



**HAL**  
open science

# Métamorphoses conjugales et périnatales : l'arrivée d'un premier enfant au sein du couple

Charlène Guéguen

► **To cite this version:**

Charlène Guéguen. Métamorphoses conjugales et périnatales : l'arrivée d'un premier enfant au sein du couple. Psychologie. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCB191 . tel-02334947

**HAL Id: tel-02334947**

**<https://theses.hal.science/tel-02334947>**

Submitted on 28 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole Doctorale « Cognition, Comportements, Conduites Humaines » (ED 261)

Thèse présentée par

Charlène GUÉGUEN

## MÉTAMORPHOSES CONJUGALES ET PÉRINATALES

*L'arrivée d'un premier enfant au sein du couple*



Sous la direction de Monsieur le Professeur Sylvain MISSONNIER et de  
Monsieur le Professeur Bernard GOLSE

Soutenue le 27 octobre 2017

*Membres du Jury :*

Monsieur le Professeur Sylvain Missonnier, Directeur de thèse, Université Paris Descartes

Monsieur le Professeur Bernard Golse, Co-Directeur de thèse, Université Paris Descartes

Madame Sylvie Bourdet-Loubère, rapporteur, Université Jean Jaurès, Toulouse

Monsieur le Professeur Alain Ducouso-Lacaze, rapporteur, Université de Poitiers

Monsieur le Professeur Nicolas Favez, examinateur, Université de Genève (Suisse)

Monsieur le Professeur Philippe Robert, examinateur, Université Paris Descartes



« Les amoureux mettent d'abord au monde leur propre amour »

Christian David, *L'Etat Amoureux*, 1971



*La Famille sur la chaise à Paris*, (1940)  
Chagall Marc, Collection particulière.



# Résumé

---

Ce travail de thèse propose d'explorer les processus psychiques à l'œuvre au sein du couple au moment de la transition à la parentalité. Pour le couple, le devenir parent représente un bouleversement de la dynamique relationnelle conjugale dans laquelle vont devoir s'inscrire les places de conjoints, d'amants et de parents. Un réaménagement du lien conjugal est donc nécessaire, impliquant d'une part, une crise intrapsychique qui s'accompagne de la réactivation de l'histoire et de la sexualité infantile individuelle chez les devenant parents, et, d'autre part, une crise intersubjective qui concerne les liens familiaux et conjugaux. Cette ré-articulation relationnelle entre les futurs parents s'accompagne de la réminiscence de mouvements archaïques et œdipiens mais également d'un conflit générationnel chez chacun des partenaires. De plus, la crise conjugale dans la période périnatale se nourrit des conflits intimes rejoués au niveau parental et de la réactivation des éléments conscients et inconscients mis en commun au moment de la fondation du couple. La crise conjugale du devenir parent réinterroge donc l'origine du couple, les modalités du choix du conjoint et ses aménagements défensifs.

Dans ce contexte, notre problématique est la suivante : comment ces réaménagements psychiques du lien conjugal contribuent-ils à la construction du devenir parent et à l'investissement de l'enfant ? Notre étude porte sur la nature des transformations des liens conjugaux pendant la période du devenir parent chez chacun des partenaires.

Plus précisément, nous avons cherché à mettre à l'épreuve de la clinique de recherche les hypothèses générales suivantes :

HG1. Un réaménagement du lien conjugal jusque-là installé dans le couple s'effectue pendant la période du devenir parent.

HG2. Le réaménagement du lien conjugal influence la dynamique du devenir parent.

Cette recherche qualitative se réfère à une méthodologie hypothético-déductive et s'inscrit dans un référentiel psychanalytique. Huit couples hétérosexuels primipares ont été recrutés. Des entretiens semi-structurés conjugaux et individuels ont été menés auprès de ces couples aux quatrième et septième mois de grossesse puis aux trois mois de l'enfant. Les couples ont également rempli *l'Echelle d'Ajustement Dyadique* (Spanier, 1976 ; Baillargeon, 1986) aux trois étapes de la recherche. Enfin, une observation filmée d'une séquence de jeu libre a eu lieu aux trois mois de l'enfant afin d'analyser l'alliance triadique.

Les résultats mettent en avant, durant la période de grossesse et à la naissance de l'enfant, deux tendances chez les couples. D'une part, nous relevons un réaménagement du lien conjugal se caractérisant par une réorganisation du lien chez certains couples et d'autre part, une évolution du lien qui montre plutôt une désorganisation du lien, à travers un décalage de plus en plus important entre les représentations du couple de chacun des conjoints et un ajustement dyadique moins bon, chez d'autres couples. Nous relevons chez le premier groupe un investissement de la parentalité de meilleure qualité, plus particulièrement concernant l'alliance triadique. Nous mettons en avant chez ces couples l'émergence d'une anticipation conjugale périnatale, source d'un investissement parental et d'une évolution du couple qui semble de meilleure qualité.

**Mots-clés :** Lien conjugal – Parentalité – Grossesse – Représentations parentales - Coparentalité

# Abstract

---

This thesis aims at exploring the psychological processes at work within the couple at the time of the transition to parenthood. Access to parenthood is a disruption of the relational dynamic in a couple. The partners have to develop new status as spouses, lovers and parents. The reorganization of the marital dynamic is therefore required, involving, on one hand, an intrapsychic crisis, which leads to the reactivation of the individual child sexuality and personal history for both expecting-parents, and on the other hand, an intersubjective crisis of the familial and conjugal relations. This relational re-articulation between the expecting-parents leads to the reminiscence of archaic and oedipal movements but also to a set of psychic movements related to generational transmission for both partners.

Furthermore, the conjugal crisis in the perinatal period thrives on personal conflicts that are repeated at the parental level and the re-activation of conscious and unconscious elements brought together at the time of the basis of the couple. Therefore, the conjugal crisis related to the process of becoming a parent re-examines the birth of the couple, the reasons for the partner's choice, and their defensive arrangements.

In this context, we ask ourselves the following question: how do these psychic re-organizations of the relational dynamic between the partners contribute to the construction of the "becoming parent" and the parenting investment? This study addresses the nature of the transformations of the conjugal relations during the pre- and post-partum period, for both partners.

More precisely, we tried to test the following hypothesis:

1. During the process of "becoming a parent", a re-organization occurs in the conjugal relation settled so far between the partners
2. The re-organization of the conjugal relation affects the dynamic process of "becoming parent"

This qualitative research invokes a hypothetic-deductive methodology and falls within the psychoanalytic model. Eight heterosexual primiparas couples were involved. Semi-structured interviews (conjugal interviews and individual interviews with each partner) have been conducted with the couples, at three successive stages: at the fourth month of pregnancy, at the seventh month of pregnancy, and later, at the infant's third month. At all stages, couples were also asked to individually fill out a Dyadic Adjustment Scale (Spanier, 1976; Baillargeon, 1983). Finally, the last step of research (third month of the infant) includes the filmed observation of a triadic interaction at a time of free play.

The results bring into focus two trend movements in couples, during the pregnancy and at the birth of their first child. On the one hand, among certain couples, we note a re-articulation of the conjugal dynamic characterizing by a re-organization of the relation. On the other hand, we identified other couples for whom the evolution of the relation indicates a disorganization, throughout an increasing gap between the couple representations of each partner and a conjugal harmony of lower quality.

In the first group, we have noted a higher quality of the parenting investment, more specifically regarding the triadic interaction. Among these couples, we highlighted the emergence of a conjugal perinatal anticipation, resulting in a parenting investment and a couple's evolution of better quality.

**Key words** : Conjugal link- Parenthood - Pregnancy – Parental representations - Coparenting

# Table des matières

---

<b>Table des matières .....</b>	<b>11</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>17</b>
<b>REVUE DE LA LITTÉRATURE .....</b>	<b>19</b>
<b>I. Le lien conjugal.....</b>	<b>23</b>
<b>1.1 Approche historique et sociologique du couple en Occident .....</b>	<b>23</b>
1.1.1 Le couple dans l'Antiquité.....	23
1.1.2 Le couple au Moyen Âge.....	26
1.1.3 Le couple à la Renaissance .....	29
1.1.4 Le couple du siècle des Lumières à l'Empire napoléonien .....	31
1.1.5 Le couple au XIX <sup>e</sup> siècle.....	33
1.1.6 Le couple du XX <sup>e</sup> siècle à nos jours .....	34
<b>1.2 Fondements psychanalytiques du sentiment amoureux.....</b>	<b>37</b>
1.2.1 L'amour chez Freud.....	37
1.2.1.1 « Trois essais sur la théorie sexuelle » (1905).....	37
1.2.1.2 « Sur le plus général des rabaissements de la vie amoureuse » (1912) .....	40
1.2.1.3 « Pour introduire le narcissisme » (1914).....	41
1.2.1.4 « Deuil et mélancolie » (1915) .....	43
1.2.1.5 « Les Observations sur l'amour de transfert » (1915) .....	44
1.2.1.6 « Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine » (1920).....	45
1.2.1.7 « Psychologie des masses et analyse du moi » (1921).....	46
1.2.1.8 « Le Moi et le Ça » (1923) .....	47
1.2.2 La Carte du tendre .....	48
1.2.3 Développements post-freudiens .....	51
1.2.3.1 L'Edipe comme organisateur de l'état amoureux .....	51
1.2.3.2 Processus de différenciation dans l'état amoureux : le narcissisme et l'objectal .....	53
1.2.3.3 Le féminin, le masculin et la bisexualité psychique dans l'état amoureux .....	56
<b>1.3 Approche psychanalytique du lien conjugal .....</b>	<b>60</b>
1.3.1 Conceptualisations théoriques sur le couple en psychanalyse .....	60
1.3.1.1 La psychanalyse de groupe .....	60
1.3.1.2 Du groupe à l'objet couple.....	61
1.3.1.3 Le lien et l'intersubjectivité .....	62
1.3.1.4 De la notion de lien au concept de collusion conjugale .....	64
1.3.1.5 Modèles de couples .....	66
1.3.2 La transmission générationnelle dans le couple .....	69

1.3.3 Réaménagement du lien conjugal.....	75
1.3.3.1 <i>Le cycle de vie du couple : de l'idéalisation à la désillusion</i> .....	75
1.3.3.2 <i>La crise du couple</i> .....	77
<b>II. L'accès du couple à la parentalité .....</b>	<b>85</b>
<b>2.1 Le devenir parent .....</b>	<b>85</b>
2.1.1 Le désir d'enfant.....	86
2.1.1.1 <i>Le désir d'enfant chez la femme</i> .....	86
2.1.1.2 <i>Le désir d'enfant chez l'homme</i> .....	89
2.1.2 Le devenir mère.....	91
2.1.2.1 <i>La crise de la maternité</i> .....	91
2.1.2.2 <i>Narcissisme et processus d'objectalisation de la grossesse</i> .....	92
2.1.2.3 <i>La censure de l'amante</i> .....	95
2.1.3 Le devenir père.....	97
2.1.3.1 <i>La crise de la paternité</i> .....	97
2.1.3.2 <i>La réactivation précœdipienne et œdipienne au moment du devenir père</i> .....	98
2.1.3.3 <i>Incertitude et processus d'adoption</i> .....	99
2.1.3.4 <i>Bisexualité psychique</i> .....	100
2.1.4 La transmission générationnelle lors du devenir parent.....	102
2.1.4.1 <i>La filiation</i> .....	103
2.1.4.2 <i>Le mandat générationnel</i> .....	104
2.1.4.3 <i>Le choix du prénom</i> .....	105
2.1.5 Les représentations parentales.....	107
2.1.5.1 <i>Les représentations parentales du bébé : l'enfant du dedans à l'enfant du dehors</i> .	107
2.1.5.2 <i>Les représentations parentales de soi-même et du conjoint en tant que parent</i> ....	109
<b>2.2 Approche intersubjective conjugale du devenir parent .....</b>	<b>112</b>
2.2.1 Le désir conjugal d'enfant .....	112
2.2.2 La triade et la coparentalité.....	114
2.2.2.1 <i>De l'alliance parentale au nid triadique</i> .....	114
2.2.2.2 <i>La coparentalité</i> .....	117
2.2.2.3 <i>La coparentalité et la conjugalité</i> .....	119
2.2.3 Modèles d'articulation entre le conjugal et le parental .....	120
2.2.3.1 <i>Articulation selon un mode névrotique</i> .....	122
2.2.3.2 <i>Articulation selon un mode névrotique conflictuel</i> .....	123
2.2.3.3 <i>Articulation selon un mode antœdipe (oral et anal)</i> .....	124
2.2.3.4 <i>Articulation selon un mode narcissique</i> .....	126
2.3 Le réaménagement du lien conjugal au moment du devenir parent.....	127
2.3.1 <i>La sexualité du couple après la naissance d'un enfant</i> .....	127
2.3.2 <i>La crise intersubjective conjugale du devenir parent</i> .....	129
<b>Synthèse de la revue de la littérature .....</b>	<b>131</b>

<b>MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>139</b>
<b>III. Problématique et hypothèses générales .....</b>	<b>143</b>
<b>3.1 Problématique .....</b>	<b>143</b>
<b>3.2 Hypothèses générales .....</b>	<b>143</b>
<b>IV. Méthodologie.....</b>	<b>147</b>
<b>4.1 Cadre de la recherche .....</b>	<b>147</b>
<b>4.2 Population .....</b>	<b>147</b>
<b>4.3 Protocole de la recherche .....</b>	<b>150</b>
4.3.1 Recrutement .....	150
4.3.2 Modalité de recueil des données : une recherche à domicile.....	152
4.3.3 Outils .....	152
4.3.3.1 L'Entretien semi-directif de couple .....	152
4.3.3.2 La Frise chronologique .....	153
4.3.3.3 L'IRMAG/IRPAG (Ammaniti et al., 1999) .....	154
4.3.3.4 L'entretien semi-directif inspiré de l'entretien « R » (D. Stern, 1989) .....	156
4.3.3.5 Le Génogramme.....	156
4.3.3.6 L'Echelle d'Ajustement Dyadique.....	157
4.3.3.7 Observation d'une interaction triadique .....	158
4.3.4 Procédure de recherche .....	160
<b>4.4 Considérations éthiques .....</b>	<b>161</b>
<b>4.5 Opérationnalisation des hypothèses .....</b>	<b>163</b>
<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>167</b>
<b>V. Cas cliniques .....</b>	<b>171</b>
<b>5.1 La Famille C.....</b>	<b>171</b>
5.1.1 Les histoires familiales de Christophe et Cécile.....	173
5.1.1.1 Le génogramme de Christophe .....	173
5.1.1.2 Le génogramme de Cécile .....	176
5.1.2. L'histoire de la rencontre de Christophe et Cécile. ....	179
5.1.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	184
5.1.3.1 Les entretiens conjugaux .....	184
5.1.3.2 Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels .....	186
5.1.3.3 Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique.....	189
5.1.4 L'accès à la parentalité chez Christophe et Cécile .....	191
5.1.4.1 Les représentations parentales en période prénatale et post-natale.....	191
5.1.4.2 L'alliance triadique dans la famille C.....	199
5.1.5 Conclusion générale .....	200

<b>5.2 La famille G</b> .....	<b>201</b>
5.2.1 Les histoires familiales de Guillaume et Géraldine .....	203
5.2.1.1 <i>Le génogramme de Guillaume</i> .....	203
5.2.1.2 <i>Le génogramme de Géraldine</i> .....	207
5.2.2 L'histoire de la rencontre de Guillaume et Géraldine .....	211
5.2.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	215
5.2.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	215
5.2.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	216
5.2.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	218
5.2.4 L'accès à la parentalité chez Guillaume et Géraldine .....	220
5.2.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	220
5.2.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille G</i> .....	230
5.2.5 Conclusion générale .....	231
<b>5.3 La famille J</b> .....	<b>233</b>
5.3.1 Les histoires familiales de Jonathan et Julie .....	235
5.3.1.1 <i>Le génogramme de Jonathan</i> .....	235
5.3.1.2 <i>Le génogramme de Julie</i> .....	240
5.3.2 L'histoire de la rencontre de Jonathan et Julie .....	244
5.3.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	250
5.3.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	250
5.3.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	253
5.3.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	256
5.3.4 L'accès à la parentalité chez Jonathan et Julie .....	258
5.3.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	258
5.3.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille J</i> .....	269
5.3.5 Conclusion générale .....	270
<b>5.4 La famille E</b> .....	<b>271</b>
5.4.1 Les histoires familiales d'Éric et Elise .....	273
5.4.1.1 <i>Le génogramme d'Éric</i> .....	273
5.4.1.2 <i>Le génogramme d'Elise</i> .....	277
5.4.2 L'histoire de la rencontre d'Éric et d'Elise .....	281
5.4.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	287
5.4.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	287
5.4.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	289
5.4.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	292
5.4.4 L'accès à la parentalité chez Éric et Elise .....	294
5.4.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	294
5.4.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille E</i> .....	305
5.4.5 Conclusion générale .....	306

<b>5.5 La famille A .....</b>	<b>307</b>
5.5.1 Les histoires familiales d'Alban et Amélie.....	309
5.5.1.1 <i>Le génogramme d'Alban</i> .....	309
5.5.1.2 <i>Le génogramme d'Amélie</i> .....	312
5.5.2 L'histoire de la rencontre d'Alban et Amélie .....	316
5.5.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	320
5.5.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	320
5.5.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	325
5.5.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	329
5.5.4 L'accès à la parentalité chez Alban et Amélie .....	331
5.5.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	331
5.5.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille A</i> .....	342
5.5.5 Conclusion générale.....	343
<b>5.6 La famille M .....</b>	<b>345</b>
5.6.1 Les histoires familiales de Mathieu et Mélanie.....	347
5.6.1.1 <i>Le génogramme de Mathieu</i> .....	347
5.6.1.2 <i>Le génogramme de Mélanie</i> .....	351
5.6.2 L'histoire de la rencontre de Mathieu et Mélanie.....	354
5.6.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	362
5.6.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	362
5.6.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	368
5.6.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	372
5.6.4 L'accès à la parentalité chez Mathieu et Mélanie .....	374
5.6.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	374
5.6.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille M</i> .....	387
5.6.5 Conclusion générale.....	388
<b>5.7 La famille N .....</b>	<b>389</b>
5.7.1 Les histoires familiales de Nicolas et Nadège.....	391
5.7.1.1 <i>Le génogramme de Nicolas</i> .....	391
5.7.1.2 <i>Le génogramme de Nadège</i> .....	395
5.7.2 L'histoire de la rencontre de Nicolas et Nadège.....	398
5.7.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale.....	405
5.7.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	405
5.7.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	410
5.7.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	414
5.7.4 L'accès à la parentalité chez Nicolas et Nadège .....	416
5.7.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	416
5.7.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille N</i> .....	430
5.7.5 Conclusion générale.....	431

<b>5.8 La famille D.....</b>	<b>433</b>
5.8.1 Les histoires familiales de Dominique et Delphine.....	435
5.8.1.1 <i>Le génogramme de Dominique.....</i>	435
5.8.1.2 <i>Le génogramme de Delphine.....</i>	438
5.8.2 L'histoire de la rencontre de Dominique et Delphine .....	442
5.8.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	450
5.8.3.1 <i>Les entretiens conjugaux.....</i>	450
5.8.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels.....</i>	455
5.8.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique .....</i>	459
5.8.4 L'accès à la parentalité chez Dominique et Delphine .....	461
5.8.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale.....</i>	461
5.8.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille D.....</i>	470
5.8.5 Conclusion générale .....	471
<b>VI. Résultats transversaux.....</b>	<b>475</b>
<b>6.1 Première hypothèse générale .....</b>	<b>475</b>
<b>6.2 Deuxième hypothèse générale .....</b>	<b>497</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>505</b>
<b>VII. Discussion théorico-clinique .....</b>	<b>509</b>
<b>7.1 L'étude du lien conjugal en périnatalité, un défi de la recherche .....</b>	<b>509</b>
<b>7.2 La transmission générationnelle dans le couple en période périnatale .....</b>	<b>511</b>
<b>7.3 L'anticipation conjugale périnatale.....</b>	<b>512</b>
<b>7.4 Réaménagement du lien conjugal et alliance triadique parentale .....</b>	<b>514</b>
<b>7.5 Triadification précoce conjugale .....</b>	<b>515</b>
<b>VII. Limites et perspectives de la recherche .....</b>	<b>519</b>
<b>8.1 Les limites .....</b>	<b>519</b>
<b>8.2 Les perspectives .....</b>	<b>519</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>521</b>
<b>Liste des illustrations.....</b>	<b>536</b>

# Introduction

---

Le passage à la parentalité représente une période charnière dans toute vie psychique individuelle. Ainsi, les processus psychiques inhérents au devenir mère font l'objet d'études multiples et variées depuis de nombreuses années. Les études sur la paternité, quant à elles, se sont développées bien plus tardivement, à partir des années 90. Les recherches sur le lien conjugal ont été favorisées par les développements théoriques sur le groupe, engendrant l'élaboration de dispositifs thérapeutiques spécifiques au couple ainsi qu'une grande richesse de publications. Cependant, nous avons pu constater que le vécu du couple en période du devenir parent avait fait l'objet de peu de recherches. Pour le couple, c'est un véritable bouleversement de la dynamique relationnelle dans laquelle vont devoir s'articuler les places d'amants, de conjoints et de parents, impactant sur la dynamique familiale future.

De plus, avec la pluralité de plus en plus importante des formes familiales auxquelles les professionnels sont confrontés depuis plusieurs années (augmentation des divorces et séparations conjugales, des familles monoparentales, des familles recomposées et des familles homoparentales), les professionnels des structures périnatales (maternités, PMI, centres maternels, crèches etc.) peuvent se sentir désarmés dans leur positionnement face à ces configurations conjugales et familiales de plus en plus complexes. Une enquête de l'INSEE a montré que le nombre d'enfants de parents ayant divorcé ne cessait d'augmenter, passant de 145 000 à 191 000 entre 1996 et 2012 (Bonnet, Garbinti, & Solaz, 2015). La notion de « *baby-clash* » est, quant à elle, apparue dans la littérature pour décrire le phénomène de séparations conjugales après la naissance d'un premier enfant (Geberowicz, 2005). L'augmentation des séparations conjugales s'accompagne également de l'augmentation des familles recomposées ou encore des familles homoparentales. Ces transformations de l'entité famille dans notre société nous invitent à repenser ce qui fait famille. Si le couple est bien souvent à l'origine de la fondation de la famille, il peut en être également un élément extérieur. Ainsi, les professionnels sont confrontés à des parents qui ne sont pas en couple, ou encore à des couples dont l'un des conjoints n'est pas le parent de l'enfant. Cette multiplicité de situations nous pousse à réfléchir à ce qui fait l'entité couple, dans quelle mesure la prenons-nous en compte et en charge dans les structures périnatales. Le couple doit-il rester dans l'ombre de l'intime comme cela est parfois évoqué par des professionnels de maternité ou bien doit-il être pleinement reconnu et accompagné comme d'autres professionnels le suggèrent ? En effet, la grossesse est une période emblématique concernant le couple. De ce fait, nous pouvons donc nous interroger sur la place qui est pensée et donnée à la relation conjugale dans le lieu que constitue la « maternité ». Pour permettre un meilleur accompagnement, l'objectif de cette recherche est avant tout de mieux connaître la dynamique psychique à l'œuvre dans le lien conjugal lors de la période périnatale.

Afin de mieux appréhender les connaissances actuelles sur le lien conjugal pendant la période périnatale, nous développerons notre revue de la littérature en deux grandes parties. Dans une première partie, nous exposerons l'évolution du couple sur le plan historique pour ensuite rendre compte des développements dans l'œuvre freudienne, des prémices du sentiment amoureux. Nous développerons ensuite les travaux sur le couple, issus des développements dans une approche psychanalytique sur le groupe. Dans notre deuxième partie de la revue de la littérature, nous reviendrons sur les développements théoriques majeurs des processus de la parentalité et du désir d'enfant. Nous aborderons également les travaux de ces dernières années ayant porté sur la coparentalité, dans une approche principalement systémique. Enfin nous rendrons compte des travaux existant sur l'articulation de la dynamique parentale avec les processus de la parentalité qui se construisent pendant la période périnatale.

Dans cette recherche, nous proposons l'étude clinique de huit couples qui nous semble rendre compte de certaines dimensions de la métamorphose du lien conjugal pendant la grossesse et le devenir parent. Il s'agit ainsi de proposer un travail à fort grossissement de la dynamique à l'œuvre chez ces huit familles. Pour étudier l'évolution du lien conjugal chez ces couples, nous avons dû nous confronter au peu de paradigmes et d'outils existant dans l'approche clinique psychanalytique. Nous avons ainsi choisi d'avoir recours à des entretiens semi-directifs conjugaux et individuels, mais également au génogramme et à *l'Echelle d'Ajustement Dyadique* (Spanier, 1976 ; Baillargeon, 1983). Il s'agit donc d'une proposition de l'abord du lien conjugal parmi d'autres axes possibles de l'étude de l'entité couple. La présentation de ces cas cliniques sera suivie de la présentation des résultats transversaux et de notre discussion théorico-clinique.

# REVUE DE LA LITTÉRATURE

Notre revue de la littérature s'articule autour de deux grands chapitres, dont l'approche psychanalytique constitue le principal référentiel. Cependant, nous avons également souhaité laisser une place à l'approche systémique ainsi qu'aux domaines historiques et sociologiques afin de bénéficier d'une vue d'ensemble pour comprendre au mieux les enjeux des thématiques du couple et de la parentalité.

**Le Chapitre 1 « Le lien conjugal »** donne une mise en perspective historique et sociologique du couple dans un premier temps. Les fondements psychanalytiques du sentiment amoureux sont ensuite abordés avant de se porter sur l'approche psychanalytique du couple à proprement parlé.

**Dans le Chapitre 2 « L'accès du couple à la parentalité »**, nous revenons sur les théories principales élaborées autour du désir d'enfant et du devenir parent pour ensuite traiter les processus psychiques à l'œuvre dans l'articulation de l'axe conjugal avec l'axe parental au moment du devenir parent.



# Chapitre 1

## Le Lien conjugal

**Dans le Chapitre 1 « Le lien conjugal »**, nous aborderons dans un premier temps les grandes évolutions historiques et sociologiques du couple au fil du temps. Nous pourrons ainsi mieux appréhender le contexte sociétal du couple tel qu'il est conçu dans notre société occidentale actuelle.

Dans un deuxième temps, nous ferons une description chronologique des développements freudiens puis post-freudiens qui constituent les bases de l'abord psychanalytique du lien conjugal.

Enfin, nous développerons les apports de la psychologie groupale, qui ont notamment permis l'abord du couple en tant qu'entité propre. Nous pourrons ainsi présenter les théories contemporaines sur le couple.



## I. Le lien conjugal

### 1.1 Approche historique et sociologique du couple en Occident

*Couple* vient du latin « copula » qui signifie « lien ». Ainsi, il évoque aussi bien le lien comme chaîne ou laisse (*une couple est une laisse avec laquelle on attache deux chiens ensemble*) ; mais également le lien en tant que « *deux unions de cœur entre deux amis, ou entre époux* » (Bologne, 2016, p.15).

L'historien Bologne (2016) nous donne des descriptions très riches sur l'évolution du couple occidental au fil des siècles. Les changements de configurations conjugales peuvent ainsi se caractériser en fonction des buts qui étaient assignés à la relation conjugale à chaque époque historique.

Nous évoquerons ici trois de ces grandes évolutions dans les buts du mariage au fil de l'histoire, notamment au cours de l'Antiquité, du Moyen Âge puis dans l'époque contemporaine.

#### 1.1.1 Le couple dans l'Antiquité



*Le portrait de Paquius Proculus (1<sup>er</sup> s.)*  
Musée archéologique national de Naples

Les buts du mariage dans l'Antiquité peuvent se définir avant tout par la transmission du patrimoine. La sexualité est alors directement associée au fait d'avoir une descendance légitime (Bologne, 2016).

Dans l'Antiquité athénienne, c'est le mariage légitime qui décerne la citoyenneté. Ainsi le mariage est un devoir et il existe même un « impôt sur le célibat ». C'est également le mariage qui permet la transmission du statut de citoyen à ses enfants (Bologne, 2016).

Malgré l'importance accordée au mariage dans l'Antiquité, il existe néanmoins d'autres formes de couples, elles aussi reconnues et officialisées par la société. De plus, dans la culture grecque et romaine, les hommes ont une grande liberté sexuelle, pouvant multiplier les relations sexuelles sans aller à l'encontre de leur statut d'hommes mariés :

Dans la culture grecque et romaine, dont nous avons héritée, une grande liberté sexuelle permettait à l'homme de multiplier les liaisons, parfois stables, sinon publiques, en particulier avec ses esclaves, sans que cela ne remette jamais en cause l'idéal monogame et le monopole de la femme sur l'autorité du foyer (Bologne, 2016, p.53).

Dans l'antiquité grecque, nous retrouvons trois types de couples décrits par Bologne (2016). Ces différentes formes de relations correspondent chacune à des buts distincts et à des noms spécifiques attribués à la femme dans le couple. Ainsi, l'*hétaïre* est le nom attribué à la courtisane, chargée d'apporter le plaisir sexuel et de la conversation. Son statut n'apporte aucun droit à quiconque, l'hétaïre pouvant même entretenir des relations avec plusieurs hommes.

La concubine quant à elle, nommée la *pallaque*, est généralement une femme issue de milieu modeste ne pouvant pas prétendre à un mariage honorable. Cependant, la relation de concubinage est exclusive et comprend des effets civils. La concubine a le droit d'assister à des cérémonies religieuses avec son compagnon, ce qui est interdit aux esclaves. De plus, le père de la concubine ne verse pas de dot au compagnon, c'est même l'inverse, c'est à ce dernier de verser parfois une garantie en cas d'une rupture éventuelle. La *pallaque* peut vivre dans la maison de l'homme, entretenir son ménage et avoir des enfants avec lui. L'homme, quant à lui, a le droit de tuer l'amant de sa compagne :

Dans la pratique, le terme « concubine » n'est nullement infamant à l'époque impériale : les hommes n'hésitent pas à figurer pour l'éternité aux côtés d'une concubine. L'épithaphe funéraire n'est pas anodine : elle s'adresse à tous les passants et s'inscrit dans la pierre. Le fait de désigner leur compagne par ce mot montre combien il est devenu honorable pour une femme (Bologne, 2016, p.61).

Enfin, la *gunaika*, autrement dit l'épouse, est la mère des enfants légitimes, futurs successeurs de l'héritage. Elle dirige la maison et reste majoritairement confinée afin de ne pas perdre son honneur et de garantir une descendance légitime.

Bologne (2016) souligne la confusion qui pouvait parfois exister entre ces différents types de couples, même pour les Athéniens. Certaines anecdotes font ainsi état d'hommes ayant épousé

leur concubine ou bien ayant attribué leur héritage aux enfants de celle-ci, créant des scandales dans la société.

La période antique se caractérise donc par une séparation des différents « espaces » du couple. Ainsi, le couple permettant la citoyenneté et la descendance légitime était séparé du couple apportant l'affection, l'amour, pouvant lui-même être séparé de la relation sexuelle avec la courtisane.

Plutarque, philosophe grec, évoque d'ailleurs trois formes de couples auxquelles il attribue des métaphores tel que le rapporte Bologne (2016) :

Ainsi ceux qui s'aiment sincèrement dans le mariage constituent le couple idéal d'une même nature. Avec le temps, « fer et feu peuvent à peine les désunir ». Ceux qui s'épousent pour la dot ou pour les enfants sont comme la maison (ils conjuguent des parties jointes), et ceux qui ne font que coucher ensemble sont comme l'armée (ils réunissent des éléments distincts). Ce sont bien trois couples qu'il distingue : le couple fusionnel, la communauté d'intérêt et la cohabitation (Bologne, 2016, pp. 73-74).

Dans l'antiquité romaine, la vie de couple se juge également à la descendance. La différence entre les deux civilisations repose principalement sur le statut de l'épouse et de sa place « publique ». En effet, dans la culture grecque, l'épouse restait principalement cantonnée au *gynécée* de la maison, c'est-à-dire la partie la plus retirée nommée « l'appartement des femmes » et dans lequel personne ne peut entrer sauf les proches parents, afin de garantir l'honneur de l'épouse et donc la légitimité de la descendance. Chez les romains, l'épouse a le droit de vivre dans l'ensemble de la maison, d'accompagner son mari à des banquets et de sortir se divertir en allant voir des spectacles : « *Elle doit partager les plaisirs honnêtes, les divertissements et les rires, de peur qu'elle ne cherche des plaisirs personnels en dehors de son mari* » (Bologne, 2016, p. 77).

La civilisation romaine est marquée par de nombreuses guerres civiles liées à la conquête de territoire. Le besoin de soldats est important et la descendance est donc encouragée. Cependant, après la mort de Jules César les auteurs évoquent une dévalorisation du mariage, celui-ci subissant le relâchement des mœurs, la multiplicité des formes conjugales et des mariages successifs, tout cela dans un contexte d'incertitude des guerres civiles. Pour tenter de restaurer la dignité du mariage, l'empereur Auguste promulgue des lois sévères, notamment sur l'impôt sur le célibat et l'interdiction pour les célibataires de recevoir un héritage :

Une vague de moralisation entend alors réformer le couple : les lois d'Auguste, que nous avons évoquées plus haut, s'inscrivent dans un mouvement plus vaste dont la morale stoïcienne et le mariage chrétien sont aussi les émanations. Ce dernier poussera le plus loin une réflexion qu'il aura bientôt le pouvoir d'imposer à toute la culture occidentale (Bologne, 2016, p. 93).

En effet, nous allons le voir maintenant, le Moyen Âge a œuvré avec difficulté à rassembler ces différents aspects sous une forme conjugale possible, le mariage chrétien.

### 1.1.2 Le couple au Moyen Âge



**Couple d'amoureux (à gauche) – Amants trépassés (à droite) Anonyme, (vers 1470)**

« Puissante allégorie sur la brièveté de l'amour et de la jeunesse », les tableaux *Couple d'amoureux* et *Amants trépassés* constituaient auparavant un double portrait macabre dont ils étaient respectivement l'avert et le revers. Les deux tableaux sont exposés séparément, le *Couple d'amoureux* au Musée de Cleveland (Etats Unis) et les *Amants trépassés* au Musée de l'œuvre de Notre-Dame à Strasbourg (France).

Le droit chrétien a eu la volonté de simplifier les configurations conjugales en ne reconnaissant plus qu'une forme licite de couple. Le but du mariage chrétien est alors le sacrement. La sexualité est associée à l'unité de la chair et donc à l'indissolubilité (Bologne, 2016).

Concernant le couple, trois thèmes reviennent fréquemment à cette époque : « la condamnation de la chair et le rejet du plaisir, la confession et la nécessité de l'aveu, la réglementation du mariage et l'obligation de la procréation » (Jaspard, 2005, p. 9). L'Eglise condamne la chair à travers la notion de péché et, le mariage, dissocié de l'amour, est indissoluble : « la sexualité du couple, devenu par la consommation une chair unique, ne peut plus se séparer » (Bologne, 2016, p. 95).

Jamais il ne fut écrit autant de pages sur la vie de couple que dans les siècles de christianisme, sur les conditions de sa formation, de sa durée, de son éclatement. Jamais ces affaires que l'on avait crues privées ne seront autant soumises à procès et scandales publics (...). La conséquence la plus durable fut d'inscrire dans les mentalités l'idée que le couple ne pouvait se vivre qu'au sein du mariage et que celui-ci devait résumer toute la vie sentimentale et sexuelle autorisée de l'homme et de la femme (Bologne, 2016, pp. 95-96).

La métamorphose du couple chrétien est progressive. Le droit chrétien est dans un premier temps étroitement lié au droit romain encore de rigueur. Ainsi le concubinage reste légal dans un premier temps, il est même reconnu par le concile de Tolède (400) et par le pape Léon Ier (440-461). Le droit chrétien s'affirme finalement peu à peu alors que le déclin de l'empire romain s'accélère, permettant l'imposition de plus en plus présente d'une forme unique de mariage. Dans l'Antiquité, le choix du partenaire était dicté par la condition sociale. Ainsi, le concubinage était une solution alternative pour être en couple avec des femmes de rang inférieur. L'Eglise assouplit les possibilités de mariage : la contrainte sociale diminue pour laisser place à une autre forme de contrainte, la contrainte morale (Bologne, 2016).

Au IV<sup>e</sup> siècle, la réflexion théologique de Saint-Augustin, philosophe chrétien considéré comme l'un des quatre Pères de l'Eglise d'Occident, participe au développement de la doctrine chrétienne. Il précise, entre autres, la morale autour du mariage. Les relations sexuelles sont ainsi permises uniquement dans le cadre du mariage et dans un but de procréation. Elles doivent se dérouler avec retenue et sans plaisir au risque d'être considérées comme de la fornication. La masturbation et l'adultère sont proscris. Le *péché de chair* est assimilé au *péché originel* (Jaspard, 2005).

En 828, Louis le Pieux confirme la doctrine introduite par Saint-Augustin et ordonne des conciles réformateurs qui viennent encadrer de manière plus stricte le cadre du mariage. Ils prêchent une union chaste, sans rapports sexuels pendant la grossesse et interdisent les courtisanes et les concubines à la maison. Ainsi, le mariage chrétien s'impose en un siècle, entre 750 et 850, et les critères de la vie de couple sont précisés à partir de ces bases théologiques : la cohabitation, le foyer unique et les relations sexuelles. En 1184, sous l'impulsion du pape Lucius III, le mariage devient un sacrement (Bologne, 2016).

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Saint Thomas d'Aquin condamne à nouveau les relations sexuelles qui ne sont pas à but procréatif. La notion de *fornication* est précisée et se définit comme les relations sexuelles hors du mariage, les relations sexuelles dont le seul but est le plaisir, la masturbation ou encore l'éjaculation involontaire (Jaspard, 2005). Le seul plaisir est considéré comme dangereux et est proscrit au même titre qu'une relation sexuelle hors-mariage, tel que l'évoque la fameuse citation de Saint-Jérôme : « *Il est adultère, celui qui se montre un amant trop ardent de sa femme* » (Bologne, 2016, p. 126).

Cependant, Saint Thomas d'Aquin adoucit légèrement les « *rigueurs de la sexualité conjugale en réhabilitant l'union charnelle des époux* » (Jaspard, 2005, p. 13). Le plaisir est permis

seulement dans le cas où il est provoqué par la relation sexuelle et non dans le cas où il est recherché : « *Saint Thomas tolère donc une certaine jouissance dans l'accouplement conjugal. Thomas charge les clercs de débusquer la fornication, car l'époux trop ardent souille le couple* » (Jaspard, 2005, p. 13) .

En dehors du cadre sévère du mariage que nous venons de décrire, nous retrouvons d'autres formes de liens amoureux au Moyen Âge comme ce qu'on a appelé par la suite, au 19<sup>ème</sup> siècle, l'« amour courtois ». L'amour courtois fait référence à une relation de séduction entre « *un chevalier (célibataire) qui aime à la folie une dame inaccessible par sa haute noblesse et accomplit de multiples prouesses pour avoir l'honneur de porter ses couleurs* » (Smadja, 2011, p. 17). C'est un amour sans relation sexuelle considéré par certains auteurs comme « *une façon de mieux asseoir son pouvoir tant sur sa femme que sur ses vassaux en contrôlant et guidant le jeu de la fine amour. La femme du seigneur, objet de convoitise, est l'enjeu d'un concours dont les règles sophistiquées obligent les chevaliers célibataires et les clercs de la maisonnée à gouverner leurs pulsions* » (Jaspard, 2005, p.23).



*Chevalier et dame aux oiseaux* : Enluminure vers 1305-1340  
Provincial Museum of Alberta

L'amour courtois est perçu plus positivement par d'autres auteurs, tel que le rapporte Jaspard (2005) qui l'interprète comme « *un triomphe contre la misogynie* » et « *l'invention du couple amoureux* » (Metral, 1977, cité par Jaspard, 2005, p. 23).

### 1.1.3 Le couple à la Renaissance



Portrait d'un couple (vers 1610)  
Musée du Louvre

La fin du Moyen Âge est marquée par une dévaluation du mariage liée notamment au « marasme économique et social que traverse l'Europe occidentale pendant la guerre de Cent Ans et les grandes pestes » (Smadja, 2011, p. 18) mais aussi à la manière donc l'Eglise n'a cessé de prôner la virginité et le célibat, considérant le mariage comme « *une œuvre de la chair, un état inférieur au modèle de la perfection chrétienne, contrairement à l'état religieux voué à la chasteté* » (Carbonnier-Burkard, 2013, p.28). La période se caractérise ainsi par un relâchement de la surveillance royale des lois matrimoniales et une sexualité plus débridée (Smadja, 2011).

La période de la Renaissance est marquée par deux grands courants ayant influencé la question conjugale. Le courant culturel humaniste naît en Italie et se développe à la Renaissance. Il renoue avec la civilisation gréco-romaine à travers les notions de savoir mais surtout de liberté individuelle et redécouvre la conception antique du mariage, favorisant une forme de libération sexuelle (Bologne, 2016). Ce courant humaniste encourage la détermination individuelle, et bien que les familles restent majoritairement décideuses des affaires matrimoniales, les couples disposent désormais « d'une certaine autonomie de choix » (Smadja, 2011, p. 18). L'historien Burguière (1994) rapporte également :

Le conjugalisme prôné par l'Église et par certaines couches de la société civile, la tendance de plus en plus affirmée à laisser les jeunes se marier selon leur cœur et à respecter l'autonomie du couple prennent un sens nouveau dans ce climat de sensualité tolérée et d'épicurisme diffus. Plus exactement ils préparent une inversion des rapports entre mariage et sexualité (Burguière, 1994, p.158 cité par Smadja, 2011).

La période de la Renaissance est également marquée par les réformes protestantes qui s'appuient sur un retour aux textes bibliques, provoquant une réflexion théologique sur le mariage. Ainsi les réformateurs protestants remettent en question le statut du mariage tel que Luther (1483-1546) qui conteste sa nature de sacrement, le mariage n'étant « *ni une promesse de grâce, ni un signe établi par Dieu* » (Carbonnier-Burkard, 2013, p.29). Il confère au mariage un statut plus civil le considérant comme une « *chose politique et civile soustraite à la compétence de l'Église* » (Carbonnier-Burkard, 2013, p.29). Ainsi, Luther critique la norme de l'indissolubilité du mariage chrétien, liée à la doctrine du mariage comme sacrement, et reconnaît donc des possibilités de divorce et de remariage. Dans ce sens, le mariage « pour tous » comme le souligne Carbonnier-Burkard (2013) est revendiqué, à savoir le mariage des personnes veuves par exemple mais surtout le mariage des ecclésiastiques. Luther lui-même se mariera en 1525 avec Catherine de Bore. Les réformes protestantes viennent également revaloriser le mariage en le sanctifiant. Ainsi, malgré sa désacralisation, le mariage est considéré par les réformateurs protestants comme le « modèle de la perfection chrétienne », supérieurement valorisé par rapport à la virginité et chasteté des prêtres (Carbonnier-Burkard, 2013).

Dans ce contexte, le Concile de Trente qui a lieu entre 1542 et 1563, et considéré comme marquant « *la coupure entre l'Église médiévale et l'Église des temps classiques* » (Pernoud, 1977, p 159), incarne la réponse catholique pour se protéger des réformes protestantes. Le Concile de Trente coïncide avec le début des guerres de religion qui vont profondément marquer le royaume de France dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à travers les guerres civiles meurtrières entre protestants et catholiques (Lebrun, 1985). Lors du concile, les réformes sur le mariage, prônées par Luther sont rejetées. L'Église maintient la nature de sacrement du mariage et rejette le concubinage des prêtres. Il réaffirme également le libre consentement des époux même si le consentement parental est tout de même exigé pour les femmes de moins de vingt-cinq ans et les hommes de moins de trente ans (Larané & Grégor, 2013). Le Concile de Trente va contribuer tout particulièrement à répandre plus largement dans la population la doctrine et la morale chrétienne au sein des foyers concernant la vie conjugale et sexuelle (Jaspard, 2005).

#### 1.1.4 Le couple du siècle des Lumières à l'Empire napoléonien



*Le contrat de mariage* (1743-1745)  
William Hogarth,  
National Gallery de Londres

Le 18<sup>ème</sup> siècle se caractérise par des différences sensibles entre les classes supérieures et les classes populaires. Ainsi, dans l'aristocratie européenne et la haute bourgeoisie, le mariage est avant tout un contrat « *qui rapproche fortunes et titres* ». Le mariage est alors dissocié de la notion d'amour et il est même « *jugé inconvenant de se marier par amour* » (Larané & Grégor, 2013). Les situations théâtrales des pièces de Corneille, Molière ou Marivaux, « *reflètent alors les contradictions morales et les conflits psychologiques auxquels les individus sont confrontés* » (Smadja, 2011, p.21) dans les liens conjugaux de l'époque. Par exemple, l'importance du contrat établi par le notaire, qui prend le pas sur le prêtre, est traité dans *Le Malade imaginaire* (Larané & Grégor, 2013).

Dans les milieux plus populaires et paysans, le mariage par amour se développe de plus en plus même si les mariages arrangés sont encore largement majoritaires. L'historien Larané rapporte que dans le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, « *la France paysanne connaît une liberté de mœurs* » avec notamment « *une progression très sensible du taux de conceptions pré-nuptiales ou de conceptions hors mariage* » (Larané & Grégor, 2013, p. 25).

Malgré cette plus grande liberté sexuelle dans les milieux populaires, la pudibonderie reste très présente au XVIII<sup>ème</sup> siècle, encore très influencée par le Concile de Trente. Nous voyons ainsi apparaître au XVIII<sup>ème</sup> siècle l'invention par des religieuses et destinée au trousseau de leurs jeunes pensionnaires, de la « chemise conjugale », permettant d'éviter « *d'exposer sa nudité au conjoint, avec des orifices pour les actes indispensables à la procréation* » (Larané & Grégor, 2013, p.27).

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle marque également la naissance du mariage civil. Jusqu'alors, depuis *l'Ordonnance de Villers-Cotterêts*, texte législatif édicté par François I<sup>er</sup> en 1539, ce sont les prêtres qui ont « *la responsabilité de l'état civil et de l'enregistrement des mariages* » (Larané & Grégor, 2013, p.27). En 1787, *l'Edit de Versailles* signé par Louis XVI, permet aux personnes non-catholiques de bénéficier de l'état civil, ce dont elles étaient privées depuis la révocation de *l'Edit de Nantes* en 1685. Le roi établit une forme de mariage non-catholique et marque ainsi une première étape dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans les affaires matrimoniales : « *C'est un premier coup de canif dans le monopole de l'Eglise sur l'institution matrimoniale* » (Larané & Grégor, 2013, p.27).

La Révolution inscrit le mariage dans la Constitution du 3 septembre 1791 comme un contrat civil. Le 20 septembre 1792, le divorce est adopté à son tour. Le mariage peut être dissous sur demande du couple ou de l'un des époux pour *incompatibilité d'humeur* (Hermont-Belot, 2016). Ce sont maintenant les officiers municipaux qui sont chargés de tenir l'état civil.

La fin de la Révolution marque le retour du mariage religieux. En effet, Napoléon Bonaparte conclut un Concordat avec l'Eglise catholique. Pour autant, le mariage civil n'est pas supprimé et il est même rendu obligatoire avant de pouvoir se marier religieusement (Larané & Grégor, 2013, p.27). Le divorce, quant à lui, est maintenu mais encadré. Le divorce par consentement mutuel se substitue au divorce pour « *incompatibilité d'humeur* » et Napoléon Bonaparte l'autorise dans trois cas : « *la condamnation du conjoint à une peine afflictive et infamante, les coups et blessures ainsi que l'adultère* » (Larané & Grégor, 2013, p.28).



*Le Divorce (1795-1801)*  
Jean-Baptiste Lesueur, Musée Carnavalet (Paris)

### 1.1.5 Le couple au XIX<sup>ème</sup> siècle

La chute de l'Empire napoléonien marque le retour du catholicisme comme religion d'état et abolit le divorce par la loi du 8 mai 1816. La bourgeoisie s'emploie à rétablir une « *rigueur morale de façade* » (Larané & Grégor, 2013, p. 28).

Pour autant, le sentiment amoureux devient prédominant au XIX<sup>è</sup>, sous une forme « *romanesque et passionnée* », tel que le reflète le courant romantique dans la littérature. Pour autant, le romantisme n'est alors pas celui que l'on désigne comme tel aujourd'hui. Il s'agit surtout d'un renversement des valeurs artistiques contre l'harmonie classique et l'ordre des lumières :

Depuis le début du XIX<sup>è</sup>, le héros romantique nous fait rêver : il suit son cœur et ses passions, même si cela doit le mener vers un destin tragique. Les hommes ne sont plus de simples pions du destin, les prisonniers d'un univers adverse. La passion individuelle est exaltée et devient un des grands moteurs du monde occidental, avec la révolution industrielle et le capitalisme (Pasini, 2005).

L'émergence de l'expression des sentiments XIX<sup>è</sup> s'aperçoit également dans les arts, notamment à travers l'apparition des ballets romantiques. Ainsi, *Giselle* (1841), chorégraphié par Coralli et Perrot, représente l'archétype du ballet romantique de l'époque (Moatti & Sirvin, 1998). *Giselle* est l'histoire d'une jeune et belle paysanne qui tombe amoureuse d'un prince, déjà fiancé, caché sous l'identité d'un paysan. Apprenant la vérité, *Giselle* sombre dans la folie et meurt. Le prince, épris de culpabilité, va se recueillir sur son tombeau et retrouve *Giselle* au milieu d'autres fiancées mortes transmues en esprit, qui font danser les hommes jusqu'à la mort. Finalement l'amour triomphe de la mort, *Giselle* intervient et sauve son prince. C'est ainsi tout une esthétique et des nouveaux critères de beauté de la femme qui naissent avec le romantisme :

Le romantisme rêve d'une femme immatérielle, et les ballerines de l'Opéra le figurent avec talent. L'intention d'une nouvelle technique, les « pointes », élance leur silhouette et permet des envols d'une légèreté aérienne. Des ballets tels que *la Sylphide* (1832) ou *Giselle* arrachent pour un temps la femme à sa pesanteur charnelle. Les héroïnes de romans sont graciles, délicates. Leur visage, miroir de l'âme, exprime des orages intérieurs (Knibiehler, 1991, p. 353).



*Valse favorite de Giselle. Dansée par Mme Carlotta Grisi et Mr. Petipa (estampe)  
Lithographe : Fromentin & Cie, 1841, Paris*

Le changement des modes de vie, notamment le logement de plus en plus réservé au couple seul et non plus à la famille élargie permet une promiscuité et un développement des sentiments amoureux plus faciles (Smadja, 2011).

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle marque le retour de la République. Le mariage d'inclinaison connaît une augmentation importante : « *On y voit la garantie d'unions solides, fondées sur un attachement sincère et non sur des contraintes* » (Larané & Grégor, 2013, p.28). Dans ce même mouvement, le droit au divorce fait son retour en 1884 même s'il se limite encore aux trois causes stipulées presque un siècle plus tôt par Napoléon Bonaparte. Sur le plan légal et administratif, les démarches pour se marier sont rendues plus simples et accessibles aux classes sociales plus défavorisées : « *Le mariage, qui brasse une paperasserie complexe et chère, est en effet un luxe pour les pauvres qui sont alors contraints au concubinage* » (Smadja, 2011, p.24).

### **1.1.6 Le couple du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours**

Le XX<sup>e</sup> siècle confirme la libéralisation du mariage et la primauté de l'amour comme facteur de mise en couple. Cependant cette période voit également l'apparition d'une crise sociétale du mariage et de la famille, à travers la première et seconde guerres mondiales, les crises économiques successives et les revendications de plus en plus importantes concernant l'émancipation des femmes (Smadja, 2011, p. 24). En effet, portées par le mouvement des suffragettes au Royaume-

Uni, les françaises réclament le droit de voter et de travailler. Le droit de vote est accordé aux femmes en 1944 et la loi du 13 juin 1965 réforme le régime matrimonial de 1804 en mettant fin à la tutelle exercée par l'homme sur sa femme. Ainsi, celle-ci peut désormais gérer ses biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de son mari (Larané & Grégor, 2013, p.30).

Le mariage n'est plus uniquement régi par des questions financières et il ne représente plus l'unique alternative pour les femmes. De plus, la naissance de la contraception permet une libéralisation de la sexualité des couples, « *déculpabilisant leur sexualité, réduisant considérablement le risque de grossesse, et contribuant à l'émancipation des femmes* » (Smadja, 2011, p. 25).

L'union libre est de plus en plus présente au cours du XXème siècle. Le concubinage, pour la première fois depuis l'Antiquité, retrouve même un statut légal entre les deux guerres (Smadja, 2011). Les « Trente Glorieuses » en occident marquent l'apothéose de la famille nucléaire : « *un couple solidaire entouré de deux ou trois enfants* » (Larané & Grégor, 2013, p.30).

Le grand défi alors représente bien la durée du couple :

Les conditions d'un mariage d'amour sont réunies au XXème siècle. Toutefois, le grand défi actuel du mariage d'amour, c'est de durer, l'espérance de vie s'allongeant. Le désir d'avoir des enfants n'étant plus le but premier du mariage, il faut inventer d'autres raisons d'inscrire l'amour dans le temps (Smadja, 2011, p. 25).

Le XXIème siècle se caractérise par une forte proportion de relations conjugales hors mariage et par l'apparition de nouvelles formules civiles familiales telles que le PACS institué en 1999. Pour autant, malgré sa forte diminution dans les années 70, le mariage n'est pas en reste, de nombreux couples continuent de se marier. Les couples homosexuels sont même demandeurs de l'accès à ce droit, ce qui se concrétise par la loi du 17 mai 2013 sur le mariage pour tous. Le taux de naissances hors mariage et de divorces explose à la fin du XXè siècle traduisant pour Bologne « *la peur de l'engagement, sinon de la vie commune, et un souci de mieux garantir sa liberté individuelle* » (Bologne, 2016, p. 198).

Le couple du XXIème siècle est le couple qui rêve du *même*, du semblable, des « âmes sœurs » :

Plus qu'à l'union indissoluble des opposés, symbolisée par les pôles magnétiques, le courant électrique ou les affinités chimiques, le couple qui se veut durable rêve de la rencontre du semblable. L'image est alors celle des âmes sœurs (Bologne, 2016, p. 187).

Le terme « fusionnel » devient d'ailleurs à la mode dans les années 60, désignant cet « *idéal romantique de communion totale entre les partenaires* » (Bologne, 2016, p.193). Pour l'auteur, ce nouvel idéal de couple est à considérer en partie comme un des facteurs des nombreuses séparations conjugales de notre époque :

L'exigence réciproque, celle d'une fusion totale et à chaque instant, n'est guère favorable à la stabilité des couples, qui envisagent la séparation à la première friction, comme si le rêve ébréché du grand amour se désagrègeait d'un coup (Bologne, 2016, p. 199).

Les années 2000 marquent également le « repli domestique » du couple (Kaufmann, 1988), développé par la suite par Bologne sous le terme de « *nesting* » qui se caractérise comme « *la formation d'un nid, où l'on peut partager en couple les douceurs du foyer, doux foyer – ouvert sur le monde, désormais grâce à l'Internet. Le foyer, image du confinement confortable est la version pantouflarde de l'amour fusionnel* » (Bologne, 2016, p. 202).

L'anthropologue Godelier (2004) a également décrit des grands axes d'évolution dans la famille au cours du XXème siècle ayant contribué à une modification des formes conjugales et de l'exercice de la parenté. Ainsi, il souligne tout d'abord l'accent mis sur le libre choix de l'autre dans la formation du couple, les sentiments étant maintenant prioritaires sur d'autres considérations sociales, cette mutation donnant lieu à des séparations plus fréquentes dès que l'amour n'est plus là. La deuxième évolution concerne la transformation des rapports entre les hommes et les femmes, impactée par l'émancipation de ces dernières. Les femmes contribuent ainsi en grande partie à la vie économique du foyer et partagent l'autorité parentale avec leur conjoint. Enfin, Godelier décrit un mouvement de valorisation dès le XIXè siècle concernant l'enfant en Europe occidentale. L'arrivée de l'enfant est ainsi de plus en plus désirée et programmée dans les couples, provoquant une centration affective beaucoup plus importante autour de lui (Godelier, 2004 in Smadja, 2011 ).

## Résumé

À travers ce détour historique, nous ne pouvons que constater l'incroyable métamorphose qui s'est opérée dans les formes conjugales et familiales au fil des siècles. Ainsi, les évolutions religieuses et sociétales dans la façon de reconnaître et d'encadrer le couple ont été influencées par les différents buts assignés au couple tels que la procréation, l'héritage ou bien encore la signification religieuse. En fonction des époques, le couple est passé d'un statut laïque à un statut religieux, laissant la possibilité d'avoir des relations multiples ou bien au contraire dans un engagement unique.

Nous avons également pu souligner l'influence très importante du christianisme à partir du Moyen Âge impactant durablement la forme du couple, encore actuellement. L'Antiquité, de par la reconnaissance légale du concubinage et par ses diverses possibilités relationnelles nous rappelle quant à elle étroitement les formes familiales plus complexes et la diversité des statuts propres à notre société contemporaine. La prise en compte de l'histoire du couple nous permet ainsi de mieux comprendre la dynamique à l'œuvre dans les mutations actuelles du couple et de la famille.

## 1.2 Fondements psychanalytiques du sentiment amoureux

### 1.2.1 L'amour chez Freud



Vénus et l'Amour (1531)  
Lucas Cranach.  
Musées royaux Bruxelles

Comme le souligne David (1971) dans son ouvrage sur *l'Etat amoureux*, « s'il est un aspect incontestable de ce qui fait l'objet de ce livre [l'état amoureux], c'est bien une extrême complexité. (...) Freud lui-même, peu suspect d'irrationalisme, reconnaissait bien à l'amour des aspects énigmatiques échappant encore à toute explication rationnelle » (David, 1971, p.20). Ainsi, Freud n'a pas théorisé à proprement parlé la notion d'amour mais, comme le considère Smadja (2011), il a mis en place les composantes psychiques fondamentales de la vie amoureuse notamment de par ses conceptions sur la relation d'objet :

Selon nous, Freud a découvert et mis en place les composantes psychiques fondamentales de la vie amoureuse, mais il ne s'agit pas encore d'une psychanalyse du couple, celle-ci étant appréhendée comme une entité, un groupe, une dyade avec sa structure, son fonctionnement, sa dynamique interactionnelle, son économie pulsionnelle et son histoire.

Un certain nombre de ses textes constituent, nous semble-t-il, des étapes majeures dans sa compréhension de la vie amoureuse (Smadja, 2011, p. 39).

#### 1.2.1.1 « Trois essais sur la théorie sexuelle » (1905)

Le texte des *Trois essais sur la théorie sexuelle*, publié au cours de l'année 1905, constitue l'œuvre la plus marquante de Freud sur la sexualité. Dans ce texte, il postule que la sexualité serait présente dès la petite enfance, suivant une succession d'étapes pour aboutir à la sexualité adulte. Ce texte est fondamental dans la compréhension du sentiment amoureux car il est considéré comme l'un des textes princeps sur la découverte de l'objet d'amour. Il y décrit les caractéristiques de la pulsion sexuelle et du choix d'objet en fonction des différents stades de l'organisation sexuelle.

Ainsi, Freud distingue, de façon très marquée dans un premier temps, le fonctionnement auto-érotique de la sexualité infantile d'une part, et de la sexualité post-pubertaire caractérisée par

le choix d'objet d'autre part. Ainsi, la sexualité infantile n'aurait pas d'autre objet que le corps propre. Or, Freud atténuera progressivement cette opposition au cours des éditions successives en décrivant pour chaque stade de la libido, un type de relation d'objet spécifique (Quinodoz, 2004) :

Freud décrit déjà dans la première édition des *Trois essais* une relation d'objet partiel et une relation d'objet total. Ainsi, lorsqu'il affirme en 1905 que « *la figure de l'enfant qui tète le sein de sa mère est devenue le modèle de tout rapport amoureux* » (Freud, 1905, p.161) et qu'il en parle comme étant « *ce rapport sexuel qui est le premier et le plus important de tous* » (Freud, 1905, p.161), c'est bien une relation d'objet partiel précoce qu'il évoque, le sein maternel étant pris par le nourrisson comme le substitut de la mère (Quinodoz, 2004, p.82).

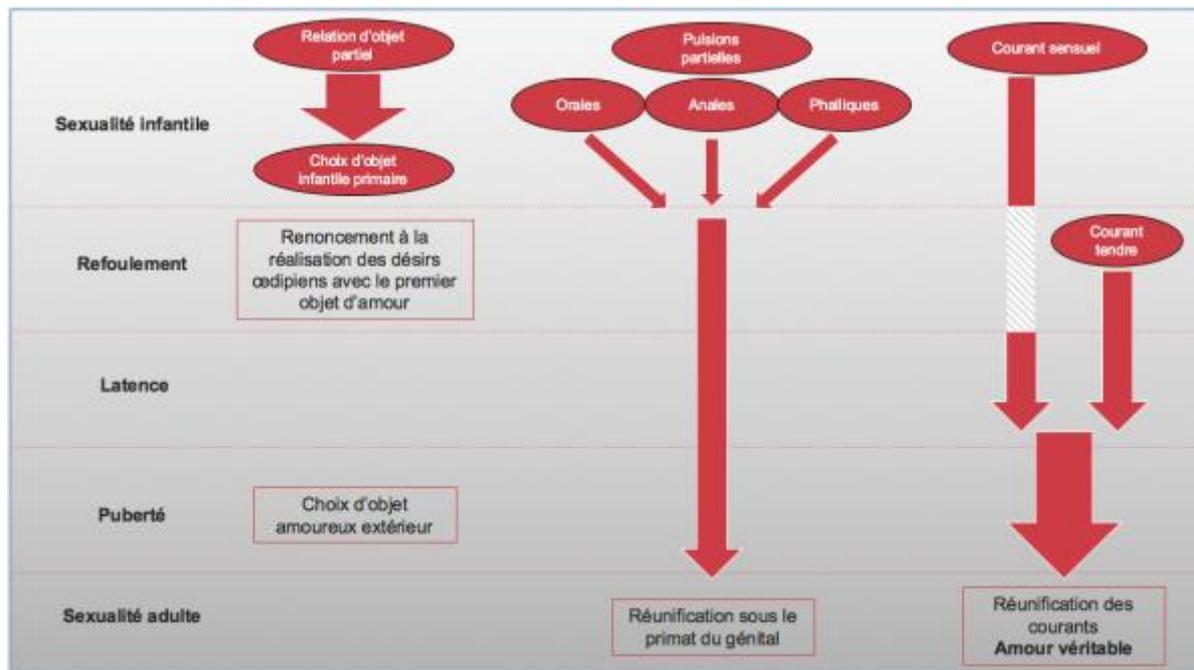
Les caractéristiques de la pulsion sexuelle sont ainsi décrites à la fois en *pulsions partielles*, caractéristiques des stades prégénitaux de la sexualité infantile, et en *pulsion totale*, caractéristique de la convergence des pulsions partielles sous le primat du génital au moment de la puberté.

La puberté représente également la convergence des deux courants, *tendre* et *sensuel*, vers un même objet et un même but génital, porté par les exigences de la perpétuation de l'espèce contrairement au seul but de plaisir recherché jusque-là, et constituant ce que Freud entend par *le caractère normal de la vie sexuelle*, c'est-à-dire l'état amoureux, mixte de sensualité et de tendresse (Ruffiot, 1984) :

Le nouveau but sexuel consiste chez l'homme dans la décharge des produits sexués ; il n'est nullement étranger au but antérieur, atteindre le plaisir ; bien au contraire, le montant le plus élevé de plaisir est attaché à cet acte final du processus sexuel. La pulsion sexuelle se met maintenant au service de la fonction de reproduction ; elle devient pour ainsi dire altruiste. Pour que cette mutation réussisse, il faut dans son processus compter avec les prédispositions originelles et toutes les particularités des pulsions (Freud, 1905, p. 145-146).

La convergence du courant tendre et du courant sensuel nécessite que l'enfant ait renoncé à ses premiers objets d'amour parentaux, à cause de l'interdit de l'inceste, afin qu'il puisse orienter son choix d'objet vers d'autres personnes. Cependant, l'influence des premiers choix d'objets infantiles persisteront « *de sorte que persiste une ressemblance entre les objets du désir élus à partir de la période post-pubertaire et les premiers d'objet, c'est-à-dire les parents* » (Quinodoz, 2004, p.82). C'est pour cette raison que Freud parlera de la « redécouverte » de l'objet plutôt que de la découverte (Smadja, 2011) : « *Freud, dans cet essai, et dans les conclusions de l'ouvrage, relève les effets lointains (à l'adolescence) du choix d'objet infantile. Il souligne que personne n'échappe à une relative fixation incestueuse « pour ses premières amours sérieuses » extérieures à l'entourage familial* » (Ruffiot, 1984, p. 97).

Ainsi, pour résumer le développement de l'état amoureux à partir des conceptions freudiennes, nous proposons le schéma suivant :



- Pendant la première phase de sa vie, phase qui finit généralement avec la cinquième année, l'enfant trouve dans l'un de ses parents son premier objet d'amour sur lequel se concentrent toutes ses tendances sexuelles.
- Le refoulement qui se produit à la fin de cette phase impose le renoncement à la plupart de ces buts sexuels infantiles et entraîne une profonde modification d'attitude à l'égard des parents. L'enfant reste bien attaché à ses parents, mais ses tendances primitives sont entravées dans leur but. Les sentiments qu'il éprouve désormais pour eux sont qualifiés de « tendres ». On sait cependant que les tendances « sensuelles » antérieures persistent, avec plus ou moins d'intensité, dans l'inconscient. A partir de là, coexistent deux courants : un tendre et un courant sensuel.
- Avec la puberté, surgissent de nouvelles tendances, très intenses, dirigées vers des buts sexuels directs. La puberté constitue en premier lieu « une phase préparatoire – essentiellement physique, pubertaire où les processus de développement physique et psychique s'accomplissent d'abord sans lien entre eux » (Ruffiot, 1984, p. 97). Très souvent, l'adolescent réussit, dans une certaine mesure, à opérer la synthèse de l'amour platonique, spirituel, et de l'amour sexuel. Ainsi, son attitude à l'égard de l'objet sexuel est caractérisée par l'action simultanée de tendances libres et de tendances entravées. C'est ce que Freud décrit comme *l'amour véritable*.

### **1.2.1.2 « Sur le plus général des rabaissements de la vie amoureuse » (1912)**

Sur le plus général des rabaissements de la vie amoureuse constitue la première réflexion psychanalytique sur un type de choix d'objet amoureux, de nature défensive (Smadja, 2011, p.41).

A la suite de ses développements sur la coexistence de deux courants, l'un tendre et l'autre sensuel, Freud décrit un clivage de la vie amoureuse chez certains hommes. En effet, nous avons vu précédemment que la période la puberté se caractérisait par la convergence des courants tendre et sensuel afin de connaître l'amour véritable. Pour que cette convergence puisse s'effectuer, il faut que l'individu ait pu renoncer à ses premiers objets d'amour.

Pour Freud, certains hommes présenteraient ainsi une fixation incestueuse inconsciente provoquant la mise à distance de la sexualité vis-à-vis des objets d'amour. Sans cette mise à distance, la fixation risquerait d'être mise à jour ; les tendances sensuelles restant ainsi séparées du courant tendre : « *Nous sommes ici confrontés à la non-convergence de deux courants dont seule l'association garantit un comportement amoureux parfaitement normal, deux courants que nous pouvons distinguer l'un de l'autre comme étant le courant tendre et sensuel* » (Freud, 1912, pp. 49-50).

Chez les hommes pour lesquels les deux courants ne s'associeraient pas, Freud relève ainsi des cas d'impuissance sexuelle :

Il peut arriver, de cette manière, que toute la sensualité d'un jeune être se fixe dans l'inconscient sur des objets incestueux ou encore, nous pouvons aussi le dire, sur des fantasmes incestueux inconscients. Le résultat en est une impuissance absolue, éventuellement consolidée par un affaiblissement réel, acquis simultanément, des organes accomplissant l'acte sexuel (Freud, 1912, p. 53).

Freud décrit également une scission amoureuse chez certains hommes ne pouvant investir des relations sensuelles qu'avec des femmes dépréciées, permettant ainsi une mise à distance des objets œdipiens : « *Lorsqu'ils aiment, ils ne désirent pas, et lorsqu'ils désirent, ils ne peuvent pas aimer* » (Freud, 1912, p. 54) :

Dans cette scission amoureuse, le principal moyen de protection dont l'homme se sert contre ce type de perturbation, consiste dans l'abaissement psychique de l'objet sexuel, alors que la surévaluation qui revient normalement à ce dernier est réservée à l'objet incestueux et à ses délégations (Freud, 1912, p. 55)

Cette configuration a été nommée par certains auteurs comme le *donjuanisme* défini comme « *un désir réduit à la quête de satisfaction et à la substitution rapide d'un objet à un autre, traduit l'impuissance psychique à l'élection amoureuse comme identification dans l'aimé de celui qui vous est destiné* » (Bouregba, 2016, p. 81).

Le comportement de Don Juan est décrypté par Bouregba (2016) comme un défi à l'ordre et à la fonction paternelle en refusant de renoncer au premier objet de la mère : « *L'impuissance à*

*l'engagement amoureux, voire la défiance qu'il provoque, équivaut ici à un refus de se soumettre à la Loi qui, par la prohibition de l'inceste, autorise à chacun un groupe de partenaires éligibles à ses choix amoureux et frappe un autre interdit » (Bouregba, 2016, p.81).*

Pour Laxenaire (2004), dans la séduction de Don Juan, c'est l'accumulation des victoires qui importe et la primauté absolue de son désir. L'auteur l'oppose avec la séduction de Casanova qui lui ne sépare pas la séduction de l'amour : *« Pour lui, l'amour est une fatalité, une maladie incurable mais, sans elle, la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue » (Laxenaire, 2004, p. 7).*



Costume pour le rôle de Dom Juan (Molière).  
Gravure anonyme du XIXe siècle  
Bibliothèque de la Comédie-Française, Paris.

*« Quoi ! Tu veux qu'on se lie à demeurer au premier objet qui nous prend, qu'on renonce au monde pour lui, et qu'on ait plus d'yeux pour personne ? La belle chose de vouloir se piquer d'un faux honneur d'être fidèle, de s'ensevelir pour toujours dans une passion, et d'être mort dès sa jeunesse à toutes les autres beautés qui nous peuvent frapper les yeux ! Non, non, la constance n'est bonne que pour les ridicules ; toutes les belles ont droit de nous charmer, et l'avantage d'être rencontrée la première ne doit point dérober aux autres les justes prétentions qu'elles ont toutes sur nos cœurs. Pour moi, la beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne. J'ai beau être engagé, l'amour que j'ai pour une belle n'engage point mon âme à faire injustice aux autres ; je converse des yeux pour voir le mérite de toutes, et rends à chacune les hommages et les tributs où la nature nous oblige. Quoi qu'il en soit, je ne puis refuser mon cœur à tout ce que je vois d'aimable, et dès qu'un beau visage me le demande, si j'en avais dix mille, je les donnerais tous. Les inclinations naissantes, après tout, ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement » (Molière, 1665, pp. 53-54).*

### **1.2.1.3 « Pour introduire le narcissisme » (1914b)**

Dans son essai *Pour introduire le narcissisme* (1914), Freud aborde la distinction entre la libido narcissique et la libido d'objet et son problème économique ainsi que son investissement correspondant sur l'objet d'amour. Ainsi, il décrit les deux modalités de choix d'objet amoureux :

- Selon **le type narcissique** : dans cette modalité, le sujet aime ce que l'on est soi-même, ce que l'on a été soi-même, ce que l'on voudrait être soi-même, la personne qui a été une partie du propre soi.
- Selon **le type par étayage** : le sujet aime la femme qui nourrit, l'homme qui protège.

Selon la modalité économique décrite par Freud, plus un type de libido est importante, plus l'autre type est faible, l'une absorbe l'autre et inversement. Cette théorisation de Freud s'inscrit dans une *vision unilatérale* et non interactionnelle des mouvements libidinaux entre le Moi et son objet (Smadja 2011).

Comme nous l'avons évoqué précédemment lors de notre propos sur les *Trois essais*, Freud décrit à nouveau dans ce texte les deux objets sexuels originaires comme étant le sujet lui-même et la personne qui lui a prodigué les premiers soins. Ainsi, l'être humain aurait « *deux voies ouvertes menant au choix d'objet de sorte que l'une ou l'autre peut avoir la préférence* » (Freud, 1914b, p. 231 cité par Ruffiot, 1984, p. 98).

Ricœur (2007) a mis en perspective le choix d'objet étayage à travers les récits des *Souffrances du jeune Werther* (1774) de Goethe et de *La Porte étroite* (1909) de Gide. Dans les deux récits, le choix d'objet d'amour relève du choix d'objet par étayage mais sur deux versants différents : « *chacun est l'envers de l'autre* » (Ricœur, 2007, p. 12). Ainsi dans le cas du roman de Goethe, le héros tombe amoureux de *la femme qui nourrit et qui protège* alors que dans le récit de Gide, le héros tombe amoureux de *la femme à protéger* (Ricœur, 2007). Dans le cas de Werther, c'est donc de la démarche maternelle de Charlotte dont il tombe amoureux, tel que l'avait déjà analysé Assoun (1998) : « *Le " charme " de Lotte est étroitement lié à la gestuelle qui déploie assurément un érotisme, mais aussi une démarche maternelle : elle est en train de nourrir sa fratrie, de lui donner " la béquée", et c'est de cette complétude que s'éprend Werther* » (Assoun, 1998, p. 32).



« J'eus le plus ravissant spectacle que j'aie vu de ma vie. »

Werther par Goethe (Ed. Hetzel, 1845)  
Illustration : eau-forte Tony Johannot

« Je traversais la cour pour m'approcher de cette jolie maison ; je montai l'escalier, et en entrant dans la première chambre j'eus le plus ravissant spectacle que j'aie vu de ma vie. Six enfants, de deux ans jusqu'à onze, se pressaient autour d'une jeune fille avenante, de taille moyenne, vêtue d'une simple robe blanche, avec des nœuds couleur rose pâle aux bras et sur la poitrine. Elle tenait un pain bis, dont elle distribuait les morceaux à chacun, en proportion de son âge et de son appétit. Elle donnait avec tant de douceur, et chacun disait merci avec tant de naïveté » (Goethe, 1774, p.59).

Dans *La Porte étroite*, à travers l'histoire d'amour impossible de Jérôme et Alissa, Gide relate le sentiment amoureux qu'il éprouva pour sa cousine Madeleine. C'est à l'âge de treize ans qu'il était tombé amoureux d'elle, alors qu'il assiste à son chagrin. C'est la fragilité de Madeleine à ce moment et le désir de Gide de la protéger qui le rend immédiatement amoureux comme le souligne Lacan : « *Nous voyons Gide, dans un sommet d'ivresse, d'enthousiasme, d'amour, de détresse et de dévotion, se consacrer à protéger cet enfant* » (Ricœur, 2007, p. 9).

*"La chambre est déjà si sombre que je ne distingue pas aussitôt Alissa ; elle est au chevet de son lit, à genoux, tournant le dos à la croisée d'où tombe un jour mourant (...). Je me baisse pour l'embrasser ; son visage est noyé de larmes...  
Cet instant décida ma vie (...). Je restais debout près d'elle, qui restait agenouillée ; je ne savais rien exprimer du transport nouveau de mon cœur ; mais je pressais sa tête contre mon cœur et sur son front mes lèvres par où mon âme s'écroulait. Ivre d'amour, de pitié, d'un indistinct mélange d'enthousiasme, d'abnégation, de vertu, j'en appelais à Dieu de toutes mes forces et m'offrais, ne concevant plus but à ma vie que d'abriter cette enfant contre la peur, le mal, contre la vie » (Gide, 1909, pp. 27-28).*

Comme le rapporte Ruffiot (1984), Freud évoque dans son texte un choix préférentiel dans le type de choix par étayage chez les hommes : « *le plein amour d'objet, selon le type par étayage, est particulièrement caractéristique de l'homme* » (Freud, 1914b, p. 231 cité par Ruffiot, 1984, p.98). Le choix amoureux narcissique serait en revanche plus spécifique à la femme, « *le plus pur et le plus authentique* » (Freud, 1914b, p. 232 cité par Ruffiot, 1984, p.98).

#### **1.2.1.4 « Deuil et mélancolie » (1915a)**

Le deuil et l'état amoureux sont, dans des états normaux, les deux meilleures illustrations de l'importance de l'objet (Brusset, 2005, p.132)

Dans ce texte Freud théorise la distinction entre l'affect normal du deuil et le trouble psychopathologie de la mélancolie. Il cherche à expliquer la présence, dans l'état mélancolique, « *d'un abaissement extraordinaire de son sentiment du moi, un prodigieux appauvrissement du moi* » (Freud, 1915a, p. 266) qu'il ne retrouve pas dans le deuil : « *Dans le deuil le monde est devenu pauvre et vide, dans la mélancolie c'est le moi lui-même* » (Freud, 1915a, p. 266).

Ainsi Freud théorise l'état mélancolique par plusieurs étapes : alors que le sujet avait fait un choix d'objet et investi une partie de sa libido dans cet objet, celui-ci s'avère décevant. Un ébranlement de cette relation d'objet intervient alors et se produit un retrait de la libido investie sur cet objet. Jusque-là, nous dit Freud, tout se passe normalement. C'est précisément à ce stade-là que le processus de deuil normal se distingue de la mélancolie. Dans le cas du deuil, la libido alors retirée de l'objet, va se déplacer sur un nouvel objet à la différence du cas de mélancolie, pour lequel la libido retirée va se retourner dans le moi propre du sujet.

Concernant l'état amoureux, *Deuil et mélancolie* marque un tournant dans la prise en compte de la relation d'objet dans l'œuvre freudienne tel que le souligne Brusset (2005) : « *En effet, dans "Deuil et mélancolie" (1915a), les réactions à sa perte [de l'objet] conduisent à prendre la mesure de sa place et, corrélativement, celle du sujet. Comme beaucoup d'auteurs l'ont souligné, et récemment Ogden (2003), ce texte introduit dans la théorie freudienne un changement considérable qui annonce la deuxième topique et la théorie des relations d'objet* » (Brusset, 2005, p. 131). Ogden souligne ainsi l'important de ce texte de Freud dans sa conception du moi :

[Le moi] est conçu à présent comme une structure psychique réunissant des composantes conscients et inconscients (« parties ») ; deuxièmement, on observe qu'une partie clivée et inconsciente du moi a la capacité de générer des pensées et des sentiments de façon autonome (...) ; troisième, qu'une partie clivée du moi peut établir une relation inconsciente avec une autre partie du moi ; et quatrième, qu'on rencontre dans le moi des parties clivées qui sont soit saines, soit pathologiques (Ogden, 2003, p. 169).

*Deuil et mélancolie* soulève également le rôle de l'identification comme un stade préliminaire du choix d'objet, ainsi que la place de l'ambivalence (Smadja, 2011).

#### **1.2.1.5 « Remarques sur l'amour de transfert » (1915c)**

Les "Observations sur l'amour de transfert" (1915c) constituent à mon sens l'un des textes les plus riches de Freud sur l'état amoureux, sur la séduction amoureuse, et sur le problème de la réciprocité (Ruffiot, 1984, p. 98).

L'importance accordée par Ruffiot (1984) à ce texte de Freud concernant la compréhension du sentiment amoureux est justifiée par l'auteur par la présentation du vécu amoureux dans son *site naturel*, à savoir la situation duelle. Cette situation est en effet représentée dans le contexte du cadre analytique qui est ainsi qualifiée par Ruffiot comme un « *espace naturel artificiellement, expérimentalement recréé* » (Ruffiot, 1984, p. 99). Dans son texte Freud développe ses réflexions autour de l'« amour de transfert » et ce sont justement ces développements sur le processus transférentiel dans le cadre analytique qui nous apportent les conceptualisations les plus riches sur l'état amoureux tel que le conçoit Freud.

L'amour de transfert est défini par Freud comme un amour provoqué par la situation analytique elle-même et indépendamment des attributs de l'analyste. Cet amour de transfert est étroitement associé à un ensemble de réminiscences infantiles réactualisées par la régression induite par le cadre analytique (Freud, 1915c). Mais alors, comme le questionne Ruffiot, peut-on considérer l'amour de transfert comme un amour véritable ? Freud répond à cette question :

Il est vrai que cet état amoureux [l'amour de transfert] consiste en rééditions de traits anciens et répète des réactions infantiles. Mais c'est là le caractère essentiel de tout état amoureux. Il n'en est aucun qui ne répète des prototypes infantiles. C'est justement ce qui constitue son caractère marqué de contrainte, évoquant le pathologique, qui provient de son conditionnement infantile (Freud, 1915c, p. 208). (...) S'il apparaît si peu normal, cela s'explique suffisamment par le fait que même l'état

amoureux habituel, en dehors de la cure analytique, rappelle davantage les phénomènes animiques anormaux que ceux qui sont normaux (Freud, 1915c, p. 209).

#### **1.2.1.6 « Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine » (1920)**

Dans ce texte, Freud développe le rôle primordial de la bisexualité psychique, c'est-à-dire de la présence d'une composante psychique masculine et féminine chez tout individu. Ainsi, à partir du cas d'une jeune fille amenée en consultation par ses parents car ayant développé une passion amoureuse pour une dame de dix ans plus âgée qu'elle, Freud fait le postulat de tendances bisexuelles chez cette jeune femme : « *L'objet finalement choisi ne correspondait pas seulement à son idéal de femme, mais aussi à son idéal d'homme, il réunifiait la satisfaction de l'orientation de souhait homosexuelle avec celle de l'orientation hétérosexuelle* » (Freud, 1920, p. 245).

C'est à partir des développements de Fliess que Freud a pu se saisir de la notion de bisexualité psychique (Laplanche & Pontalis, 1967). En effet, Fliess postule l'existence d'une bisexualité biologique présente chez tous les individus, ce qui sera repris par Freud dans les *Trois essais* : « *Un certain degré d'hermaphrodisme anatomique relève en effet de la norme ; chez aucun individu masculin ou féminin normalement conformé ne sont absentes les traces de l'appareil de l'autre sexe, qui ou bien subsistent, dénuées de fonction, en tant qu'organes rudimentaires, ou bien ont même été remodelées pour assumer d'autres fonctions. La conception qui résulte de ces faits anatomiques depuis longtemps connus est celle d'une prédisposition originellement bisexuelle qui se modifie au cours de l'évolution jusqu'à donner la monosexualité avec des menus restes du sexe atrophié* » (Freud, 1905, p. 74). Ainsi, Fliess évoque le refoulement en y associant le conflit, présent chez tout individu, entre les tendances masculines et féminines, ce que Freud expose également en 1919 : « *Le sexe [...] dominant dans la personne aurait refoulé dans l'inconscient la représentation psychique du sexe vaincu* » (Freud, 1919, p. 143).

Pour autant, tel que le souligne Laplanche et Pontalis (1967), Freud restera assez incertain sur différents aspects de la bisexualité psychique. Ainsi, la prédominance du phallus de plus en plus importante dans son œuvre, que ce soit pour l'un ou l'autre sexe, vient contredire l'idée de bisexualité biologique développée par Fliess. De plus, pour Freud, le couple masculin-féminin ne peut être appréhendé de la même manière en fonction des niveaux biologiques, psychologiques et sociologiques. Enfin, vis-à-vis du lien avec le refoulement avec le sexe opposé, Freud nuancera ce point en soulignant que le refoulement peut aussi bien se faire envers des motions pulsionnelles masculines que féminines chez l'ensemble des individus (Laplanche & Pontalis, 1967).

### 1.2.1.7 « *Psychologie des masses et analyse du moi* » (1921)

*L'amour sensuel est destiné à s'éteindre dans la satisfaction ; pour pouvoir durer, il faut qu'il soit assorti dès le début de composantes purement tendres, c'est à dire inhibées quant au but, ou bien qu'il connaisse une telle transposition* (Freud, 1921, p. 53).

*Psychologie des masses et analyse du Moi*, publié en 1921, est un autre texte de Freud, considéré comme fondateur dans l'étude du sentiment amoureux. Dans le but d'analyser les mécanismes en jeu dans les effets de masse, Freud examine ce qu'il y a de commun entre l'attrait exercé par un *hypnotiseur* sur l'*hypnotisé*, celui d'un *meneur* sur une *foule* et celui d'un *être aimé* sur l'*amoureux*. Il décrit les rôles centraux de l'*identification*, de l'*Idéal du moi* mais aussi du concept d'*inhibition quant au but*, dans l'état amoureux.

Ainsi, Freud définit le rôle de l'identification dans le complexe d'Œdipe, l'enfant étant censé s'identifier à son parent de même sexe, et montrer un investissement d'objet envers le parent de sexe opposé. Ainsi, il décrit l'identification comme « *la forme la plus originelle de la liaison de sentiment à un objet* » (Freud, 1921, p. 45). L'identification est donc une forme d'amour et le lien d'objet repose sur l'identification (Smadja, 2011).

Pour autant, l'identification ne suffit pas à elle seule à expliquer l'état amoureux. Lorsque le sujet investit ses pulsions sexuelles sur l'objet, c'est dans le but d'une satisfaction sexuelle directe. Cet investissement n'a ainsi plus lieu d'être une fois que le but a été atteint. Il renvoie directement à ce que Freud a proposé de nommer le *courant sensuel*. Or, à ce stade, rien ne permettrait d'expliquer les investissements amoureux durables, lorsque le sujet continue à aimer l'objet même « *dans les intervalles exempts de désir* » (Freud, 1921, p. 49). C'est à ce moment qu'intervient le concept d'*inhibition quant au but* qui est décrit par Freud dès la période œdipienne. En effet, au moment du complexe d'Œdipe, alors que toutes les pulsions sexuelles sont réunies sur le parent, premier objet d'amour de l'enfant, le refoulement intervient et contraint l'enfant au renoncement de ses buts sexuels, de la réalisation de ses désirs œdipiens. Le rapport de l'enfant à ses parents change, restant lié à eux, par des pulsions que Freud nomme « *inhibées quant au but* » : « *les sentiments qu'il éprouve dorénavant pour ces personnes aimées sont qualifiées de tendres* » (Freud, 1921, p. 49).

Comme Freud l'avait déjà décrit en 1905 dans ses *Trois essais*, l'adolescence est marquée par l'apparition de tendances sexuelles intenses. Dans la majeure partie des cas, il parvient à concilier l'amour *non sensuel, céleste* et l'amour *sensuel, terrestre* : « *son rapport à l'objet sexuel se caractérise par l'action conjointe de pulsions non-inhibées et inhibées quant au but* » (Freud, 1921, p. 50). Dans des cas plus défavorables, comme nous avons pu le développer précédemment, le courant sensuel reste séparé du courant tendre :

L'homme fait montre de penchants exaltés envers des femmes tenues en haute estime, qui pourtant ne le stimulent pas au commerce amoureux, et il n'est puissant qu'avec d'autres femmes qu'il "n'aime" pas, qu'il estime peu ou même qu'il méprise (Freud, 1921, p.50).

Dans ce sens, le concept d'*inhibition quant au but* tendrait à affirmer selon Robert « *qu'il n'y aurait pas de courant tendre à proprement parlé* » (Robert, 2015, p. 89).

C'est alors que Freud fait entrer en jeu le rôle déterminant de l'*idéalisation* comme autre facteur nécessaire à l'instauration d'une relation durable : « *l'objet aimé se trouve dans une certaine mesure soustrait à la critique ; il est idéalisé ; il est traité comme le propre moi du sujet* » (Ruffiot, 1984, p.100). Freud cherche à comprendre ce qu'il y a de commun entre l'état amoureux et l'idéal du moi. L'idéalisation, qui vient ainsi fausser le jugement, permet de donner « *l'illusion que l'objet est aimé, même sensuellement, à cause de ses avantages quant à l'âme, alors qu'à l'inverse c'est seulement le contentement sensuel qui peut lui avoir conféré ces avantages* » (Freud, 1921, p. 50). C'est donc l'illusion que l'objet serait aimé sensuellement à cause de ses qualités psychiques.

Enfin, Freud en vient à décrire les cas d'amours extrêmes dans lesquels « *l'idéalisation de l'objet est telle que le moi s'abandonne littéralement à l'objet* » (Quinodoz, 2004, p. 226) : « *L'objet a pour ainsi dire consommé le moi* » (Freud, 1921, p.51). Cette configuration est notamment relevée par Freud dans certaines formes d'amours adolescents poétiques.

### **1.2.1.8 « Le Moi et le Ça » (1923)**

Dans son texte « *Le Moi et le Ça* », Freud introduit la « seconde topique », se caractérisant par les trois instances que sont le moi, le ça et le surmoi.

Il y complexifie également un peu plus la relation amoureuse en développant les axes déjà évoqués de la *prédisposition triangulaire de la situation œdipienne* (Freud, 1905) et de la *bisexualité psychique* (Freud, 1920). Ainsi, il reprend ses développements antérieurs<sup>1</sup> en réaffirmant la coexistence dans la relation amoureuse d'un *investissement objectal* mais également d'une *identification* qu'il situe à l'origine dans le complexe d'Œdipe :

Le cas simplifié, pour l'enfant masculin, prend la forme suivante : tout à fait précocement, il développe pour la mère un investissement d'objet qui prend son point de départ dans le sein maternel et donne l'exemple prototypique d'un choix d'objet selon le type par étayage ; du père le garçon s'empare par identification (Freud, 1923, p. 275).

Au moment de la fin du complexe d'Œdipe, l'investissement de la mère est abandonné mais l'identification peut alors suivre deux chemins différents : soit se porter sur la mère, soit se renforcer sur le père. Dans les cas les plus courants, Freud évoque la dernière proposition, à savoir que pour un garçon, l'identification au père va se renforcer, et que pour la fille c'est l'identification à la mère qui sera priorisée, ce qu'il définit comme positif. Pour autant, il apparaît tout aussi probable et logique que l'identification puisse également se faire avec l'objet perdu, ce qui constitue

---

<sup>1</sup> Dans son texte « *Psychologie des masses et analyse du moi* » (1921)

alors l'Œdipe négatif. Le complexe d'Œdipe est donc tout à fait lié à la notion de bisexualité psychique, que Freud définit dans sa forme complète, à la fois positive et négative :

L'issue de la situation œdipienne dans une identification au père ou à la mère paraît donc chez les deux sexes dépendre de la force relative des deux prédispositions sexuées. C'est là une des façons qu'a la bisexualité de s'immiscer dans les destins du complexe d'œdipe (Freud, 1923, p. 276).

Enfin, à travers la « réaction thérapeutique négative », Freud décrit le conflit entre pulsion de vie et pulsion de mort. Il se demande notamment si cette opposition entre pulsion de vie et pulsion de mort peut être rattachée au couple amour et haine comme le relève Quinodoz dans son analyse du « Moi et le Ça » (1923) :

On peut aisément considérer l'amour comme étant le représentant d'Éros, dit-il, et voir dans la haine et la pulsion de destruction les représentants de la pulsion de mort (Quinodoz, 2004, p. 236).

### **1.2.2 La Carte du tendre**

Pour conclure cette partie sur les notions freudiennes concernant le sentiment amoureux, nous souhaitons faire un détour par la *Carte du tendre*.

La carte du tendre est tout d'abord une référence littéraire à l'œuvre de Madame de Scudéry, une femme de lettre française du XVII<sup>ème</sup> siècle, connue pour son salon littéraire et pour avoir été l'une des plus importantes représentantes du mouvement précieux en littérature. La carte du tendre, à laquelle on attribue la réalisation à Chauveau, apparaît dans l'ouvrage de *Clélie, histoire romaine* (1654-1660), dans lequel Madame de Scudéry retrace les aventures du roi Porsenna et de Clélie, deux amoureux qui cherchent à se retrouver. La Carte du Tendre qui constitue un des textes les plus populaires du XVII<sup>ème</sup> siècle, expose un modèle de perfection dans le domaine sentimental, à savoir « *un idéal platonique proposé par le mouvement précieux des années 1650* » (Maher, 2008, p. 58).

La *Carte du Tendre* dans le roman de *Clélie, histoire romaine*, a la fonction d'expliquer à l'un des soupirants de Clélie « *là où il se trouve dans l'affection de cette demoiselle et le parcours qu'il doit accomplir pour avancer dans ses affections* » (Maher, 2008, pp. 60-61). Ainsi, la Carte du Tendre imaginée par Madame de Scudéry comprend quatre villes, trois rivières, deux mers, un lac et trente petits villages sur les diverses routes qu'on peut emprunter. Le pays Tendre est composé de trois villes principales : *Tendre sur Estime*, *Tendre sur Inclination* et *Tendre sur Reconnaissance*. Ces villes qui représentent l'idéal amoureux ultime, sont chacune dotées d'un chemin qui mène à elles et des « *possibilités d'égarement* » telles que le *Lac d'Indifférence* en passant par *Négligence*, *Inégalité*, *Tièdeur* ou la *Mer d'Inimitié* si l'on est passé par *Orgueil*, *Indiscrétion*, ou encore *Perfidie*. Enfin, si le soupirant, sur le chemin de *Tendre sur Inclinaison*, venait à aller trop loin sur le fleuve, il risquerait de se retrouver dans la *Mer Dangereuse* et la perceptive des *Terres inconnues*.

La Carte du Tendre nous paraît très bien figurer les courants tendres et sensuels développés par Freud. En effet, l'utilisation du terme « Tendre », représentant de l'amour idéal, vient s'opposer à la passion représentée par la *Mer Dangereuse* et les *Terres Inconnues*, pour lesquelles plusieurs auteurs y ont vu une représentation métaphorique de l'amour physique (Brinks, 1993), voire même plus précisément du dépucelage féminin (Maher, 2008). L'amour tel que se le représente le mouvement précieux du XVII<sup>e</sup> incarné par le personnage de Clélie, serait donc un amour uniquement de courant tendre, le courant sensuel restant en marge de la Carte :

Tant que Clélie contrôle le parcours, les trois Tendres (et surtout Tendre sur Inclination) sont des *eutopoi* féminins, les lieux où tout va bien. Elle voit Tendre comme le point d'arrivée du parcours et ne veut pas aller plus loin. Cela est tout à fait conforme à la vision précieuse de l'amour comme quelque chose de spirituel dont on élimine complètement la passion et le mariage (Maher, 2008, p. 62).

Cependant, malgré cet idéal amoureux platonique de façade, Chiland insiste sur les aspects sensuels et érotiques qui ressortent de la carte. Ainsi, tout un ensemble de petits détails et la façon dont sont pensés les différents chemins renverraient à une montée de l'excitation jusqu'à son acmé. La Carte représente ainsi le lien entre le fantasme et l'acte de la sexualité (Chiland, 1999).

A partir de de la Carte du Tendre, Money (1986) décrira la notion de « *Sexualmaps* » décrites comme :

Une carte qui dépeint votre amant idéalisé et, ce que, en tant que couple, vous faites ensemble dans une relation idéalisée, romantique, érotique et sexualisée. Elle existe d'abord dans l'imagerie mentale, et elle peut ensuite se traduire en action avec un ou des partenaires (Money, 1986, cité par Chiland, 1999, p. 91).

Pour Money, la Carte du Tendre se construit dès l'enfance et a sa propre histoire en fonction des interactions avec les personnes clés de l'environnement (Money, 1986).



Carte du Tendre, François Chauveau dans *Clélie, Histoire romaine*, première partie de Madeleine de Scudéry Paris, Augustin Courbé, 1654 © BnF

### 1.2.3 Développements post-freudiens

Nous venons de voir que, même s'il n'a pas abordé directement le sentiment amoureux, Freud a posé les fondements théoriques psychanalytiques permettant de l'appréhender. Ces fondements théoriques ont ainsi été repris et développés par la suite par plusieurs auteurs afin de poursuivre la tentative freudienne de saisir les enjeux à l'œuvre dans cet investissement d'objet bien spécifique que représente l'état amoureux.

#### 1.2.3.1 L'Œdipe comme organisateur de l'état amoureux

Dans la théorie freudienne, l'Œdipe est posé comme un *organisateur de l'état amoureux* (David, 1971, p. 171). L'état amoureux répète les expériences infantiles avec les premiers objets d'amour œdipiens. L'objet aimé est un donc un objet retrouvé : « *l'état amoureux consiste en rééditions de traits anciens et répète des réactions infantiles. Mais c'est là le caractère essentiel de tout état amoureux. Il n'en est aucun qui ne répète des prototypes infantiles* » (Freud, 1915c, p. 208).

Ce n'est pas sans de bonnes raisons que la tétée du sein de la mère par l'enfant est devenue le prototype de toute relation amoureuse. La trouvaille de l'objet est, à proprement parlé, une retrouvaille (Freud, 1905, p. 161).

L'état amoureux repose donc sur les réminiscences de l'Œdipe mais pas uniquement. En effet, certains auteurs ont montré que l'Œdipe ne pouvait pas être considéré comme le facteur déterminant quasi-unique des futures relations amoureuses.

Ainsi, en 1967, lors du Congrès des Psychanalystes de Langue Française, portant sur l'Œdipe, Luquet-Parat et David réaffirment tous deux l'importance de la prise en compte des processus psychiques propres à la période de l'adolescence, et de ce qu'ils vont permettre dans les expériences amoureuses. En effet, même si l'état amoureux repose sur l'ancien désir œdipien, c'est bien la période de l'adolescence qui va permettre « *sa condition de possibilité et son premier surgissement* » car s'instaure à ce moment-là « *un mode nouveau d'être, de sentir, de penser, de communiquer avec les autres* » (David, 1967, p. 816). Luquet-Parat insiste particulièrement sur le caractère dynamique de l'Œdipe, sans cesse revisité au cours de la vie, et plus particulièrement lors de l'adolescence. Elle s'oppose ainsi à une vision déterministe et rigide de l'Œdipe comme facteur des futures relations amoureuses :

J'espère avoir clairement exprimé mon sentiment que l'organisation œdipienne ne correspond pas à un état étale et stabilisé, acquis une fois pour toutes, mais bien au contraire à une situation d'équilibre mobile et en perpétuel remaniement puisqu'elle est la résultante du jeu vivant des deux variétés d'investissement (hétérosexuel et homosexuel) qui la constituent, et qui restent eux-mêmes soumis à la variabilité de tout ce qui est vivant (Luquet-Parat, 1967, p. 746).

Plus tard, David (1971) réaffirme également le remaniement continuellement à l'œuvre du conflit œdipien :

Pour me borner au conflit œdipien, puisqu'il peut être considéré comme l'organisateur de toute la vie amoureuse, pour peu que l'on tienne compte de la rétroaction fantasmatique et des mutations ou remaniements post-œdipiens (David, 1971, p. 171).

(...)

Le noyau de ce que nous appelons amour a – c'est aujourd'hui bien évident – nécessairement affaire avec les éléments générateurs de notre psychisme et donc avec la triangulation œdipienne, compte tenu de ses précurseurs et de ses avatars ainsi que de toute l'organisation fantasmatique inconsciente qui lui confère une partie de sa complexité structurale. Il a affaire d'autre part avec le « programme » de notre lente maturation. L'amour sera donc un aboutissement, une résultante, mais aussi la poursuite d'un grand mouvement évolutif et organisateur (David, 1971, p.211)

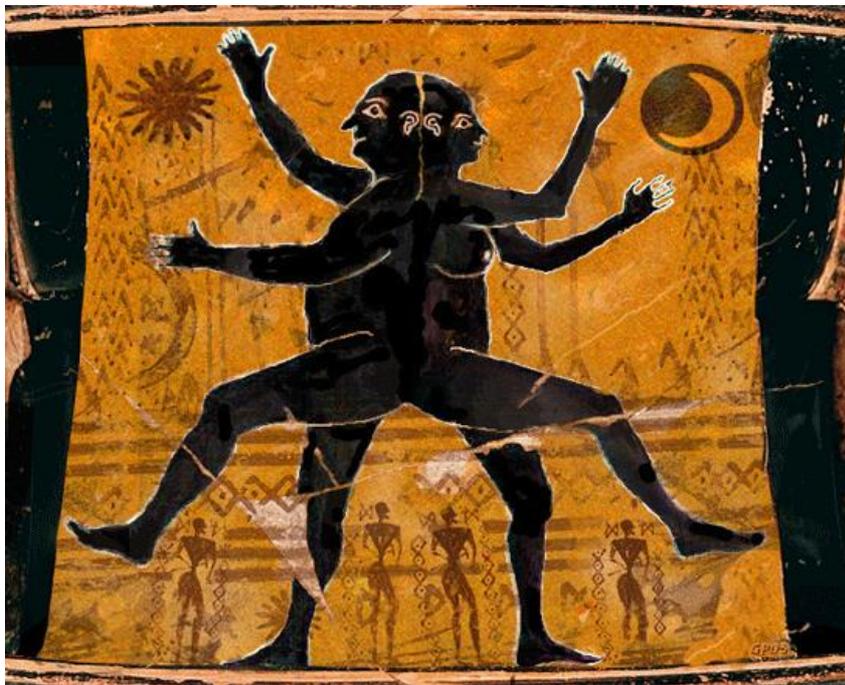
David (1971) met également l'accent sur les composantes prégénitales de l'état amoureux qu'il décrit comme souvent mises de côté alors même qu'elles sont sous-jacentes à tout amour : « *l'amour « primaire » avec ses composantes prégénitales et l'entrelacs de ses motions œdipiennes est sous-jacent, de multiples façons, à nos amours de maturité, quelle que soit par ailleurs leur spécificité* » (David, 1971, p.190).

Cependant, pour Payen (2008) les composantes prégénitales, que l'on peut retrouver dans la dynamique conjugale, constituent avant tout une régression devant une organisation œdipienne. Le couple est donc bien avant tout, selon l'auteur, une « *tentative de résolution et de remise en chantier de la position œdipienne* » (Payen, 2008, p. 78). Pour cette raison, l'Œdipe serait à considérer comme le premier organisateur du couple (Payen, 2008).

Bouvet (1960, 2006) a décrit, quant à lui, deux types de relation d'objet que l'on peut adapter au couple : la relation d'objet génitale et la relation d'objet prégénitale (Bouvet, 1960). Ainsi, les « prégénitaux » sont décrit par l'auteur comme ayant un Moi faible qui nécessite de maintenir à tous prix les relations d'objet et auxquels il applique le terme de « Moi auxiliaire ». Les « génitaux », quant à eux, peuvent se passer d'une relation objectale unique, tant les relations objectales sont multiples et variées, « *leur unité n'est pas à la merci de la perte du contact avec un objet significatif* » (Bouvet, 2006, p. 133).

À la suite des développements freudiens, deux processus psychiques particulièrement à l'œuvre dans le couple ont été plus amplement développés. Il s'agit d'une part de la question de la différenciation dans l'état amoureux et, d'autre part, de la bisexualité psychique, notamment à travers les travaux sur le féminin et le maternel, dont nous allons maintenant développer les grands axes.

### 1.2.3.2 Processus de différenciation dans l'état amoureux : le narcissisme et l'objectal



Clivage de l'androgynie (2005) œuvre digitale  
Pigeron Gérard

Le mythe d'Aristophane nous amène à évoquer les processus de fusion et d'accès à l'altérité dans un couple tel que l'a fait Bécar (2009).

Dans le *Banquet* de Platon, le discours sur l'amour d'Aristophane rapporte qu'à l'origine, les humains étaient hermaphrodites, à la fois homme et femme. Face à la vanité de l'homme, Zeus décide de le couper en deux et de le mettre face à sa blessure pour que, « *ayant cette coupure sous les yeux, cet être humain devint plus modeste* » (Platon, 427 av. J.-C., p. 116). Dès lors, l'homme ne cessera de chercher sa moitié afin de retrouver son unité originelle :

Quand donc l'être humain primitif eut été dédoublé par cette coupure, chaque morceau, regrettant sa moitié, tentait de s'unir à nouveau à elle. Et, passant leur bras autour l'un de l'autre, ils s'enlaçaient mutuellement, parce qu'ils désiraient se confondre en un même être, et ils finissaient par mourir de faim et l'inaction causée par leur refus de ne rien faire l'un sans l'autre (Platon, 427 av. J.-C., p. 117).

D'après Platon, nous serions donc dans une recherche perpétuelle de notre moitié dans le but de ne faire qu'un à nouveau. Comme le souligne Bécar (2009), le mythe platonicien d'Aristophane illustre bien ce « *désir de retrouver cette unité première, cette totalité perdue, ce comblement narcissique* » (Bécar, 2009, p. 46). Or dans le mythe de Platon, la fusion mène à la mort. C'est alors le déplacement des organes génitaux de l'homme, du derrière au-devant, permettant les relations sexuelles entre eux, qui rend possible l'engendrement de la vie grâce à l'écart et à la rencontre.

Le passage de la fusion à l'altérité suppose une vacance, un écart, une confrontation à ce que l'on n'est pas, à ce qu'on ne peut pas être, à ce que l'on n'a pas en dépit de la tyrannie de notre idéal du moi et de notre désir d'unité (Bécar, 2009, p. 46).

Dans le mythe de Platon, le manque est donc la source du désir. C'est ce manque, cette coupure, qui permettent la rencontre et le désir. Il est d'ailleurs intéressant de relever ici qu'Eros s'applique autant à l'hétérosexualité qu'à l'homosexualité, Platon évoquant trois formes de désir possibles : le désir qui unit un homme et une femme (ce que figure l'androgynie), le désir qui unit un homme et un homme et celui qui unit une femme et une femme.

Le manque serait donc à la source de l'amour, tel que l'énonce également Lacan (1965) d'après sa citation : « *Aimer, c'est donner ce qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas* » (Lacan, 1965). C'est donc reconnaître son manque et le donner à l'autre. Ce n'est pas donner ce qu'on possède (des biens, des cadeaux...) mais donner quelque chose qu'on ne possède pas, qui va au-delà de soi-même. Cela nécessite de reconnaître son manque, sa castration, raison pour laquelle aimer peut être considéré comme une position féminine (Silvestre & Miller, 1993).

La complétude narcissique serait constamment recherchée au cours de la vie, renvoyant à l'union narcissique du fœtus avec la mère, un retour au sein maternel. Grunberger souligne que cette union peut ainsi être retrouvée dans différentes configurations : entre le sujet et son *alter ego*, entre le patient et son analyste et bien sûr entre les partenaires d'un couple (Grunberger, 1971).

Or, notre développement obéit également à une loi de différenciation et « *plus notre différenciation est poussée, plus, pourrait-on dire, notre existence s'affirme* » (David, 1971, p. 48). Cette loi de différenciation est aussi à la source de notre destin conflictuel, ainsi « *plus notre organisation s'individualise et se complique, plus son destin conflictuel se confirme en même temps que s'impose la solitude* » (David, 1971, p. 48). Dans l'état amoureux au contraire, nous retrouvons alors des expériences de dédifférenciation. Freud avait déjà évoqué ces moments de dédifférenciation dans la rêverie ou le sommeil :

Ainsi avons-nous, avec la venue au monde, franchi le pas qui mène au narcissisme absolu autosuffisant à la perception d'un monde extérieur changeant et au commencement de la trouvaille de l'objet, et à cela est rattaché le fait que nous ne supportons pas durablement le nouvel état, que nous l'annulons périodiquement, et que dans le sommeil nous revenons à l'état antérieur d'absence de stimulus et d'évitement de l'objet (Freud, 1921, p. 69).

Pasche (1969) évoque ainsi la valeur régressive de ces expériences : « *ce sentiment est vécu comme l'accomplissement d'une fusion avec autrui* » (Pasche, 1969 cité par David, 1971) et va jusqu'à parler d'une effraction des limites du Moi :

C'est le fait en soi de « tomber » amoureux. Chute, blessure, sidération : l'éveil de l'amour est donc ici vécu comme imparable atteinte du narcissisme. Peut-être y-a-t-il lieu de penser que la charge d'agression dont seront lestés le sentiment et la conduite des amoureux provient, en partie consécutive à l'effraction du Moi (David, 1971, p.128).

David (1971) illustre cette effraction du Moi provoquée par l'état amoureux à travers la tragédie de la *Penthésilée* de Kleist (1808), écrivain allemand, qui relate la rencontre amoureuse et mortelle entre Penthésilée, reine des Amazones et Achille. La Loi de la nation des Amazones interdit cette union, « la permission de jouir et d'enfanter » s'accompagnant « d'un discrédit de l'état amoureux » (David, 1971, p.142). Finalement, déchirée entre la loi qui impose aux Amazones de s'unir au premier homme vaincu sur le champ de bataille et son amour pour Achille, Penthésilée tue celui qu'elle aime avant de succomber à son tour rompue par la douleur et l'horreur de son crime.



*La mort de Penthésilée* (« Achill und Penthesilea »)  
Johann H. W. Tischbein (vers 1823)  
Château de Eutin , Allemagne.

Ce drame souligne l'impossibilité de « *conserver intacts les contours et les limites de son Moi* » dans l'état amoureux (Danon-Boileau, 2002, p.572). Ainsi, l'état amoureux semble incompatible à la « *préservation des exigences narcissiques qu'il s'agisse de chacune en particulier ou du peuple des femmes dans son ensemble* » (David, 1971, pp. 142-143).

Ce processus de dédifférenciation propre à l'état amoureux amène Dupré la Tour à faire l'hypothèse de la nécessité d'un *travail de séparation-différenciation* à l'intérieur du couple au même titre que celui réalisé dans la « dyade première » pour que le sujet puisse acquérir son

autonomie (Dupré la Tour, 1987, 2005b). En effet, dans l'état amoureux, la période initiale d'illusion qui se caractérise par le déni de l'autre dans sa réalité, dans sa différence, doit laisser place au « *travail intense, douloureux parfois, celui de l'altérité, qui se met en place avec l'accès à l'ambivalence qu'il faudra intégrer et surmonter* » (Dupré la Tour, 2005b, p.45).

Ce travail douloureux de différenciation serait donc nécessaire pour accéder à l'amour tel que le souligne également O'Dwyer de Macedo :

La radicale différence de l'être aimé, la complexité de son altérité, est ce qui permet l'amour de désir. C'est cette différence qui empêche toute illusion de complétude. Aimer de désir c'est aimer cette différence, aimer cette complexité, aimer l'écart qui me sépare et me distingue de l'être aimé, en même temps que, de toutes mes forces, je veux que cet écart cesse. Cet écart est source d'angoisse, de souffrance et de douleur, mais ceci est seulement un aspect de l'expérience amoureuse (O'Dwyer de Macedo, 2005, p. 62).

Cette accession à l'ambivalence prendrait, pour Lauru une valeur structurelle, permettant au sujet de refouler sa « *haine originaires pour parvenir à aimer* » (Lauru, 2001). Ainsi, la capacité à supporter la haine sans détruire l'autre est lié pour l'auteur à la possibilité du sujet à se différencier de l'autre et à l'accepter comme différent de soi.

Plus récemment, Robert (2015) a mis en perspective cet état de régression que nous venons d'évoquer, déclenché dans l'état amoureux, avec la préoccupation maternelle primaire décrite par Winnicott, qualifiée de « maladie normale » par celui-ci et qui vient bousculer les frontières psychiques individuelles chez la mère dans les derniers mois de grossesse et premiers mois de vie de son enfant (Winnicott, 1956).

Ce dernier élément constitue l'occasion pour nous de souligner la place prépondérante que prendront ces développements sur le narcissisme, la fusion, la différenciation, l'altérité et l'ambivalence dans l'état amoureux au moment de la naissance d'un premier enfant, ceux-ci étant par nature, comme nous le verrons plus loin, des éléments centraux dans les processus psychiques inhérents à la parentalité.

### **1.2.3.3 Le féminin, le masculin et la bisexualité psychique dans l'état amoureux**

*On ne saurait oublier que dans l'état amoureux, dans la mesure où il favorise les identifications et le rapprochement sexuel, réalise une forme concrète de bisexualité (Cournut, 1997, p.41).*

*Chez tous, hommes ou femmes, la place faite à la différence sexuelle dépend avant tout de la manière dont le fonctionnement du couple permet à la bisexualité psychique de s'exprimer (Ducouso-Lacaze, 2014, p. 18).*

Nous l'avons évoqué précédemment, Freud déjà postule l'existence d'une bisexualité psychique chez chaque individu. Plusieurs auteurs ont par la suite développé la notion de bisexualité psychique et son rôle dans la relation amoureuse.

En effet, David (1992) souligne que la bisexualité psychique est mobilisée dans toute rencontre amoureuse à travers la composante féminine et la composante masculine chez chacun des partenaires, homme ou femme. La bisexualité psychique dans l'état amoureux aurait une fonction créatrice permettant une médiation positive et productive. Cette bisexualité psychique créatrice peut être rattachée à ce qu'a décrit Cournut (1997) comme une « *bonne bisexualité unificatrice* » à l'opposé d'une bisexualité rattachée à la pulsion de mort et à la déliaison (Cournut, 1997). Cette « mauvaise » bisexualité se rapproche de ce que Freud (1937) a décrit dans les cas où l'une des deux tendances est latente :

Alors que dans le premier cas, les deux orientations se sont accordées sans heurt, elles se trouvent dans l'autre cas, qui est le plus fréquent, dans un état de conflit excluant toute conciliation (Freud, 1937, p. 47).

La bisexualité créatrice peut être également considérée comme un facteur d'accès à l'altérité tel que le rapporte André (1995), celui-ci ayant mis en avant le lien entre l'effraction du Moi de chacun des partenaires avec le travail du féminin qui pourrait être considéré comme la « qualité de l'ouverture amoureuse à l'altérité ». Il considère ainsi la rencontre amoureuse comme une forme de trauma, mais permettant l'accès à la féminité et à l'altérité tel que le souligne Pommier (2002) :

Ce n'est pas simplement que l'homme aurait à découvrir la femme, et réciproquement. C'est en chacun d'eux, de la castration, de l'existence du féminin dont il s'agit (l'homosexualité n'invalide pas cette reconnaissance de l'altérité). Cette découverte du féminin expérimente l'altérité la plus redoutable : celle que chacun est d'abord pour lui-même. Elle commande, pour peu qu'elle soit regardée en face, la reconnaissance de l'altérité dans sa plus grande généralité (Pommier, 2002, p.105).

La bisexualité psychique se caractérise, on l'a vu avec Freud (1920), par la coexistence de composantes féminines et masculines chez les hommes comme chez les femmes. Cournut (1997) a développé cette définition initiale qui nous semble faire partie des définitions les plus abouties :

C'est la capacité de l'humain – quel que soit son sexe – à s'identifier inconsciemment, très précocement, au long cours mais selon des modalités variables, à des personnes ou à des caractéristiques de l'un ou l'autre sexe. Le mot capacité étant faible, il faut préciser : c'est l'investissement par un appareil psychique – fût-il encore rudimentaire ou déjà évolué – de fantasmes d'identifications inconscients à des objets sexués, quel que soit leur sexe, réel ou supposé, et plus particulièrement à la représentation de leur psychosexualité (Cournut, 1997, p.39).

Pour autant, ces composantes ne sont pas les mêmes pour les deux sexes. Ainsi la composante féminine chez la femme ne sera pas la même que la composante féminine chez l'homme. Ce point nous semble particulièrement important à évoquer alors même que le concept de bisexualité psychique souffre parfois d'une image d'uniformisation, d'indifférenciation des sexes, tel que le souligne également Smadja (2011) :

La bisexualité psychique de chacun des partenaires est mobilisée au sein de tout couple. Elle ne

correspond bien évidemment pas au fantasme de bisexualité, être et avoir les deux sexes, fantasme mégalomane universel niant la différence des sexes et l'altérité avec déni de la séparation (...). La bisexualité psychique résulte d'identifications masculine et féminine. Toutefois, le féminin de l'homme sera différent de celui de la femme, comme le masculin de la femme sera différent de celui de l'homme (Smadja, 2011, p.107).

Ainsi, alors que le travail du féminin chez la femme pourrait se définir comme « *l'investissement de l'attente, le choix actif de la passivité et de la dépendance, le trouble angoissant de l'inconnu, de l'étranger* » (Soulié, 2006, p. 106) ; celui de l'homme peut être décrit en terme de fantasmes de captation, d'engloutissement, de castration. Pour les deux sexes, le travail de féminin constitue une ouverture à l'autre, à l'accueil de l'étranger en soi, « *condition nécessaire pour devenir fécond et créer* » (Soulié, 2006, p.106). Cette spécificité du travail du féminin provient notamment de la définition de Klein de l'angoisse de castration comme présente chez la fille mais se dirigeant vers les organes internes (Klein, 1932). Cette intériorité, de par l'absence d'organe génital externe comme le pénis ne permettant pas la réassurance de l'intégrité corporelle, provoque des angoisses de destructivité dans les relations internes (Green, 1990). Schaeffer (2011) a également insisté sur l'impact de l'intériorité du sexe chez la femme, distinguant le « *féminin tout intérieur* » de la « *féminité de surface* », c'est-à-dire un investissement narcissique important du côté du corps tout entier chez la femme, et non pas sur le seul organe génital comme cela peut l'être chez l'homme. Ainsi, le « refus du féminin » notion décrite par Freud comme « *la part d'énigme de la sexualité* » (Freud, 1937) est reprise par Schaeffer (1997) comme participant à l'antagonisme entre le féminin et le maternel :

Ce fameux roc est refus de ce qui, dans la différence des sexes, s'avère le plus difficile à cadrer dans une logique anale ou phallique, à savoir le sexe féminin. Un sexe invisible, secret, étranger et porteur de tous les fantasmes dangereux, parce qu'il renvoie aux hommes une image de sexe châtré, mais surtout parce que l'ouverture du corps féminin, sa quête de jouissance sexuelle et sa capacité d'admettre de grandes quantités de poussée constante libidinale sont génératrices d'angoisse, pour les hommes comme pour les femmes (Schaeffer, 2011, p.172).

Quel que soit le sexe, l'accès à la parentalité nécessite de passer par un travail du féminin. Feld-Elzon (2010) qui a travaillé plus particulièrement sur le contexte des familles homoparentales souligne également que le devenir parent est un moment privilégié dans la réactivation du travail d'intégration de la bisexualité psychique. Cette intégration de la bisexualité psychique dans le couple au moment du devenir parent se retrouverait ainsi aussi bien dans un couple homosexuel que dans un couple hétérosexuel. Ducouso-Lacaze (2014) évoque également cette mise au travail de la bisexualité psychique chez tout couple devenant parents, hétérosexuels ou homosexuels :

L'accès à la parentalité réactualise les conflits psychiques infantiles (...). Le couple homosexuel n'échappe pas a priori à ce processus et notamment à la réactualisation du conflit œdipien dont la forme complète, avec sa face positive et sa face dite « inversée » est une manifestation de la bisexualité psychique (Ducouso-Lacaze, 2014, pp. 18-19).

## Résumé

Nous concluons cette partie avec la définition de David (1971) de l'état amoureux : « *Il s'agit d'une constellation dynamique de désirs, de sensations, de fantasmes et d'affects, conscients et inconscients, qui modifie, pour un temps, l'ensemble de l'organisation personnelle et qui se traduit par une disposition irrésistible à constituer l'objet élu en tant que source et centre de toute satisfaction, de tout bonheur, mobilisant l'essentiel des ressources énergétiques* » (David, 1971, p.45).

Cette tentative de définition représente bien la complexité de l'état amoureux. Nous avons pu voir comment Freud a posé une multitude de bases de compréhension concernant les processus psychiques inhérents au sentiment amoureux. Ainsi, il a défini la pulsion sexuelle et développé sa théorie sur la distinction entre le courant tendre et le courant sensuel, associés dans l'amour adulte. Freud a également décrit les types de choix d'objet narcissique et par étayage, dont l'équilibre détermine en partie la mise en place du sentiment amoureux. Enfin ses travaux portant sur le rapprochement entre l'état du deuil et l'état amoureux nous apportent des éléments supplémentaires de compréhension de ce sentiment.

Par la suite, des auteurs ont approfondi, autour de la perspective freudienne de la réactivation œdipienne, les notions d'altérité, de différenciation et donc également de bisexualité psychique. Tous ces éléments sont plus que jamais présents dans le sentiment amoureux et constitueront des points de réactivation centraux dans le couple au moment du devenir parent.

Cette étude du sentiment amoureux a été essentiellement abordée du point de vue intrasubjectif, en se plaçant du côté du sujet. Il faudra attendre les développements sur l'approche systémique et la naissance de la psychanalyse groupale pour voir apparaître des conceptions plus intersubjectives, étudiant le couple non plus seulement du côté du sujet mais en l'abordant sur le plan du lien en lui-même, de l'entité couple.

## 1.3 Approche psychanalytique du lien conjugal

### 1.3.1 Conceptualisations théoriques sur le couple en psychanalyse

#### 1.3.1.1 La psychanalyse de groupe

A partir des années 1940, dans le contexte de pénurie de soins et face à la recrudescence de névroses traumatiques liées à la Seconde Guerre Mondiale, deux psychanalystes londoniens, Bion et Foulkes, expérimentent la mise en place de groupes thérapeutiques au sein d'un hôpital militaire puis à la *Tavistock Clinic* dès la fin de la guerre. Ils envisagent alors le groupe comme une entité spécifique et non plus seulement comme la superposition de plusieurs psychothérapies en groupe (Privat, Quelin, & Rouchy, 2001). Bion (1961) décrit plus particulièrement les formations archaïques de l'inconscient qui se trouvent mobilisées par le dispositif psychanalytique groupal. Les spécificités du transfert groupal sont, quant à elles, théorisées par Foulkes, lui-même inspiré par l'approche de la *psychologie de la forme* ou *gestalthéorie* qui traite les phénomènes comme des formes globales plutôt que comme l'addition d'éléments simples (Foulkes & Anthony, 1957).

En France, la psychanalyse de groupe se développe dans les années 1960 à travers les théorisations de Pontalis, Anzieu puis Kaës. Elle s'appuie sur les apports de Bion et Foulkes mais s'inspire également du courant groupaliste argentin dont font part les psychanalystes Pichon-Rivière (1985) et Bleger (1987) qui décrivent des types de sociabilités chez les individus et les groupes. Pontalis, psychanalyste français, décrit le groupe comme fonctionnant tel un fantasme dans la psyché individuelle et comme un objet psychique au sens psychanalytique du terme (Pontalis, 1963). Anzieu (1975), pour sa part, cherche à décrire les effets groupaux à travers cinq organisateurs psychiques inconscient du groupe tels que les fantasmes originaires, les imagos archaïques, le complexe d'Œdipe comme méta-organisateur, l'image du corps et l'enveloppe psychique de l'appareil groupal. Il propose ainsi le concept d'enveloppe psychique s'appuyant sur la notion de moi-peau :

Par sa face interne, l'enveloppe groupale permet l'établissement d'un état psychique transindividuel que je propose d'appeler un soi de groupe : le groupe a un soi propre. Mieux encore il est soi. Ce soi est imaginaire. Il fonde la réalité imaginaire des groupes. Il est le contenant à l'intérieur duquel une circulation fantasmatique et identificatoire va s'activer entre les personnes » (Anzieu, 1975 cité par Privat et al., 2001, p. 14).

Kaës (1976b) contribue également à développer de façon majeure les théories psychanalytiques de groupe en France en décrivant le groupe comme l'assemblage entre trois espaces : le groupe, les liens intersubjectifs et l'espace intrapsychique. Ainsi, il propose le modèle de *l'appareil psychique groupal*, pouvant rendre compte de ces trois espaces et de leur assemblage. L'appareil psychique groupal articule et étaye les effets de groupe et les effets de l'inconscient de tous les individus rassemblés (Kaës, 1976b; Privat et al., 2001).

### **1.3.1.2 Du groupe à l'objet couple**

A partir de l'émergence des différents courants groupalistes que nous venons d'évoquer, le concept d'objet-groupe est apparu progressivement en tant qu'« objet » spécifiquement investi comme un tout, une unité, comme une personne ou une partie de personne (Pontalis, 1963).

C'est Ruffiot (1984), le premier, qui adapte ce concept à la dyade conjugale en parlant d'*objet-couple*. Ainsi, pour l'auteur, le couple s'aime tel une entité au même titre que le Moi individuel s'investit narcissiquement. L'unité-couple a des limites, des contours externes contre l'intrusion de l'environnement. Il voit « *l'amour comme illusion de deux corps pour une psyché unique* » et le désamour comme une désillusion groupale (Ruffiot, 1984, p. 120).

Anzieu (1986a) décrit, par la suite, la peau commune du couple comme un des fantasmes de base de couple avec le fantasme d'un corps commun et d'une psyché commune. Il évoque, dans la continuité de Ruffiot, une illusion duelle ou gémellaire fondatrice du couple à l'instar de l'illusion groupale fondatrice du groupe. Le fantasme de peau commune du couple permet ainsi sa construction à travers la représentation imaginaire d'une réduplication de la peau commune à la mère et à l'enfant.

Le fantasme d'une peau commune à la mère et au bébé m'est apparu constitutif d'un appareil psychique originaire, dont l'enfant doit ensuite s'arracher pour acquérir une peau psychique propre. Une forme de ce fantasme est le fantasme gémellaire, qui fonde un premier type de couple amoureux : les deux membres se vivent comme des doubles imaginaires, comme deux êtres ou identiques ou symétriques inversés et complémentaires par rapport à une peau commune et à l'intérieur d'une enveloppe utérine (Anzieu, 1993, p. 14).

Caillot et Decherf (1989) s'inspirent des travaux de Kaës sur l'*appareil psychique groupal* (Kaës, 1976b) pour décrire la notion d'*appareil psychique de couple*, un appareil psychique qui articule entre eux les appareils psychiques individuels « *dans un espace fantasmatique commun, intermédiaire entre le couple comme objet externe et les objets couple internes de chaque membre du couple* » (Caillot & Decherf, 1989, p. 54). Le développement de cet espace inter-psychique est à la fois à chacun et au couple. Il doit ainsi permettre la constitution et la préservation d'un espace individuel, intrapsychique et secret.

Pour rendre compte de cette approche groupaliste du lien conjugal tout en soulignant ses spécificités, Benghozi (2012) propose de parler de « *groupe* » qu'il définit comme une nouvelle entité groupale, « *une dyade-couple comme un tout, une émergence, un Moi-couple, plus que la somme des deux partenaires. C'est ainsi un groupe-couple, avec une certaine stabilité du lien. Il est structuré, avec des règles de fonctionnement et un mode de régulation spécifique* » (Benghozi, 2012, p. 106). Le *groupe* se caractérise par l'articulation de deux types de liens : des liens d'alliance à un niveau horizontal et des liens de filiation au niveau vertical, qui renvoient aux ascendants et aux descendants. Nous reviendrons sur l'axe fondamental de la transmission générationnelle qu'on retrouve dans tout couple à travers des liens de filiation décrit ici-même par Benghozi.

### **1.3.1.3 Le lien et l'intersubjectivité**

En parallèle du développement des approches psychanalytiques sur le groupe, plusieurs auteurs vont s'attacher plus particulièrement à élaborer sur les notions de *lien* puis, plus tardivement, sur celle de l'*intersubjectivité*, deux concepts fondamentaux dans le développement ultérieur des théories psychanalytiques sur le couple.

Ainsi, Bion est le premier à développer une théorie psychanalytique du *lien* qu'il décrit comme la relation du sujet avec une fonction plutôt qu'avec l'objet qui la favorise. Il insiste sur la distinction entre le lien intrapsychique – lien entre la pulsion et la représentation, entre des représentations différentes, entre la pensée et l'affect, entre le sujet et sa propre capacité de penser – et le lien interpersonnel (Bion, 1959).

Pichon-Rivière remet en cause la conception de relation d'objet tel que l'a décrit Klein, se limitant à la question du fantasme et sans prendre en compte le rôle de l'autre dans la construction du psychisme « *il n'y a pas de psychisme en dehors du lien à l'autre* » (Pichon-Rivière, 1971 cité par Joubert, 2003, p. 105). Ainsi, il donne une définition du lien qui s'appuie sur les apports de l'école de Palo Alto tout en y ajoutant et en insistant sur le rôle de l'inconscient (Jaïtin, 2002):

Le lien est une structure complexe qui inclut le sujet, l'objet et leur mutuelle interaction, à travers des processus de communication et d'apprentissage. Ces relations intersubjectives ont une dimension et elles s'établissent sur la base des besoins, fondement motivationnel du lien. Ces besoins ont une nuance et une intensité particulières dans lesquelles intervient le fantasme inconscient. (...) C'est pourquoi nous insistons que dans toute structure de lien comme interdépendance d'élément, le sujet et l'objet interagissent en se nourrissant l'un de l'autre. C'est dans cette interaction qu'ils acquièrent une dimension intrasubjective. Ce passage ou internalisation aurait des caractéristiques déterminées par le sentiment de satisfaction ou de frustration qui accompagne la configuration initiale du lien, qui sera alors représenté comme un bon lien ou un mauvais lien (Pichon-Rivière, 1971 cité par Jaïtin, 2002, p. 153-154).

Le lien est donc une entité à part entière, *une addition gestaltique*, c'est-à-dire la totalité plus que la simple addition de deux relations d'objet, tel que le souligne Eiguer (1984) à son tour. Ce dernier développe sa conception du lien dans le cadre particulier du couple. Ainsi il décrit deux formes de liens que l'on peut retrouver au sein d'un couple : les *liens narcissiques*, qui tendent à la fusion, à l'effacement de la limite entre les individus, et les *liens libidinaux*, qui se caractérisent par l'investissement libidinal d'objet et qui contiennent « *les avatars de l'interaction de la sexualité conjointe et de la loi* » (Eiguer, 1984, p. 31). Ces deux types de liens s'articulent et leur équilibre permet la permanence de l'alliance. Au contraire, la fragilité d'un couple peut s'expliquer par un déséquilibre net entre les liens narcissiques et les liens libidinaux.

La fragilité du couple est également décrite en termes de pathologie de contenant/contenu par Benghozi (2012). L'auteur, qui insiste également sur la spécificité du lien : « *le lien n'est pas la relation* » (Benghozi, 2012, p.110), s'est attaché à décrire d'un côté les pathologies de contenu en

rapport avec des troubles de la relation alors que les pathologies de contenant sont décrites, quant à elles, comme en rapport avec les problématiques du lien et du maillage généalogique, c'est-à-dire de « *l'alliance inconsciente des deux ensembles généalogiques familiaux* » (Benghozi, 2012, p. 106). La transmission psychique constituerait alors *l'enjeu du lien* alors que *l'enjeu de la relation* est décrit par Benghozi comme relevant de la communication (Benghozi, 2012).

La notion d'intersubjectivité s'est inscrite dans la continuité des travaux sur le lien. En effet, cette notion rattachée à la psychologie du développement dans un premier temps, à travers notamment les travaux de Trevarthen (1979) et de Stern (1985), a également trouvé une place de choix dans les travaux psychanalytiques. Ainsi, dans une approche développementale, dès les années 70, Trevarthen développe la théorie de « *l'intersubjectivité innée* » (Trevarthen, 1979) qui postule la capacité du nourrisson à « *adapter ou ajuster son contrôle subjectif à la subjectivité des autres, c'est-à-dire la capacité de montrer par des actes coordonnés que l'intention est contrôlée* » (Trevarthen & Aitken, 2003, p. 315).

Dans ses travaux sur le groupe et dans une visée psychanalytique, Kaës décrit une des composantes du groupe comme « *le groupe intersubjectif, l'un des lieux de formation de l'inconscient* » (Kaës, 1993, p. 12) et s'associant à une deuxième composante : « *une organisation intrapsychique caractérisée par les liaisons mutuelles entre ses éléments constitutifs et par les fonctions que cette organisation accomplit dans l'appareil psychique* » (Shulz, 2016, p. 44). Ces deux composantes viennent ainsi s'appareiller comme un appareil psychique groupal, précédemment décrit. Roussillon articule la notion d'intersubjectivité avec toute la dynamique pulsionnelle à l'œuvre chez le sujet et chez l'objet :

J'utilise le terme « intersubjectif » pour penser la question de la rencontre d'un sujet, animé de pulsions et d'une vie psychique inconsciente, avec un objet, qui est aussi un autre sujet, et qui lui aussi est animé par une vie pulsionnelle dont une partie est inconsciente. Une telle définition me paraît tout à fait essentielle pour souligner la place de l'objet, et de la « réponse » de l'objet aux mouvements pulsionnels du sujet dans le devenir psychique de ceux-ci » (Roussillon, 2004, p. 735).

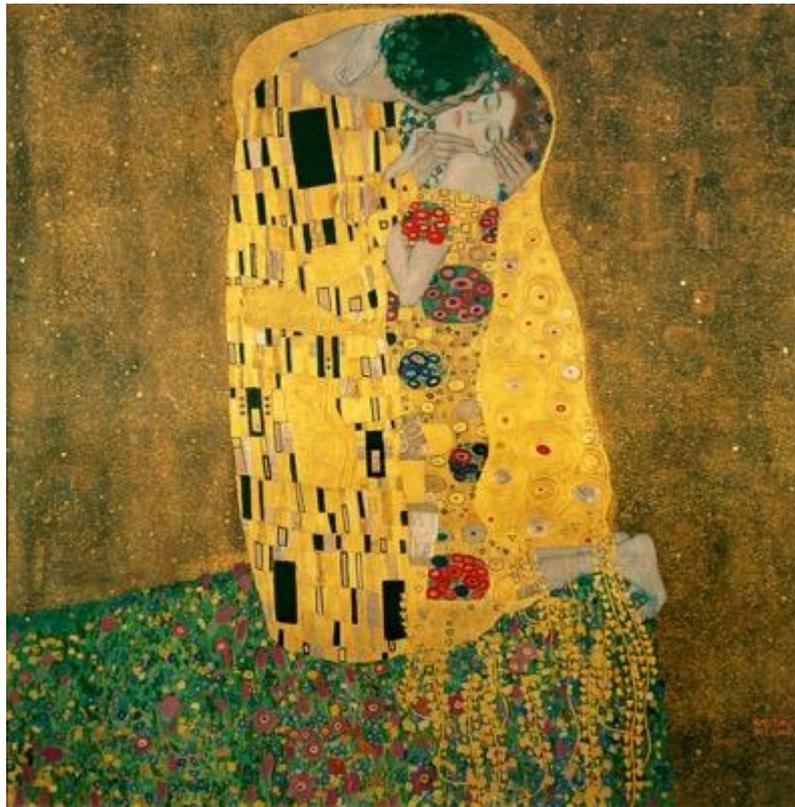
Enfin, la définition de Ciccone de l'intersubjectivité, notion développée à travers la thématique de la rythmicité dans le travail de subjectivation nous est apparue comme particulièrement pertinente vis-à-vis de la dynamique intersubjective du lien conjugal, de par l'abord de la notion de différenciation entre les sujets et de la dimension conflictuelle :

La notion d'intersubjectivité a un double sens. Elle désigne à la fois ce qui sépare, ce qui crée un écart, et ce qui est commun, ce qui articule deux ou plusieurs subjectivités. L'intersubjectivité est à la fois ce qui fait tenir ensemble et ce qui conflictualise les espaces psychiques des sujets en lien (Ciccone, 2006, p. 29).

Lors de toute nouvelle rencontre, que celle-ci ait lieu entre une mère et son bébé ou bien encore dans le cadre thérapeutique de la cure par exemple, il s'agit alors de trouver un nouveau contexte intersubjectif. Lors d'une mise en couple, il s'agit également d'un nouveau « mode d'être ensemble » qu'il faut pouvoir élaborer :

Le contexte intersubjectif, le « mode d'être ensemble », c'est-à-dire la connaissance implicite partagée par chacun des partenaires, est perturbée, déséquilibrée par une connaissance nouvelle, un mot nouveau, une interprétation..., et cette perturbation, si elle est mutuellement reconnue, produira un moment de rencontre qui générera un nouvel état intersubjectif, une nouvelle connaissance implicite partagée, un nouveau mode d'être ensemble (Ciccone, 2006, p. 30).

#### **1.3.1.4 De la notion de lien au concept de collusion conjugale**



*Le Baiser* (1908-1909)  
Gustav Klimt  
Palais de Belvédère, Vienne, Autriche.

A partir des développements sur les notions de lien et dans la lignée de l'héritage de l'œuvre de Klein, Dicks (1967), psychiatre britannique de la *Tavistock Clinic*, est le premier à utiliser le terme de *collusion* pour décrire les liens ambivalents par lesquels un sujet choisit chez son partenaire une certaine manière de réagir à ce qu'il a refoulé en lui. Ainsi, c'est cette attirance initiale qui constitue par la suite l'origine de la crise entre les partenaires si les conflits intrapsychiques de l'un, entrant en résonance avec son répondant chez l'autre, viennent alors réactiver cette collusion (Dicks, 1967). C'est le jeu des projections/introjections structurant ces collusions qui intéresse plus particulièrement Dicks dans ce concept.

Quelques années plus tard, le psychanalyste Willi (1975) reprend et précise la notion de *collusion* dans le couple. Le terme de collusion tire son originalité dans son intérêt porté aux processus inconscients à l'œuvre dans le lien de couple, alors même que la psychanalyse a plus

l'habitude de se porter sur les rapports entre le sujet et ses différents « objets » (Lemaire, 1975). Willi précise le sens de ce *jeu psychique inconscient* entre les conjoints et en décrit les différentes modalités. Ainsi, la collusion est à la base de toute une dynamique de mouvements inconscients qui structurent un couple. Willi décrit plusieurs formes de collusions pour rendre compte des différentes dynamiques inconscientes à l'œuvre dans le lien conjugal :

- La *collusion orale* se caractérise par la prédominance de modèles de type mère-enfant, soignant-soigné, protecteur-protégé : « *La collusion orale tourne autour de la thématique : aimer, c'est s'apporter l'un à l'autre sollicitude, soins, subsistance* » (Moulay, 1987).
- La *collusion sado-anale* fait référence à des modèles de couples de type dominant-dominé, actif-passif, sadomasochiste et jaloux-infidèle.
- La *collusion phallique-œdipienne* qui se caractérise par des modèles masculin-féminin, culpabilisant/culpabilisé, condamateur/transgresseur ; collusion dans laquelle l'un joue un rôle surmoïque, et l'autre, le rôle du Moi.
- Enfin, la *collusion narcissique* associe des conjoints dont l'un représente une figure d'Idéal du Moi pour l'autre ayant, quant à lui, un Moi fragile et défaillant.

Les différentes formes de collusion se retrouveraient ainsi chez tout couple, sans que soit considérée une forme plus pathologique que l'autre. Ce que Willi considère comme un indicateur pathologique dans un lien conjugal concerne ce que nous proposons de décrire comme la dynamique collusive à l'œuvre. Par dynamique collusive, nous entendons la possibilité de réaménagement des collusions de façon plus ou moins souple. En effet, pour Willi, une collusion trop rigide gêne l'évolution nécessaire de la structure du couple et empêche les partenaires de découvrir d'autres types de collusion nécessaire à l'évolution de leur lien conjugal :

Elle n'enferme d'ailleurs pas pour autant chaque individu, mais elle risque, en bloquant l'évolution naturelle de la dyade, d'empêcher les partenaires de découvrir ou de développer d'autres types de collusion, d'autres potentialités collusives.

Chez les autres couples, ce renouvellement intérieur permet le développement d'autres types de collusion, car on retrouve sur un mode plus souple et plus réversible ces mêmes phénomènes collusifs inconscients chez tous les couples dont les partenaires se sont quelque peu choisis (Lemaire, 1975, pp. 17-18).

Ainsi, l'intérêt majeur du concept de collusion souligné par Lemaire se porte sur la notion de « réorganisation » à l'œuvre au sein du couple au fil du temps :

Les processus collusifs évoluent, se réorganisent à l'intérieur même du couple, disons plus précisément du couple comme système structuré avec son homéostasie, ses frontières, ses distributions et ses attributions inconscientes de rôles. Les pouvoirs se distribuent autrement, s'inversent à tel ou tel niveau, à telle ou telle période, chez tel couple : les types de collusion dans le système-couple se maintiennent souvent avec un balancement des rôles des partenaires. En quelque sorte, les processus inconscients des deux partenaires continuent à interagir, à s'interpénétrer, à

s'équilibrer, le plus souvent malgré les changements radicaux des conditions extérieures, c'est-à-dire des conditions matérielles, biologiques, sociales ou culturelles (Lemaire, 1975, p. 19).

Comme nous le soulignerons de nouveau, nous pouvons considérer le devenir parent comme représentant un de ces « changements radicaux » décrits par Lemaire étant à la source d'un réaménagement nécessaire de la dynamique collusive dans le couple.

Des auteurs ont souligné le parallèle entre le concept de collusion développé par Dicks et Willi (1967, 1975) et celui d'alliance inconsciente et de pacte dénégatif décrit par Kaës (2009). Ainsi, également dans la continuité des travaux sur le lien, l'auteur a pour sa part décrit la formation d'*alliances inconscientes* entre les sujets, soutenues par des investissements pulsionnels et par des fantasmes inconscients. Ces alliances inconscientes constituent des éléments organisateurs dynamiques et structuraux du lien. Parmi ces alliances, Kaës différencie d'une part les alliances de réalisation de désir, et les « pactes défensifs » ou « pactes dénégatifs » qui servent les besoins défensifs des sujets lorsqu'ils forment un lien et veulent maintenir ce lien (Smadja, 2011). Smadja relève la double fonction du lien conjugal entre la polarité positive de ces alliances/collusions et la polarité négative qui se fonde sur les diverses opérations défensives (Smadja, 2011). Robert (2015) insiste également sur l'intérêt à rapprocher ces différentes notions théoriques dans la compréhension des enjeux inconscients à l'œuvre dans la dynamique conjugale :

Que nous nous référions à l'inconscient dynamique ou à ce qui serait forclos dans la transmission transgénérationnelle, il y a comme un intérêt inconscient, un gain psychique réciproque considérable, dans le choix du conjoint. Que l'on s'allie pour consolider la censure ou ses propres forces de refoulement, ou que l'on espère transformer les éléments bruts indésirables, chacun attend quelque chose du Nous comme il l'attendait sans doute de ses liens premiers (Robert, 2015, p. 79).

### **1.3.1.5 Modèles de couples**

A partir des concepts de types de liens et de collusions, plusieurs modèles de couples faisant état de différentes formes d'aménagements inconscients entre les partenaires ont été décrits.

Ainsi, Lemaire (1979) qui a beaucoup contribué à la diffusion des travaux de Willi décrit le couple comme « *un ensemble structuré alternant entre processus d'organisation, de désorganisation et de réorganisation entre les partenaires* » (Lemaire, 1979 in Smadja, 2011, p. 69). Il évoque des types de choix d'objets pour rendre compte du mode relationnel inconscient chez les couples et qui se rapprochent particulièrement des formes de collusion décrites par Willi (1975) :

1. *Le choix d'objet lié aux pulsions pré-génitales* pour lequel l'objet amoureux représente un moyen de protection défensif contre les expressions diverses de pulsions partielles isolées ;
2. *Le choix référé aux imagos positives et négatives du couple parental*, « *renvoyant au fantasme de scène primitive, comme source d'inspiration et de création, mais aussi dans une perspective défensive* » ;

3. *Le choix d'objet narcissique* et le *choix d'« objet défaillant »* qui consiste à choisir un objet pour lequel la défaillance latente correspond à l'endroit même où le sujet craint d'être défaillant lui-même.

Lemaire insiste sur les combinaisons possibles des différents types de choix d'objet. Ainsi, il serait possible de retrouver, chez un même couple, des références au couple parental mais aussi le choix d'une défaillance recherchée par un des partenaires chez l'autre, en fonction des différents éléments constitutif du lien conjugal ou de certains aspects de la vie du couple.

La même année que Lemaire, Guillaumin (1979) propose trois modèles principaux de couples qui présentent des concordances avec les différents types de choix d'objet mais s'articulant plus particulièrement autour de la notion de crise du couple, notion que nous aborderons de nouveau un peu plus loin :

1. Un *modèle dissymétrique*, qu'on peut appeler aussi modèle parent-enfant ou encore modèle de dépendance anaclitique ;
2. Un *modèle symétrique*, en miroir, narcissique, ou gémellaire ;
3. Un *modèle « à médiation »*, triangulé.

A partir de ses développements sur la notion *d'appareil psychique de couple*, Caillot et Decherf (1989) décrivent deux modèles de couples se différenciant par des représentations familiales prévalentes soit sur un mode œdipien, soit sur un mode antœdipien. Ainsi, un sujet structuré sur un mode œdipien fera le choix habituellement d'un partenaire structuré sur le même mode œdipien prévalent, le mode œdipien renvoyant au choix d'objet par étayage. Le mode antœdipien évoque le choix d'objet narcissique, désignant l'organisation essentielle et spécifique du conflit originaire en tant qu'elle prélude à l'œdipe, c'est-à-dire sur un versant incestuel ou incestueux.

Enfin, nous avons évoqué les travaux d'Eiguer (1998) sur la nécessité d'un équilibre entre les types de liens, narcissiques et libidinaux, dans un couple. A partir de ses développements, Eiguer a proposé une typologie du couple en fonction de la prédominance des liens existants :

1. *Le couple normal ou névrotique* dominé par l'angoisse de castration et la crainte du rapprochement émotionnel ;
2. *Le couple anaclitique ou dépressif* dominé par des angoisses de perte ;
3. *Le couple narcissique* dominé par des pulsions de déliaison et par l'angoisse de persécution ;
4. *Le couple pervers*.

	Couples normaux ou névrotiques	Couples confrontés à l'angoisse de perte (anacitiques)	Couples narcissiques ou psychotiques
<b>Choix d'objet</b>	Œdipien direct ou inversé	Asymétrie ou par étayage	Symétrique ou narcissique
<b>Objectologie conjugale</b>	Triangularité. Imagos délimitées	Imagos collectives imposantes (mère phallique).  Objet ancestral surmoïque ou idéalisé	Objet partiel. Confusion d'imagos.

Le choix d'objet est ainsi considéré par Eiguer comme un des trois organisateurs de la vie inconsciente du couple. Les deux autres organisateurs sont : le soi-conjoint (ou le soi-conjugal) et l'interfantasmatisation.

Le « soi-conjugal » correspond à l'instance sur laquelle le couple structure ses liens narcissiques. Il se définit comme :

La représentation, partagée par les partenaires, de leur couple sur une continuité temporo-spatiale, le soi conjugal finit par se constituer d'une façon permanente en zone neutre du psychisme groupal – et cela bien qu'il soit contenu par des affects très intenses (Eiguer, 1984, p. 47).

Eiguer décrit trois composantes du soi conjugal : le sentiment conjoint d'appartenance, l'habitat intérieur et l'idéal du moi conjugal (Eiguer, 1983).

	Couples normaux ou névrotiques	Couples confrontés à l'angoisse de perte (anacitiques)	Couples narcissiques ou psychotiques
<b>Sentiment d'appartenance</b>	Présent	Présent	Non partagé, sujet à des négociations, instable, confronté à l'inquiétante étrangeté.
<b>Habitat intérieur</b>	Présent	Présent, surinvestissement des objets-choses	Instable : labile devant crises, déménagements
<b>Idéal du moi conjoint</b>	Consolidé	Confusion sur moi-idéal du moi avec l'idéalisation	Confusion avec le moi-idéal narcissique ou avec le surmoi

Quant à l'interfantasmatisation du couple, elle est décrite par Eiguer comme « *la rencontre des fantasmes individuels inconscients de chaque membre qui inspire l'activité fantasmatique consciente, c'est-à-dire la création d'un espace transitionnel d'échanges, d'humour, de créativité* »

épanouissante, de récits concernant la propre histoire de chacun et celle des ancêtres » (Eiguer, 1984, p. 50).

Couples normaux ou névrotiques	Couples confrontés à l'angoisse de perte (anaclitiques)	Couples narcissiques ou psychotiques
Fantasme originaire de séduction, de castration (et bisexualité).	Fantasme de perte et de nuisance réciproque. Possessivité anale ou éventuellement orale (dévoration). Fantasme de scène primitive « desséchée » ou « corruptible ».	Fantasmes d'interpénétration, d'encerclement, de dévoration, d'anéantissement, d'agrippement, de possession. Fantasme de scène primitive confuse : monstruosité infantile.

### 1.3.2 La transmission générationnelle dans le couple



*Mes grands-parents, mes parents et moi, Arbre Généalogique* (1936)  
Frida Kahlo  
Museum of Modern Art, New York.

Au cours des parties précédentes, nous avons vu que la constitution du couple est sujette à des choix inconscients, sources de dynamiques collusives au sein des couples, étroitement liés aux

modèles parentaux de chacun des conjoints. Plusieurs auteurs ont ainsi souligné l'influence de la transmission générationnelle sur le matériel psychique conjugal.

Ainsi Morel (1985) a montré que le sujet pouvait être enfermé dans une dynamique familiale générationnelle qu'il va être amenée à reproduire au sein de sa relation conjugale. Ainsi, la constitution du couple constituerait un phénomène de répétition transgénérationnelle, le choix amoureux étant directement ou indirectement influencé par des images familiales. Morel décrit plusieurs cas de figure possibles :

- *Epouser le parent que son père ou sa mère avait dans la tête* : dans ce cas, l'étayage s'effectue par référence directe aux objets œdipiens, soit le mode identificatoire, soit par opposition avec un type de choix défensif contre l'imaginaire maternelle ou paternelle.

- *Tomber amoureux du fantôme enterré chez l'un des parents*, est un cas de figure décrit par Morel faisant directement référence au choix amoureux qui serait induit par un « fantôme » tel que l'ont décrit Abraham et Torok (1978). Ainsi le « fantôme » correspond à un « *secret honteux (séduction sexuelle, inceste, délit) crée pour les patients une situation de deuil impossible correspondant métapsychologiquement, du point de vue topique, à une variété de clivage du Moi, appelée "crypte au sein du Moi"* » (Abraham & Torok, 1978). Selon Morel, dans certaines relations conjugales, le choix du conjoint correspond à une alliance entre un des partenaires et le « fantôme » d'un des parents :

Ainsi, ce parent qui porte en lui une crypte abritant un mort dont le deuil n'a pas été fait pourra reconnaître en son gendre ou chez sa bru les traits secrets de ce mort enterré au plus profond de lui et dont souvent le fils ou la fille n'a même jamais entendu parler. Le choix amoureux représente alors une sorte de mise en acte, à la génération suivante, de ce qui fait partie de ces fameux secrets de famille (Morel, 1985, p. 84).

- Les *logiques répétitives*, correspondent aux « schémas relationnels » repérables sur plusieurs générations. Ainsi, le choix du partenaire relèverait d'un mouvement d'identification inconscient. L'auteur cite l'exemple de situations de séparations conjugales similaires sur plusieurs générations alors même que le projet familial d'un couple pouvait sembler très éloigné de la représentation de la famille d'origine.

En 2005, Eiguier, quant à lui, insiste sur la mise en association des « deux lignées » générationnelles au sein d'un couple et pas seulement sur la mise en association de deux individus. Le couple est donc porteur de « *deux groupes familiaux, de deux modèles de liens de couple, ceux des parents et des grands-parents respectifs* » (Eiguier, 2005, p. 27). Deux formes d'actualisation de ces identifications sont décrites par l'auteur : la forme *concordante* et la forme *complémentaire*. Ainsi, dans les deux formes possibles, le lien de couple s'appuie sur des identifications au modèle du couple parental, grand-parental mais aussi des ancêtres des partenaires qui viennent se réactualiser dans le couple actuel. Ces identifications peuvent être *concordantes*, ce que Eiguier explique par l'attraction de ce qui est connu, permettant une réassurance mais également une forme de monotonie conjugale. Dans la forme *complémentaire*, le choix du conjoint se caractérise par des

identifications opposées aux modèles familiaux tout en assurant un équilibre, ce qui viendrait confirmer la différence des sexes (Eiguer, 2006, 2005) :

Les identifications transgénérationnelles semblables, concordantes, n'ignorent pas forcément la différence sexuelle ; celle-ci s'affirme, le cas échéant, par d'autres aspects du choix du conjoint, mais, habituellement, l'abondance de similitude évoque une problématique mimétique et fusionnelle, la dominance des liens narcissiques. La recherche d'un partenaire très différent, la réalisation d'un choix exogamique marqué, celui d'un autre originaire d'une famille, d'un milieu, d'une culture, fortement éloignés de la sienne répond au désir de signifier, puis de renforcer la forme la différence sexuelle (Eiguer, 2005, p. 29-30).

Therrien (2012) a cherché à montrer cette influence générationnelle des couples familiaux et ancestraux décrite par Morel (1985) et Eiguer (2005, 2006), en examinant la transmission intergénérationnelle de la dynamique conjugale du couple parental sur le couple futur de leur enfant à travers une approche psychanalytique et attachementiste. L'originalité de la recherche tient ainsi sur l'intérêt porté par l'auteur aux liens entre le couple des parents et le futur couple des enfants et également par l'intérêt porté aux représentations des enfants sur la relation conjugale de leurs parents pendant plusieurs périodes de leur vie :

Peu d'études se sont penchées sur le lien entre le couple parental et le couple des enfants, en partant du point de vue de la perception de l'enfant et en prenant comme base la théorie psychanalytique ou l'approche systémique (Therrien, 2012, p. 4).

Dans la perspective de notre présente recherche, il est intéressant de souligner que l'auteur a choisi volontairement des couples ayant déjà un enfant car « *la transition à la parentalité est souvent un moment où l'influence intergénérationnelle est revisitée* » (Therrien, 2012, p.3). Au moment de la naissance du premier enfant, le lien conjugal est donc susceptible d'être fragilisé, sujet à la réactualisation du matériel générationnel de chacun des partenaires.

Les résultats qualitatifs et quantitatifs montrent bien une transmission intergénérationnelle de la dynamique conjugale à travers des ressemblances entre les comportements conjugaux des participants et ceux de leurs parents :

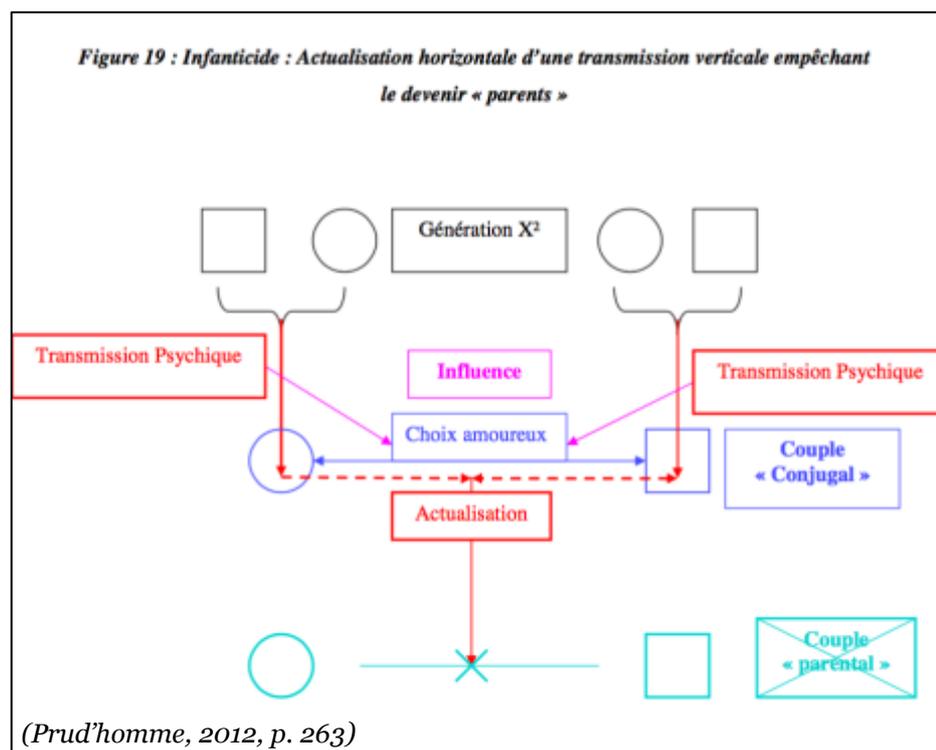
La ressemblance semble faire état de la présence des processus d'intériorisation, confirmant en partie la similarité des comportements conjugaux de l'enfant et du parent de même sexe tel que prédit par Freud. Le modèle d'attachement de Bowlby (1969) expliquerait, quant à lui, une partie de la transmission par la ressemblance à la mère. Enfin, le « système couple » justifierait lui aussi une partie de la transmission par des similitudes entre le couple parental et celui des enfants (Therrien, 2012, p.5).

Therrien relève également des différences qui semblent liées principalement à des facteurs sociaux tels que « *la conscientisation du modèle, le facteur temps et le contexte de vie, tant personnel que social* » (Therrien, 2012).

Prud'Homme (2012), dans un travail de recherche psychanalytique, a également cherché à étudier la transmission des problématiques générationnelles sur le couple, dans le contexte plus particulier chez des couples coupables de passage à l'acte infanticide. Son sujet de recherche qui s'axe autour de la problématique de l'infanticide, fait l'hypothèse que l'actualisation des problématiques générationnelles dans le couple peut entraîner une non-inscription dans la parentalité : « *L'hypothèse vise à percevoir l'impossible « devenir parents » au cœur même de l'actualisation dans la conjugalité de la transmission générationnelle* » (Prud'Homme, 2012, p. 212).

Ainsi l'auteur a montré que les fonctionnements et typologies de couples conjugaux pouvaient nous renseigner sur ce qui se rejoue des histoires individuelles dans une trajectoire conjugale. Prud'homme pose ainsi le postulat suivant :

« C'est via une actualisation des problématiques intergénérationnelles dans le couple que nous saisissons de façon plus précise en quoi la transmission verticale s'actualise par le lien horizontal pour entraîner une non-inscription dans une parentalité qui précipite le passage à l'acte » (Prud'Homme, 2012, p. 262).



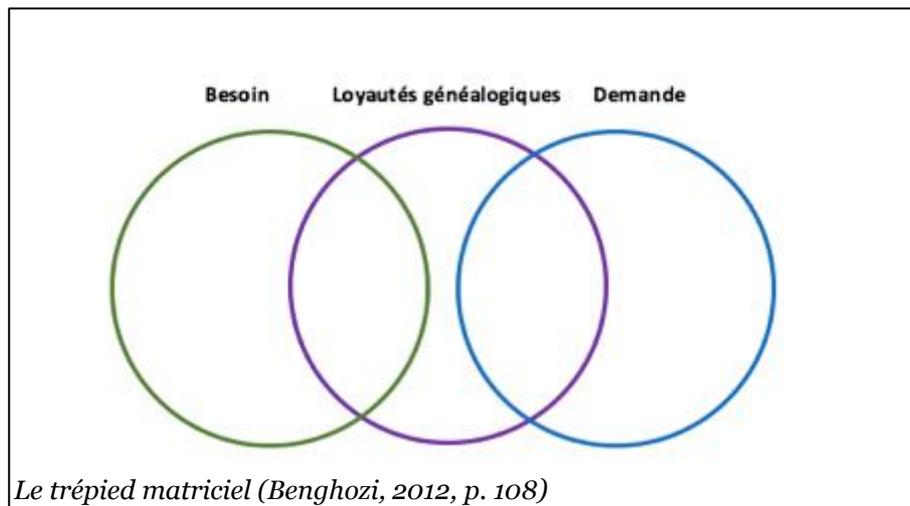
Dans son travail de recherche, Prud'Homme (2012) a montré que l'émergence du non-enfant n'était pas uniquement pensé uniquement du côté d'une problématique de femme, mais comme une « *construction duelle au sein d'un couple conjugal contextuel* » :

Ainsi c'est la non-rencontre d'un féminin et d'un masculin qui constitue l'impossible à penser la grossesse « infanticide » et l'émergence d'un non-enfant. Cet impossible est la résultante d'une

actualisation au sein de la conjugalité des problématiques singulières de l'homme et de la femme dans leur rapport au féminin et au masculin inscrit dans une transmission générationnelle. C'est une problématique de genre qui se donne à voir dans la généalogie d'un enfant qui ne peut être inscrit dans une filiation (Prud'Homme, 2012, p. 469).

Nous l'avons vu, Benghozi montre également l'articulation entre la dynamique collusive à l'œuvre dans les couples, et le matériel générationnel. En écho avec les résultats de Prud'homme (2012), il insiste sur la nature sexuée du lien de filiation : « *le signifiant sexué est un signifiant de transmission de l'alliance sexuée mixte du couple parental de génération en génération. Les fantasmes originaires renvoient ici aux fantasmes généalogiques des origines et à celui d'une scène primitive inconsciente fondatrice* » (Benghozi, 2012, p.106). L'auteur insiste sur la présence de ce signifiant sexué de la filiation aussi bien chez des couples homosexuels que hétérosexuels.

L'auteur insiste sur la distinction entre les comportements du quotidien du couple qui relèvent du *contenu manifeste* de la relation, et le *contenu latent* des enjeux fondateurs du pacte d'alliance inconscient mis en avant à travers la psychanalyse du couple. Le pacte d'alliance se fonde ainsi sur ce que Benghozi (2012) nomme un *trépied matriciel*.



Nous avons reproduit le schéma élaboré par Benghozi (2012). Les trois anneaux enchevêtrés correspondent ainsi à :

- **En vert** : La pulsion libidinale visant à la satisfaction du besoin.
- **En bleu** : La demande renvoyant en dernière instance à la « demande d'amour ».
- **En violet** : Le respect des loyautés transgénérationnelles.

Pour l'auteur, la clinique de la psychothérapie psychanalytique de couple montre une prédominance d'un des axes du *trépied matriciel* soit du côté du besoin, de la demande d'amour ou des loyautés généalogiques.

De même, l'actualisation horizontale d'une transmission verticale telle que l'a décrits Prud'Homme (2012) se retrouve également dans les travaux de Benghozi (2012) qui décrit le lien conjugal comme un lien affiliatif spécifique car possiblement générateur de nouveaux liens de filiation avec la naissance des enfants. Il décrit le « *pacte des loyautés transgénérationnelles* » comme un des éléments fondateurs du couple. Les loyautés transgénérationnelles correspondent à « *la manifestation de l'identité d'appartenance de chaque partenaire à son groupe familial d'origine* » (Benghozi, 2012, p.106). C'est pourquoi il décrit un « *maillage généalogique* » dans le couple qui correspond au maillage du lien de couple avec les contenants familiaux de chaque partenaire. La transmission verticale des ancêtres vient donc bien se réactualiser dans la relation horizontale du couple :

Le fondement du lien de couple est analysé comme le résultat d'un pacte d'alliance inconscient entre les deux familles d'origine (Benghozi, 2012, p.106) (...). Ainsi, le choix du partenaire cristallise non seulement une "collusion" névrotique interfantasmatique entre les deux partenaires comme dans la proposition de Willi mais également par le fondement du lien d'alliance conjugal, la paradoxalité du maillage des contenants généalogiques (Benghozi, 2012, p.111).

Ainsi l'auteur met en lien la notion de *Moi-peau* développée par Anzieu (1986 ; 1987) que nous avons évoquée précédemment dans ses applications au couple, avec la capacité de *maillage* qu'il décrit au sein du lien conjugal comme « *une fonction psychique contenant avec les propriétés délimitantes, de surface, de dépôt psychique et de transformation du "contenant généalogique"* » (Benghozi, 2012, p.109). Ainsi, l'affiliation conjugale entraîne le remaillage affiliatif tel que l'a décrit Kaës rapporté par Benghozi : « *Toute affiliation et toute alliance se font sur les failles de la filiation* » (Kaës, 1976a ; Kaës, 2009; Kaës, 1993 in Benghozi, 2012, p. 111) . Pour résumer, nous pouvons relever ce double processus vertical de filiation des *pactes générationnels* issus des lignées respectives des partenaires mais également le processus horizontal de *maillage* du couple lui-même, lui permettant de co-construire un nouveau roman familial :

Ainsi, avec l'alliance des deux membres du couple, ce sont aussi deux familles qui se maillent. Elles entrecroisent leurs mythes et co-construisent de nouveaux mythes. C'est la fonction mythopoïtique du travail psychique de remaillage généalogique. Chaque couple se construit autour de nouveaux récits grâce à sa capacité de narrativité (Benghozi, 2012, p. 111).

Clavier (2013) montre que le couple moderne, peut se trouver « encombré » par les aléas de l'histoire infantile propre à chacun, mais aussi par ce qu'a été la sexualité et les unions de nos ancêtres. Les transmissions, la plupart du temps inconscientes, entre parents et enfants sont à la base des histoires amoureuses et des histoires de couples. L'auteur décrit ainsi deux exemples de transmission générationnelle de schémas conjugaux : d'une part « le mari et le prince charmant » et d'autre part « la maman et la putain », deux schémas que l'auteur décrit comme principalement transmis par nos ancêtres, et donc indépendamment notamment de l'évolution sociétale (Clavier, 2013).

### 1.3.3 Réaménagement du lien conjugal

#### 1.3.3.1 Le cycle de vie du couple : de l'idéalisation à la désillusion



*La branche* (1956-1962)  
Marc Chagall  
Mie Prefecture Art Museum Japan.

Après avoir ainsi évoqué les éléments constitutifs du couple, nous pouvons aborder à présent le processus dynamique à l'œuvre dans le lien conjugal tel que l'ont décrit plusieurs auteurs. En effet, la période du devenir parent est avant tout un moment dans le cheminement du lien conjugal et s'inscrit donc dans un processus dynamique dont les différentes étapes de vie sont propices à des réélaborations et réajustements du lien.

Dupré la Tour (2005b) a décrit l'histoire du couple selon quatre étapes majeures :

- La **rencontre et l'instauration**, qui correspond à la « *mise en place du lien avec ses collusions défensives* » (Dupré la Tour, 2005b, p. 44). Cette première période se caractérise ainsi par la mise en place de la première enveloppe du couple, les frontières entre les conjoints s'atténuent, les différences sont niées ou minimisées grâce à un processus d'idéalisation qui conforte la séparation d'avec les parents de l'enfance. C'est la période de la constitution du « Soi conjugal » décrit par Eiguier (1984) comme « *l'instance narcissique et le réservoir pulsionnel* »

*conjugal, lieu de mise en commun des énergies personnelles* » (Eiguer, 1984, p. 47). Lacas (1993) décrit, quant à lui, le narcissisme de couple pour rendre compte de la centration du couple sur lui-même pendant la phase de « lune de miel » : « *le lien d'alliance narcissique, qui est essentiellement fusionnel, y est vécu soit comme réalisé, soit comme désiré imaginativement (idéalement). L'union des deux membres du couple « veut » être vécue comme unité* » (Lacas, 1993, p. 25).

- Les **prémices de la crise** constituent la deuxième étape et correspond à « la création de symptôme de couple » ;

- Cette étape laisse place tout naturellement au **moment de la crise** à proprement parlé, sur laquelle nous allons revenir ;

- La **résolution de la crise** se caractérise par deux destins possibles : l'évitement de la crise ou son dépassement. Ces deux destins sont particulièrement dépendants, selon Dupré la Tour (2005), de la capacité du couple à élaborer le processus de différenciation psychique à l'intérieur du couple qui suit la période d'idéalisation initiale. Pour l'auteur décrit deux conditions nécessaires à cette élaboration : la constitution, lors de la période d'instauration du couple, d'une enveloppe suffisamment contenant et étayante, le couple devant lui-même être étayé par un environnement contenant tout en lui laissant son autonomie. Nous percevons bien ici cette dynamique de *contenant-contenu* décrite par Bion comme « *l'idée d'un contenant dans lequel un objet est projeté et l'idée d'un objet qui peut être projeté dans le contenant, objet que je désignerai du terme de contenu* » (Bion, 1962).

Pour Dupré la Tour (2005), le dépassement de la crise permet ainsi « *une maturation des conjoints par élaboration ou réorganisation des éléments pris dans la collusion. Cette maturation permet un lien plus solide avec ce partenaire-là ou avec un autre, et crée de nouvelles collusions ouvrant sur un remaniement de l'organisation défensive* » (Dupré la Tour, 2005b, p. 44).

Ce phénomène d'idéalisation initiale du partenaire rejoint ce que Smadja (2011) a décrit des deux phases du couple : la phase de « *lune de miel* » qui correspond aux débuts de la vie amoureuse, et la « *crise du couple* » qui constitue pour l'auteur un véritable travail psychique de deuil. La phase de « lune de miel » est ainsi décrite comme « *structurante pour la dyade et maturante pour les deux partenaires* » (Smadja, 2011, p. 138). Une analogie avec la position schizo-paranoïde de Klein (Klein, 1946) est proposée par Smadja, l'objet amoureux étant représenté tel un objet partiel, clivé en bon et mauvais objet, l'aspect mauvais, persécuteur, serait alors dénié et projeté sur l'extérieur. Cette première phase de la constitution du couple est également rapprochée de « l'illusion groupale » tel que l'a décrite Anzieu (1971) pour les groupes. Ainsi, l'illusion groupale désigne un « *état psychique particulier caractérisé par un sentiment d'euphorie que les groupes en général expriment à certains moments* » (Smadja, 2011, p. 138). Elle instaure un narcissisme groupal et provoque la mise en place d'un moi-idéal groupal qui viendrait se substituer au moi-idéal individuel des participants. Cette idéalisation permet aux partenaires de se sentir comme fusionnés l'un avec

l'autre, de construire une frontière entre le couple et le monde. Cette phase symbiotique et fusionnelle est décrite comme nécessaire au couple :

Ainsi, nous pourrions dire que cette phase de « lune de miel » instaurerait, pour chacun des partenaires, le couple comme groupe naissant, objet d'investissement essentiellement narcissique inaugurant un « narcissisme conjugal » ou « Soi conjugal » (Smadja, 2011, p. 139).

La deuxième phase décrite par Smadja rejoint celle de Dupré la Tour en constituant une rupture de l'idéalisation et du clivage avec le retour des pulsions agressives. Tout comme la première phase, ce deuxième temps est une étape indispensable pour le couple, lui permettant un accès à l'ambivalence, nécessaire au bon fonctionnement de la relation d'objet mais qui peut devenir difficilement supportable pour certains couples, tel que nous allons le décrire maintenant.

### **1.3.3.2 La crise du couple**

Nous avons donc pu voir que l'histoire du couple traversait deux phases essentielles : une première étape d'idéalisation permettant la constitution du narcissisme du couple et la construction des frontières structurantes de celui-ci ; et une deuxième étape que nous développerons ici, constituant un moment de désillusion et de retour des pulsions agressives, à l'origine de la *crise du couple*.

Erickson (1968) est l'un des premiers auteurs à avoir développé la notion de « crise » en psychologie. Ainsi, il propose une analyse des moments de crise du processus de développement, c'est-à-dire des crises « naturelles », principalement rattachées à des périodes de maturation biologiques telles que l'adolescence ou le devenir parent (Erikson, 1968). À la fin des années 1970, la notion de crise fait un retour en force avec les travaux de Kaës qui la définit comme « *le changement brusque et décisif dans le cours d'un processus* » (Kaës, 1979, p. 14). Cette définition ne se limite donc pas aux transitions développementales naturelles mais bien aussi à « *des formes de crises de vie sur lesquelles une organisation psychique, mise en place et fondée sur l'utilisation de certains mécanismes de défenses ou d'aménagements, bute sur sa limite et la limite des systèmes de compensation que le sujet avait mis en place* » (Roussillon, 2012, p. 8). Ainsi, ces formes peuvent se retrouver au moment d'un accident de vie ou bien d'une rupture sentimentale par exemple.

Ruffiot (1984) est l'un des premiers auteurs à s'être penché sur ce moment de crise conjugale. Ainsi il parle du *désamour* comme de l'équivalent d'une *désillusion groupale*. Il décrit la crise du couple comme une souffrance de l'appareil psychique conjugal et propose une interprétation purement groupale de la crise duelle (Ruffiot, 1984).

À la suite de Ruffiot (1984), Anzieu (1986b, 1996) décrit également la crise du couple comme une désillusion, qu'il a métaphorisé autour de la « scène de ménage ». Dans la continuité d'Anzieu, Estellon (2010), reprend les développements sur la scène de ménage dans un couple, qu'il

définit comme une « *véritable folie à deux impliquant une joute verbale en jeux de miroirs où ni l'un ni l'autre ne souhaite écouter de façon réfléchie. La scène de ménage est épuisante, excitante* » et comme nous allons le voir « (...) *chez certains, elle devient une scène rituelle qui cimente le lien* » (Estellon, 2010, p. 27). Ainsi, la crise du couple ou la scène de ménage aurait quatre destins possibles :

Dans une première configuration, l'autre peut être rendu responsable de la désillusion : « *c'est de la faute de l'autre si l'émerveillement amoureux réciproque et originaire a disparu* ». Dans ce cas de figure, l'accès à l'ambivalence est impossible et la scène de ménage amorce un processus de rupture du couple (Anzieu, 1996, p. 256).

Dans un deuxième cas de figure, un des partenaires va prendre un amant afin de revivre l'illusion amoureuse initiale et s'échapper d'un « système gémellaire étouffant » en revivant « *la fascination amoureuse à l'égard d'une tierce personne tout en essayant de maintenir, avec la stabilité du couple premier, la constance de l'objet primordial (...) Il va prendre l'air ailleurs* » (Anzieu, 1996, p. 256).

Une troisième possibilité décrite par Anzieu consiste pour le couple à « *transformer son espace imaginaire, en réorganisant ses rapports internes et avec l'extérieur, en devenant un système relativement ouvert, avec un cadre ferme et souple favorisant le plus grand développement personnel de chacun compatible avec le plus grand développement personnel possible de l'autre* » (Anzieu, 1996, p. 257). Ainsi dans ce cas de figure, le couple peut accéder à l'ambivalence une fois admise la désillusion et la défusion, et permettre une diminution des scènes de ménage. Une partie de la libido se déplace du couple vers l'extérieur :

La peau commune intracouple subsiste également, mais allégée ; elle n'est plus exclusive ; chaque partenaire se dote au sein du couple d'un moi-peau singulier (...). L'idéalisation cède la place à l'identification projective ; la passion à la tendresse ; le désir d'expériences nouvelles au charme de répéter l'expérience connue (Anzieu, 1996, p. 257).

Enfin le quatrième destin décrit par Anzieu concerne des couples pour lesquels la scène de ménage devient un aspect habituel de la relation intracouple. Ainsi, les partenaires ne peuvent se résoudre à se séparer mais la haine devient le sentiment qui « soude paradoxalement l'unité dyadique » : « *Le huit clos exacerbe l'hostilité (« L'enfer c'est les autres »), qui est détournée du monde extérieur et retournée sur le couple (...). L'amour de l'autre est remplacé par l'amour de cette haine. : l'amour est préférable à la haine, mais, à défaut d'amour, la haine paraît préférable à l'indifférence* » (Anzieu, 1996, pp. 257-258). Dans son ouvrage sur les états limites, Estellon (2010) a montré que cette quatrième configuration se retrouvait de façon plus fréquente chez des personnes présentant une personnalité de type *borderline* qui seraient amenées à « systématiser cette modalité pathologique de relation » (Estellon, 2010, p.24), personnes pour lesquelles la question des limites entre « ce qui est à moi », « ce qui est à toi » et « ce qui est nous » est plus délicates à appréhender du fait des angoisses d'empiétement qui l'accompagnent, que chez d'autres couples.

Comme nous l'avons développé précédemment, Dupré la Tour (2005b) a cherché à décrire les différentes phases rendant compte de la dynamique conjugale. Elle a ainsi décrit l'étape de la *crise conjugale* dont nous allons décrire maintenant les modalités. Pour l'auteur, la crise se déclenche à partir d'un événement particulier, que nous supposons anodin ou non, mais dont le contenu latent va venir révéler la structure sous-jacente du couple. Ainsi, l'auteur a décrit deux niveaux étroitement liés à considérer dans toutes crises de couple :

- Le *niveau de la désillusion*, déjà évoqué par Ruffiot (1984) et Anzieu précédemment (1996). La désillusion constitue un véritable travail de deuil. Elle est décrite comme une réélaboration nécessaire des projections qui ont été faites sur le conjoint et le couple.

- Dupré la Tour poursuit son développement en décrivant un deuxième niveau, celui du *retour du refoulé* et du dévoilement de la structure du couple. Ainsi la crise constitue non seulement une forme de désillusion, mais elle vient également mettre en exergue les raisons même de la mise en couple, le plus souvent, « *par le retour de ce qui avait été mis de côté, par l'échec de la défense par la collusion* » (Dupré la Tour, 2005b, p. 47). Ainsi, c'est le retour du refoulé qui provoque l'aversion envers ce qui était apprécié si fort en son partenaire au début de la relation. Le dépassement de la crise ne peut s'envisager que dans la présence de ces deux niveaux, de ces deux étapes successives :

Le dépassement des crises dans le lien n'est possible que si la désillusion a pu avoir lieu, si l'entité couple tient et fournit un étayage au lien. Bon nombre de couples font seuls le travail de dépassement (Dupré la Tour, 2005b, p. 47).

Le dépassement des crises implique donc une véritable réorganisation, un réaménagement du lien conjugal à travers la reconstitution du lien, de nouvelles collusions et également de nouvelles crises qui devront être également dépassées. Pour cela, Dupré la Tour (2005b) décrit ce travail psychique de dépassement des crises comme un *organisateur de la psyché* de chacun des conjoints :

Le travail psychique du lien dans le couple n'est jamais terminé, car il a à retravailler les identifications dans un processus continu de changement. Il est soutenu dans cet effort par le désir de durée et l'érotisation de la relation, condition primordiale pour que les conjoints puissent continuer à investir le lien, à le faire travailler et à s'investir dans les périodes de crises (Dupré la Tour, 2005b, p. 49).

Cette succession illimitée du travail psychique inhérent aux crises conjugales rejoint également les travaux de Zenatti (2008) qui évoque « *une continuité de crises maturatives à élaborer* ». C'est cette continuité qui permettra alors la reconnaissance de la différence des sexes et des générations ainsi que l'intégration de la bisexualité psychique au sein du couple (C. Zenatti, 2008, p. 17).

Nous avons mentionné précédemment l'analogie évoquée par Smadja (2011) de la position schizo-paranoïde pour décrire la phase d'idéalisation du partenaire, caractéristique de la période de la « lune de miel » des débuts de la relation. Concernant la crise du couple, l'auteur évoque cette

fois-ci un accès à une forme de position dépressive, toujours en référence aux travaux de Klein. En effet, l'objet amoureux, sujet à ce phénomène de désillusion devient un objet total et la relation amoureuse accède à l'ambivalence et donc à la position dépressive (Klein, 1934). Comme dans la théorie kleinienne, Smadja (2011) décrit dans le couple l'apparition de sentiments de culpabilité, d'un besoin de réparation et de la capacité à se soucier de l'autre :

Chacun est renvoyé à la réalité douloureuse de l'altérité de l'objet amoureux, de sa variabilité, de son pouvoir, de son impossibilité de le contrôler et de le posséder, mais aussi de sa propre dépendance à son endroit, si blessante narcissiquement (Smadja, 2011, p. 140).

Comme la mère vis-à-vis du bébé, c'est bien la réalité psychique du sujet qui est modifiée et non la réalité objective de l'objet amoureux : « *celui-ci n'a pas changé, c'est l'objet amoureux interne qui paraît faillir, ressenti alors comme étant insatisfaisant* » (Smadja, 2011, p. 139) Smadja écrit deux types de causalités susceptibles d'être à l'origine d'une crise de couple. La première cause rejoint le *retour du refoulé* tel que nous l'avons décrit dans la théorie de Dupré la Tour (2005). En effet, Smadja (2011) évoque « *l'évolution maturative de l'un des deux partenaires qui le pousse à désirer secondairement la satisfaction pulsionnelle contre laquelle il s'est protégé au départ en choisissant son partenaire* » (Smadja, 2011, p. 141). Comme le décrivait Dupré la Tour, c'est ce retour du refoulé qui va parfois amener des sujets à reprocher à leur partenaire les raisons mêmes qui les avaient poussés à se mettre en couple avec lui. Le deuxième type de causalités pouvant être à l'origine d'une crise conjugale concerne les *épreuves et étapes potentiellement critiques* dans l'histoire du couple. Ainsi par « *épreuves et étapes potentiellement* », l'auteur fait référence à tous les événements – qu'ils soient heureux ou malheureux – susceptibles de représenter des blessures narcissiques, des deuils ou traumatismes :

Ces derniers pouvant engendrer une culpabilité œdipienne chez son auteur, et des mouvements d'envie chez son partenaire, déclenchant un état critique conjugal. Toutes ces situations pourront réactiver des conflits psychiques, des angoisses multiples, prégénitales (persécutives, dépressive) et œdipienne notamment, mais satisferont aussi des désirs d'accomplissement, de complétude narcissique, des fantasmes de toute puissance (Smadja, 2011, p. 141).

Parmi ces « événements » possibles, Smadja (2011) évoque l'institutionnalisation du couple (Pacs, mariage), la cohabitation ou l'installation dans un espace commun, le départ des enfants ou encore le passage à la retraite. Parmi ces événements, la naissance d'un enfant nous intéresse tout particulièrement. Nous en décrirons les modalités théoriques dans la deuxième grande partie de notre revue de la littérature.

Enfin, nous terminerons cette partie sur la crise du couple par les développements de Robert (2015) qui a décrit l'équilibre du couple comme la capacité de celui-ci à vivre les déséquilibres dans une recherche constante d'espace psychique individuel et groupal. Selon l'auteur, c'est l'enveloppe et la libido qui font tenir un couple. Ainsi la libido se caractérise dans le couple comme un équilibre entre les mouvements de pulsions d'amour et de tendresse, maintenant

une tension permanente entre le désir sexuel et l'état amoureux. C'est cette tension au sein du couple qui permet le maintien des liens.

### Résumé

Dans cette partie, nous avons pu constater l'impact fondamental que les développements théoriques psychanalytiques sur le groupe ont eu sur le couple. Ainsi, à travers les notions de lien, d'intersubjectivité, d'enveloppes groupales mais aussi d'alliances inconscientes, le couple a pu se concevoir de plus en plus comme une entité propre et non plus seulement comme l'addition de deux relations duelles.

Ainsi, le couple se conçoit avec sa propre dynamique psychique, notamment représentée par tout le jeu des collusions conjugales. Les collusions sont ainsi représentatives des mouvements inconscients à la source du choix du conjoint et qui structurent le couple. Nous avons également vu que la transmission générationnelle représentait un des éléments majeurs de la constitution du couple, le matériel générationnel de l'un des conjoints rentrant en résonance avec celui de l'autre conjoint. Plusieurs auteurs ont décrit le réaménagement de ces collusions en fonction de différentes phases dans le lien conjugal, dont la « *lune de miel* » des débuts de mise en couple ou bien encore la phase de désillusion qui s'en suit. La notion de crise du couple vient particulièrement faire écho à notre sujet. Les réaménagements et les destins décrits pour la crise du couple trouvent en effet des résonances tout particulièrement vis-à-vis des processus psychiques du devenir parent.



## **Chapitre 2**

### **L'accès du couple à la parentalité**

Dans cette deuxième grande partie, nous tenterons de décrire les processus inhérents au devenir parent, qui devront s'articuler avec la dynamique psychique du lien conjugal à l'œuvre.

Ainsi, dans un premier temps, nous décrirons une partie des développements théoriques existants sur le désir d'enfant et le devenir parent, sans oublier la réactualisation du matériel générationnel qui accompagne ces processus.

Dans un deuxième temps, nous chercherons à rendre compte des travaux portant sur l'approche intersubjective de la parentalité, à travers notamment les travaux systématiques à propos de l'alliance triadique ainsi que les développements psychanalytiques existants sur l'articulation des dimensions conjugales et parentales au moment du devenir parent. Ces derniers développements nous permettront ainsi d'aboutir à notre problématique dans le chapitre suivant.



## II. L'accès du couple à la parentalité

### 2.1 Le devenir parent

Le devenir parent renvoie à un ensemble de processus psychiques de « parentalité » ou de « parentification », notions développées dans les années 2000 par les travaux de Houzel (2002). À l'origine, le néologisme « parentalité » remonte aux travaux de Racamier (1961) sur les psychoses du post-partum. Ce dernier y a défini le terme de *maternalité* comme « *l'ensemble des processus psycho-affectifs qui se développent et s'intègrent chez la femme lors de la maternité* » (Racamier, 1961, p. 532), processus qu'il décrit comme l'équivalent d'une crise identitaire :

Pour le mouvement qu'elle impose à la personnalité, ma maternalité pourrait se comparer à l'adolescence. Elle est, au sens d'Erikson, une crise d'identité (Racamier, 1961, p. 532).

Il avait alors suggéré de rajouter, dans la continuité de la notion de *maternalité*, les termes de *paternalité* et de *parentalité*. Houzel décrit le processus de parentalité comme impliquant des « *niveaux conscients et inconscients du fonctionnement mental* » (Houzel, 2002, p. 62), ce qui impliquerait des processus plus complexes que le simple lien génétique ou statutaire. Houzel a décrit trois axes fondamentaux renvoyant aux fonctions parentales : l'exercice de la parentalité, l'expérience de la parentalité et la pratique de parentalité.

*L'exercice de la parentalité* renvoie aux « *aspects juridiques de la parentalité, de la filiation* » (Houzel, 2002, p. 64). Comme le précise l'auteur, cet axe a été amené à fortement évoluer avec l'évolution des mœurs mais aussi le développement de la procréation médicalement assistée, évolutions sociétales qui tendent à dissocier de plus en plus lien biologique et juridique. Nous pouvons également souligner l'évolution ces dernières années du statut des familles homoparentales depuis la loi sur le mariage pour tous adoptée en 2013 (LOI n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe) qui vient également confirmer que le statut juridique de parent n'est pas forcément lié à des questions biologiques. En effet pour la sociologue Théry (2015) nous pouvons maintenant distinguer trois façons d'être parent sur le plan juridique : « *la procréation charnelle (je me reconnais parent de cet enfant parce que je l'ai fait), l'adoption (je me reconnais parent de cet enfant que je ne prétends pas avoir fait parce que je l'ai adopté) et l'engendrement avec tiers donneur (je me reconnais parent de cet enfant qui a été engendré grâce à une tierce personne qui a donné pour cela de sa capacité procréative)* » (Théry, 2015, pp. 99-100). L'axe de *l'expérience de la parentalité*, quant à lui, renvoie à « *l'expérience subjective consciente et inconsciente de devenir parent et de remplir des rôles parentaux* » (Houzel, 2002, p. 65). L'expérience de la parentalité comprend notamment la notion de désir d'enfant et les processus de parentification tels que la *préoccupation maternelle primaire* (Winnicott, 1956) ou encore la *transparence psychique* de la grossesse (Bydlowski, 1991), processus que nous décrirons plus en détails dans les parties suivantes. Enfin, la *pratique de la*

parentalité concerne « les tâches quotidiennes que les parents ont à remplir auprès de l'enfant » (Houzel, 2002, p. 68). Il s'agit ainsi des soins parentaux qui comprennent à la fois les soins physiques mais également les soins psychiques.

Pour Houzel (2002), la famille assure une fonction d'inscription des « trois différences fondatrices que tout psychisme humain doit affronter et résoudre : la différence de soi et de l'autre (altérité), la différence des sexes et la différence des générations » (Houzel, 2002, p. 70). Nous pouvons d'ailleurs souligner que les notions d'altérité, de différence des sexes et de génération sont particulièrement réactivées et réélaborées au moment de la mise en couple comme nous l'avons vu précédemment. La parentalité constitue donc bien un processus global et complexe comprenant de multiples paramètres que nous allons aborder maintenant plus en détails.

### **2.1.1 Le désir d'enfant**

Le désir d'enfant est un processus conscient et inconscient présent chez la femme comme chez l'homme et qui va recouvrir des modalités d'expression différentes chez l'un et l'autre. Il se construit depuis la petite enfance individuellement, influencé par le complexe d'Œdipe mais aussi par tout le matériel générationnel, et va trouver des voies de réalisation à travers la relation génitale adulte.

Freud situe le désir d'enfant autour de deux axes principaux. Selon le premier, le désir d'enfant permettrait un prolongement narcissique des parents à travers la naissance de « *His majesty the Baby* » :

Il accomplira les rêves de souhait que les parents n'ont pas réalisés, il sera un grand homme, un héros, à la place du père ; elle épousera un prince, dédommagement tardif pour la mère (...). L'amour parental, si touchant et, au fond, si enfantin, n'est rien d'autre que le narcissisme des parents qui vient de renaître et qui, malgré sa métamorphose en amour d'objet, révèle à ne pas s'y tromper son ancienne nature (Freud, 1914b, pp. 234-235).

Le second axe met en lien le désir d'enfant et la résolution du complexe d'Œdipe. Nous allons voir comment cela se déploie pour chaque sexe. Le désir d'enfant est aussi la résultante de toute la dimension inconsciente du lien du couple, en fonction de la dynamique inconsciente collusive et des résonnances générationnelles entre les deux partenaires. Ainsi, le désir d'enfant est étroitement entremêlé entre l'axe intersubjectif et la dimension intrasubjective, que nous allons maintenant développer.

#### **2.1.1.1 Le désir d'enfant chez la femme**

Concernant l'axe œdipien, Freud évoque dans un premier temps le souhait commun du petit garçon et de la petite fille d'avoir un enfant du parent du sexe opposé (Freud, 1919) :

Le souhait d'avoir un enfant avec la mère ne manque jamais chez le garçon, le souhait de recevoir du père un enfant est constant chez la fille (Freud, 1919, p. 129).

En 1925, Freud modifie sa théorie en décrivant le facteur fondamental du désir d'enfant comme s'appuyant sur la différence réelle et physique des organes génitaux. Ainsi, chez la petite fille, c'est le manque de pénis et l'incapacité de la mère à lui en donner un qui la fait se détourner d'elle pour chercher une consolation narcissique auprès de son père. Ainsi, elle souhaite combler ce manque en le remplaçant par un *enfant-réparateur* que pourrait lui donner son père.

Quant au père, il ne sera pas aimé pour lui-même mais parce qu'il remplacerait la mère et qu'il serait capable de donner un enfant-réparateur à la fillette (Eiguer, 1996, p.132).

Cette conception freudienne du désir d'enfant chez la femme date de 1925 avec « Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes », texte qui constitue « *un tournant majeur de la pensée de Freud concernant la sexualité féminine* » (Pragier & Faure-Pragier, 1993, p. 447). En effet, Freud avait dans un premier temps décrit le garçon et la fille de façon symétrique : la fille était amoureuse de son père au même titre que le garçon amoureux de sa mère. En 1925, Freud élabore une nouvelle théorie de la féminité dans laquelle c'est le manque de pénis qui pousse la fille à se tourner vers le père, donc secondairement :

Mais maintenant, la libido de la fille glisse – on peut se borner à dire : le long de l'équation symbolique tracée d'avance, pénis = enfant – jusque dans une nouvelle position. Elle abandonne le souhait du pénis pour y mettre à la place le souhait d'un enfant et prend dans cette intention le père pour objet d'amour (Freud, 1925, p. 199).

Cette nouvelle conception sera contestée par la suite par certains auteurs, notamment Pragier et Faure-Pragier qui font l'hypothèse de la valeur défensive de cette théorie pour Freud, liée notamment à la relation avec sa fille Anna :

Prendre la mesure de la force des sentiments œdipiens non résolus chez sa fille paraît avoir un lien chez Freud avec la brusque prise en compte de « la différence anatomique entre les sexes » qui apparaît comme une défense opportune. Face à la persistance de l'attachement d'Anna et de son « complexe de masculinité », Freud construit une nouvelle théorie de la féminité : l'Œdipe n'est pas originaire chez la fille, contrairement au garçon. Ce qui est à l'origine, c'est le manque de pénis, « le destin de l'anatomie » (...). Quant à l'Œdipe, il sera secondaire, réparateur même, la fille ne se tournant vers le père qu'en tant que prolongement d'un pénis capable de lui fournir l'enfant, substitut du pénis absent » (Pragier & Faure-Pragier, 1993, p. 456).

Chabert souligne, quant à elle, la présence dans la pensée de Freud d'un désir prégénital chez la petite fille de donner un enfant à sa mère (Chabert, 2009). Freud (1931) décrit ainsi les prémices du désir d'enfant chez la petite fille en phase préœdipienne autour de la relation de tendresse entre la mère et sa fille :

C'est seulement quand tous les intérêts de l'enfant ont reçu une nouvelle impulsion par l'arrivée d'une petite sœur ou d'un petit frère qu'un tel but peut se reconnaître clairement. La petite fille veut avoir fait ce nouvel enfant à la mère, tout à fait comme le garçon, et sa réaction à cet événement et sa conduite envers l'enfant sont aussi les mêmes (Freud, 1931, p. 23).

A la suite de Freud, c'est Deutsch qui, la première, se penche sur le désir d'enfant chez la

femme et, plus généralement sur l'ensemble de sa psychosexualité (Deutsch, 1924). Ainsi, même si elle maintient l'importance du rôle du pénis et de son manque dans l'Œdipe de la petite fille, elle se différencie néanmoins de Freud en soulignant les caractéristiques de l'angoisse de castration chez la fille et de l'existence de « *désirs proprement érotiques de la fille envers l'objet paternel* » (Parat, 2010, p. 807) qui expliqueront l'intérêt porté au père, non pas seulement lié « *au fruit de la seule envie narcissique du pénis* » (Parat, 2010, p. 810). C'est ce que reprendront plus tard les développements de Faure-Pragier sur le tournant de 1925 dans la théorie de Freud (Pragier & Faure-Pragier, 1993). Concernant plus spécifiquement le désir d'enfant, Deutsch souligne la multiplicité des représentations fantasmatiques en élargissant l'unique « envie du pénis » comme facteur du désir d'enfant. Ainsi, elle insiste sur l'importances des fantasmes précœdipiens, notamment en ce qui concerne tous les processus d'incorporation fantasmatique en lien avec le stade oral freudien :

Cette articulation entre registres précœdipien et œdipien est un aspect essentiel de la réflexion d'Hélène Deutsch (Parat, 2010, p. 822).

Klein (1928) accorde également une importance tout particulière à la période précœdipienne. Ainsi, elle situe l'origine du désir d'enfant à un niveau archaïque et comme la conséquence d'un mouvement d'identification à la mère dont elle se détourne ensuite, de crainte d'être punie comme en répercussion de ses pulsions agressives. La petite fille se tourne alors vers le père afin d'incorporer le pénis du père.

Chez la fille, l'identification avec la mère provient directement des tendances œdipiennes : la lutte née, chez le garçon, de l'angoisse de castration, est chez elle absente. Chez les filles comme chez les garçons, cette identification coïncide avec les tendances sadique-anales de voler et de détruire la mère. (...). La crainte de la mère contraint la petite fille à abandonner l'identification maternelle, et l'identification au père commence (Klein, 1928, p. 236).

Dans la théorie kleinienne, le désir d'enfant est donc antérieur à l'envie du pénis, dont le manque sera perçu comme une punition de ses pulsions agressives à l'égard de la mère. Le désir d'un enfant du père remplace alors l'envie du pénis dans un mouvement de remplacement de la mère. Chez Klein c'est donc bien le processus d'identification précoce à la mère qui tient un rôle prépondérant dans le désir d'enfant (Prud'Homme, 2012).

Kestenberg (1956) décrit une prise de conscience, lors de la phase œdipienne de la petite fille, de sa « *génitalité interne* » comme organisant un désir d'enfant précoce. La dépression provoquée par l'incapacité à faire comme la mère donne lieu dans un deuxième temps à l'envie du pénis selon l'auteur (Kestenberg, 1956).

Pour Chasseguet-Smirgel, le désir précoce d'enfant chez la fille, qui précède l'envie du pénis, serait étroitement rattaché au désir « *de reconstituer l'unité primaire mère-enfant* » (Chasseguet-Smirgel, 1975, p. 49).

Pour Bydlowski (1978), les nouvelles techniques modernes de contraception qui tendent à faire du désir d'enfant une démarche en apparence consciente et réfléchie, n'empêchent pas « *l'infiltration de significations inconscientes qui viendront faire retour dans cet étranger-familier = l'enfant* » (Bydlowski, 1978, p. 59). Pour l'auteur, le désir inconscient d'enfant chez la femme résulte ainsi de trois processus : l'identification à la mère archaïque des premiers temps, le désir œdipien d'avoir un enfant du père et l'amour sexuel pour le partenaire (Bydlowski, 1978).

### **2.1.1.2 Le désir d'enfant chez l'homme**

Dans la théorie freudienne, le désir d'enfant chez l'homme, tout comme chez la femme, se construit à partir du complexe d'Œdipe. Chez le garçon, c'est l'attachement à sa mère et le renoncement à cet attachement dû à l'angoisse de castration qui vont le pousser à déplacer le choix d'objet vers d'autres femmes (Freud, 1910).

La mère vous a fait cadeau d'une vie, la vôtre propre, et en échange, on lui fait cadeau d'une autre vie, celle d'un enfant qui a la plus grande ressemblance avec votre propre soi. Le fils se montre reconnaissant en souhaitant avoir de la mère un fils qui soit pareil à lui-même, c'est-à-dire que, dans la fantaisie de sauvetage, il s'identifie pleinement avec le père (Freud, 1910, p. 199).

De plus Freud a décrit des composantes pré-génitales comme figurant parmi les origines du désir d'enfant chez le garçon en décrivant la représentation de l'enfant-fécès, lui permettant de fantasmer que « *si les enfants sont enfantés par l'anus, l'homme peut aussi bien enfanter que la femme* » (Freud, 1908, p. 236).

En 1909, Freud rapporte également l'analyse du petit Hans, petit garçon de cinq ans, menée par le père de celui-ci, Max Graf (Freud, 1909). Les observations du petit Hans vont notamment permettre à Freud de confirmer ses hypothèses sur la sexualité infantile, dont il n'avait jusque-là pu déduire les caractéristiques à partir des cures d'adultes. Un des enjeux principaux de la cure du petit Hans concernera le questionnement de celui-ci sur l'origine des enfants. Freud relève chez le garçon des fantasmes originaires de vie intra-utérine et de scène primitive (Cupa, 2004) à travers le fantasme de grossesse mis clairement en évidence chez le petit Hans :

Chez le Petit Hans qui a un Œdipe positif, les identifications sont très centrées sur le père et il veut faire des bébés comme lui. « Oui j'en aurai une l'année prochaine, elle s'appellera Anna » répond-il à son père » (Cupa, 2004, p. 177).

Le cas du *petit Hans* représente bien, pour Missonnier (2009a) les enjeux psychiques à l'œuvre dans le devenir père :

Les théories sexuelles infantiles du petit Hans confronté à la grossesse de sa mère enceinte d'Anna constituent le canevas des conflits psychiques du devenant père pendant la grossesse de sa femme. Les conflits de la scène infantile y sont rejoués, mutatis, mutandis, dans l'après-coup lors du (re)devenir père (Missonnier, 2009a, p. 56).

Nous avons vu précédemment que Klein (1928, 1945) situe l'Œdipe dès la période pré-génitale, marqué par les pulsions sadique-orales et sadique-anales. Elle situe alors le sein comme premier objet d'amour pour les deux sexes : « *La frustration du sein maternel amène les garçons comme les filles à s'en détourner, et stimule en eux le désir d'une satisfaction orale assurée par le pénis du père* » (Klein, 1945, p. 125). De plus, Klein fait l'hypothèse de l'existence chez l'homme d'un « stade féminin primaire », qu'elle associe à « *une qualité de réceptivité liée à l'origine orale de l'Œdipe, commune aux deux sexes* » (Korff-Sausse, 2008, p. 287). Le désir de paternité prendrait en partie ses sources dans les identifications primaires au féminin chez l'homme (Korff-Sausse, 2008).

Les origines préœdipiennes du désir d'enfant chez l'homme ont également été soulignées par Jacobson (1950) et Van der Leew (1958) qui relèvent les premières formes de ce désir à la phase anale. Ainsi, Jacobson a pu observer chez les garçons de deux ans des jeux récurrents avec des poupées ou des peluches dans des imitations de conduites maternelles. Pour l'auteur, ces jeux d'imitation permettraient au garçon de « *maitriser les conflits vécus dans la relation à la mère, notamment en inversant la situation de dépendance* » (Jacobson, 1950 in Sénécal, Saucier, & Garon, 2013, p. 161). Par la suite, à la phase phallique, ce sont à la fois les identifications à la mère et les fantasmes homosexuelles envers le père qui pousse l'enfant à désirer donner naissance à un enfant. Ce désir devra être abandonné à la période œdipienne, accompagné de sentiments de rivalité et d'un sentiment d'incompétence lié à ce renoncement, sous peine de devenir un point de fixation (Van der Leew, 1958 et Jacobson, 1950 in Sénécal, Saucier, & Garon, 2013).

### 2.1.2 Le devenir mère



Portrait de Clarisse Rivers enceinte (1964),  
Niki de Saint Phalle (visage et contours dessinés par Larry Rivers)  
Collection David et Isabelle Levy, Bruxelles.

#### 2.1.2.1 La crise de la maternité

Comme nous l'avons vu précédemment, une crise est définie par Kaës comme « *le changement brusque et décisif dans le cours d'un processus* » (Kaës, 1979, p. 14). Pour l'auteur, le dépassement de la crise nécessite une sécurité interne suffisamment importante.

Or, la période du devenir mère a été assimilée par plusieurs auteurs à une période de crise déjà bien avant les développements de Kaës. En effet, dès la fin des années 50, Bibring évoque la notion de crise pour décrire les processus psychiques de la grossesse, faisant le parallèle avec les transformations psychiques et physiques de la crise pubertaire (Bibring, 1959). Par la suite, Racamier (1961) évoque également une grande similitude entre les transformations physiologiques et psychologiques de l'adolescence et du devenir mère. Ainsi, il décrit la notion de *maternité* pour rendre compte de la crise d'identité à l'œuvre au moment du devenir mère et qu'il définit comme

« l'ensemble des processus psychoaffectifs qui se développent et s'intègrent chez la femme lors de la maternité » (Racamier, 1961, p. 532). Lorsque ce passage se passe bien, la maternité constitue un moment de crise maturative à travers d'une part les transformations corporelles, d'autre part le changement de statut social et enfin les fluctuations pulsionnelles importantes à la source d'une réactivation des conflits infantiles. La maternité est une crise d'identité au même titre que l'adolescence. C'est une transformation ample, potentiellement maturative, lorsque ce processus se fait dans les meilleures conditions. C'est une nécessaire rupture de l'équilibre antérieur débouchant sur un nouvel équilibre.

Deux notions faisant état de processus psychiques particuliers du devenir mère peuvent être considérés comme contribuant à cette crise maturative (Riand, 2012) : le concept de *préoccupation maternelle primaire* (Winnicott, 1956) et celui de *transparence psychique* (Bydlowski, 1997). En effet pour Winnicott, le dernier trimestre de la grossesse et les premiers mois de la vie de l'enfant constituent un tel bouleversement psychique que l'état de la mère peut s'apparenter à une maladie mentale, de par la centration extrêmement exclusive sur le bébé au détriment de tout autre investissement, et notamment de sa vie conjugale. Cette état d'hypersensibilité lui permet ainsi de « s'adapter aux tout premiers besoins du petit enfant avec délicatesse et sensibilité » (Winnicott, 1956, p. 288) à travers le mécanisme prédominant de l'identification (Riand, 2012). Bydlowski (1991), quant à elle, décrit un état de perméabilité des représentations inconscientes bien spécifique à la femme enceinte se caractérisant par « un état particulier du psychisme, état de transparence où des fragments du préconscient et de l'inconscient viennent facilement à la conscience » (Bydlowski, 2001, p. 41).

Dès les premières semaines de la grossesse, la transparence psychique est de repérage aisé car l'équilibre habituel de la jeune femme est ébranlé. Un état relationnel particulier se développe, un appel à l'aide latent, ambivalent et quasi permanent, tout comme à l'adolescence (Bydlowski, 1997, p. 94).

### **2.1.2.2 Narcissisme et processus d'objectalisation de la grossesse**

Nous avons vu précédemment que Deutsch (1924) accordait une importance toute particulière à l'articulation entre les registres préœdipien et œdipien dans sa réflexion sur les étapes de la féminité. Ainsi, au moment de la grossesse, elle décrit l'importance des sources libidinales narcissiques prégénitales qui s'expriment notamment par l'intermédiaire des nausées et vomissements ou des envies du début de la grossesse (Shulz, 2016).

Une certaine quantité de libido narcissique était associée à l'incorporation de l'enfant comme partie du corps même de la femme (dans l'identification entre l'enfant et le moi) et, de la même façon, la relation qui trouve son origine dans l'identification entre l'enfant et les fèces est encore narcissique (Deutsch, 1924, p. 79).

Deutsch décrit alors un mouvement progressif vers l'objectalisation, particulièrement prégnant au moment des premiers mouvements du bébé, qu'elle situe vers le cinquième mois de grossesse. Elle fait ainsi l'hypothèse que cette activité motrice du bébé le propulse dans le monde extérieur, permettant à la femme enceinte de développer ses « *sentiments de tendresse et d'amour maternel* » (Deutsch, 1924, p. 81). En tant que partie du corps de la mère mais maintenant pourvu d'une autonomie de mouvement, l'enfant à naître perd sa signification anale :

En même temps, en acquérant une certaine indépendance qui se manifeste désormais, l'enfant démontre qu'il appartient au monde extérieur et commence à prendre sa place parmi les relations d'objet de la mère (Deutsch, 1924, p. 81).

Pour autant Deutsch évoque déjà, à ce moment-là, une forme d'équilibre narcissico-objectal de la grossesse avec la présence simultanée des investissements libidinaux narcissiques et objectaux :

Les relations d'objet avec l'enfant et ces relations purement narcissiques, nous le voyons, existent simultanément, et côte à côte ; de plus, même dans la matrice, l'enfant revêt aussi le sens d'un objet du monde extérieur et devient le dépositaire libidinal de divers investissements d'objet (Deutsch, 1924, p. 81).

Deutsch accentue la spécificité de l'empreinte narcissique chez la femme provoquée par la grossesse. En effet, même si Freud avait souligné la valeur élevée de l'amour narcissique des deux parents envers *His majesty the baby* (Freud, 1914b), pendant la grossesse de la femme, l'enfant va venir prendre la place de l'idéal du moi. Ce très fort accordage entre le moi et l'idéal du moi se retrouve également dans l'état amoureux, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment :

L'harmonie parfaite dans laquelle il n'y a aucune ligne de partage entre le sujet et l'objet (voir supra) et qui a d'abord été obtenu avec le partenaire de l'acte sexuel se poursuit avec l'enfant : la relation mère-enfant représente donc une réalisation complète de l'état primaire dans lequel il n'y avait pas encore la moindre séparation entre la libido du moi et la libido d'objet (Deutsch, 1924, p. 82).

Cependant de par son statut d'objet du monde extérieur d'un côté et représentant le surmoi de la mère d'un autre côté, l'enfant peut être source de conflit avec le moi maternel : « *Par un processus de sublimation, l'enfant devient le surmoi de la mère qui (...) peut entrer sérieusement en conflit avec le moi maternel. L'enfant est en même temps un objet du monde extérieur sur lequel se jouent tous les conflits d'ambivalence de toutes les phases du développement de la libido* » (Deutsch, 1924, p. 83).

Ammaniti décrit également un processus d'équilibre narcissico-objectal pendant la grossesse mais qu'il décrit en termes de *différenciation*. Il rejoint les développements de Deutsch en soulignant le rôle central des mouvements fœtaux dans ce processus de différenciation : « *Au cours de la grossesse, l'image de l'enfant est initialement partie intégrante du soi maternel, et progressivement elle va vers une différenciation, au fur et à mesure que l'enfant donne des*

*signaux de plus en plus consistants de sa présence* » (Ammaniti, Candelori, Pola, & Tambelli, 1999, p. 42).

Bydlowski et Golse (2001) se sont également penchés sur cette transition narcissico-objectale à partir des notions de *préoccupation maternelle primaire* (Winnicott, 1956) et de *transparence psychique* (Bydlowski, 1991). Ainsi, ils proposent l'hypothèse « *d'un passage ou d'une bascule progressive de l'une à l'autre conduisant vers l'objectalisation* » (Riand, 2012, p. 199). Ils décrivent ainsi quatre étapes dans le processus d'objectalisation : la première étape qui correspond au début de la grossesse, moment où la transparence psychique apparaît et où l'enfant à naître est investi comme un *objet purement interne* (qui réactive le petit enfant que la mère a été elle-même) ; la deuxième étape qui correspond à la période prénatale de la préoccupation maternelle primaire, période à laquelle l'enfant à naître a un statut *d'objet intérieur physique mais déjà psychologiquement externalisé*, ; la troisième étape, correspondant aux premières semaines après la naissance de l'enfant pendant laquelle le bébé est un *objet externe physique mais psychologiquement encore internalisé* et enfin la quatrième étape qui correspond à l'étape où le bébé est un *objet véritablement externe*, « *n'ayant son correspondant interne qu'au niveau des représentations mentales qui s'y attachent* » (Bydlowski & Golse, 2001, p. 32).

Selon les auteurs, il y aurait donc un *gradient* de l'objet interne à l'objet externe opéré grâce à un mouvement de désinvestissement progressif de l'un pour l'autre :

Du point de vue de la mère, il y a donc un gradient qui va de « l'objet interne », métaphore des soins maternels d'autrefois (bébé qu'elle a elle-même été ou qu'elle croit avoir été) à « l'objet externe » (son bébé de chair et d'os) par le biais d'un mouvement de désinvestissement progressif du premier au profit du second. Cette dynamique correspond à une évolution particulière du statut d'extériorité (Bydlowski & Golse, 2001, p. 32).

### 2.1.2.3 *La censure de l'amante*



*Les membres de la famille royale réunis autour du dauphin en 1781, Ecole française (vers 1782-1783) Château de Versailles*

Les processus caractéristiques de la maternalité permettent une identification régressive de la mère à son bébé par ce mouvement de centration importante sur la grossesse puis d'objectalisation progressive. Nous venons d'évoquer les rôles centraux de la préoccupation maternelle primaire et de la transparence psychique dans cette transition du devenir mère. Ce processus d'objectalisation nécessite également l'intervention d'un tiers, en tant que père mais aussi et avant tout en tant qu'amant de la femme :

Ajoutons qu'idéalement et dans les cas heureux, la jeune femme n'est pas isolée : son compagnon l'entoure de ses bras et l'enfant est sur ses genoux de mère. L'important est que le père regardant la mère la tire de son rêve de grossesse et l'encourage à regarder le bébé. Le regard de ce dernier s'en ira plus tard vers un ailleurs qui n'est ni la mère, ni le père (...). Cela souligne que la mère a besoin du père (d'un tiers) pour pouvoir regarder son enfant comme un objet à part entière ; ce dernier a lui-même quelque peine à considérer le couple (Bydlowski & Golse, 2001, pp. 32-33).

Ainsi, la mère pourra se laisser aller à abandonner son enfant au sommeil grâce à son désir d'intimité conjugale et amoureuse, et ainsi retrouver sa place d'amante auprès de son mari (Smadja,

2011). C'est ce que Fain et Braunschweig (1971) ont décrit comme la « *censure de l'amante* » qui correspond à la resexualisation par la mère d'investissements autres que son bébé, dont son compagnon (Braunschweig & Fain, 1971). Ce réinvestissement de l'amant et désinvestissement relatif de l'enfant est décrit par les auteurs avant tout comme une réappropriation du narcissisme :

La censure de l'amante doit donc s'exercer de telle façon qu'elle puisse permettre aux parents d'oublier, pour le temps de leurs amours, que justement ils sont des parents. Il a donc fallu qu'il y ait eu auparavant ce que nous pourrions appeler un étayage narcissique conforme, conforme en conséquence à une loi implicite (Aisenstein, 2000, p. 29).

La censure de l'amante permet ainsi à l'enfant de faire place progressivement à un tiers et permet également à la mère de « *contre-investir l'émoi érotique que fait naître le contact avec le corps de l'enfant. Sa vie d'amante prend ainsi valeur de pare-excitation pour la psyché de l'enfant, mais également pour la sienne propre, car elle vient « censurer » une part des émois érotiques suscités par le soin maternel* » (Danon-Boileau & Ody, 2002, pp. 303-304).

Ce désinvestissement partiel évoqué comme potentiellement douloureux, est ainsi décrit comme structurant pour l'enfant, l'amenant à entrer dans une phase de dépendance relative et non plus de dépendance absolue envers sa mère. Ainsi, pour Solis-Ponton (2008), les absences de la mère permettront à l'enfant de « *structurer psychiquement une première triangulation* » (Solis-Ponton, 2008, p.24) et l'introduit à la triple différence la parentalité : différence Moi/non-Moi ; différence des sexes et des générations.

Au sein de la triade mère, père, bébé, la femme se retrouve à une double place conflictuelle, de mère et de femme, devant se répartir entre son enfant et son mari. Ceux-ci deviennent ainsi le « tiers triangle fondateur » de façon alternative (Smadja, 2011). Cette double place, Schaeffer la considère comme antagoniste chez la femme contrairement à l'homme (Schaeffer, 1997 ; 2002) :

Au sein d'un couple la rencontre et l'articulation des antagonismes de chacun s'établissent selon diverses modalités. Elle observe que, chez la femme, l'antagonisme entre l'érotique, le maternel et son accomplissement social, de sens phallique, est particulièrement conflictuel et de manière continue, contrairement à celui de l'homme, pour qui le développement libidinal, l'érotique et la réalisation sociale vont dans le même sens, celui de la motricité, de la conquête et de l'accomplissement phallique (Smadja, 2011, p. 169).

### 2.1.3 Le devenir père

*Que vais-je donc faire dans quelques mois quand je vais me retrouver avec "ça" dans les bras et dans les oreilles ? Vais-je "parler bébé" et trouver les gestes adéquats avec aisance ou bien échouer ou pire ne pas avoir envie, gentiment...violemment ? » ; « Que va me laisser sa majesté le bébé de ma moitié, mon amante avec qui j'adore aller sans compter au cinéma, au restaurant et en week-end surprise ? » ; « Quelle sera ma réaction quand, au retour du travail avec l'envie de raconter ma journée à ma douce et tendre, je le verrai, lui ou elle, accroché à ses seins nourriciers qui sont mes seins amoureux ? » (Missonnier, 2009a, p. 47).*



*La Sainte Famille à l'oiseau* (vers 1650)  
Murillo Bartolome Esteban  
Museo National del Prado, Madrid.

La fonction paternelle a été décrite comme étroitement en lien avec la fonction symbolique de la représentation de la loi et du respect de l'interdit de l'inceste comme condition du désir et en référentiel au transgénérationnel. Le père permet la triadification et le passage à un tiers (Cupa, 2004).

Pour Korff-Sausse (2008), le devenir père de nos jours s'articule autour de trois axes fondamentaux : « le sexuel infantile ; le féminin chez l'homme ; l'identification du père à son propre père, c'est-à-dire au féminin paternel » (Korff-Sausse, 2008, p. 281).

#### 2.1.3.1 La crise de la paternité

Le devenir parent constitue une crise psychique majeure tel que nous l'avons décrite pour la maternité. Cupa et al., proposent le concept de paternalisation afin de rendre compte de « l'ensemble des processus qui se déroulent lorsqu'un homme devient père » (Cupa, Moinet,

Thoret, & Valdès, 1997, p. 92). La paternalisation découle des « *racines infantiles du père, sa constitution narcissique et s'organiserait autour des différents éléments qui marquent cette période comme la grossesse, l'accouchement, les particularités du bébé, son sexe, sa relation conjugale etc.* » (Cupa, Moinet, Thoret, & Valdès, 1997, p. 92). Les auteurs différencient le concept de paternalisation de celui de « paternité » qu'ils définissent comme « *la structure d'ensemble qui résulte du jeu et de l'équilibre des fonctions paternelles* » et de celui du « paternage » qui renvoie à « *l'ensemble des soins paternels* » (Cupa et al., 1994 ; Cupa, Moinet, Thoret, & Valdès, 1997, p. 92).

Parmi les processus psychiques propres à la période du devenir père, Korff-Sausse (2008) rattache la notion de *préoccupation maternelle primaire* également au père, qu'elle intitule comme « préoccupation paternelle primaire ». Elle décrit ce processus psychique comme un mouvement d'identification régressif, mais qui serait exprimé de façon plus discrète que chez la femme, du fait de défenses plus importantes.

Missonnier (2008) décrit, quant à lui, le processus psychique de « *dépression paternelle périnatale* » au moment du devenir père, notion rendant compte notamment des « *manifestations tempérées comportementales, psychosomatiques, névrotiques du syndrome de couvade parental* » (Missonnier, 2008) mais aussi de tout le processus régressif à l'œuvre au moment de ce passage du devenir père. La « *dépression paternelle périnatale* » s'inscrit dans le spectre des variations de la normale dans le processus de crise psychique liée à la réactivation fantasmatique chez les pères tout-venant. Le terme de « *dépression paternelle périnatale* » est quant à lui réservé par l'auteur aux « *scénarios où le devenant père voit justement sa « capacité dépressive » mise plus ou moins dramatiquement en échec et subit une souffrance qui appelle un étayage psychothérapeutique* » (Missonnier, 2008, p. 45).

### **2.1.3.2 La réactivation préœdipienne et œdipienne au moment du devenir père**

La première caractéristique du devenir père décrite par Korff-Sausse concerne la mobilisation de la sexualité infantile chez le devenant père (Korff-Sausse, 2008). En effet, comme le rapporte Sénécal et al., (2013), plusieurs auteurs ont pu relever une intensification des enjeux œdipiens au moment du passage à la paternité (Benedek, 1970; Gerzi & Berman, 1981; Siegel, 1982; Diamond, 1986) : « Le désir d'enfant peut cacher celui de féconder sa mère et de manifester de la rivalité avec le père » (Diamond, 1986; in Sénécal et al., 2013, p. 171 ).

La femme peut être mère et l'homme ne le peut pas. Freud a sinon ignoré, du moins sous-estimé, quasi méconnu l'envie que l'homme peut avoir à l'égard de la mère. Pourtant il est d'expérience courante d'entendre le petit garçon de trois ou quatre ans interroger sa mère : « Est-ce que moi aussi je pourrai avoir des bébés dans mon ventre et donner du lait à mes bébés ? ». Il pleure, ou tout au moins manifeste du désarroi, devant la réponse négative. Le pouvoir maternant de la femme est un objet d'envie de la part du petit garçon, une envie généralement refoulée et contre-investie à l'âge

adulte, laissant des sentiments complexes à l'homme devant la femme enceinte. Certes il peut être un homme heureux de devenir père ; il peut aussi être dégoûté par ce corps qui grossit et se déforme. Il peut être jaloux de ce rival dans l'affection de sa femme. L'envie est présente à travers des rites comme ceux de la couvade, où l'homme est autorisé à participer au vécu de la grossesse et de l'accouchement (Chiland, 1999, p. 60).

Ainsi, un des grands défis de la paternité représenterait la nécessité pour tout père de « *faire le deuil de sa position de fils, cela signifie donc qu'il doit faire le deuil de sa mère en la mère de son enfant au moment où ses désirs œdipiens sont réactivés* » (Cupa et al., 1997, p. 104).

Missonnier (2016) décrit également une « *amplification radicale des fantasmes originaires de retour incestueux dans le ventre maternel, de scène primitive, de castration et de séduction* » (Missonnier, 2016, p. 46).

Les enjeux œdipiens du devenir père se manifestent également dans la double identification du père à son propre père : « *identification œdipienne (identification active, masculine : devenir comme le père), mais aussi identification plus archaïque (identification passive, féminine, qui permet de recevoir le pénis paternel, source de fécondité). C'est l'identification homosexuelle au féminin paternel* » (Korff-Sausse, 2008, p. 288). Pour Korff-Sausse c'est donc bien ce double mouvement, à travers l'élaboration du *stade féminin primaire*, qui permet à l'homme d'élaborer les enjeux psychiques du devenir père.

### **2.1.3.3 Incertitude et processus d'adoption**



*Le doute de Joseph* (1410-1420)  
Maître du Haut Rhin  
Musée de l'Œuvre de Nôtre-Dame-Strasbourg.

Comme le rapporte Cupa (2004), dès les travaux de Freud, la notion d'incertitude de la paternité est évoquée dans son essai sur *L'homme Moïse et le monothéisme* (1939) dans lequel il décrit que « *la maternité est attestée par le témoignage des sens, alors que la paternité est une hypothèse édifiée sur une déduction et un présupposé* » (Freud, 1939, p. 193). Pour Cupa, les conceptions de Freud soulignent que « *l'évidence sensible et charnelle de la mère paralyse les processus de pensée, tandis que le père, en tant qu'objet d'un doute, conduit, oblige à penser. C'est du fait même que le père est falsifiable qu'il conduit le sujet œdipien à penser* » (Cupa, 2004, p. 171). Elle-même relève cette dimension du doute comme très présente dans ses recherches avec les pères : « *Les pères se posent une question vite refoulée ou posée sur le mode de l'humour : « Suis-je le père de cet enfant-ci ? » qui renvoie en miroir à la question : « Suis-je le fils de cet homme-ci ? »* » (Cupa, 2004, p. 172).

Ainsi, c'est le travail de l'adoption de l'enfant par le père qui permettra l'élaboration de ce doute. Pour Cupa, ce travail d'adoption est « *au cœur du processus de paternalité* » (Cupa, 2004, p. 172). Bydlowski (1997) avait également évoqué le rapport du doute dans la couvade : « *Rite d'adoption : par la couvade le père confirme sa légitimité, il contredit le doute éternel concernant la paternité* » (Bydlowski, 1997, p. 108). L'élaboration du doute quant à la paternité conditionnerait ainsi l'adoption de l'enfant par le père (Cupa et al., 1997) :

Le travail d'adoption que doit entreprendre le père nécessite une élaboration mentale autour d'un doute. C'est cette élaboration qui permet les réinvestissements libidinaux qui mettent en route le processus de paternalisation (Cupa et al., 1997, p. 105).

La notion de surprise a été également décrite par Aubert-Godart comme potentiellement traumatique et fondatrice de la paternité :

La surprise, qui est grosse d'un potentiel traumatique, est fondatrice de la paternité. L'état psychique des débuts de la paternité est à l'opposé de la maîtrise qui caractérisait les représentations de paternité (Aubert-Godard, 2004, p. 129).

Il s'agit ainsi pour le père de pouvoir faire ce travail d'adoption face à la perte de contrôle et l'incertitude que représente l'arrivée d'un enfant : « *Alors entre incertitude et surprise, le père devra progressivement faire ce travail d'adoption qui l'amènera (ou non) à la reconnaissance de l'enfant* » (Bertrand, 2008, p. 158).

#### **2.1.3.4 Bisexualité psychique**

Pour Hurstel (1985), le fait de *paterner* est associé à certains traits maternels et donc à une « *part féminine de l'identité* » de l'homme (Hurstel, 1985, p. 87).

Pour Korff-Sausse la fonction paternelle soulève en effet la question plus générale du féminin chez l'homme comme chez la femme. Ainsi, l'impossibilité pour l'homme de mettre au

monde un enfant le confronte au « *roc du biologique* » : « *L'homme peut engendrer, mais non pas enfanter. Il ne peut que regarder sa femme. De cela l'homme contemporain ne se contente plus* » (Korff-Sausse, 2008, p. 285). Les identifications féminines et maternelles se retrouveraient donc également chez l'homme, d'autant plus, selon l'auteur, chez l'homme contemporain : « *Le rapport de l'homme avec son enfant sollicite les identifications féminines et maternelles. Ni le féminin, ni le maternel ne sont l'apanage de la femme* » (Korff-Sausse, 2008, p. 285). La distribution entre le pôle féminin et le pôle masculin serait ainsi moins source de rivalité que par le passé, « *car dans le monde contemporain, ce mouvement de l'homme vers le pôle féminin correspond au mouvement symétrique de la femme vers le pôle masculin* » (Korff-Sausse, 2008, p. 286).

De plus, certains auteurs ont évoqué la présence particulièrement importante du sentiment de dépendance vis-à-vis de leur conjointe chez les hommes devenant père au cours de la grossesse (Aponte, 1992) . Des auteurs ont ainsi décrit « *une contamination de l'espace psychique de l'homme par ce qui se produit dans celui de la femme* » (Jessner, Weigert, & Foy, 1970 in Sénécal et al., 2013) qui a pour effet d'augmenter les propres besoins de dépendance, voire dans certains cas de limiter sa capacité à donner du support et renvoie ainsi le père à une position de passivité parfois inédite.

Missonnier (2016) souligne le surgissement particulièrement prégnant des questionnements autour de la sexualité, de la différence des sexes et de la bisexualité au moment du devenir parent. Il décrit également cette confrontation du maternel et du féminin comme étant à la source d'une redistribution dans « *une réédition originale de la bisexualité psychique, ou plutôt, dans une réédition des avatars uniques pour chaque devenant-père des voies de passage et/ou des obstacles vers cette bisexualité psychique* » (Missonnier, 2016, p. 46). C'est cette élaboration de la bisexualité psychique qui permettra au père de trouver sa place et d'incarner « *la contenance psychique, la tendresse, l'autorité bienveillante d'un devenant-père aux côtés de sa femme enceinte* » (Missonnier, 2016, p. 46).

Il s'agit bien d'un « *remaillage identitaire* » qui va avoir lieu lors de l'accès à la paternité à travers des identifications partielles à la conjointe, à sa propre mère, voire à des « *contre identifications paternelles* ». Pour Cupa, il ne s'agit pas de « *conflits identificatoires* » mais bien d'une « *souplesse au regard de la bisexualité psychique* » (Cupa, 2004, p. 176). À partir de ses recherches, l'auteur souligne également la présence d'identifications, plus importantes chez les pères que chez les mères : « *les pères s'identifient au nourrisson, et dans une position régressive par rapport à la mère* » (Cupa, 2004, p. 176).

Ce travail d'élaboration de la bisexualité n'est pas sans lien avec le phénomène de couvade qui témoigne bien d'une identification du père à sa conjointe enceinte (Bertrand, 2008). La couvade peut ainsi être mise en lien avec les fantasmes de grossesse évoqués par Freud avec le petit Hans :

Dans l'analyse que je propose de la couvade, je montre combien l'homme peut s'identifier à la femme enceinte à travers certains de ses symptômes somatiques ou certaines mises-en-acte. C'est aussi très

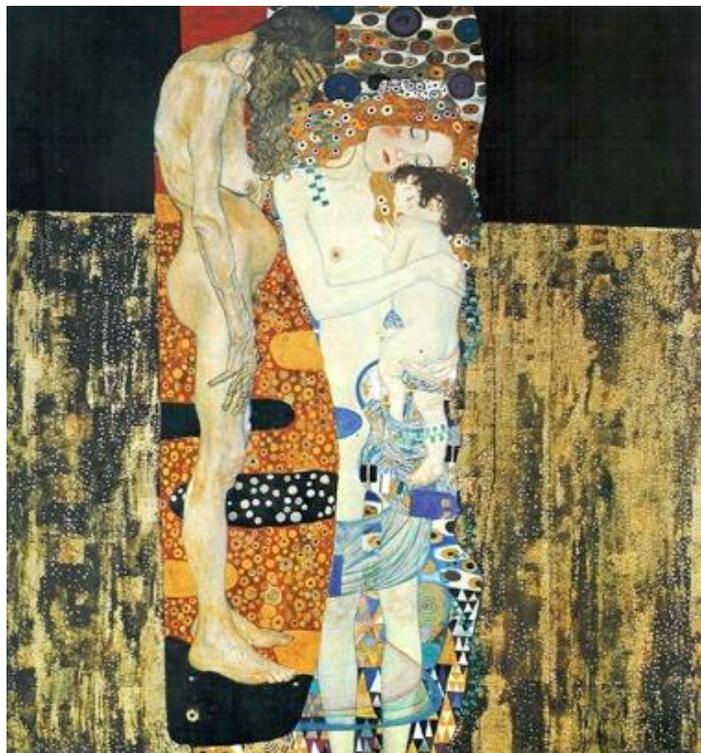
repérable chez le petit Hans et Freud en propose une analyse incontournable. Il est clair que lors de la grossesse, la féminité de l'homme, sa position homosexuelle se trouvent réinterrogées. Très complexe, elle est portée par des courants pulsionnels et défensifs multiples (Cupa, 2004, pp. 176-177).

Ainsi, le cas du petit Hans révèle ce désir de maternité et de grossesse qui vont devoir être dépassés à travers la prise de conscience de la différence des sexes et des générations, tout en lui permettant d'intégrer sa féminité (Bertrand, 2008).

Ce processus d'élaboration de la bisexualité psychique nécessite également une mise au travail des figures parentales infantiles à travers notamment la rencontre, en soi-même et dans la relation conjugale « *de l'imgo de la mère, une image phallique toute puissante, la femme qui peut et qui sait tout* » : *la mère primitive des premières relations nourricières* » (Hurstel, 1985, p. 87).

Bertrand (2008) décrit ainsi des cas de figures qui pourraient empêcher cette rencontre, tels « *qu'une mauvaise relation à la mère qui entraîne chez le petit garçon un rejet du féminin et par conséquent empêche l'intégration de celui-ci, du seul fait que seul le phallus est valorisé, ou encore un défaut de père qui empêche toute identification* » (Bertrand, 2008, p.160). La relation aux parents se révèle donc essentielle, mais également à la lumière de tout le processus de réactualisation générationnelle à l'œuvre au moment du devenir parent.

#### 2.1.4 La transmission générationnelle lors du devenir parent



*Les Trois Âges de la femme* (1905)  
Gustav Klimt  
Galleria Nazionale d'Arte Moderna, Rome.

Le devenir parent est indissociable de son inscription générationnelle tel que le souligne Missonnier (2009) :

Ce processus mental individuel du « devenir parent » (...) est indissociable de son enracinement singulier générationnel, de son environnement social, groupal, culturel spécifique et de son histoire adaptative, biologique unique (...). C'est sous la thématique de la transmission générationnelle que l'on retrouve désormais tout ou parties de ces éléments (Missonnier, 2009b, p. 22).

Ainsi, l'enfant naît du biologique mais également du groupe et se développe dans le *berceau psychique* de la famille (Granjon, 2010) :

Accueilli dans les liens familiaux, l'enfant trouve sa place dans l'intersubjectivité de son groupe d'appartenance : il est membre puis devient sujet de ce groupe. Dans cet espace composite et complexe, soumis aux exigences et aux règles de l'ensemble, il est : — reconnu par ceux qui l'accueillent ; — soumis aux investissements et identifications conscientes et inconscientes de chacun — chargé d'histoire, car il bénéficie d'un héritage choisi ou imposé qu'il va devoir s'approprier (Granjon, 2010, p. 26).

La reviviscence du générationnel s'appuie ainsi sur la « *transmission implicite entre les générations d'un héritage constitué d'éléments de l'inconscient* » (Missonnier, 2009b, p. 23) et s'élabore à partir de vecteurs de cette transmission tels que les fantasmes, les contrats narcissiques (Aulagnier, 1975) et pactes dénégatifs réactualisés au moment du devenir parent ou encore à travers le choix du prénom de l'enfant, comme nous allons le développer dans cette partie.

#### **2.1.4.1 La filiation**

Guyotat (2005) a défini la filiation comme « *ce par quoi un individu se relie et est relié par le groupe auquel il appartient à ses ascendants et descendants réels et imaginaires* » (Guyotat, 2005, p. 117). Pour l'auteur, le sujet s'inscrit dans une lignée, avec toute l'importance accordée au nom de cette lignée, et « *se situe ou est situé* » par ses ascendants. La filiation renvoie également aux projections du sujet sur ses descendants, « *d'où l'importance du problème de la fécondité et de l'infécondité dans la fonction psychique* » (Guyotat, 2005, p. 117).

Le lien de filiation est décrit comme « *un système de représentation mentale et collectif* ». Il se rattache à trois logiques : « *celle de l'institué, du narcissisme et donc de l'imaginaire et celle du corps et du biologique* » (Guyotat, 2005, p. 118).

La « *filiation instituée* » est de l'ordre du symbolique et repose sur la fonction paternelle. Elle relève de la société, de tout ce qui permet au groupe de rattacher un enfant à la filiation de son père ou de sa mère. Guyotat décrit également la « *filiation narcissique* » qui se caractérise par son caractère unisexué. Elle obéit à une logique de reproduction à l'identique : « *C'est le fantasme d'une génération sans division sexuelle, d'une partie de l'individu qui est là dans la lignée dès le début et qui est encore là à la fin* ». La seule présence de la filiation narcissique constituerait ainsi une dimension pathologique à travers une prédominance d'une confusion entre les générations et de la

transmission sur le plan psychique d'inclusions mortifères : « *Il m'a toujours semblé qu'il y avait une sorte de balance entre logique instituée et logique narcissique* » (Guyotat, 2005, p. 118). Enfin Guyotat a décrit une structure de lien de « *filiation de corps à corps* » qui renvoie au « *lien biologique de la lignée entre produits du corps des parents et produits du corps de l'enfant* » (Guyotat, 2005, p. 118).

#### **2.1.4.2 Le mandat générationnel**

Nous avons évoqué précédemment que le lien conjugal s'organise en partie sur des alliances inconscientes à la source des dynamiques collusives et des crises du couple. Ces alliances inconscientes reposent sur le contrat narcissique et les pactes dénégatifs présents dans chaque lignée et qui vont rendre possible leur articulation mutuelle :

Tout membre de la famille et a fortiori tout enfant qui va naître, est tenu de prendre en charge les différents niveaux des alliances inconscientes (contrat narcissique et pactes dénégatifs) sur lesquelles s'est fondée la rencontre entre ses deux parents et leurs deux lignées (André-Fustier & Aubertel, 1997, p. 112).

Le contrat narcissique (Aulagnier, 1975) est décrit par André-Fustier et Aubertel comme :

Les devoirs que l'enfant aura à accomplir en échange de l'investissement dont il sera l'objet par la famille. Il aura pour mission de perpétuer la chaîne générationnelle, d'assurer la pérennité de l'identité familiale, de fortifier son narcissisme. Il aura pour charge de reprendre et de transmettre les énoncés historiques familiaux, parfois aux dépens de sa propre cohérence psychique lorsque ces énoncés sont en contradiction avec ses propres perceptions internes et externes (André-Fustier & Aubertel, 1997, p. 116).

Cette transmission générationnelle porte également sur des éléments dont l'enfant est tenu d'avoir un devoir de réserve, voire de déni à travers notamment « *l'interdiction d'aborder certains sujets, et ce d'une manière largement inconsciente* ». Cette forme de lien groupal, constituée d'éléments tus et tenus secrets, est décrite par Kaës sous le concept de *pacte dénégatif* (Kaës, 1989). Les pactes dénégatifs concernent ainsi « *un matériel psychique non élaboré, traumatique le plus souvent, que ses parents, voire ses grands-parents ou ses ancêtres n'ont pu symboliser mais qui se transmet tel quel, non transformé* » (André-Fustier & Aubertel, 1997, p. 116).

A la naissance de l'enfant, ces différentes alliances inconscientes font partie intégrantes de l'histoire familiale. Ce bagage hérité par l'enfant constitue ainsi le « mandat transgénérationnel » tel que l'a nommé Lebovici (1998) et représente, selon le contenu et selon ce que le sujet en fait, « *un cadeau profitable ou un piège dangereux* » (Missonnier, 2003, p. 43). Ainsi pour Lebovici, la transmission transgénérationnelle s'exprime à travers trois axes qui permettront à l'enfant de construire son « arbre de vie ». Le premier axe concerne les problématiques œdipiennes des parents avec les grands-parents de l'enfant. Le deuxième axe renvoie aux « fantômes » familiaux tels que les a décrites Fraiberg (1975) à travers des secrets de famille. Enfin le troisième axe concerne « *le mythe constitutif de la famille dans une situation culturelle spécifique* » (Lebovici, Golse, & Moro, 2009, p. 69).

A partir de la notion de mandat transgénérationnel de Lebovici, Missonnier (2004a) propose de distinguer le mandat transgénérationnel et le mandat intergénérationnel en s'appuyant sur les développements de Granjon sur la transmission transgénérationnelle et la transmission intergénérationnelle. Ainsi, la transmission intergénérationnelle renvoie aux « *objets, les fantasmes, les histoires, romans, mythes familiaux, qui apportent au sujet des éléments psychiquement intégrables et favorisent les processus d'identification lui permettant de constituer son propre appareil psychique* » (Ciccone, 1999, p. 104). La transmission psychique transgénérationnelle, quant à elle, « *concerne la transmission du négatif, c'est-à-dire les secrets, non-dits, « fantômes » et autres objets irréprésentables. Ceux-ci sont transmis tels quels, sans transformation, le préfixe trans rendant compte de ce passage à travers les générations et à travers les processus de symbolisation* » (Ciccone, 1999, p. 104). Dans la transmission transgénérationnelle, on retrouve des mécanismes de défense archaïques tels que des « *mécanismes de type projectifs, diffractifs, de parcellisation et de clivage* » :

Secrets, non-dits familiaux, fantômes et autres choses irréprésentables nous sont livrés tels quels et hantent la famille, faute d'avoir pu être psychiquement transformés et intégrés par nos ancêtres, constituant ce qu'on l'on pourrait appeler la transmission « négative » ou transgénérationnelle. Tous les silences, les deuils non-faits, les « morts-vivants » ou les sépultures vides, les blancs de l'histoire - en rapport avec les traumatismes psychiques ancestraux - se déposent dans le groupe familial travers des mécanismes de transmission de type projectifs, diffractifs, de parcellisation et de clivage (Granjon, 1987, p. 12).

### 2.1.4.3 *Le choix du prénom*



*L'Adoration des Mages* (1500)  
Andrea Mantegna  
Paul Getty Museum, Los Angeles.

Le prénom signifie sémantiquement « le premier des noms », c'est lui qui fonde l'altérité du sujet tandis que le nom l'inscrit dans une filiation.

Tesone qui a consacré une grande partie de ses travaux à la question du choix du prénom, souligne que même si le nom de famille tient une place plus importante dans notre société actuelle, c'est le prénom qui, à l'origine, constituait l'unique nomination (Tesone, 2013). Ainsi, c'est seulement à partir de la Renaissance que la formule « *nom + prénom* » s'est développée : « *Jusqu'à cette époque-là (à l'exception du système de nomination romaine) il n'y avait qu'un nom unique. Il correspondait à peu près à notre prénom actuel et il n'était pas transmissible de génération en génération* » (Tesone, 1988, p. 504). À cette époque, le nom était souvent un acte de création inédit des géniteurs : « *Ses motivations pouvaient être influencées par un évènement historique de la communauté, par les caractéristiques de l'accouchement ou des traits de l'enfant, par ses rapports aux ancêtres ou, et surtout, par l'expression de ses désirs concernant l'enfant* » (Tesone, 1988, p. 504). C'est encore le cas dans certaines communautés comme le souligne l'auteur en rapportant notamment l'exemple du Burundi où le prénom est censé représenter les désirs de la communauté des parents à l'égard de l'enfant. L'auteur cite ainsi l'exemple du prénom *Ntirurâguma* qui signifie « *la relation conjugale n'est pas encore solide* ».

Actuellement, dans notre culture occidentale, les prénoms sont choisis d'après une liste établie préalablement, ce qui ne reste pas sans signification dans le choix de ces prénoms préétablis tel que le souligne Tesone (1988) :

Pourtant, que ce soit l'anodine (vraiment ?) utilisation des Saints du calendrier, les prénoms des grands-parents ou des parrains, dans le simple choix du prénom à la mode, il y a toujours un choix singulier. (...) Que le prénom soit dépourvu de signifié, ne veut pas dire qu'il soit dépourvu d'effet signifiant. Dans la mesure où il est l'enjeu du désir parental, il n'en manque jamais (Tesone, 1988, p. 506).

De façon générale, le nom dans sa sémantisation constitue une projection des fantasmes parentaux concernant l'enfant : « *un nom n'est jamais indifférent et implique une série de rapports entre celui qui le porte et la source d'où il provient* » (Tesone, 1988, p. 507). La nomination contribue également à l'inscription de l'enfant dans un univers symbolique, qui débute dès la conception, par l'intermédiaire de l'Autre de par son langage du moment qu'il est issu du désir parental.

Le choix du prénom, peut être considéré comme « *la copulation symbolique* » de la lignée respective de chacun des conjoints (Tesone, 1988). Ainsi, le prénom peut être envisagé comme un compromis des désirs du couple devenant parents, « *le compromis des désirs maternels et paternels concernant l'enfant* » (Tesone, 1988, p. 507). Ainsi, pour l'enfant, qui ne choisit pas son prénom, recevoir un prénom c'est accepter un don parental, qui situe l'enfant dans leurs deux lignées générationnelles. Il y a donc dans le choix d'un prénom à la fois une inscription du désir parental mais également une transcription : « *On attribue un prénom à un enfant, mais on attribue aussi un enfant à un prénom. (...) Le prénom est le dépôt d'un mythe familial en*

*suspension qui engage l'enfant. Il est la charpente de sa future identité* » (Tesone, 1988, p. 506). Ce n'est donc pas seulement le désir des parents qui s'exprime dans le choix du prénom mais également toute la transmission des mythes familiaux de chacune de leurs lignées.

### **2.1.5 Les représentations parentales**

Pendant la grossesse, les parents élaborent de façon progressive et singulière un ensemble de représentations de l'enfant à venir. Ces représentations qui prennent différentes formes, constituent ce que Lebovici a décrit comme « *l'enfant imaginaire* ». C'est, entre autres, à travers les caractéristiques de cet enfant imaginaire que va pouvoir s'exprimer le mandat transgénérationnel.

La représentation peut être définie par deux sens différents :

Un sens « A », celui d'une révocation consciente ou préconsciente dans l'espace psychique interne d'un objet ou d'une personne, voire d'un événement appartenant au monde extérieur ; un sens « B », où il désigne l'une des deux expressions « ou « traductions ») de la pulsion au niveau des processus psychiques, l'autre étant le « quantum », ou charge, d'affect. Le sens A est classique en philosophie et en psychologie. Il est repris par la métapsychologie freudienne dont un apport fondamental a été de l'articuler avec le sens B, qui est propre à la psychanalyse (Perron, 2002, p. 1525).

Freud (1915) a décrit la notion de représentation comme étant investie « *à partir de la pulsion, d'un montant déterminé d'énergie psychique (libido, intérêt)* » (Freud, 1915b, p. 197). La psychanalyse s'est attachée d'une part aux contenus de la représentation, mais également à leur organisation. Ainsi, Kernberg (1980) différencie les représentations en fonction de l'intégration plus ou moins bonne de l'image de soi et en fonction des mécanismes de défenses mobilisés, plus ou moins élaborés et articulés (Kernberg, 1980; Durieux, 2003; Ammaniti et al., 1999).

Concernant plus spécifiquement les représentations maternelles, celles-ci vont évoluer tout au long de la grossesse et nous donner des indications sur les images mentales que se construit la femme de son futur enfant et les caractéristiques de sa relation avec cette image de son enfant à venir.

#### **2.1.5.1. Les représentations parentales du bébé : de l'enfant du dedans à l'enfant du dehors**

Lebovici (1998) a distingué différents types de représentations maternelles concernant l'enfant à venir. Il a ainsi décrit « *l'enfant imaginaire* », qui se situe sur un plan conscient/préconscient, et qui concerne notamment le choix du prénom. Pour Lebovici, l'enfant imaginaire est également celui qui est porteur de l'histoire transgénérationnelle (Smadja, 2011) : « *Il est le fruit du désir de grossesse, désir qui est, dans notre culture, nous l'avons dit, programmé, mais tardif et rare, d'où sa valeur narcissique car il doit être à la hauteur des ambitions familiales* » (Lebovici, 1998, p. 79). C'est donc l'enfant des rêveries maternelles,

« *l'enfant de son désir conscient d'être enceinte et d'être mère, l'enfant de son désir de grossesse* » (Bertrand, 2008, p. 36).

Lebovici définit également « *l'enfant fantasmatique* » qui est « *celui des conflits infantiles et refoulés des parents, et avant tout celui des fantasmes infantiles de la mère qui, aimant son père comme sa mère aime ce dernier, voulait aussi un enfant de lui : le bébé est donc l'enfant adoptif du grand-père maternel* » (Lebovici, 1998, p. 80). La relation que la mère entretenait avec son père pouvant alors retentir sur sa relation avec son enfant, notamment du fait de la réactivation de sa culpabilité de fille (devenue mère) à l'égard de sa propre mère : « *Dans le cas des femmes qui ont vécu une enfance difficile, cette représentation peut se traduire par des craintes de malformation, voire de mort, ou d'un être hostile qui pourrait la vampiriser de l'intérieur* » (Smadja, 2011, pp. 189-190).

« *L'enfant mythique* » concerne pour sa part, la dimension culturelle dans les soins maternels, porteur du passé de la mère et son système imagoïque. Il correspond à la « *représentation culturelle que chaque femme possède de la maternité et de l'enfance, des modalités d'inscription de l'enfant dans le groupe de parenté, avec ses devoirs et ses droits* » (Smadja, 2011, p. 190).

Enfin, Lebovici distingue « *l'enfant narcissique* » en référence à « *His majesty the Baby* » (Freud, 1914b), symbole de l'investissement narcissique parental, l'enfant venant accomplir les désirs irréalisés des parents et prenant sa source dans sa représentation de soi. Par la suite, l'étude de ces représentations a également été adaptée pour les pères.

Au début de la grossesse, le fœtus et le corps de la mère sont particulièrement intriqués, se manifestant par un « blanc d'enfant » tel que l'a décrit Soulé :

Au début de la grossesse, il existe une période de « blanc d'enfant » pendant laquelle l'enfant est éliminé au profit du vécu et de la représentation « d'être enceinte » (Soulé, 1982, p. 144).

L'investissement est alors principalement narcissique : « *La mère « ne se représente pas » l'enfant, son regard se porte davantage narcissiquement vers son ventre en réactivant la relation archaïque à la mère. La femme est enceinte d'elle-même, de la petite fille qu'elle fut dans la représentation de sa mère, elle est le double infantile qu'elle porte en elle. Autrement dit, elle se fond avec son enfant, partie de son propre moi* » (Bertrand, 2008, p. 114). Les premiers mouvements fœtaux marquent souvent un tournant dans l'investissement de l'enfant à naître comme nous l'avons évoqué précédemment. En effet, l'investissement objectal est de plus en plus important et se répercute sur l'investissement fantasmatique : « *Il semble que les mères aient besoin de cet étayage corporel tant dans le processus d'investissement de l'enfant que pour se le représenter et se l'imaginer, ce qui, au demeurant, constituent les signes de ce processus d'investissement* » (Bertrand, 2008, p. 115).

Cette relation qui se développe entre les parents et l'enfant à naître a notamment été décrite par Missonnier (2004b) comme une « *relation d'objet virtuelle* » (ROV) pour décrire le lien entre la « nidification », c'est-à-dire le processus par lequel homme et femme deviennent parents, et la « nidation », qui correspond au développement physique et psychique de l'enfant à naître. Ainsi la ROV se définit par « *l'ensemble des comportements, des affects, et des représentations (conscientes préconscientes et inconscientes) à l'égard de l'embryon puis du fœtus* » (Missonnier, 2004b, p. 121). Missonnier métaphorise ainsi ce processus de nidification psychique prénatale sous le terme de « *fonctionnement psychique placentaire* » :

À l'instar de la qualité fonctionnelle de l'organe placentaire maternel filtrant les échanges biologiques vitaux qui est déterminante pour la croissance du fœtus, la qualité de la fonction contenante du placenta psychique parental est déterminante pour la genèse de la relation d'objet à l'égard de l'enfant virtuel. Du degré de maturation objectale de l'enfant aquatique du dedans dépendra, en partie de l'empathie parentale en post-natal à l'égard du bébé aérien (Missonnier, 2004b, p. 128-129).

Ce processus de nidification psychique s'accompagne également d'anticipations créatrices (Missonnier, 2001, 2003) de la future mère concernant l'altérité de l'enfant à naître et l'inquiétante étrangeté qu'il suscite chez ses parents :

L'inquiétante étrangeté surgit quand quelque chose de nouveau, une nouvelle expérience, fait tout à coup qu'un secret qui devait être maintenu, caché, dissimulé aux autres, se trouve soudain révélé (...). Ce sentiment d'étrangeté rendait déjà compte de ce que ressent une mère pendant son accouchement. Maintenant c'est le nouveau-né lui-même qui suscite ce sentiment (Soulé, 1982, pp. 153-154).

À la naissance, les parents rencontrent le bébé réel qui vient se confronter aux représentations de « l'enfant du dedans ». Ainsi les affects envers le bébé réel et les représentations du bébé du dedans « *se mélangeront et alterneront dans les échanges avec le bébé réel, comportant une dimension imaginaire et fantasmatique* » (Smadja, 2011, p. 190).

### **2.1.5.2. Les représentations parentales de soi-même et du conjoint en tant que parent**

Dans une visée systémique, plusieurs études longitudinales ont été menées sur le lien entre les représentations de la mère concernant son enfant à naître et les représentations de ses propres parents en tant que parents. Ainsi, une étude a montré que les familles dans lesquelles les auteurs relevaient des représentations dites « *autonomes et équilibrées* », la mère pouvant notamment différencier ses propres besoins psychologiques de ceux de son enfant, sont associées à des interactions de bonne qualité et un développement optimal de l'enfant (Dayton, Levendosky, Davidson, & Bogat, 2010 in Favez, 2013). Favez (2013) souligne le nombre d'études moins important sur les représentations paternelles. Cependant McHale et al., (2004) ont pu montrer « *que les pères qui ont pendant la grossesse des représentations de leur famille à venir comme un*

*groupe chaleureux et empathique s'investissent plus dans les interactions familiales une fois l'enfant né » (McHale et al., 2004 in Favez, 2013 , p. 74).*

Giampino (2006) insiste sur l'importance du regard du conjoint sur l'autre au moment du devenir parent « *car c'est aussi dans le rapport de couple que se valide une bonne image de soi en tant que mère ou père, à travers ce qu'on lit dans le regard de l'autre » (Giampino, 2006, p. 8).* Ainsi, entre le père et la mère imaginaires d'avant l'enfant et, le père et la mère réels avec l'enfant, les écarts peuvent être grands. Cet écart concerne d'une part le conjoint tel qu'on l'imaginait en tant que parent mais également celui que l'on s'imaginait être soi-même.

Ammaniti et ses collaborateurs (1999) se sont penchés sur la dimension narrative des représentations parentales prénatales. Les auteurs font l'hypothèse que les représentations, basées sur une « structure narrative spécifique » permettent de donner des indices sur la façon dont la mère vit et investit psychiquement sa grossesse :

La première grossesse, est non seulement la cause de modifications corporelles temporaires, mais encore elle requiert une intégration plus complexe de l'image de soi en tant que femme et en tant que mère, ainsi que de l'enfant à venir. On présuppose alors que les représentations du soi et de l'autre peuvent, pendant cette phase du cycle vital, se diriger vers une restructuration (Ammaniti, Candelori, Pola, & Tambelli, 1999, p. 17).

Afin d'étudier plus précisément ces représentations prénatales, l'équipe d'Ammaniti a mis au point un entretien semi-directif, l'IRMAG (Interview pour les Représentations MAternelles pendant la Grossesse), dont l'objectif est d'explorer le domaine des représentations mentales concernant la femme en tant que personne et mère mais aussi concernant sa famille et son conjoint. L'IRMAG est fait passer entre la vingt-huitième semaine à la trente-deuxième semaine de grossesse, c'est-à-dire au cours du septième mois de grossesse :

Le choix de cette période particulière, qui correspond plus ou moins au septième mois de grossesse, a été fait en tenant compte du fait que la présence de l'enfant est déjà bien définie à ce moment dans l'espace psychique maternel qui n'est pas encore empreint d'angoisses envahissantes liées à l'imminence de l'accouchement (Ammaniti, Candelori, Pola, et al., 1999, p. 22).

L'IRMAG permet ainsi d'explorer la façon dont les futures mères « *affrontent la maternité et comment elles construisent progressivement l'image du fœtus et de l'enfant à venir » (Ammaniti et al., 1999, p. 37), à travers sept dimensions : la richesse des perceptions ; l'ouverture au changement et à la flexibilité ; l'investissement de la grossesse ; la cohérence ; la différenciation ; la dépendance sociale et la dominance des fantaisies. Ainsi, à partir de cet outil, les auteurs ont défini un système de classification des représentations maternelles pendant la grossesse à travers trois grandes catégories :*

- Les « *Représentations maternelles « intégrées/équilibrées » : « Il s'agit de femmes qui donnent un tableau riche et cohérent de leur expérience de grossesse qui est la pleine conscience et intégration de leur identité féminine (...). Il y a une implication affective*

*intense dans la grossesse et dans la relation avec leur enfant » (Ammaniti et al., 1999, pp. 50-51).*

- Les « Représentations maternelles «réduites/désinvesties» : « *Il s'agit de femmes qui gardent un fort contrôle sur elles-mêmes, utilisent des mécanismes de rationalisation et ne se laissent pas aller face à la crise de la grossesse » (Ammaniti et al., 1999, pp. 53).*
- Les « Représentations maternelles « non intégrées/ambivalentes » : « *Il s'agit de femmes qui font preuve de beaucoup de contradictions dans le récit de leur grossesse (...). Le tableau qui en émerge est confus, parfois riche sur le plan perceptif, mais montrant une difficulté à organiser de façon adéquate l'expérience de la femme dans un tableau compréhensible et communicable (...). La grossesse elle-même active des conflits et des ambivalences » (Ammaniti et al., 1999, pp. 54-55).*

D'après les études menées par Ammaniti et son équipe, ces représentations maternelles prénatales semblent influencer les interactions précoces et le style d'attachement de l'enfant à venir en période postnatale.

### **Résumé**

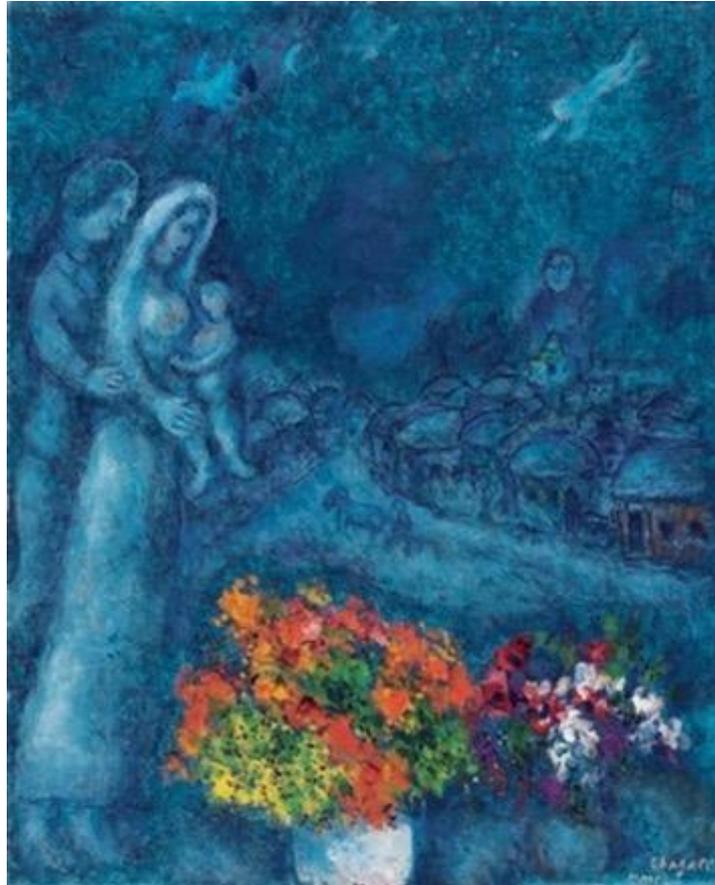
Nous avons ainsi pu voir que le désir d'enfant trouvait ses sources dans la conflictualité œdipienne mais également dans les registres prégénitaux du petit garçon et de la petite fille, notamment à travers les développements post-freudiens tels que les développements de Deutsch (1924) ou de Klein (1928).

Le devenir parent a été décrit comme s'accompagnant d'un ensemble de processus psychiques constituant la maternalité et la paternalité. Ainsi, la crise propre du devenir père et du devenir mère, s'accompagne d'une réactivation de la conflictualité précœdipienne et œdipienne chez chacun des parents ainsi qu'une réactualisation de leur matériel générationnel. Les notions d'incertitude et d'adoption pour le père ou encore l'équilibre entre les investissements narcissiques et objectaux sont au centre des remaniements psychiques de la période périnatale. La dimension de la bisexualité psychique est elle aussi centrale dans le travail identitaire au moment du devenir parent.

Les représentations parentales constituent un des ponts d'entrée de ces processus psychiques, dont l'étude a abouti à la mise en place de l'IRPAG/ IRMAG particulièrement précieux pour l'abord des représentations prénatales.

## 2.2 Approche intersubjective conjugale du devenir parent

### 2.2.1 Le désir conjugal d'enfant



*La Famille aux deux bouquets dans la nuit* (1978)  
Marc Chagall  
Collection privée

Nous venons de voir que la teneur inconsciente du désir d'enfant se situe dans la période infantile de chacun, composé d'éléments archaïques et œdipiennes. Or la réalisation du désir d'enfant s'inscrit également dans le lien conjugal, à travers un projet commun fantasmé et imaginé par les partenaires. Plusieurs auteurs ont cherché à étudier les processus à l'œuvre dans ce *désir d'enfant conjugal*.

Ainsi Stoléru a étudié dès 1995 le projet d'enfant dans l'économie psychique du couple. Cette recherche présente ainsi un double intérêt : l'étude d'une période, la préconception, encore très peu étudiée, et l'intérêt porté à l'abord conjugal du projet d'enfant. Stoléru se penche sur la signification que le projet d'enfant porte dans la dynamique conjugale. Il a ainsi relevé que dans la majorité des couples, le projet d'enfant venait prendre sens dans l'histoire de la relation. En effet, ces couples parlent de leur souhait de devenir parent comme d'une « *preuve d'amour* », ou encore comme d'un « *prolongement du couple* ». Cependant, pour d'autres, il a également pu relever que le désir d'enfant s'inscrivait plutôt en référence à l'histoire individuelle de chacun. Les résultats de

son étude, particulièrement novatrice, mettent en évidence des difficultés plus importantes à concevoir chez les couples présentant des problématiques individuelles non résolues mais surtout également pour les couples se caractérisant par une « *incohérence dans la dynamique conjugale du projet d'enfant* » qui s'exprime parfois de façon très inconsciente :

Au-delà de cette incohérence manifeste, c'est le conflit conjugal autour du projet d'enfant qui se profile (...). Ce qui lui donne ce caractère incohérent, c'est que cette discordance n'est jamais pointée comme telle verbalement, elle reste, sinon dans l'inconscient des conjoints, en tous les cas dans le non-verbal de l'entretien de couple (Stoléru, 1995, p. 169).

Stoléru relève également la présence d'une triadification chez les couples avant même la conception de l'enfant. C'est une triade mentale avant d'être physique, et qui relève de tout un travail d'élaboration du couple en tant que famille :

Le travail mental des conjoints consiste à élaborer des représentations de la triade qui non seulement permettront de faire ce deuil du couple, mais encore montreront que, tel que Phoenix, le couple renaît de ses cendres une fois l'enfant né (Stoléru, 1995, p. 169).

Eiguer (1996) évoque également cette triade précoce en tant que fantasme du couple. Ainsi, il distingue deux registres du couple : celui du *fantasme* et celui de *l'organisation du lien*. Le couple serait « *fantasmatiquement un lien à trois (car habité par le désir d'enfant), mais il est structurellement un lien à deux (animé par le plaisir de fonctionner à deux)* » (Eiguer, 1996, p. 33). Ainsi pour l'auteur, le désir d'enfant dans le couple est, d'une part, lié au *projet initial*, c'est-à-dire quand l'enfant est présent dans l'esprit des amoureux dès les débuts, et renvoie au choix et au désir des conjoints, et d'autre part, s'élabore à travers *l'interfantasmatisation structurelle* du couple, à savoir son organisation. L'organisation renvoie à « *une économie, un conflit de base qui ordre dans le désordre éventuel* » (Eiguer, 1996, p. 29). C'est la tension entre ces deux registres qui aura un impact sur *la vie et la mort* du couple (Lemaire, 1979) et qui déterminera la conception ou non d'un enfant (Eiguer, 1996).

Dans la majorité des cas, le désir d'enfant est donc bien présent inconsciemment dès le début de la relation de couple. Alors que l'accès à la génitalité et le désir sexuel marquent la sortie du sujet de la dépendance infantile au couple parental, le désir d'enfant permet de confirmer cette sexualité adulte et de « *garantir une identification au couple parental de l'enfance en soulageant la culpabilité inconsciente* » (Leprince, 2011, p. 43). Le désir d'enfant dans le couple fait donc fonction de lien entre la séparation indispensable au couple parental, le renversement de la scène primitive, « *les parents sont mis hors de la chambre à coucher des enfants devenus adultes* » (Leprince, 2011, p. 42), tout en maintenant une identification importante à celui-ci afin de rendre la séparation au couple parental supportable :

Le désir d'enfant fait partie de ce temps intermédiaire qui va réinscrire le couple dans le temps généalogique et le temps social. Le désir d'enfant apaise la culpabilité de la sexualité génitale qui, elle, sépare les générations et permet d'abandonner les fixations infantiles liées à la dépendance aux objets d'amour parentaux (Leprince, 2011, p. 43).

Le désir d'enfant est donc bien à l'interface d'une élaboration individuelle, permettant la séparation et la réconciliation au couple parental, mais également d'une élaboration de couple qui vient donner lieu ou pas à la réalisation, à travers *l'organisation du couple* (Eiguer, 1996), du choix conjugal du désir d'enfant.

Gutton (2011) a également cherché à étudier cette double polarité, individuelle et conjugale, du désir d'enfant à partir du concept novateur de *scène familiale première*, décrit comme le moment où « *les processus inconscients de parentalité se mobilisent en ce moment du temps où l'enfant paraît dans la psyché d'au moins l'un des deux partenaires au cours de leurs expériences sexuelles* » (Gutton, 2011, p. 20). Ainsi, la scène première précède la scène primitive définie par Freud en 1914 dans « l'Homme aux Loups » et qui porte sur l'observation par l'enfant du rapport sexuel de ses parents ou bien du fantasme qu'il s'en fait (Freud, 1914a). Gutton fait l'hypothèse que la scène primitive serait influencée par le statut imaginaire de l'enfant dans la scène première. La scène première est décrite par l'auteur comme complexifiant la rencontre érotique :

C'est une crise existentielle, une crise qui inaugure des processus psychiques nouveaux dans une dynamique à la fois organisatrice et désorganisatrice. La capacité parentale d'un couple d'amants est une aventure pour chacun et pour les deux à la fois. Tel amant(e) peut être pensé comme un bon ou un mauvais parent ; le désir d'être parent et de rendre l'autre parent, s'il est dans le lien sexuel, ne s'y réduit pas. Si la différence des sexes y est évidente, la rencontre érotique se complique singulièrement. L'enfant qui n'est pas là, puisqu'il est imaginaire, se dresse déjà entre les corps des amants, peut-être déjà masculin ou féminin (Gutton, 2011, pp. 20-21).

### **2.2.2 La triade et la coparentalité**

En France, si de nombreux travaux ont été réalisés sur la construction de la parentalité, tant du côté des mères que des pères, peu d'entre eux examinent la façon dont père et mère se construisent en tant que coparents. La période de la transition vers la parentalité apparaît comme essentielle à étudier de ce point de vue (Rouyer & Huet-Gueye, 2012, p. 337).

#### **2.2.2.1 De l'alliance parentale au nid triadique**

Nous avons vu que la parentalité est à la fois une expérience individuelle, intrapsychique, mais également une expérience conjugale et intersubjective. Ainsi, les liens conjugaux et familiaux coexistent et donnent lieu à des interactions familiales-triadiques. Au cours des dernières décennies, de plus en plus d'études ont abordé les processus provoqués par l'accès à la parentalité d'un point de vue groupal et intersubjectif.

Les travaux autour de la *triade* constitue un champ de recherche assez récent en psychologie et se situe à la croisée de différentes disciplines telles que la psychologie du développement ou la psychologie clinique (Rouyer & Huet-Gueye, 2012). Les recherches anglo-

saxonnes sur la triade ont débuté dès les années 70 notamment avec les travaux de Minuchin (1974) qui a mis en avant l'existence des sous-systèmes au sein de la famille et l'importance du soutien mutuel des parents dans la vie quotidienne familiale.

Dans les années 80, l'augmentation des séparations conjugales provoquent un mouvement de recherche aux Etats-Unis qui voit apparaître les notions de « *relation coparentale* » et « *d'alliance parentale* » (Cohen & Weissman, 1984) qui désigne « *le développement après la naissance d'une relation de partenariat entre les deux conjoints, centrée sur l'enfant* » (Robin & Bergonnier-Dupuy, 2007, p. 28). Elle comprend quatre facteurs : l'investissement de l'enfant ; la capacité d'apprécier l'implication de l'autre parent avec l'enfant ; le respect des critères de l'autre parent et le désir de communiquer les thèmes concernant leur parentalité. Ces différentes recherches permettent notamment de mieux distinguer ce qui relève du *conflit conjugal* et ce qui relève du *conflit parental* comme le rapportent Rouyer et Huet-Gueye (2012).

Ainsi, de nombreuses recherches ont progressivement émergé, dans une approche systémique, sur l'ensemble des relations familiales (conjugales, parentales, enfants-parents) et non plus en se focalisant uniquement sur l'enfant et la dyade qu'il forme avec sa mère (Rouyer & Huet-Gueye, 2012). Ainsi, l'équipe du Centre d'étude de la famille à Lausanne a cherché à mieux comprendre la dynamique d'alliance dans la triade mère-père-bébé. La notion « d'alliance triadique » a ainsi émergé pour rendre compte de la dynamique intersubjective inhérente à la triade (Favez, Fracarolo-Moutinot, & Tissot, 2013) :

La notion d'alliance triadique, par analogie à l'alliance thérapeutique, correspond à la capacité de la triade à se coordonner et à créer un contexte favorable à une communication harmonieuse à trois (Hervé, Lamour, Moro, Fivaz-Depeursinge, & Maury, 2000, p. 33).

L'alliance triadique a ainsi été décrite comme dépendante de quatre fonctions interactives : la participation, l'organisation, la focalisation et le partage affectif. Chaque fonction dépend elle-même de la fonction précédente et ainsi de suite :

Ces fonctions sont hiérarchiquement imbriquées ; chacune est une condition nécessaire pour la réalisation de la suivante : il faut que tous les membres de la famille soient inclus et impliqués (participation) pour que des rôles puissent être distribués et que l'interaction s'organise (organisation). Une fois les participants inclus et leurs rôles distribués, il faut que l'attention de tous soit focalisée sur un même thème pour qu'une activité commune soit construite (attention focale). C'est grâce à cette attention commune aux membres de la famille que les émotions pourront circuler de l'un à l'autre et qu'un plaisir commun pourra être partagé (partage affectif) (Favez et al., 2013, p. 24).

Selon le degré d'engagement et de coordination autour de ces fonctions, quatre types d'alliance sont décrites, de la « coordination la plus optimale à la plus problématique, et de la plus favorable à la plus limitante pour le développement de l'enfant (Hervé et al., 2000, p. 35) :

- L'alliance triadique désordonnée, « quand la fonction de participation n'est pas remplie et que l'un ou l'autre des membres de la famille est exclu de l'interaction, que les échanges semblent démarrer puis s'arrêtent brusquement » (Favez et al., 2013, p. 25) ;
- L'alliance triadique conflictuelle, « quand tous les membres sont inclus, mais que l'organisation n'est pas possible en raison d'un non-respect des rôles de chacun et de compétition entre les parents, que le rythme des échanges est trop élevé aboutissant à une sur-stimulation de l'enfant » (Favez et al., 2013, pp. 25-26) ;
- L'alliance familiale coopérative, « quand tout le monde est inclus, les rôles de chacun respectés et un « sujet » commun partagé dans l'interaction, des échanges contingents, avec un partage affectif plus ou moins réussi selon l'aisance et les capacités de régulation émotionnelle des membres de la famille » (Favez et al., 2013, pp. 25-26)
- L'alliance familiale modérée, qui se différencie de l'alliance coopérative par le fait que « la famille doit fournir de gros efforts pour parvenir à partager les affects de manière ludique. Ce n'est que par moments que le but est atteint » (Fivaz-Depeursinge, Fracarolo-Moutinot, & Corboz-Warnery, 1998, p. 94).

Pour évaluer la construction de la coparentalité et ainsi déterminer l'alliance triadique à l'œuvre, l'équipe du Centre d'étude de la famille de Lausanne a mis au point le paradigme de la situation du « Lausanne Trilogue Play » (LTP) ou « Jeu trilogique de Lausanne » (Corboz-Warnery, Fivaz-Depeursinge, Gertsch-Bettens, & Favez, 1993; Fivaz-Depeursinge & Corboz-Warnery, 1999). Ainsi le LTP constitue le « *premier modèle à avoir permis aux chercheurs de commencer à explorer le nourrisson dans le contexte de sa famille* » (Fivaz-Depeursinge & Philipp, 2016, p. 28). Ce paradigme consiste en une observation systématique d'un moment d'interaction entre les trois membres de la famille. Ainsi, lors de quatre étapes successives, les parents vont dans un premier temps jouer chacun à leur tour avec leur bébé, puis interagir à trois et finalement les parents interagissant seulement entre eux à la quatrième et dernière étape. Le dispositif du LTP est rigoureusement établi : « *une disposition des sièges fixes à une distance qui encourage le dialogue* » (Favez et al., 2013, p. 27). C'est particulièrement la communication non verbale qui est au centre des observations dans le LTP, à travers notamment les configurations corporelles que chaque famille met en place, tout en respectant les consignes et en faisant preuve « *d'un partage émotionnel satisfaisant* » (Favez et al., 2013, p. 29).

Dans les années 2000, l'équipe de recherche de Lamour étudie la façon dont les parents constituent ce qu'on appelle le « nid triadique », à savoir les représentations mentales d'être à trois. Ces représentations permettent d'accueillir le bébé dès la naissance dans un contenant psychique qui lui permet d'accéder aux interactions triadiques comportementales et imaginaires (Lebovici & Lamour, 1997; Hervé et al., 2000) :

Dès le désir d'enfant et durant la grossesse, il y a négociation dans le couple, à un niveau tant fantasmatique que comportemental, pour faire place à une troisième : c'est ce que nous métaphorisons comme la co-construction du nid triadique. Les matériaux sont hérités des familles d'origine du père et de la mère. Le nid triadique est ce contenant psychique qui permettra au nourrisson d'accéder aux interactions triadiques comportementales puis imaginaires, qui inscriront, dans sa psyché, l'héritage familial. C'est une forme de représentation collective (Lebovici & Lamour, 1997).

En effet, on peut distinguer, comme l'effectue Von Klitzing (1999) en Suisse, d'une part, la « relation à trois » au plan intrapsychique, ce qui correspond à la triangulation, et d'autre part, la relation triadique interpersonnelle dans le monde externe, la triadification (Von Klitzing, 1999).

Du point de vue de l'enfant, des études ont montré la présence de représentations d'une triade chez le bébé beaucoup plus précocement que supposé pendant longtemps. En effet, le bébé posséderait la capacité de développer des interactions à trois de façon simultanée au développement des interactions à deux dès l'âge de trois mois (Fivaz-Depeursinge, 2000) :

Le bébé perçoit d'emblée son père et sa mère comme des individus bien différents qui n'interagissent pas avec lui de la même façon. À trois mois, l'enfant aurait déjà construit une première configuration de la triade (Hervé et al., 2000, p. 44).

Sur le plan psychique de la triadification, Golse (2003) souligne que la construction de la tiercéité est bien antérieure à la représentation par l'enfant du père dans sa complétude. Ainsi, l'enfant acquiert dans un premier temps une tiercéité partielle :

Bien avant que l'enfant puisse se représenter son père comme un personnage global, comme un objet total, sexué et porteur du phallus, il va être confronté à une tiercéité beaucoup plus partielle qui désigne la place de cette imago ultérieure et qui en prépare l'identification (Golse, 2003, p. 201).

### **2.2.2.2 La coparentalité**

Comme le soulignent Rouyer et Huet (2012), il n'est pas facile de synthétiser les travaux menés sur le concept de coparentalité, tant les définitions qu'il englobe et les méthodologies qui en découlent ont été multiples : « *Beaucoup d'auteurs ont commencé à étudier la coparentalité, en utilisant différents termes qui ne recouvrent pas exactement les mêmes éléments de définition* ». Progressivement un consensus se trouve autour du concept de coparentalité et se précise :

La dynamique interactionnelle s'établit au sein de la dyade parentale, sur la façon dont père et mère vont se coordonner, mais aussi se soutenir dans leurs rôles de parents. Au plan conceptuel, la coparentalité, ou l'alliance coparentale, renvoie à la qualité de coordination entre les adultes dans leurs rôles de parents (McHale, Kuersten-Hogan, Lauretti, & Rasmussen, 2000 ; Weissman & Cohen, 1985) autrement dit comment ils se construisent et s'organisent ensemble en tant que parents (Rouyer & Huet-Gueye, 2012, p. 331).

Plusieurs axes de la coparentalité vont successivement être décrits tels que le rapportent Rouyer et Huet (2012). Ainsi, dans un premier temps, trois dimensions sont décrites : la coopération, le conflit et la triangulation (Margolin, Gordis, & John, 2001); puis Feinberg (2003) en dénombre quatre : l'accord ou le désaccord concernant l'éducation de l'enfant ; le partage des tâches et des activités éducatives ; le soutien ou le dénigrement entre les coparents et la gestion conjointe des interactions familiales (Feinberg, 2003). Les auteurs relèvent également les travaux très importants de McHale sur la notion de coparentalité qui a décrit quatre dimensions : « *La solidarité et le soutien mutuels* (idée partagée par chaque partenaire de la dyade coparentale qu'ils constituent ensemble une « équipe solide ») ; *L'antagonisme* (fréquence et intensité des discussions/disputes et le dénigrement des efforts de chacun entre les parents) ; *Le partage éducatif* (façon dont les parents conçoivent les rôles éducatifs et se partagent les tâches éducatives) ; *L'engagement mutuel* (degré d'engagement actif de chaque parent dans l'organisation et la gestion de la vie quotidienne des enfants, et des décisions afférentes) » (Rouyer & Huet-Gueye, 2012, p. 332).

Ainsi, McHale (2007) propose différentes formes de coparentage en fonction de ces différents aspects. Il distingue le « *coparentage cohésif* » qui se caractérise par un soutien élevé et des conflits peu importants ; des formes de « *coparentage non cohésifs* » (McHale, 2007) : « *le coparentage déséquilibré (soutien bas, conflit bas), compétitif (soutien bas, conflit haut) et centré sur l'enfant (soutien moyen et peu d'affection et de chaleur, conflit bas)* » (Favez & Frascarolo, 2013, p. 77).

Nous pouvons également relever les travaux de la psychologue du développement Rouyer qui a mis établit trois dimensions de la coparentalité, à partir des développements de Houzel (1999) sur la définition de la parentalité et que nous avons déjà évoqué précédemment. Ainsi Rouyer évoque la dimension de l'*exercice* de la coparentalité qui correspond au « *principe juridique de l'exercice en commun de l'autorité parentale, mis en place à la naissance de l'enfant et qui perdure après la séparation* » ; la dimensions de la *pratique* de la coparentalité qui se définit comme « *les comportements des parents de soutien et de respect vis-à-vis de l'autre parent, ainsi que l'implication dans les tâches et responsabilités liées à l'éducation de l'enfant* » et enfin la dimension de l'*expérience* de la coparentalité qui englobe « *la façon dont mères et pères se représentent et vivent leurs relations coparentales avec l'autre parent* » (Rouyer, 2008, p. 111).

Les études de ces dernières années sur la coparentalité ont montré que la relation coparentale n'était pas réservée à la période post-natale, bien au contraire, mais qu'elle se développait dès la grossesse, à travers la projection des parents de la relation éducative qu'ils auront vis-à-vis de leur futur enfant (Carneiro et al., 2006 ; Feinberg, 2002 ; MacHale et Rotman, 2007, in Rouyer & Huet-Gueye, 2012, p. 333).

Ainsi, la version prénatale du « Lausanne Trilogue Play » a été créée afin « *d'étendre l'étude de l'émergence des dynamiques familiales à la période de la grossesse, soit avant la venue au*

*monde de l'enfant réel* » (Favez et al., 2013, p. 123). La version prénatale est basée sur la version postnatale du LTP, à la différence que dans la version prénatale, il est demandé aux parents d'imaginer et de jouer leurs premiers moments passés avec leur bébé. Le bébé est remplacé par une poupée afin que les parents « *mettent en acte les représentations émergentes de leur alliance coparentale* » (Favez et al., 2013, p. 124). Les études effectuées à partir du LTP prénatal ont montré une stabilité entre les alliances coparentales et familiales observées entre la période prénatale et la période postnatale. Cependant, les auteurs n'ont pas retrouvé de liens significatifs entre les résultats aux LTP prénatal et postnatal d'une part, et la satisfaction conjugale d'autre part (Carneiro, Corboz-Warnery, & Fivaz-Depeursinge, 2006).

Plusieurs facteurs prédictifs de la qualité de la relation coparentale ont été relevés par des auteurs. Ainsi, « *les relations de chacun des parents avec leurs propres parents, et notamment la relation coparentale dans la famille d'origine (Van Egeren, 2003), les représentations et croyances du père et de la mère (Feinberg, 2002) ou encore le statut d'emploi de la mère (Van Egeren, 2004)* » constituent une partie de ces facteurs relevés par Rouyer et Huet-Gueye (2012). Un autre des facteurs particulièrement mis en avant dans certaines études constitue le lien conjugal et son articulation avec le lien coparental.

### **2.2.2.3 La coparentalité et la conjugalité**

Plusieurs études ont relevé le rôle de la dynamique conjugale dans l'expérience de la coparentalité, et notamment « *des prolongations de la relation conjugale avant la naissance dans la relation coparentale après la naissance* » (Rouyer & Huet-Gueye, 2012, p. 333). Ainsi Abidin et Brunner (1995) ont mis en avant une liaison entre la qualité de l'alliance parentale et le niveau de satisfaction conjugale. L'harmonie conjugale serait liée à un coparentage coopératif alors que l'insatisfaction conjugale serait liée à un coparentage non-cohésif. Cependant ils ont pu relever que la satisfaction conjugale avait un impact plus important sur la coparentalité chez les hommes que chez les femmes : « *les pères auraient davantage besoin d'une satisfaction conjugale importante pour s'investir dans le rôle parental, alors que le niveau d'implication de la mère auprès de l'enfant serait moins fortement associé à la qualité de l'alliance parentale* » (Abidin & Brunner, 1995 in Robin & Bergonnier-Dupuy, 2007, p. 29).

Cette interdépendance entre relation conjugale et relation coparentale comporte également un caractère bilatéral. En effet, Schoppe-Sullivan et al., (2004) a pu montrer que le coparentage à six mois était prédictif de la qualité de la relation conjugale à trois ans (Schoppe-Sullivan, Mangelsdorf, Frosch, & McHale, 2004).

Pour autant, Favez insiste sur le fait que la satisfaction reste un des facteurs prédictifs de la relation coparentale. Ainsi il a pu mettre en avant chez certaines familles, une absence d'impact de l'insatisfaction conjugale sur la relation coparentale : « *certaines variables individuelles*

modèrent ce lien et « protègent » la relation coparentale, comme peut être le cas de variables de personnalité » (Favez & Frascarolo, 2013, p. 81).

### **2.2.3 Modèles d'articulation entre le conjugal et le parental**

Plusieurs auteurs ont tenté de décrire les processus d'articulation entre l'axe conjugal et parental dans le couple, ses différentes formes possibles et ses avatars.

Un des premiers auteurs à travailler sur cette question s'est particulièrement appuyé sur le concept de collusion que nous avons déjà décrit précédemment. En effet, Moulay (1987) a effectué un travail de doctorat en tentant de déterminer si la place occupée par l'enfant dans le couple est comparable en fonction de la dynamique inconsciente du couple. Il s'est plus particulièrement intéressé à des couples en instance de divorce. Le travail de Moulay nous semble novateur à plusieurs titres : il reprend la notion de collusion tout en l'associant à la place de l'enfant. Il a ainsi pu dégager différentes formes de collusions et de parentalité associées. Cependant, Moulay (1987) insiste particulièrement sur le caractère non-catégoriel de son travail. En effet, il s'appuie pleinement sur le concept de collusion, lui-même décrit comme une notion souple et modulable en fonction des couples, mais aussi en fonction de leur période de vie et des réaménagements successifs que les partenaires traversent :

Nous souhaiterions préciser le caractère éminemment catégoriel des types de collusions proposées par J. Willi. Nous les avons lus comme des moments défensifs traversés par les personnes rencontrées et non avec une perception classificatoires et fixistes qui enfermerait les individus dans un destin psychique (Moulay, 1987, pp. 160-161).

Les résultats de Moulay montrent que l'enfant joue un rôle majeur dans la réorganisation collusive du couple. De plus, malgré le fait que l'auteur se soit penché sur la période de la séparation du couple, il insiste tout particulièrement sur la période de la naissance de l'enfant comme un des périodes cruciales de ce réaménagement :

L'enfant réel joue donc un rôle, de par son développement libidinal, dans la réorganisation de la collusion dans le couple. Il en est souvent le principal facteur, notamment au niveau de la naissance (...). Il y aurait donc un réaménagement profond de la problématique relationnelle du couple face au caractère conflictuel œdipien introduit par l'enfant au cours de son développement (Moulay, 1987, p. 204).

A peine deux ans après la recherche de Moulay, Caillot et Decherf (1989), deux psychanalystes novateurs en matière de dispositifs psychanalytiques de couples, dont nous avons déjà évoqué les travaux précédemment sur l'objet groupe famille (Caillot & Decherf, 1989), ont publié leurs développements à partir d'une forme particulière d'articulation du conjugal et du parental : *l'anti-couple parental* dont nous développerons les grands axes caractéristiques. Les auteurs se sont particulièrement appuyé sur les travaux de Racamier sur l'objet-non objet et incestuel (Racamier, 1992; Racamier, 1995).

Dans la continuité de Caillot et Decherf, Dupré la Tour (2005) a également étudié plus précisément la configuration narcissique de l'articulation du conjugal et du parental. Ainsi, elle évoque « *les couples dissous dans la famille* » dont nous décrirons les principales caractéristiques (Dupré la Tour, 2005a).

Enfin, nous pouvons rapporter le travail très complet, sur lequel nous nous sommes particulièrement appuyé, de Blassel (2005) sur les formes d'articulation entre « Le conjugal et le familial ». Dans son article, l'auteur rend compte des potentialités de conflictualités psychiques régies par les registres identitaires du *conjugal* et du *familial* qu'il décrit comme « *substantifs pour désigner, pour l'un l'identité sexuelle, la fantasmatisation sexuelle, et les liens conjugaux qui en résultent, et pour l'autre, l'identité et la fantasmatisation générationnelle et les liens familiaux qui en découlent* » (Blassel, 2005, p. 76). L'auteur fait l'hypothèse que l'articulation entre ces deux types d'investissements constitue les fondements du choix du partenaire et le matériel fantasmatique du lien conjugal. Pour Blassel, les fantasmes concernant l'identité parentale et conjugale sont ainsi présents dès la rencontre amoureuse. Il décrit quatre formes d'articulations possibles dont il résume les caractéristiques :

Dans le premier type, le *conjugal* et le *familial* sont distincts. Dans le deuxième, enchevêtrés, dans le troisième, antagonistes et enfin dans le quatrième, indiscriminés (Blassel, 2005, p. 76).

Nous avons souhaité reprendre ces différentes distinctions d'articulation, auxquelles nous rattachons les développements théoriques de Moulay (1987), Caillot et Decherf (1989) et Dupré la Tour (2005). Dans un souci de clarté, nous parlerons bien des axes du « conjugal » et du « parental » (contrairement à Blassel qui utilise le terme de « familial »).

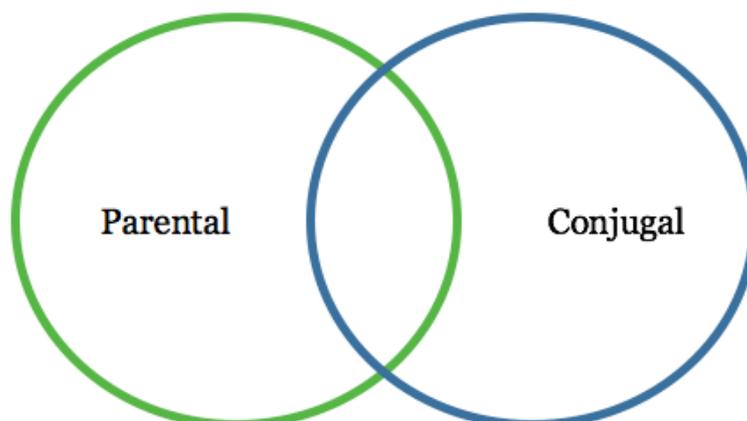
Le tableau ci-après résume les différentes formes d'articulation que nous allons maintenant décrire.

## Formes d'articulation entre conjugal et parental

	Articulation selon un mode névrotique adapté	Articulation selon un mode névrotique conflictuel	Articulation selon un mode anti-œdipe (oral et anal)	Articulation selon un mode narcissique
<b>MOULAY (1987)</b>		La collusion phallique	La collusion sado-anale  La collusion orale	Les collusions narcissiques
<b>CAILLOT ET DECHERF (1989)</b>				L'anti-couple parental (Caillot-Decherf, 1989)
<b>DUPRÉ LA TOUR (2005)</b>				Les couples dissous dans la famille
<b>BLASSEL (2005)</b>	Distinction du <i>conjugal</i> et du <i>familial</i>	Enchevêtrement du <i>conjugal</i> et du <i>familial</i>	Antagonisme du <i>conjugal</i> et du <i>familial</i>	L'indiscrimination du <i>conjugal</i> et du <i>familial</i>

Pour chaque forme d'articulation du conjugal et du parental décrite, nous avons tenté de construire un schéma représentatif. Ainsi, le cercle bleu vient représenter l'axe du conjugal et le cercle vert celui du parental.

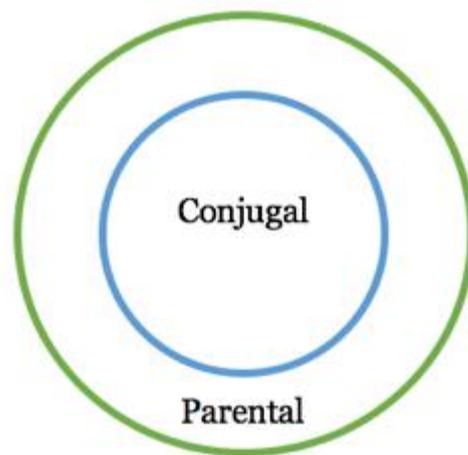
### 2.2.3.1 Articulation selon un mode névrotique



Cette première forme d'articulation a été décrite par Blassel (2005) comme donnant à voir une « distinction entre conjugal et familial ». Ainsi, l'auteur évoque cette première forme d'articulation comme une configuration familiale dans laquelle « *les liens conjugaux et familiaux se conçoivent et se perçoivent nettement. Ils sont séparés tout en pouvant se combiner. Les plaisirs conjugaux peuvent coexister. Les conjoints peuvent supporter l'exclusion de l'enfant de leur relation conjugale. Les pulsions de l'enfant, ses désirs sexuels et rivalitaires ne déstabilisent pas les liens conjugaux* » (Blassel, 2005, pp. 76-77).

Cette configuration suppose le dépassement de la conflictualité œdipienne des conjoints. Elle paraît représenter la forme d'articulation la plus favorable au maintien durable du lien conjugal.

### **2.2.3.2 Articulation selon un mode névrotique conflictuel**



Dans sa recherche sur la place de l'enfant dans l'économie conjugale au moment d'une séparation de couple, Moulay (1987) s'est appuyée sur la *collusion phallique* décrite par Willi comme représentant « *les attitudes névrotiques relatives aux rôles sexués : chez la femme, une pseudo féminité à la suite du refoulement de dispositions « masculines » ; chez l'homme une pseudo virilité à la suite du refoulement de tendances « passives-féminines* » (Willi, 1975 in Moulay, 1987, p. 185). Pour Moulay, dans la configuration familiale, la *collusion phallique*, que nous pouvons rattacher à une forme d'articulation névrotique mais conflictuelle entre le conjugal et le parental, se caractérise par une incapacité des partenaires à élaborer des conflits œdipiens. L'enfant peut alors prendre une fonction d'évitement pour le couple de l'angoisse de castration et de la différence des sexes.

L'auteur a ainsi pu observer des configurations familiales fonctionnant sur cette dynamique conflictuelle, dans lesquelles était établi « *un pacte de non relation-sexuelle par évitement du retour du refoulé de l'inceste. Pour ces couples, la notion de sexualité est un équivalent d'agression* » (Moulay, 1987, p. 195). Il observe également pour certains de ces couples un contre-

investissement à la figure parentale du sexe opposé qui peut se trouver réactivé au moment des crises du couple telles que la naissance d'un enfant :

Il faut voir là l'effet d'un contre-investissement aux figures parentales et notamment au parent de sexe opposé. Même si le partenaire a été choisi avec un caractère opposé à celui du parent de sexe opposé, le retour du refoulé est présent lors des crises du couple (Moulay, 1987, p. 195) .rf

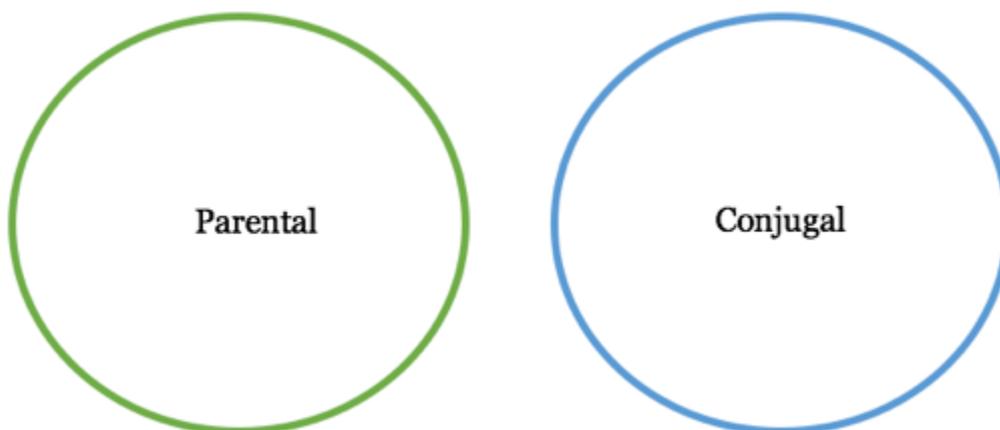
Blassel (2005) décrit également une configuration d'articulation du conjugal et du parental, régie par un conflit névrotique. Cette configuration correspond à ce qu'il nomme un « enchevêtrement du conjugal et du familial » qu'il décrit comme se composant de fantasmes incestueux provoqués par la naissance de l'enfant et dont l'élaboration reste très compliquée pour le couple :

L'investissement du conjoint en tant qu'objet sexuel et objet générationnel engendre la représentation d'un conjoint tel un parent sexuellement séducteur d'un enfant. Le poids de la culpabilité lié aux fantasmes incestueux empêche les parents de rester amants. Généralement, le familial finit par absorber le conjugal tandis que le conjugal infiltre le familial. L'investissement prévalent du familial opère un contre-investissement des fantasmes sexuels. Mais fréquemment, par identification projective, l'enfant devient le dépositaire des désirs œdipiens parentaux. Les parents « familialisent » leurs désirs amoureux et hostiles. Il circule alors, dans la famille, des fantasmes d'abandon et de rétorsion (Blassel, 2005, p. 77).

Ainsi, dans cette configuration familiale, les fantasmes d'abandon correspondent à la « *forme défensive du fantasme de séduction* » (Blassel, 2005, p. 77). L'enfant est représenté comme abandonné à cause de la sexualité conjugale et l'identification d'un ou des partenaires à cet enfant abandonné provoque l'évitement de la sexualité au profit de la parentalité.

Le fantasme de rétorsion est quant à lui décrit par Blassel comme la projection sur l'enfant par le couple parental de « *leurs fantasmes rivalitaires et dissociatifs, le considérant alors comme un enfant exclu, jaloux et vindicatif* » de l'intimité de ses parents (Blassel, 2005, p. 77).

### **2.2.3.3 Articulation selon un mode antœdipe (oral et anal)**



Moulay (1987) décrit deux formes d'articulation du conjugal et du parental que nous pouvons considérer comme des situations anti-œdipe. Il évoque d'une part des configurations familiales qu'il rattache à la *collusion sado-anale* décrite par Willi (1975). Ainsi dans cette forme collusive, nous avons vu que le choix du partenaire se fait fréquemment en fonction des polarités domination/passivité. Le couple est investi de façon idéalisée et fusionnelle. Fantasmatiquement, le tiers n'existe pas. L'enfant n'est donc pas inclus dans la dynamique conjugal, l'articulation des deux axes ne semblent pas possible.

D'autre part, la *collusion orale* se rattache également à cette forme d'articulation. Nous avons décrit la collusion orale comme la représentation de l'un des partenaires comme tenant une position maternelle, nourricière, de support et de l'autre partenaire comme de l'enfant à nourrir, fragile. Ce type de collusion correspond également à une forme antagoniste du conjugal et du parental car l'arrivée de l'enfant va venir rendre impossible le maintien des positions de chacun des partenaires. En effet, le partenaire qui tenait la place maternante peut, au moment de la naissance de l'enfant trouver insupportable de devoir mater un enfant supplémentaire. La dynamique qui jusque-là convenait aux deux partenaires peut devenir insupportable pour l'un des deux : « *L'identification aux enfants paraît trop importante pour permettre tout autant un investissement d'un rôle parental* » (Moulay, 1987, p. 172).

Eiguer (1996) a également décrit cette problématique conflictuelle dans le couple. Ainsi il a décrit des configurations conjugales dans lesquelles « l'enfant dérange le couple » et dans lesquelles il rapporte une difficulté à redistribuer les rôles au moment de l'arrivée de l'enfant :

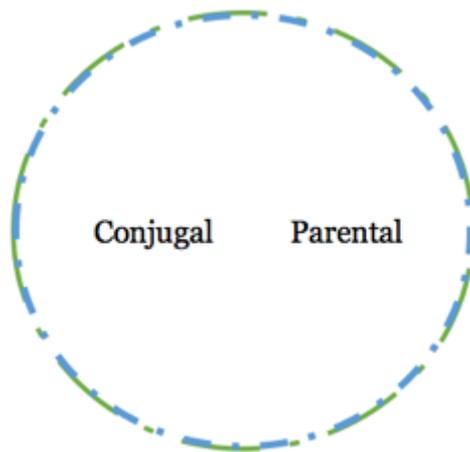
Le plus dépendant peut avoir du mal à accepter la présence d'un petit être encore plus dépendant et démuné que lui. Et celui qui se présente comme le plus étayant ne trouve qu'un faible réconfort à s'occuper de deux êtres sans ressources (Eiguer, 1996, p. 28).

Dans la continuité de ces développements, Blassel (2005) évoque l'« antagonisme du conjugal et du familial » à l'œuvre dans ces familles qu'il décrit comme « *un désaveu alternatif et réciproque du conjugal et du familial* » (Blassel, 2005, p. 78). Les fantasmes à l'œuvre sont marqués par la représentation de la parentalité détruite par la conjugalité. Des identifications insupportables de « *l'enfant envieux dramatiquement arraché au parent* » ou bien encore du « *parent arrachant et massacrant de l'enfant* » (Blassel, 2005, p. 78) provoquent une attaque du conjugal à travers la disqualification du lien sexuel : « *Le refus de sexualité, les conduites addictives, l'agressivité, l'humiliation ou le mépris silencieux sont utilisés, ici, pour démentir l'investissement du conjugal et confirmer la pérennité du lien à l'enfant, la suprématie du lien générationnel* » (Blassel, 2005, p. 78).

Cependant, Blassel (2005) décrit un deuxième mouvement à l'œuvre dans ces couples, de réaffirmation de l'identité qui pousse les conjoints à, cette fois-ci, disqualifier la parentalité au profit de la conjugalité.

« L'antagonisme du conjugal et du familial est du registre antœdipien, il active des représentations et angoisses de séparation de nature sacrificielle. L'intérêt pour le conjugal apparaît comme un sacrifice du familial, tandis que le familial apparaît comme un sacrifice du conjugal. Cette configuration paradoxale pervertit les liens conjugaux et familiaux. Les identités sexuelles et générationnelles sont alternativement et réciproquement désavouées dans la famille, ce qui compromet les repères identitaires et identificatoires de l'enfant » (Blassel, 2005, p.78).

#### **2.2.3.4 Articulation selon un mode narcissique**



La configuration narcissique du couple a été décrite par plusieurs auteurs, probablement du fait des problématiques très sérieuses qu'elle suscite au sein des familles concernées.

Willi (1975) décrit la collusion narcissique chez des couples particulièrement fusionnel, indifférencié « *colmatant un sentiment d'incomplétude, véritable blessure narcissique. Les effets œdipiens sont niés dans une position phallique toujours mise en échec* » (Moulay, 1987, p. 201). Dans cette union fusionnelle, l'enfant peut être investi comme permettant en partie la complétude fusionnelle. Il n'est pas pensé comme être distinct, et vient réactiver « *un moi Idéal archaïque tout puissant* » (Moulay, 1987, p. 201).

Caillot et Decherf (1989) décrivent le caractère indifférencié de ces couples qu'ils nomment *anti-couple parental*. L'arrivée d'un enfant projette les partenaires dans un fantasme de démembrement familial catastrophique (séparation mère-bébé, chambre à part, etc.). Les auteurs reprennent la notion développée par Anzieu *d'illusion gémellaire* pour décrire ces couples, qui se transforme en désillusion profonde avec l'arrivée de l'enfant (Anzieu, 1986a).

Avec le bébé, ils ne peuvent pas créer un corps familial commun idéal (...). Le couple narcissique mère-bébé, l'unité dyade mère-bébé, se constitue de manière trop serrée du fait de l'importance et de la brutalité des angoisses catastrophiques, qui décapitent la sexualité. Ce couple mère-bébé est donc défensif par rapport aux angoisses catastrophiques. (...) Il est aussi un anti-couple parental puisqu'il

fait perdre la sexualité des parents et cet anti-couple, de ce fait, est anti-familial » (Caillot & Decherf, 1989, p. 123).

Blassel (2005) a évoqué cette configuration comme une « indiscrimination du conjugal et du familial ». Il décrit cette forme d'articulation comme le déni de la différence entre les liens conjugaux et parentaux : « *Toute différenciation sexuelle et générationnelle est interdite dans la famille afin de la protéger d'angoisses de séparation catastrophique* » (Blassel, 2005, p. 78). Ainsi, pour se protéger de ces angoisses, les membres du couple ne reconnaissent aucun statut aux membres de la famille : « il n'y a ni conjoint, ni parent, ni enfant » afin d'éviter autant que possible la confrontation aux angoisses de séparation. Les fantasmes d'omnipotence et d'auto-engendrement (Racamier, 1989; 1995) sont particulièrement présents dans ces configurations familiales, mis au service d'un climat souvent incestueux entre les membres de la famille :

L'indiscrimination du conjugal et du familial caractérise l'organisation familiale antœdipienne incestuelle, mise en évidence par Racamier (1989, 1995). Avec ou sans acte incestueux, l'organisation incestuelle ne vise pas le désaveu de l'interdit de l'inceste, elle est en deçà de ce registre de différenciation. Dans son essence même, l'organisation incestuelle lutte contre des angoisses de séparation catastrophique. Elle annexe la sexualité afin de pérenniser l'indiscrimination des êtres (Blassel, 2005, p. 79).

Cette description du couple se rapproche également du « couple dissous dans la famille » décrit par Dupré la Tour (2005a), couple qu'elle décrit comme disparaissant au moment de l'arrivée de l'enfant, ne pouvant pas élaborer la triangulation. Dans ces couples de type narcissique, l'auteur relève la fréquence de l'arrêt total des relations sexuelles mais également de comportements violents récurrents :

Le couple disparaît quand la famille est là ; il ne pourrait continuer d'exister dans la triangulation ; il a construit une relation duelle de type narcissique, où la différence n'est pas reconnue. Soit la violence est manifeste, soit il y a une absence de relations sexuelles (Dupré la Tour, 2005a, p. 111).

## **2.3 Le réaménagement du lien conjugal au moment du devenir parent**

### **2.3.1 La sexualité du couple après la naissance d'un enfant**

Nous l'avons déjà évoqué, le devenir parent réactualise les conflits infantiles, les premiers attachement et séparations de la petite enfance. La différence des sexes fait un retour en force dans le scénario de la naissance. Sur le plan du lien conjugal, ce réaménagement identitaire de femme en mère et d'homme en père peut être source d'attentes nouvelles des partenaires l'un envers l'autre :

Autrement dit, il arrive que l'un des conjoints attende que l'autre, transformé en père ou en mère imaginaire, répète ou guérisse ce qui s'est passé avec le père ou la mère d'origine. Par exemple, l'homme peut adresser à la mère de son enfant une demande inconsciente qu'on pourrait ainsi

formuler : « Sois ma mère qui me signifie que je suis son garçon préféré ; en même temps, sois la femme qui m'assure que je ne vais pas redevenir un petit garçon (Giampino, 2006, p. 10).

Giampino (2006) décrit ce réaménagement du lien conjugal comme une « *mise en tension des registres qui tissent la chaîne fille-femme-mère-amante-posture féminine, torsadée à une autre, fils-garçon-homme-père-amant-posture masculine* » (Giampino, 2006, p. 10). Cette mise en tension est particulièrement prégnante du côté de la sexualité du nouveau couple parental. Ainsi c'est un véritable bouleversement du « *sentiment d'intimité et d'évolution de l'érotisme* » que l'on peut alors parfois observer (Giampino, 2006, p. 10).

Chiland (1999) traite également de la difficulté pour les jeunes parents à retrouver la sexualité érotique. En effet, pour l'auteur, la réactivation à l'œuvre des conflits inconscients et du complexe d'Édipe au moment du devenir parent peut provoquer chez de nombreux couples une difficulté à faire l'amour à nouveau. C'est comme-ci la relation érotique, sexualisée devenait brusquement interdite : « *Il leur est névrotiquement interdit, en relation avec leur complexe d'Édipe, parce qu'il ressemble trop ou pas assez à leur père ou leur mère, parce qu'il est lié à des conflits douloureux de leur vie* » (Chiland, 1999, p. 118). Cette réactivation des conflits inconscients peut être si intense dans certains couples que des adultères, voire même des violences conjugales peuvent apparaître à cette période délicate que représente le devenir parent. Nous pouvons ainsi souligner l'importance toute particulière que prend alors l'accompagnement de ces couples à ce moment :

La pratique professionnelle m'a amenée à constater que les difficultés autour des relations intimes du couple survenaient la plupart du temps lorsque l'enfant arrive. De même, et avec une fréquence qui m'a semblé encore plus évidente, les violences conjugales y prenaient naissance. Elles s'organisent dès la première grossesse, parfois même à ce seul projet (P. Zenatti, 2008, p. 73).

Winter et Mingasson, (2006) ont décrit différentes configurations possibles dans le couple au moment de l'émergence du statut parental. L'image mentale de la femme devenant mère change pour son compagnon et l'investissement de celui-ci auprès d'elle se modifie donc. La première configuration possible serait celle de *la femme se substituant à la mère* dans l'inconscient de l'homme, devenant interdite en tant qu'objet du désir : « *Or l'inconscient glisse facilement d'une mère à la mère* » (Winter & Mingasson, 2006, p. 48). La deuxième configuration décrite par les auteurs serait liée au fantasme de complétude de la femme ne ressentant plus le besoin de l'autre : « *la femme enceinte a le sentiment qu'il ne lui manque rien, elle se sent "pleine" et ne ressent aucun besoin de l'autre. Le bébé (le fœtus) devient alors l'objet d'une formidable ambivalence pour les deux. Cet enfant qui est la "cause" du couple peut être aussi la cause de sa défaite* » (Winter & Mingasson, 2006, p. 48) . Une autre configuration serait celle d'une demande de féminisation de la femme envers l'homme : « *la femme enceinte demande à son compagnon : "Sois comme moi, sois mon double", l'homme se sent en danger devant cette demande de féminisation* ». Pour les auteurs, cette demande peut notamment expliquer les adultères de certains hommes au moment du devenir parent, faisant preuve de « *comportements impulsifs qui le conduisent à rechercher la*

*preuve de sa virilité éventuellement auprès d'autres femmes » (Winter & Mingasson, 2006, p. 49). Enfin, la place de l'enfant est également mise en avant dans l'impact qu'elle aura sur la sexualité du couple. En effet, celui-ci peut être investi comme ayant une position surmoïque, tenant le rôle « d'une instance jugeant ses parents, il regarde et juge le désir dans le couple. Il condamne le désir au nom de l'œdipe. Il y a là un mouvement d'inversion temporelle de l'œdipe. Le père redevient l'enfant qui condamnait le désir de ses parents au nom de l'œdipe. À travers son enfant, il retrouve celui qu'il a lui-même été condamnant ce désir et, par conséquent, il condamne son propre désir d'homme » (Winter & Mingasson, 2006, p. 50).*

### **2.3.2 La crise intersubjective conjugale du devenir parent**

Le remaniement identitaire du couple devenant parent représente bien un chamboulement du rapport à la bisexualité psychique et à l'érotisme du couple comme nous venons de le souligner. Sur le plan de la dynamique du lien conjugal, il s'agit bien d'une épreuve pour le couple, « *tiraillé entre les loyautés verticales, par rapport aux origines, et horizontales, liées aux valeurs du couple lui-même* » ainsi qu'au travail du féminin et du masculin de chacun, provoquant un véritable réexamen du contrat conjugal : « *c'est la question du lien qui est posée, du lien d'alliance à l'intérieur du couple et par rapport aux lignées ; et, plus globalement, de celui qui rattache le couple et l'enfant au groupe social* » (Hefez & Mingasson, 2006, p. 13).

Il s'agit ainsi bien d'une crise telle que nous l'avons décrite qui touche le couple. La crise est ici révélatrice d'une réorganisation au sens maturatif mais également potentiellement au sens désorganisateur : « *Le couple peut passer par des temps douloureux de crise et d'incompréhension : car les partenaires font l'expérience radicale de la différence des sexes lorsqu'arrive le premier enfant* » (Payen, 2008, p. 79).

Pour Lemaire (1979), qui s'est particulièrement intéressé au caractère dynamique du lien conjugal, nous avons vu que la crise du couple représente « *un processus d'organisation-désorganisation et de réorganisation des interrelations entre les partenaires lui donnant un équilibre de caractère dynamique* » (Lemaire, 1979 in Smadja, 2011, p. 69). Nous pouvons tout à fait penser ce processus de réaménagement décrit par Lemaire au moment du devenir parent. De multiples possibilités évolutives postcritiques sont décrites par l'auteur à la suite de la crise. Smadja (2011) en a résumé trois que l'on peut associer à la période du devenir parent. La première possibilité serait la fin de la relation conjugale : « *Dans certains cas, l'agressivité mutuelle et le désinvestissement du partenaire continuent d'augmenter et conduisent à la dissociation et à la mort du couple* » (Smadja, 2011, p. 143). Dans un deuxième cas, la poursuite de la relation pourrait avoir lieu mais dans un évitement du conflit : « *Les partenaires se comportant comme pour écarter toute source éventuelle de nouveaux conflits ; mais, faute de pouvoir s'investir mutuellement et organiser de nouvelles collusions, ils tentent de protéger leur relation en limitant étroitement tous les investissements extérieurs au couple lui-même. Souvent, c'est par l'intermédiaire des enfants que se trouve médiatisé un nouveau fonctionnement du couple qui*

*pivote autour de ses difficultés et notamment de sa pathologie* » (Smadja, 2011, p. 143). Enfin, dans une troisième configuration décrite par l'auteur, on observerait la poursuite de la relation caractérisée par une réorganisation du lien et des collusions à l'œuvre dans le couple : « *Enfin, dans un troisième et plus important nombre de cas, le couple réorganise des liens nouveaux, d'où l'effet dynamique et créateur de la crise, même quand elle est vécue par les partenaires comme un phénomène douloureux et destructeur* » (Smadja, 2011, p. 144).

Certains auteurs ont tenté de décrire les spécificités de cette crise conjugale au moment du devenir parent. Ainsi Molénat (1992) nous propose le terme de « *remue-ménage intérieur* » pour décrire le bouleversement de l'ensemble de l'homéostasie intersubjective. Pour Riand (2010), c'est bien d'une crise plurielle dont il s'agit au moment du devenir parent : elle est à la fois psychique et intersubjective. Pour rendre compte de la pluralité de cette crise, l'auteur a ainsi proposé d'élargir la notion de transparence psychique (Bydlowski, 1991) au couple et à la famille, ce qu'il désigne alors comme la transparence psychique intersubjective se défaisant par « *le retour, au moment de l'arrivée d'un enfant, non seulement de l'histoire intime (Bydlowski, 1997) et culturelle (Moro, 1998; Moro, Riand, & Plard, 2010) du sujet, mais également de l'histoire conjugale et familiale* » (Riand, 2010, p. 102).

### **Résumé**

Dans cette partie, nous avons pu relever les développements sur l'articulation entre la dimension conjugale et la dimension parentale. Ainsi certains travaux se sont attachés à décrire la dynamique du désir et du projet d'enfant dans le couple. En effet, nous avons vu que le désir d'enfant est à la fois inscrit individuellement chez chaque conjoint mais également de façon conjugale. C'est cette inscription conjugale qui constitue ce que des auteurs ont évoqué comme une forme de triadification précoce.

Ce projet d'enfant conjugal impacte ainsi la construction de la coparentalité au sein de la famille, notion développée par les auteurs anglo-saxons avant d'être reprise et également étudiée par les psychologues systémiciens suisses. Ces derniers ont ainsi élaboré un paradigme de recherche, le *Jeu trilogique de Lausanne*, dont le but est d'étudier la forme de coparentalité à l'œuvre dans les familles.

Enfin, dans une perspective psychodynamique, des auteurs ont cherché à élaborer les différentes formes possibles d'articulation des dimensions conjugales et parentales en s'appuyant notamment sur la notion de collusion mais également sur les différents types de lien, narcissiques et libidinaux, présents dans tout couple.

# Synthèse de la revue de la littérature

---

Notre question de départ était la suivante : quelles sont les transformations psychiques à l'œuvre dans un couple au moment de l'arrivée d'un premier enfant et quels en sont les impacts éventuels sur le lien avec cet enfant ? Suite à cette question, plusieurs axes de réflexion sont apparus : qu'entend-t-on par *couple* (un lien amoureux ? un lien administratif, sociétal ? etc.). Les points de vue intrasubjectif et intersubjectif et leurs articulations sont-ils des outils favorables pour aborder ces transformations psychiques ? Les potentialités de réaménagements conjugaux ont-ils une influence sur les processus psychiques inhérents à la parentalité ? Afin de mieux saisir les enjeux autour de ces questions et d'en synthétiser les points principaux, nous avons articulé la revue de la littérature autour de deux grands chapitres : *Le lien conjugal* et *L'accès du couple à la parentalité*. Une certaine diversité d'abord épistémologiques existe autour du couple. Pour cette recherche, nous avons choisi de nous centrer particulièrement sur une approche métapsychologique psychanalytique afin de mieux saisir les enjeux inconscients de cette période. Pour autant, cette thématique ayant notamment fait l'objet d'un certain nombre de développements selon une approche systémique, nous avons intégré à notre réflexion théorique et méthodologique, les travaux tout à fait pertinents sur les notions d'alliance triadique et de coparentalité. Nous ferons dans un premier temps un retour synthétique sur la revue de la littérature pour ensuite annoncer la problématique et les hypothèses générales.

## **Le lien conjugal**

Dans un premier temps, l'enjeu initial de notre recherche aura été d'apporter une définition synthétique de ce qu'on entend par « couple ». Etymologiquement, *couple* vient du latin « copula » qui signifie « lien ». Ainsi, il évoque aussi bien le lien comme « chaîne » mais également le lien en tant que « *deux unions de cœur entre deux amis, ou entre époux* ». Pour autant, cette définition à elle-seule ne nous permet pas de dire ce que nous entendons par couple. Au fil de l'histoire occidentale, le couple a pris des significations différentes. Il est ainsi passé d'un statut laïque, et ses multiples possibilités relationnelles sexuelles et sentimentales dans l'Antiquité à un statut religieux et de forme unique pendant plusieurs siècles, du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le couple est pleinement associé au sentiment amoureux, provoquant une libéralisation de la société mais aussi faisant apparaître d'autres enjeux tel que le choix du conjoint ou la durée de vie du couple. L'arrivée de la contraception et la légalisation de l'avortement dans les années 60 donnent des opportunités supplémentaires aux couples pour choisir, en apparence consciemment, s'ils veulent être parent ou non, de combien d'enfants et à quel moment. Ce détour historique nous permet ainsi de réaliser combien la conception du couple s'est transformée. Ainsi, le couple d'aujourd'hui doit se construire avec de nouvelles normes, de nouveaux repères sociétaux, négociant entre cette liberté moderne mais également avec tout le matériel générationnel

impactant les représentations de chacun sur le couple et la famille. Nous l'avons évoqué, l'amour est de plus en plus associé au couple depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. L'émergence dans le milieu artistique et littéraire du mouvement romantique représente bien cette nouvelle « tendance ».

Le sentiment amoureux a toujours été traité par Freud de façon indirecte. En effet, c'est en développant ses théories sur le transfert (Freud, 1915c), ou encore l'hypnose et la psychologie des masses (Freud, 1921) qu'il a été amené à donner sa description du sentiment amoureux. Freud relève l'existence de deux courants, tendre et sensuel, dans le développement psychosexuel de l'individu. C'est la possibilité de conjuguer ces deux courants qui permet à l'adolescent puis à l'adulte d'accéder à la sexualité génitale et d'être amoureux (Freud, 1905). L'achoppement de cette association peut alors provoquer des troubles affectifs tels que le clivage entre la tendresse et la sexualité (Freud, 1912), ce que certains auteurs ont par la suite décrit comme le *donjuanisme* (Laxenaire, 2004; Bouregba, 2016). L'émergence de ces deux courants s'inscrit dans le complexe Œdipe, son dépassement et sa réactualisation à l'adolescence (Freud, 1905). En effet, c'est en renonçant à l'amour pour le parent du sexe opposé que l'enfant va pouvoir développer des sentiments tendres. Le chamboulement provoqué par l'apparition de la sexualité génitale à l'adolescence va par la suite réactualiser la conflictualité œdipienne. De son élaboration, découlera une possible coexistence des mouvements tendres et sensuels dans les relations sentimentales adultes. Par la suite, Freud décrit une dimension supplémentaire du sentiment amoureux : l'amour narcissique (Freud, 1914b). Il distingue alors le choix d'objet amoureux par étayage et le choix d'objet amoureux narcissique qui s'appuie sur ce que l'on est soi-même, ce que l'on a été soi-même ou ce que l'on voudrait être soi-même.

À la suite de Freud, des auteurs ont approfondi des axes théoriques constitutifs du sentiment amoureux. Ainsi, nous avons vu que les notions d'altérité et de différenciation constituaient des éléments particulièrement mis au travail dans le sentiment amoureux (David, 1971; Bécar 2009; Dupré la Tour, 2005). A ce titre, le mythe d'Aristophane de Platon constitue une illustration particulièrement pertinente du fantasme de complétude (Bécar, 2009). De même, la notion de bisexualité psychique et du travail du féminin et du masculin prennent également une fonction majeure dans la dynamique amoureuse. En effet, le sentiment amoureux engage un travail du féminin et du masculin chez chacun des conjoints mais de façon différente pour l'un et l'autre sexe (André, 1995 ; David, 1992; Cournut, 1997; Soulié, 2006). Ce travail de bisexualité psychique est observable chez les couples hétérosexuels comme homosexuels tel que l'ont montré certains auteurs (Feld-Elzon, 2010; Ducouso-Lacaze, 2014). Nous voyons donc à quel point le sentiment amoureux s'inscrit dans la rencontre réelle mais surtout dans l'histoire infantile de chacun des sujets. Nous pouvons déjà faire l'hypothèse d'une réactivation de ces différents processus chez chacun des conjoints au moment du devenir parent, aussi bien en perspective de l'histoire infantile mais également vis-à-vis de l'histoire amoureuse.

Comme nous l'avons évoqué, cette approche du sentiment amoureux est alors principalement abordée du point de vue intrasubjectif, en se plaçant du côté du sujet. Il faudra en

effet attendre les développements sur l'approche systématique et la naissance de la psychanalyse groupale pour voir apparaître des conceptions intersubjectives, étudiant le couple non plus seulement du côté du sujet mais en l'abordant sur le plan du lien en lui-même, de *l'entité couple*. Ce point nous est apparu tout à fait essentiel et central pour notre sujet. En effet, nous souhaitons étudier les transformations du couple en lui-même et non pas seulement l'évolution des représentations du sujet sur son couple. Pour se faire, nous avons donc retracé l'évolution des théories psychanalytiques avec une approche du lien, de la groupalité, de l'intersubjectivité. Ce sont les années 60 qui marquent le développement en France de l'approche psychanalytique sur le groupe. Ainsi, le groupe est décrit un objet psychique (Pontalis, 1963) et différents organisateurs psychiques inconscients y sont rattachés tels que les fantasmes originaires, l'enveloppe psychique ou encore les imagos archaïques (Anzieu, 1975). Kaës (1976b) propose le modèle de l'appareil psychique groupal pour rendre compte de l'assemblage des différents espaces composant le groupe, et la notion d'objet-couple émerge. A partir de ces développements, plusieurs auteurs vont conceptualiser une dynamique propre à l'entité couple sous le nom *d'objet-couple* (Ruffiot, 1984), *d'appareil psychique de couple* (Caillot & Decherf, 1989) ou encore de *groupe* (Benghozi, 2012). La notion de lien est également fondamentale dans les développements sur le couple et constitue les prémices des développements sur le groupe (Bion, 1959). Ainsi, le lien décrit comme *addition gestaltique*, c'est-à-dire la totalité plus que la simple addition de deux relations d'objet (Eiguer, 1984) apparaît particulièrement éclairante pour les recherches sur le couple. Le lien n'est donc pas seulement l'addition de deux relations d'objets et « *il n'est pas la relation* » (Benghozi, 2012, p. 110). En effet, alors que la relation concerne le *contenu*, le lien fait appel au *contenant*, au *maillage généalogique* (Benghozi, 2012) et aux mouvements conflictuels inconscients de la dynamique conjugale. Ce sont sur ces bases théoriques de la relation d'objet avec les processus de projection et d'introjection, de la dimension du lien et de l'intersubjectivité que la notion de collusion va être élaborée par Dicks (1967) puis Willi (1975). La collusion renvoie aux liens ambivalents par lesquels un sujet choisit chez son partenaire une certaine manière de réagir à ce qu'il a refoulé en lui. Cette collusion est à l'origine de la crise entre les partenaires, les conflits intrapsychiques de l'un rentrant en résonnance avec leur répondant chez l'autre, réactivant cette collusion (Dicks, 1967). La notion de collusion sera largement reprise par Willi (1975) qui en décrira plusieurs formes : la collusion orale, la collusion sado-anale, la collusion phallique-œdipienne et la collusion narcissique. Malgré une impression de catégorisation qui pourrait se dégager de la description de ces différentes formes, il n'en est rien. Le concept de collusion tient en effet tout son intérêt dans sa souplesse de conception. C'est ce qu'a développé Lemaire (1975) par la suite décrivant une multitude de collusions possible chez un même couple, soulignant la souplesse de ces collusions comme principal facteur de santé psychique du couple.

Enfin, les travaux sur la transmission générationnelle dans le couple permettent de compléter ces différents développements faisant le lien, dans ces dynamiques collusives, entre l'axe de l'histoire infantile mais aussi le matériel générationnel hérité qui vient s'associer à celui du partenaire (Morel, 1985; Eiguer, 2006). Nous avons ainsi souhaité rapporter deux recherches qui

ont étudié cette influence du générationnel dans le couple conjugal au moment du devenir parent (Therrien, 2012; Prud'Homme, 2012). Ainsi, Prud'homme a pu mettre en avant la nature sexuée du lien de filiation qui se transmet de génération en génération et qui parfois signe l'impossibilité d'accéder à la parentalité.

L'ensemble de ces éléments nous a ainsi permis de pouvoir mieux répondre à la question de la définition du couple, et plus particulièrement dans le cadre de notre recherche à ce qui renvoie au lien conjugal. Ainsi, maintenant que nous savons sur quoi nous appuyer, nous pouvons développer ce qui existe sur la thématique du réaménagement de la relation couple. Cette notion de réaménagement renvoie aussi bien à une organisation qu'à une désorganisation possible. Pour mieux la comprendre, nous nous sommes plus particulièrement appuyés sur des développements théoriques de la notion de *crise*. Ainsi, la crise dans le couple a été décrite comme un *désamour* (Ruffiot, 1984), une *désillusion groupale* (Anzieu, 1996) permettant la réintroduction de l'altérité entre les partenaires. Nous relevons avec grand intérêt les travaux de Dupré la Tour (2005) qui définit la crise du couple comme impliquant la reconstitution du lien et la mise en place de nouvelles collusions dans le couple. L'auteur parle de la crise comme pouvant surgir à différentes étapes de la vie du couple, et nous avons fait le lien avec la crise du devenir parent.

### **L'articulation du conjugal et du parental**

La question du désir d'enfant se retrouve dès les travaux freudiens autour de l'élaboration du Complexe d'Œdipe. Ainsi la petite fille et le petit garçon souhaitent tous les deux avoir un enfant du parent du sexe opposé (Freud, 1919). En 1925, Freud précise et modifie sa conception du désir d'enfant, plus particulièrement chez la petite fille. Ainsi, celle-ci trouverait l'origine de son désir d'enfant dans le manque du pénis et l'incapacité de sa mère à combler ce manque. Ce retournement vers le père constitue alors une consolation narcissique plus que de réels désirs érotiques initialement supposés par Freud (Freud, 1925; Pragier & Faure-Pragier, 1993). Cette théorie de la sexualité féminine sera fréquemment contestée par la suite, certains auteurs considérant qu'il s'agit surtout d'une défense de Freud vis-à-vis de la relation ambivalente qu'il entretient avec sa fille Anna (Pragier & Faure-Pragier, 1993). Des développements ultérieurs ont ainsi repris, précisé voire modifié la théorie initiale freudienne (Cournut, 1997). Klein (1928) situe ainsi le désir d'enfant comme prenant source dans la période pré-œdipienne du fait des mouvements d'identification à la mère et d'incorporation du père. Pour Bydlowski (1978) le désir d'enfant s'articule autour de trois axes : « *le désir d'identification à son premier objet d'amour, l'objet primaire maternel ; le désir œdipien de la remplacer auprès du père et d'obtenir de lui un enfant-cadeau ; enfin, le désir de s'identifier à une femme en tant que séductrice et en tant que mère lui permettant de réaliser une rencontre adéquate de l'amour sexuel pour un homme actuel* ».

De plus, le désir d'enfant chez l'homme, tout comme chez la femme, se construit à partir du Complexe d'Œdipe. Chez le garçon, c'est l'attachement à sa mère et le renoncement à cet attachement du fait du complexe de castration, qui va le pousser à déplacer le choix d'objet vers

d'autres femmes (Freud, 1910). Freud met en avant chez le petit garçon des fantasmes de grossesse dont il fera l'illustration clinique princeps à travers le cas du petit Hans (Freud, 1909). Freud l'évoque pour parler de ces fantasmes de désir de nature féminine chez le garçon. D'autres auteurs souligneront également les axes plus archaïques du désir d'enfant chez le petit garçon. Ainsi Jacobson (1950) et Van der Leew (1958) font l'hypothèse de la présence du désir d'enfant dès la phase anale afin d'inverser la situation de dépendance envers la mère. Pour les auteurs, le désir d'enfant chez le garçon est le résultat d'identifications à la mère et de fantaisies homosexuelles envers le père. Missonnier insiste également sur les prémices archaïques du désir d'enfant chez le petit garçon, en relevant sans le cas du petit Hans des fantasmes de posséder ou détruire les contenus maternels (Missonnier, 2009a).

La grossesse et la naissance de l'enfant constituent des processus majeurs de bouleversements psychiques individuels chez la femme comme chez l'homme. Ainsi, les périodes de la maternité et de la paternité ont été décrites comme des processus de crise intrapsychiques. La *maternité*, présentée par Racamier (1961) comme « *l'ensemble des processus psycho-affectifs qui se développent et s'intègrent chez la femme lors de la maternité* » (Racamier, 1961, p. 532) est ainsi décrite comme équivalente à la crise d'identité de l'adolescence du fait des changements physiques et psychologiques majeurs (Erikson, 1968). Les modèles de la *préoccupation primaire maternelle* (Winnicott, 1956) et de la *transparence psychique* (Bydlowski, 1991) représentent les modèles princeps de ces processus psychiques à l'œuvre. L'abaissement du système défensif de la mère et la centration sur elle-même s'accompagnent ainsi à la fois de mouvements narcissiques importants mais également d'un processus d'objectalisation. C'est ce qu'ont cherché à montrer Bydlowski et Golse (2001) en faisant l'hypothèse d'un passage progressif de la transparence psychique à la préoccupation maternelle primaire conduisant vers l'objectalisation de l'enfant à naître. Ce processus de différenciation, selon les termes d'Ammaniti et al. (1999) n'est pas sans rappeler tout le processus à l'œuvre lors du passage de la fusion à la désillusion permettant l'accès à la différenciation et à l'altérité dans l'état amoureux. On peut donc se poser la question de la réactivation de ce processus conjugal et amoureux au moment du devenir parent. De plus, l'afflux pulsionnel érotique qui a lieu pendant la grossesse, provoqué par des « *sensations corporelles inédites et changeantes* » (Shulz, 2016) vont également venir faire écho à l'économie libidinale dans le couple. Ainsi, alors que la mère doit négocier le double rôle conflictuel entre la *préoccupation maternelle primaire* (Winnicott, 1956) et la *censure de l'amante* (Braunschweig & Fain, 1971) ; le père voit l'image mentale de sa compagne passer du statut de femme devenant mère, en même temps que les changements physiques. En effet, la confrontation au maternel et au féminin est particulièrement intense pour le père lors de cette période, nécessitant qu'il puisse redistribuer les espaces du masculin et du paternel dans une « *réédition originale de la bisexualité psychique* » (Missonnier, 2016). La « *paternalisation* », qui rend compte de « *l'ensemble des processus qui se déroulent lorsqu'un homme devient père* » (Cupa et al., 1997, p. 92) se caractérise également par une réactivation importance de la dépendance chez l'homme. Des auteurs ont ainsi

décrit une « *contamination de l'espace psychique de l'homme par ce qui se produit dans celui de la femme* » (Jessner et al., 1970 ; Ross, 1983 ; Diamond, 1986 in Sénécal, 2015). Cette dépendance qui n'est pas sans lien avec la confrontation du féminin peut notamment s'exprimer par un sentiment d'impuissance (Aponte, 1992) et de marginalisation de ne pas avoir accès aux ressentis corporels de la future mère (Draper, 2003 ; Rose, 2000 in Sénécal). Le processus de paternalisation passe ainsi par l'élaboration de la question de l'adoption et du doute quant à la paternité, mais aussi par l'élaboration des enjeux de rivalité et des fantasmes meurtriers envers l'enfant (Cupa et al., 1997). Ce processus de paternalisation constitue donc bien une période de bouleversements psychiques intenses marquée par des fantasmes « *de retour incestueux dans le ventre maternel, de scène primitive, de castration et de séduction* » (Missonnier, 2016).

Ces différents développements indispensables à la compréhension des enjeux parentaux restent cependant restreints à la dimension individuelle. Nous nous sommes ainsi également intéressés aux travaux existants sur ce que l'on pourrait considérer comme le *désir d'enfant conjugal*. Stoléru (1995) a notamment cherché à comprendre les enjeux du désir d'enfant dans la dynamique conjugale au moment de l'émergence du projet d'enfant dans le couple. Il a ainsi pu distinguer différentes configurations de couple. Pour la majorité des couples interrogés par Stoléru, le projet d'enfant venait prendre sens dans l'histoire de la relation de couple alors que pour d'autres, le désir d'enfant s'inscrivait plutôt en référence à l'histoire individuelle de l'un des deux partenaires. Stoléru relève également la présence d'une triadification chez les couples avant même la conception de l'enfant. Cette élaboration de la triade est également relevée par Eiguier (1996) en tant que fantasme du couple. Le couple serait « *fantasmatiquement un lien à trois (car habité par le désir d'enfant)* » (Eiguier, 1996, p. 33). Le désir d'enfant fonctionnerait donc comme un fantasme à deux dès le début de la relation, quelque soit le désir conscient des partenaires concernant le souhait de concevoir ou non. Pour le couple, le désir d'enfant est en effet profondément inconscient, marquant la sortie du sujet de la dépendance infantile au couple parental et permettant de confirmer cette sexualité adulte et de « *garantir une identification au couple parental de l'enfance en soulageant la culpabilité inconsciente* » (Leprince, 2011, p. 43).

Sur le plan conjugal, force est de constater que les études sont beaucoup moins nombreuses. Il faut en effet se tourner vers la systémie et les travaux très riches de l'Ecole de Lausanne sur le concept de *coparentalité* pour relever un nombre très important de recherches sur l'articulation des dimensions conjugale et parentale. Au moment du passage du conjugal au coparental, se produit un *dédoublément* de la relation : le partenaire en amour devient le coparent de l'enfant et donc induit « *la découverte de l'autre dans un registre nouveau* ». Les auteurs ont ainsi cherché à rendre compte de cette différence de « registres » dans le couple. Ainsi, la coparentalité, qui se différencie de la conjugalité, a été définie comme « *sur la façon dont père et mère vont se coordonner, mais aussi se soutenir dans leurs rôles de parents* » (Rouyer & Huet-Gueye, 2012, p. 331). La notion de coparentalité s'appuie sur les dimensions du soutien, du conflit, de la division effective du travail, de l'engagement dans le parentage ou encore de l'éducation

(Margolin et al. 2001 ; Feinberg, 2003 ; McHale, 2007). Plusieurs études ont également été menées pour déterminer l'impact d'une relation conjugale de bonne qualité sur la qualité de la coparentalité et inversement, études qui se sont révélées concluantes.

Sur le plan psychodynamique psychanalytique, de plus rares auteurs ont tenté d'élaborer autour des enjeux psychiques du couple dans la période périnatale. Ainsi, Moulay (1987) réutilise la notion de collusion en l'associant à la place de l'enfant chez des couples en cours de séparation. Tout en dégagant des formes de collusions et de parentalité associées, la grande richesse de son travail tient à l'approche non catégorielle mais bien dynamique de l'analyse des liens conjugaux. Ces résultats montrent le rôle majeur de l'enfant dans la réorganisation collusive du couple et évoquent le moment de la naissance comme un moment clé à explorer dans des recherches ultérieures. Plus récemment, Blassel (2005) a tenté de rendre compte des différentes formes d'articulation possibles entre l'axe conjugal et l'axe parental. Ainsi, il a décrit quatre formes possibles d'articulation entre l'axe parental et conjugal : la distinction, l'enchevêtrement, l'antagonisme et l'indiscrimination entre le conjugal et le parental. L'auteur fait l'hypothèse que l'articulation entre ces deux types d'investissement constitue les fondements du choix du partenaire et le matériel fantasmatique du lien conjugal. Il ne s'agit pas de se cantonner à un travail de catégorisation mais bien d'étudier la dynamique psychique à l'œuvre. En effet, le devenir parent implique un processus de *crise intersubjective* qui concerne les liens à l'entourage et particulièrement les liens conjugaux. Ainsi, l'ensemble de l'homéostasie intersubjective est bouleversé et Molénat (1992) parle de « *remue-ménage intérieur* ». Riand (2004), quant à lui, a proposé d'étendre la notion de *transparence psychique*, telle qu'elle fut conceptualisée par Bydlowski (1991), mais en l'appliquant également aux aspects intersubjectifs du fonctionnement psychique. Ainsi, il parle de *transparence psychique intersubjective* pour décrire le retour des éléments refoulés ou déniés constitutifs du lien conjugal et familial. En outre, la crise conjugale en périnatalité se nourrit des conflits intimes rejoués au niveau parental mais aussi et surtout de la réactivation des éléments conscients et inconscients mis en commun au moment de la fondation du couple et qui font retour lors du devenir parent. La crise conjugale du devenir parent réinterroge donc l'origine du couple, les modalités du choix du conjoint et ses aménagements défensifs.



# MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE



# **Chapitre 3**

## **Problématique et hypothèses générales**

---



### III. Problématique et hypothèses générales

#### 3.1 Problématique

Pour le couple, le devenir parent représente un bouleversement de la dynamique relationnelle dans laquelle vont devoir s'inscrire les places de conjoints, d'amants et de parents. Un réaménagement du lien conjugal est donc nécessaire, impliquant d'une part, une crise intrapsychique qui s'accompagne de la réactivation de l'histoire et de la sexualité infantile individuelle chez les devenants parents, et, d'autre part, une crise intersubjective qui concerne les liens familiaux, conjugaux. Cette ré-articulation relationnelle entre les futurs parents s'accompagne de la réminiscence de mouvements archaïques et œdipiens mais également d'un conflit générationnel chez chacun des partenaires. De plus, la crise conjugale dans la période périnatale se nourrit des conflits intimes rejoués au niveau parental et de la réactivation des éléments conscients et inconscients mis en commun au moment de la fondation du couple. La crise conjugale du devenir parent réinterroge donc l'origine du couple, les modalités du choix du conjoint et ses aménagements défensifs. La crise conjugale périnatale se produit au même moment que la construction de l'investissement parental, également sujet aux réminiscences des mouvements archaïques et œdipiens et de l'histoire générationnelle de chaque conjoint.

**Quelle est la nature des transformations des liens conjugaux pendant la période du devenir parent chez chacun des partenaires ? Comment ces réaménagements psychiques du lien conjugal contribuent-ils à la construction du devenir parent et à l'investissement de l'enfant ?**

#### 3.2 Hypothèses générales

**Hypothèse générale 1 : Un réaménagement du lien conjugal jusque-là installé dans le couple s'effectue pendant la période du devenir parent.**

*Sous-hypothèse générale 1.1 :*

*Un changement dans le lien conjugal des couples s'opère au cours des trois étapes de la recherche.*

*Sous-hypothèse générale 1.2 :*

*La dynamique du lien conjugal au cours de la recherche se manifeste par un décalage progressif entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales.*

Pour répondre à notre problématique, nous souhaitons étudier le réaménagement du lien conjugal lors de la période du devenir parent. Pour ce faire, nous avons choisi de nous concentrer

sur deux dimensions : d'une part la dimension du changement du lien conjugal et d'autre part, la dimension du décalage entre les conjoints dans leur lien conjugal. Ainsi, le choix de se centrer sur le changement nous permet de ne pas présupposer d'un type d'évolution psychopathologique ou non mais bien de rendre compte de la souplesse à l'œuvre dans le lien.

De plus, nous nous sommes plus particulièrement attachés à l'étude de la notion de décalage entre les conjoints. Le décalage peut en effet rendre compte d'un changement qui s'effectuerait pour seulement un seul des conjoints par exemple.

Ces dimensions de changement et de décalage pourront ainsi nous éclairer en partie sur la présence d'un réaménagement du lien conjugal lors de cette période de devenir parent.

**Hypothèse générale 2 : Le réaménagement du lien conjugal influence la dynamique du devenir parent.**

Sous-hypothèse générale 2.1 :

*La présence d'un changement dans le lien de couple au cours de la grossesse et des trois premiers mois de l'enfant influence la qualité de l'investissement parental.*

Sous-hypothèse générale 2.2 :

*La présence d'un décalage entre les représentations conjugales de chacun des partenaires au cours de la grossesse et des trois premiers mois de l'enfant influence la qualité de l'investissement parental.*

Pour répondre à notre deuxième hypothèse, nous avons souhaité reprendre les deux dimensions rendant compte du réaménagement du lien de couple à l'œuvre et de les mettre en lien avec la qualité de l'investissement parental.

# **Chapitre 4**

## **Méthodologie**

---



## **IV. Méthodologie**

### **4.1 Cadre de la recherche**

Pour répondre aux objectifs de notre recherche, nous avons cherché à entrer en contact avec des maternités susceptibles de nous accueillir pour le recrutement des sujets. Un de nos critères d'inclusion a rapidement représenté un obstacle récurrent à la recherche de lieux. En effet, afin de pouvoir étudier les processus de la dynamique de couple pendant la grossesse, nous souhaitions rencontrer des sujets dès le troisième ou quatrième mois de la grossesse. Or, dans une grande majorité des maternités, les couples s'inscrivent par téléphone ou bien par internet au début de la grossesse mais ne s'y rendent pas avant le septième mois environ, au moment où le suivi est assuré par l'équipe de la maternité et non plus par le médecin de ville. Plusieurs maternités ont ainsi exprimé un intérêt pour notre recherche mais sans pouvoir nous offrir un cadre propice à notre recrutement. Le choix de nos deux lieux de recrutement a ainsi été en grande partie déterminé par la procédure d'inscription en place. En effet, contrairement à la grande majorité des maternités dans lesquelles l'inscription peut s'effectuer à distance, les maternités dans lesquelles nous avons effectué notre recherche ont mis en place un rendez-vous spécifique pour l'inscription, pendant lequel les informations administratives du couple et les premières analyses médicales sur la grossesse sont recueillies. Cette procédure nous a permis de pouvoir être intégré à ces rendez-vous, non médicalisés, et ainsi recruter plus facilement les sujets correspondant à nos critères d'inclusion.

Le démarchage des maternités s'est fait principalement par courrier et par téléphone. Nous avons ainsi pu recruter nos sujets dans deux maternités : la première, publique, qui a répondu positivement à notre courrier, et l'autre, privée, dans laquelle nous avons effectué un remplacement pendant quatre mois. Ce remplacement nous a ainsi permis de présenter notre recherche et de pouvoir recruter des sujets.

Nous avons souhaité pouvoir disposer de différents lieux de recrutement que ce soit en terme géographique ou de statut. Ainsi, nous souhaitions pouvoir notamment inclure des couples ayant été suivis dans une maternité publique mais également dans une maternité privée afin d'en faire ressortir d'éventuels impacts sur le milieu social des couples ou encore le type de suivi proposé.

### **4.2 Population**

Huit couples ont participé à la recherche, soit seize sujets. Cette étude a privilégié la dimension qualitative des données recueillies à travers une approche d'analyse clinique psychanalytique. L'objectif de recueil de données statistiquement significatives n'était donc pas poursuivi en première intention.

**Les critères d'inclusion** retenus pour notre cohorte étaient les suivants :

- Des couples hétérosexuels majeurs vivant ensemble et attendant leur premier enfant.
- Dont la grossesse n'avait pas dépassé les 20 semaines d'aménorrhée au moment de la première étape de la recherche.
- Dont les femmes sont âgées entre 25 ans et 38 ans et les hommes âgés entre 25 ans et 40 ans.

Pour notre recherche, nous avons fait le choix de nous concentrer sur la dynamique conjugale en période périnatale de couples uniquement hétérosexuels. En effet, les spécificités des couples homosexuels devenant parents, de par le mode de procréation et leur inscription sociétale spécifique, nous a amenés à ne pas les inclure pour cette recherche. Pour autant, nous pensons évidemment que les résultats mis en avant dans cette recherche pourront tout à fait faire écho à la dynamique conjugale présente chez des couples homosexuels devenant parents. De plus nous avons souhaité inclure des couples avant la 21<sup>ème</sup> semaine d'aménorrhée afin de pouvoir rendre compte des mouvements psychiques en jeu dès le début de la grossesse. Enfin, les âges des sujets ont été déterminés en fonction des complications obstétricales susceptibles d'apparaître plus fréquemment chez les femmes à partir de 38 ans.

**Les critères de non-inclusion retenus pour notre cohorte étaient les suivants :**

- Parcours d'Aide Médicale à la Procréation (A.M.P.)
- La présence de troubles psychopathologiques diagnostiqués chez l'un ou l'autre partenaire (mentionné dans le dossier médical de la maternité).
- Une mauvaise maîtrise de la langue française chez l'un ou les deux partenaires.

**Les critères d'exclusion retenus pour notre cohorte étaient les suivants :**

- Séparation du couple au cours de la recherche.
- Complications médicales de la grossesse au cours de la recherche.
- Désir manifeste d'interrompre la recherche

	Famille C		Famille G		Famille J		Famille E		Famille A		Famille M		Famille N		Famille D	
Prénom	Christophe	Cécile	Guillaume	Géraldine	Jonathan	Julie	Eric	Elise	Alban	Amélie	Mathieu	Mélanie	Nicolas	Nadège	Dominique	Delphine
Âge	31	29	28	26	32	32	35	35	32	28	28	28	33	31	29	36
Catégorie socio-professionnelle (CSP)	3	3	4	5	3	3	3	4	3	4	3	3	2	3	4	4
Âge lors de la mise en couple	21	19	25	23	22	22	28	28	28	24	23	23	22	20	24	31
Situation familiale	Mariés (depuis 2 ans)		Pacs (depuis un an)		Pacs (depuis deux ans)		Mariés (depuis 5 ans)		Concubinage		Mariés (depuis 2 ans)		Mariés (depuis 6 mois)		Mariés (depuis 1 an)	
Durée de la relation de couple	10 ans		3 ans		10 ans		7 ans		3,5 ans		5 ans		11 ans		5 ans	
Durée de la cohabitation	8 ans		2, 5 ans		7 ans		6, 5 ans		2 ans		1 an et 2 mois		4 ans		3 ans	
Sexe de l'enfant	Masculin		Féminin		Masculin		Masculin		Masculin		Féminin		Masculin		Masculin	
Prénom de l'enfant	Charles		Giulia		Joshua		Elie		Arthur		Manon		Nestor		Damien	

- 3 Cadre - profession intellectuelle supérieure
- 4 Profession intermédiaire
- 5 Employé

Sur l'ensemble des huit couples recrutés, **l'âge moyen** est de 30 ans et 8 mois pour l'ensemble des sujets : de 30 ans et 6 mois pour les femmes et de 31 ans pour les hommes. La majorité de la cohorte a un emploi classé en **catégorie socio-professionnelle** 3 (Cadre-profession intellectuelle supérieur) ou 4 (profession intermédiaire). Un seul sujet est employé.

La **durée du couple** est en moyenne de six ans et huit mois, s'étalant de trois ans pour le couple le plus récent à onze ans pour le couple le plus ancien. La **durée de cohabitation** du couple est quant à elle en moyenne de quatre ans et trois mois.

Concernant la **situation familiale**, sur les huit couples, cinq sont mariés, deux sont pacsés et un est en concubinage.

Enfin, concernant **le sexe des enfants**, sur les huit couples, six ont donné naissance à un garçon et deux à des filles.

## 4.3 Protocole de la recherche

### 4.3.1 Recrutement

Le recrutement s'est effectué au sein de deux maternités situées en Ile de France : une maternité publique faisant partie du groupe de l'APHP et une maternité privée.



**Le service de Gynécologie-Obstétrique du C.H.U Louis Mourier (APHP) :** L'hôpital Louis-Mourier est un hôpital universitaire de référence, situé à Colombes, dans le nord des Hauts-de-Seine (92), dont le service de Gynécologie-Obstétrique est dirigé par le Pr. Mandelbrot. Le service réalise environ 2300 accouchements par an.



**La maternité catholique Sainte-Félicité :** La maternité Sainte Félicité est un établissement privé situé dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Elle réalise environ 3000 accouchements par an. La maternité a la spécificité d'être tenue par une congrégation de religieuses, dont la Mère supérieure est présidente du conseil d'administration. Les soignants y travaillant sont en grande partie des laïques de toute confession. La population accueillie est plutôt de milieux sociaux favorisés.

Au sein de ces deux maternités, les sujets ont été recrutés lors de leur entretien d'inscription avec une sage-femme. Cet entretien ne comporte pas d'examen médical et consiste à remplir le dossier d'inscription. Au cours de ces entretiens, auxquels nous étions présent, nous expliquions aux sujets que nous effectuions une recherche en psychologie clinique au sein de la maternité et nous leur demandions leur autorisation à assister à cet entretien. Si le couple présentait les critères de recrutement souhaités, nous leur présentions notre recherche à la suite de l'entretien et leur laissions un document d'information, sous forme d'un petit flyer. Quelques jours après la première rencontre, nous recontactons le couple par téléphone pour fixer un rendez-vous dans le cas où ils souhaiteraient toujours participer à la recherche. Lors du premier rendez-vous, la recherche était réexpliquée au couple et un formulaire de consentement libre et éclairé était signé par le couple et le chercheur et un exemplaire remis au couple.

**A L'ATTENTION DES FUTURS PARENTS  
(Premier trimestre de la grossesse)**

**Charlène Guéguen, psychologue clinicienne et chercheur-doctorante  
(Université Paris Descartes) vous propose de participer à une recherche.**

Cette étude s'intéresse au vécu et au ressenti des couples attendant leur premier enfant. Elle a pour but de mieux comprendre votre vécu durant la grossesse et les changements qui accompagneront l'arrivée de votre enfant.

En collaboration avec les professionnels de la maternité et de la petite enfance, notre recherche favorise la prise en compte du couple durant cette période de la grossesse et des premiers mois de l'enfant.

*N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre professionnel de santé et à lui laisser vos coordonnées pour que je puisse vous contacter.*

**LE DEROULEMENT DE LA RECHERCHE**

La recherche comprend trois étapes du début de la grossesse aux deux mois de l'enfant.

**A chaque étape :**  
-Une rencontre en couple  
-Une rencontre individuelle avec chaque partenaire

**3<sup>ème</sup> ou début du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse**

**7<sup>ème</sup> mois de grossesse**

**2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> mois de l'enfant**

*Vous avez la possibilité d'interrompre votre participation à tout moment*

*Flyer distribué aux couples au moment de leur inscription à la maternité*

### **4.3.2 Modalité de recueil des données : une recherche à domicile**

La recherche a été menée au domicile des couples pour plusieurs raisons. D'une part, pour des raisons géographiques, du fait de la distance importante entre l'université et les lieux de résidence des sujets et également du fait d'un manque de locaux disponibles dans les lieux de recrutement. D'autre part, la recherche portant sur des couples, le déroulement du protocole au domicile des sujets a permis une plus grande disponibilité de leur part, et plus particulièrement concernant les pères, plus contraints par leurs horaires de travail. Ainsi, le déroulement de la recherche à domicile s'est principalement effectué en soirée et le week-end, nécessitant une plus grande adaptation du chercheur (en terme de disponibilité mais aussi vis-à-vis des trajets). Un autre point ayant encouragé la décision d'effectuer la recherche à domicile porte sur les contraintes plus importantes des couples en fin de grossesse et lors des premiers mois de l'enfant. En effet, la fatigue et les déplacements plus compliqués pour les familles ne facilitent généralement pas la poursuite de la recherche, qui représentait déjà un investissement important pour les familles (neuf entretiens par couple au total). Pour toutes ces raisons, nous pensons que ce critère a eu un impact important sur le taux d'acceptation de la recherche et sur la poursuite de celle-ci jusqu'au bout du protocole. Dans notre cohorte, aucun couple n'a d'ailleurs abandonné la recherche avant la fin du protocole malgré l'investissement important de leur part qu'elle requérait.

La recherche à domicile a ainsi facilité les passations pour notre étude mais a aussi engendré des réflexions sur les spécificités d'une telle recherche. En effet, le cadre de recherche à domicile nécessite une adaptation aux lieux tout en maintenant une rigueur scientifique dans la passation du protocole.

### **4.3.3 Outils**

#### ***4.3.3.1 L'Entretien semi-directif de couple***

L'entretien semi-directif a constitué l'outil central dans cette étude. Nous avons donc utilisé l'entretien clinique à visée de recherche tel que l'a décrit Chiland (1983). Ainsi, la structuration de l'entretien est réduite au minimum, le chercheur devant se mettre le plus possible à l'écoute du sujet. A la différence de l'entretien clinique à visée thérapeutique, c'est le chercheur qui est demandeur. Comme le souligne l'auteur, ce type d'entretien permet une approche la plus clinique possible. Ainsi, c'est surtout au travers de la consigne que la structuration formelle de l'entretien sera induite (Chiland, 2006).

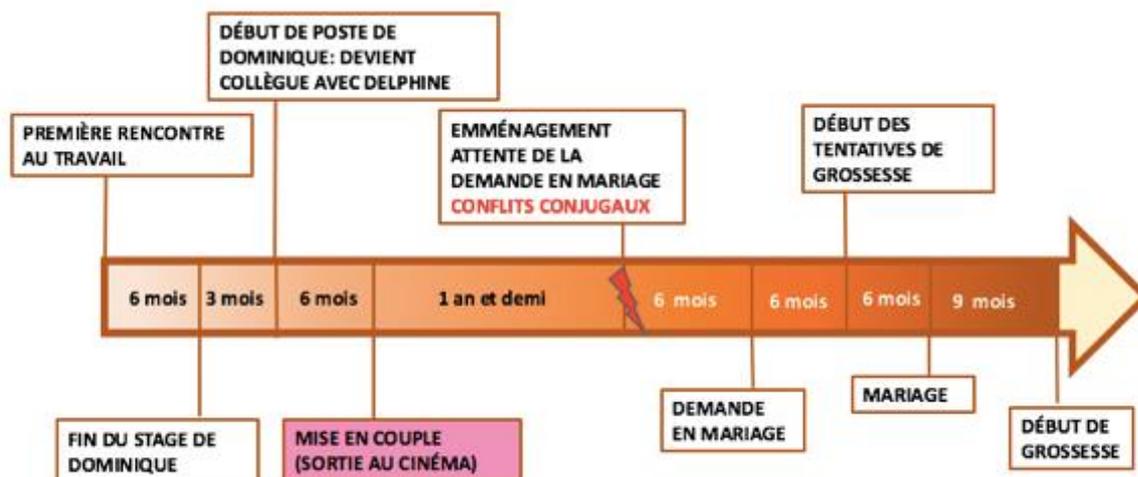
Dans notre recherche, nous avons mené des entretiens conjugaux, afin de saisir toute la dynamique intersubjective à l'œuvre. Cette forme d'entretien nécessite une adaptation particulière de la part du psychologue-chercheur. En effet, comme l'a souligné Lemaire (1998), l'entretien de couple nécessite d'avoir une double écoute pour le clinicien : de la dimension individuelle et de la

dimension groupale (Lemaire, 1998). Tout l'enjeu consiste ainsi à maintenir une dynamique dans l'échange du couple pendant l'entretien, et non pas deux entretiens individuels « côte à côte ».

Avec l'accord des participants, nous avons enregistré sur un dictaphone ces entretiens afin de pouvoir effectuer une analyse de contenu et une analyse la plus développée et singulière possible.

Une analyse qualitative des entretiens de recherche semi-directifs a ainsi été effectuée à partir d'une grille d'analyse de contenu répertoriant des catégories définies. Les catégories renvoient notamment aux thématiques évoquées, aux procédés du discours, aux conflits, aux mécanismes de défense, aux représentations et aux affects exprimés. L'interprétation des résultats s'inscrit dans une perspective psychodynamique et vise à rendre compte des mouvements de désorganisation et/ou de réorganisation dans la relation conjugale induits par la grossesse et la naissance de l'enfant.

#### 4.3.3.2 La Frise chronologique



Afin de disposer d'éléments de compréhension supplémentaire sur la dynamique du lien conjugal à l'œuvre, nous avons souhaité mettre en place une représentation de l'histoire du couple à travers l'utilisation d'une frise chronologique. Ainsi, nous avons mentionné sur une flèche chronologique les étapes décrites comme importantes par le couple telles que la mise en couple, l'emménagement ou éventuellement un mariage pour finir sur le début de la grossesse actuelle. Nous avons mentionné également les éventuels mouvements conflictuels rapportés par le couple.

#### **4.3.3.3 L'IRMAG/IRPAG (Ammaniti et al., 1999)**

Nous avons évoqué dans notre revue de la littérature l'élaboration par l'équipe d'Ammaniti et al. (1999) d'un entretien semi-structuré, l'IRMAG (ou l'IRPAP pour les pères), dont le but est d'étudier les représentations prénatales. Ainsi, l'objectif de l'IRMAG (*Interview pour les Représentations MAternelles pendant la Grossesse*), est d'explorer le domaine des représentations mentales concernant la femme en tant que personne et mère mais aussi concernant sa famille et son conjoint. L'IRMAG est passé au cours de la période de la vingt-huitième semaine à la trente-deuxième semaine de grossesse, c'est-à-dire au cours du septième mois de grossesse.

L'IRMAG permet ainsi d'explorer la façon dont les futures mères « *affrontent la maternité et comment elles construisent progressivement l'image du fœtus et de l'enfant à venir* » (Ammaniti et al., 1999, p. 37). Cet entretien comprend sept dimensions : la richesse des perceptions ; l'ouverture au changement et à la flexibilité ; l'intensité de l'investissement ; la cohérence ; la différenciation ; la dépendance sociale et la dominance des fantasmes.

À partir de cet outil, les auteurs ont défini un système de classification des représentations maternelles pendant la grossesse à travers trois grandes catégories :

- Les « *Représentations maternelles « intégrées/équilibrées »* : « *Il s'agit de femmes qui donnent un tableau riche et cohérent de leur expérience de grossesse qui est la pleine conscience et intégration de leur identité féminine (...). Il y a une implication affective intense dans la grossesse et dans la relation avec leur enfant* » (Ammaniti et al., 1999, pp. 50-51).
- Les « *Représentations maternelles « réduites/désinvesties »* : « *Il s'agit de femmes qui gardent un fort contrôle sur elles-mêmes, utilisent des mécanismes de rationalisation et ne se laissent pas aller face à la crise de la grossesse* » (Ammaniti et al., 1999, p. 53).
- Les « *Représentations maternelles « non intégrées/ambivalentes »* : « *Il s'agit de femmes qui font preuve de beaucoup de contradictions dans le récit de leur grossesse (...). Le tableau qui en émerge est confus, parfois riche sur le plan perceptif, mais montrant une difficulté à organiser de façon adéquate l'expérience de la femme dans un tableau compréhensible et communicable (...). La grossesse elle-même active des conflits et des ambivalences* » (Ammaniti et al., 1999, pp. 54-55).

Ammaniti et son équipe ont également utilisé des échelles d'adjectifs, élaborées conjointement avec Stern (1989) afin de solliciter chez le sujet « *une description guidée de ses contenus représentationnels* » (Candelori, 1999, p. 32). Ces échelles sont constituées de couples d'adjectifs, de signification opposée, séparés par une ligne droite. Il est demandé aux sujets de marquer le point qui leur semble le mieux décrire leur perspective. Ces échelles concernent les caractéristiques personnelles de l'enfant, du parent lui-même et du conjoint. De plus, des échelles maternelles permettent de décrire le fonctionnement de la mère elle-même et de sa propre mère en

tant que mère. Enfin, une échelle concernant le/la conjoint(e) en tant que père/mère a également été élaborée. Le bénéfice de l'utilisation des échelles réside ainsi dans les comparaisons qui peuvent être effectuées entre les différentes échelles :

De cette façon, il est possible d'observer, par exemple, avec quelles caractéristiques est perçu l'enfant qui va naître et évaluer si, en terme représentationnels, il est plus proche de la figure maternelle ou paternelle (Candelori, 1999, p. 32).

**ECHELLE J : Traits personnels du conjoint en tant que PARTENAIRE CONJUGAL**

Passif	←-----X-----→	Actif
Calme	←-----X-----→	Excité
Agressif	←-----X-----→	Pacifique
Replié sur soi	←-----X-----→	Ouvert
Entreprenant	←-----X-----→	Timide
Gai	←-----X-----→	Triste
Difficile	←-----X-----→	Facile
Attrayant	←-----X-----→	Peu attrayant
Peu intelligent	←-----X-----→	Intelligent
Réceptif	←-----X-----→	Peu réceptif
Distant	←-----X-----→	Chaleureux
Indépendant	←-----X-----→	Dépendant
Séducteur	←-----X-----→	Peu séducteur
Vif	←-----X-----→	« Éteint »
Insouciant	←-----X-----→	Soucieux
Fragile	←-----X-----→	Fort
Jaloux	←-----X-----→	Pas jaloux
Protecteur	←-----X-----→	Protégé
Décidé	←-----X-----→	Soumis

Dans l'objectif de mieux prendre en compte la dimension conjugale de façon plus approfondie, nous avons souhaité expérimenter l'utilisation d'une échelle spécifique au conjoint donc le but est de recueillir les perceptions du sujet de son conjoint en tant que partenaire amoureux. L'utilisation de cette échelle nous permettrait ainsi de pouvoir mieux rendre compte de la différence d'investissement des différentes formes de relations familiales au sein du couple.

#### **4.3.3.4 L'entretien semi-directif inspiré de l'entretien « R » (D. Stern, 1989)**

L'entretien « R » est un entretien standardisé, développé par Stern (1989), puis utilisé au sein du service de psychiatrie infantile du Pr. Cramer à Genève. L'entretien R étudie les représentations parentales dans la période du post-partum et durant les premières années de l'enfant (Stern et al., 1989).

L'objectif de départ décrit par Stern était d'étudier l'impact de la prise en charge psychothérapeutique sur les représentations maternelles, et ainsi d'observer leur évolution au fil de la prise en charge. Par représentations maternelles, Stern fait référence à « *toutes les fantaisies de la mère, ses peurs, désirs, distorsions, perceptions sélectives, attributions, etc.* » (Stern et al., 1989, p. 151). Plusieurs auteurs ont par la suite réutilisé l'entretien « R » sans se pencher sur l'effet de l'action thérapeutique mais uniquement sur la nature des représentations (Cupa et al., 1994). De même, dans d'autres recherches, l'entretien « R » a également été adapté aux pères afin d'étudier les représentations paternelles.

Trois aspects de l'entretien « R » font l'objet d'une attention toute particulière :

- Les représentations que le parent se fait de son enfant,
- Les représentations que le parent se fait de lui-même en tant que parent,
- Les représentations que la personne se fait de son conjoint en tant que parent

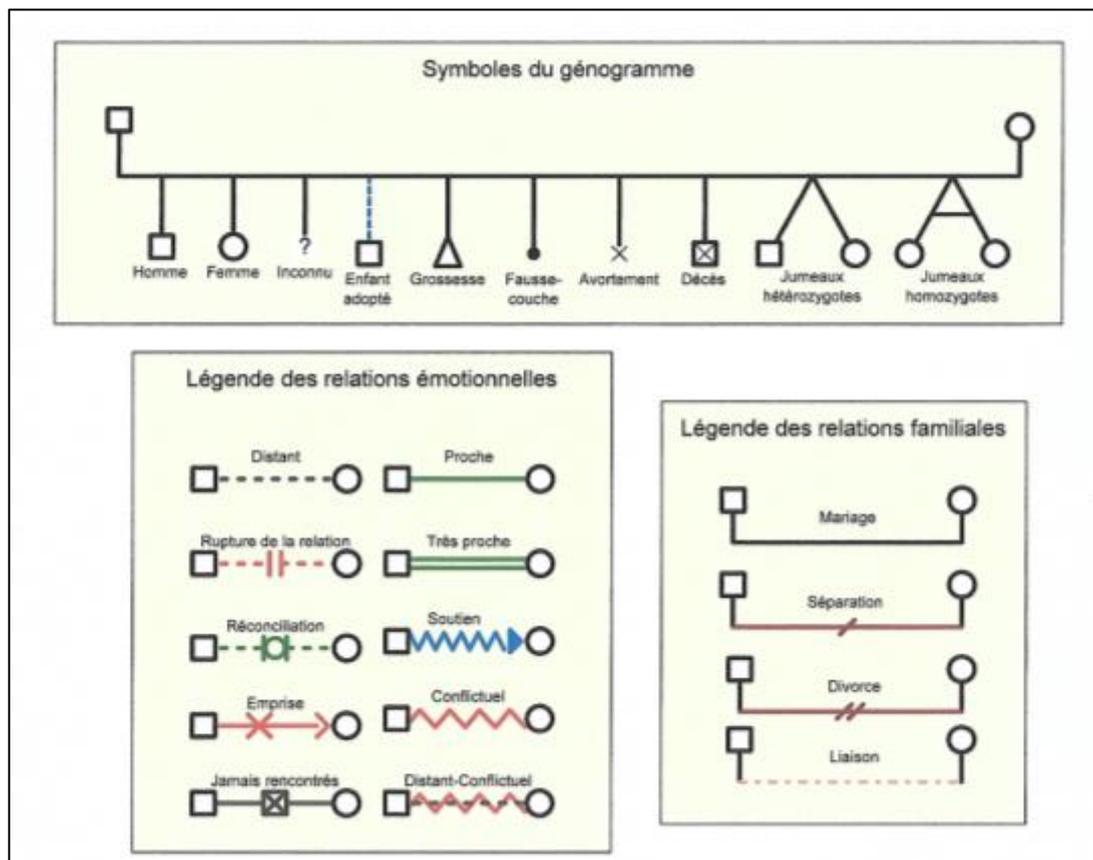
L'entretien « R » recouvre dix thématiques : la description de l'enfant, le rôle des événements importants du passé de l'enfant, la description de lui-même/ d'elle-même en tant que père/mère, le rôle de ses parents, les ressemblances avec la famille, l'influence du passé et du présent du père/ de la mère, les affects liés aux représentations, les désirs et les peurs, l'estime de soi et une catégorie « Autre ». L'Entretien R comprend également des échelles d'adjectifs, construites sur le même modèle que dans l'IRMAG/IRPAG.

L'Entretien R se rapproche de l'IRMAG/IRPAG mais concerne la période post-natale contrairement à l'IRMAG/IRPAG qui s'applique à la période prénatale. L'utilisation de ces deux entretiens semi-directifs nous permet d'observer la qualité des représentations concernant la grossesse puis de l'enfant mais également de relever les décalages éventuels entre ces deux périodes.

#### **4.3.3.5 Le Génomogramme**

Le génogramme est décrit comme « *une technique « autochtone » (Eiguer, 1987) de la thérapie psychanalytique familiale et du couple, par laquelle on demande au couple de dessiner son propre arbre généalogique sur une grande feuille* » (Sommantico & Boscaïno, 2007, p. 83). C'est donc une représentation que Cuynet et Mariage (2004) comparent à une « *radiographie* » de la structure psychique du couple. Le génogramme peut être considéré comme un outil projectif des mouvements psychiques du couple à l'œuvre (Cuynet & Mariage, 2004).

Dans notre recherche, le génogramme permet ainsi d'étudier les mouvements psychiques en lien avec la lignée familiale de chacun des conjoints mais également de mettre à jour l'articulation des deux lignées des partenaires au moment du devenir parent. Il est réalisé lors de la première étape, c'est-à-dire au troisième mois de grossesse. La passation est individuelle afin de déterminer les décalages éventuels qui émergent entre les partenaires. Il est co-construit avec le psychologue durant l'entretien sur une feuille puis représenté dans un second temps de façon informatique grâce à un logiciel spécialisé (*Genopro*®) afin d'en obtenir la représentation la plus claire possible. Le logiciel nous permet ainsi d'illustrer les relations familiales mais également les relations émotionnelles.



#### 4.3.3.6 L'Echelle d'Ajustement Dyadique

L'Echelle d'Ajustement Dyadique est un auto-questionnaire conçu par Spanier en 1976, composé de 32 items qui a fait l'objet d'une traduction et d'une adaptation française (Baillargeon, Dubois, & Marineau, 1986). Elle permet de mesurer *l'ajustement dyadique réciproque*, conceptualisé comme un processus évolutif et non comme un état fixe. Son but est d'étudier la perception plus globale qu'a, chaque partenaire, de sa vie de couple. Ainsi, il intègre le niveau de conflictualité et le degré de satisfaction dans le couple, les possibilités d'intérêts communs et

l'expression émotionnelle dans la vie amoureuse (Spanier, 1976). Le score total s'étend de 0 à 151 points. Plus le score est élevé, meilleure est considérée l'harmonie conjugale.

Cette échelle est composée de quatre sous-échelles :

- **L'échelle de consensus** qui représente le degré d'accord entre les partenaires
- **L'échelle de satisfaction** qui représente la fréquence des conflits et des interactions négatives
- **L'échelle de cohésion** qui correspond à la fréquence d'activités communes dans le couple
- **L'échelle d'expression émotionnelle** qui correspond à la fréquence des problèmes affectifs ou sexuels.

L'Echelle d'ajustement dyadique, dont le temps de passation est de dix minutes environ, est remplie par les conjoints lors des trois étapes de la recherche. Une analyse quantitative des résultats permet de déterminer, pour chaque sujet, l'ajustement dyadique en fonction des différentes étapes de la recherche. Une attention particulière a également été prêtée aux décalages éventuels des scores entre les partenaires et à l'évolution des scores entre les différentes étapes de la recherche (pendant la grossesse et après la naissance de l'enfant). Les données quantitatives fournies par les résultats de l'EAD viennent ainsi compléter les données qualitatives relevées à travers les entretiens.

#### **4.3.3.7 Observation d'une interaction triadique**

Lors de la troisième étape de la recherche (troisième mois de l'enfant), nous observons une interaction triadique père-mère-bébé au cours d'une situation de jeu libre. Ainsi le bébé est positionné sur un tapis avec quelques jouets à sa disposition, identiques pour chaque bébé, et ses parents sont à ses côtés. Ce temps d'observation d'environ dix minutes est filmé afin d'analyser de façon optimale les interactions triadiques verbales et non-verbales.

Lors de ce temps d'interaction, nous portons notre attention sur trois axes d'observation (Zaouche-Gaudron, 2001) :

- La forme de « relation à autrui » : qui correspond à la manière dont les partenaires s'investissent dans l'interaction et intègrent les modalités visuelles et verbales des partenaires adultes et de l'enfant ;
- Les activités exploratoires réalisées par l'enfant ou par l'adulte et l'étayage (verbal ou par le regard) qui les accompagne.
- La qualité de l'« alliance triadique » : qui comprend le degré de coordination entre les partenaires, la disponibilité de chacun, l'organisation de l'interaction, l'attention focale sur un centre d'intérêt commun et le partage affectif entre les partenaires.

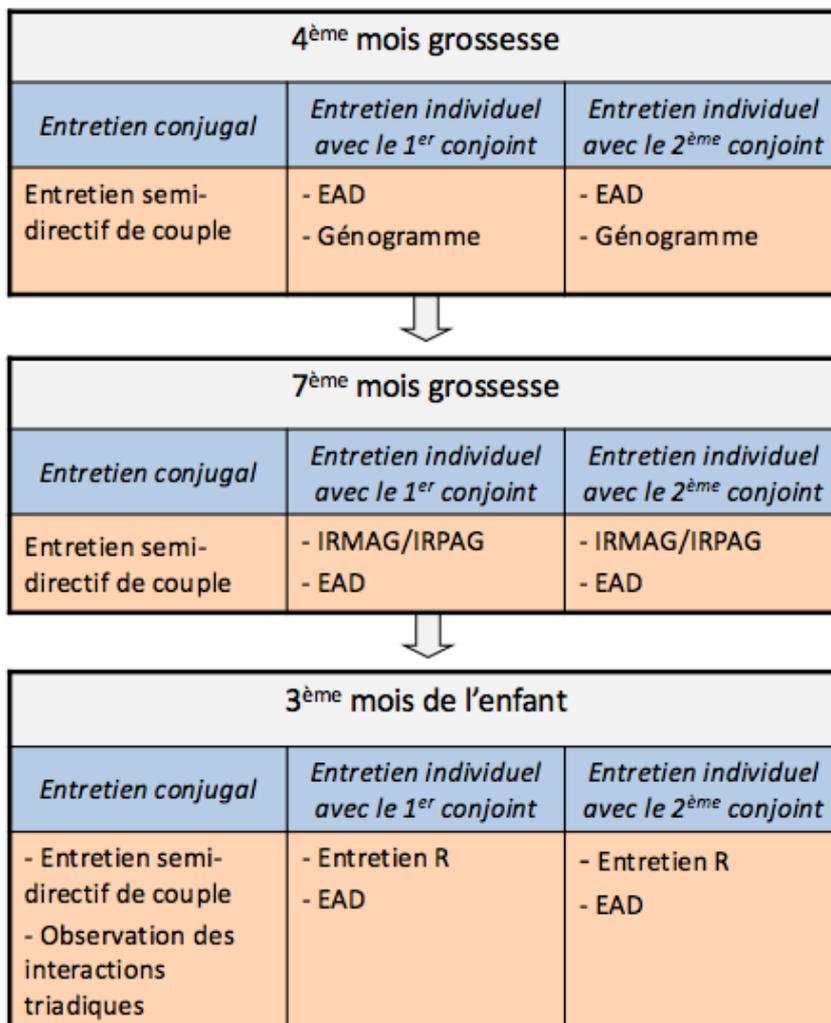
Pour évaluer la qualité de l'alliance triadique, nous nous sommes appuyé sur les critères de l'équipe du Centre d'étude de la famille de Lausanne. Les auteurs ont décrit l'alliance triadique comme dépendante de quatre fonctions interactives (Fivaz-Depeursinge et al., 1998) :

- **La participation** : qui vise à savoir si tout le monde est inclus dans le jeu ou l'un ou l'autre en est exclu ;
- **L'organisation** : qui montre si chacun s'en tient à son rôle ou si l'un ne joue pas son rôle ou interfère dans celui de l'autre ;
- **L'attention focale** : qui vise à savoir si les trois membres de la famille prêtent tous attention aux tâches en cours et le contact affectif qui vise à savoir si tous les membres de la famille sont affectivement en contact les uns avec les autres ou si l'un ou l'autre est en retrait ou n'est pas en harmonie avec les deux autres, de quelque façon que ce soit.
- **Le partage affectif** : qui vise à savoir si tous les membres de la famille sont affectivement en contact les uns avec les autres ou si l'un ou l'autre est en retrait ou n'est pas en harmonie avec les deux autres, de quelque façon que ce soit.

Pour ce temps d'observation, nous avons utilisé un matériel audiovisuel : une caméra numérique ainsi qu'un trépied, positionnés de façon à percevoir l'ensemble des interactions triadiques. Nous utilisons également un tapis d'éveil et des jouets adaptés à des bébés de trois mois.

#### 4.3.4 Procédure de recherche

Le protocole de recherche comprend trois étapes successives, chaque étape comportant elle-même trois entretiens semi-directifs (un entretien de couple et un entretien individuel avec chaque conjoint). La première étape comprend également la réalisation du génogramme de chacun des conjoints. Lors de la dernière étape (troisième mois de l'enfant) un temps d'interactions triadiques est filmé lors d'un temps de jeu libre de dix minutes environ. Enfin, les couples ont également rempli, individuellement, à chaque étape de la recherche l'Echelle d'Ajustement Dyadique.



**EAD :**  
Echelle d'Ajustement Dyadique (Spanier, 1976)

**IRMAG :** Interview pour les représentations maternelles prénatales

**IRPAG :** Interview pour les représentations paternelles prénatales

**Entretien R :** Entretien standardisé sur les représentations parentales postnatales (Stern, 1989)

#### 4.4 Considérations éthiques

La recherche en psychologie « *a pour finalité de mieux connaître l'objet d'étude soutenue par le souci de la preuve et l'effort de généralisation, elle a pour particularité et spécificité d'étudier l'être humain* » (Varescon, 2012, p. 65). Cette étude va à la rencontre des couples attendant leur premier enfant, leur offrant l'opportunité de s'entretenir avec un psychologue-chercheur pour questionner leur vécu de la grossesse et les réaménagements psychiques de leur relation amoureuse pendant cette période. Ainsi, le psychologue-chercheur doit-il se soucier de l'intérêt de la recherche et des conséquences qu'elle peut avoir sur les personnes qui y participent. Dans notre recherche, le bénéfice attendu va à la fois dans le sens de la prévention, du dépistage et de l'orientation pour d'éventuels soins pour ces sujets. Elle offre la possibilité pour ces couples de s'entretenir avec un psychologue, à propos du vécu de leur grossesse et des réaménagements de leur relation amoureuse pendant cette période. De plus, cela va de pair avec le recueil d'informations essentielles à la constitution de nouveaux savoirs, pour améliorer les prises en charges ultérieures des futurs parents et développer une meilleure considération de l'entité conjugale au sein des institutions de la périnatalité.

La recherche a obtenu un **avis favorable du CERES** (Comité d'Ethique de la Recherche En Santé) de l'Université Paris Descartes le 23 juin 2015 (N° IRB : 20152500001072)<sup>2</sup>

#### ***Le recrutement des sujets***

Le chercheur sollicite des couples tout-venant pour participer. La population de recherche ne présente pas de pathologie médicale ou psychologique ni ne fait l'objet de soins médicaux et psychologiques spécifiques. Les couples ne sont pas en demande, a priori, d'une rencontre avec un psychologue et puisque « *le chercheur n'a pas d'autre intérêt que l'objet de la recherche* » (Pedeinielli, 1998, p. 100), il s'agit d'être attentif aux conséquences qu'elle aura sur l'intégrité psychologique et sur la vie privée des sujets. Nous prenons donc en compte dans notre protocole les possibles effets de notre intervention sur les couples de futurs parents. En effet, notre intervention consiste à proposer à des devenant parents, donc en proie à des réaménagements psychiques importants, de parler de leur relation conjugale au moment de l'accès à la parentalité, une expérience de « *crise psychique du couple* » (Dupré la Tour, 2011), à laquelle sont associés des affects divers et parfois intenses. Nous devons donc veiller à ce que l'entretien n'ait pas pour eux un caractère désorganisateur par la réactivation d'éléments trop douloureux et non élaborés de l'histoire individuelle et conjugale des sujets. Il est important de préciser que les couples rencontrés peuvent bénéficier d'un soutien ou d'un suivi psychologique au sein des deux maternités dans lesquelles les couples de notre recherche sont suivis, s'ils en éprouvent le besoin et ce, dans le cadre de la prise en charge classique proposée aux futurs parents. Dans le consentement, il est précisé que leur choix de participer ou non à la recherche n'implique pas de changement concernant leur

---

<sup>2</sup> L'attestation du CERES se trouve en annexes

suivi et leur prise en charge médicale au sein de la maternité

### ***Supervision***

Le psychologue-chercheur a bénéficié d'une supervision régulière par une psychologue clinique et thérapeute. Cette supervision a permis de mieux appréhender les mouvements contre-transférentiels à l'œuvre dans la recherche.

### ***En cas de survenue d'évènements indésirables***

La participation des couples à cette étude était basée sur le volontariat et faisait suite à leur consentement. Les sujets avaient la possibilité d'interrompre leur participation à tout moment, sans aucun impact sur la poursuite de leur prise en charge médicale au sein de la maternité. Dans le cas où la situation l'imposait ou que les sujets en faisant la demande, le psychologue-chercheur se devait d'orienter le sujet vers une prise en charge psychologique adéquate (en priorité vers le psychologue de la maternité).

### ***Accès aux données et documents source***

Les personnes ayant un accès direct conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur prennent toutes les précautions nécessaires en vue d'assurer la confidentialité des informations relatives aux personnes qui s'y prêtent. Dans le formulaire d'information et dans le formulaire de consentement, il est stipulé que les enregistrements audio et informations écrites sont anonymement numérotés et accessibles seulement par les membres de l'équipe de recherche. Aucun nom n'apparaissait sur les enregistrements audio, ni sur les fichiers informatiques, ni dans les rapports et publications. Les sujets étaient également informés qu'ils sont en mesure de posséder ces données s'ils les réclament.

## 4.5 Opérationnalisation des hypothèses

**HG1. Un réaménagement du lien conjugal jusque-là installé dans le couple s'effectue pendant la période du devenir parent.**

### ***Sous-hypothèse générale 1.1 :***

**HG 1.1. Un changement dans le lien conjugal des couples s'opère au cours des trois étapes de la recherche.**

*Pour rendre compte du changement et du décalage entre les conjoints dans le lien conjugal, nous nous appuyons sur :*

- *Les représentations conjugales (du couple et du conjoint)*
- *L'organisation relationnelle du couple (le temps passé ensemble par exemple)*
- *La dynamique intersubjective pendant les entretiens*
- *Les scores à l'Echelle d'ajustement dyadique*

### **Hypothèses opérationnelles de la Première sous-hypothèse générale 1 :**

**HO1.1.1.** : Les représentations conjugales de chacun des conjoints sont changeantes au cours des trois entretiens semi-directifs conjugaux.

**HO1.1.2.** : Au cours des entretiens semi-directifs individuels de la deuxième étape (IRMAG-IRPAG) et de la troisième étape (Entretien R Père et Mère), le discours de chacun des conjoints à propos des représentations du partenaire change.

**HO1.1.3.** : Dans les trois entretiens semi-directifs de couple, le discours des conjoints montre une modification de l'organisation relationnelle du couple aux trois étapes de recherche.

**HO1.1.4.** : Les résultats relevés à l'Echelle d'Ajustement Dyadique montrent un score total de l'ajustement dyadique conjugale différent à chaque étape de la recherche.

### ***Sous-hypothèse générale 1.2 :***

**HG 1.2. La dynamique du lien conjugal au cours de la recherche se manifeste par un décalage progressif entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales**

### **Hypothèses opérationnelles de la Deuxième sous-hypothèse générale 1 :**

**HO1.2.1.** : Les représentations conjugales de chacun des conjoints se différencient de plus en plus au cours des trois entretiens semi-directifs conjugaux.

**HO1.2.2.** : Au cours des entretiens semi-directifs individuels de la deuxième étape (IRMAG-IRPAG) et de la troisième étape (Entretien R Père et Mère), le discours de chacun des conjoints à propos des représentations du partenaire se différencie de plus en plus.

**HO1.2.3.** : Les résultats relevés à l'Echelle d'Ajustement Dyadique montrent un décalage de plus en plus important entre les scores de l'ajustement dyadique des conjoints à chaque étape de la recherche.

---

**HG2. Le réaménagement du lien conjugal influence la dynamique du devenir parent.**

***Sous-hypothèse générale 2.1 :***

**HG 2.1. La présence d'un changement dans le lien de couple au cours de la grossesse et des trois premiers mois de l'enfant influence la qualité de l'investissement parental.**

*Pour rendre compte de la qualité de l'investissement parental, nous nous appuyons sur :*

- *Les représentations parentales prénatales exprimées lors de l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG)*
- *Les représentations parentales postnatales exprimées lors de l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R)*
- *La forme de l'alliance triadique observée lors du temps d'interaction triadique de jeu libre filmé lors du troisième mois de l'enfant.*

**Hypothèses opérationnelles de la Première sous-hypothèse générale 2 :**

**HO 2.1.1.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par une absence ou un faible changement du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Réduites/Désinvesties » ou « Non intégrées/Ambivalentes » à l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG).

**HO 2.1.2.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un changement important du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Intégrées/ Equilibrées » à l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG).

**HO 2.1.3.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par une absence ou un faible changement du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Réduites/Désinvesties » ou « Non intégrées/Ambivalentes » à l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R).

**HO 2.1.4.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un changement important du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Intégrées/ Equilibrées » à l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R).

**HO 2.1.5.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un changement important du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront lors de l'observation filmée d'un temps de jeu triadique, des interactions faisant état d'une alliance triadique de bonne qualité (alliances « coopératives » ou « modérées »)

**HO 2.1.6.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par une absence ou un faible changement du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront lors de l'observation filmée d'un temps de jeu triadique, des interactions faisant état d'une alliance triadique de moins bonne qualité (alliances « collusives » ou « désordonnées »).

***Sous-hypothèse générale 2.2 :***

**HG 2.2. La présence d'un décalage entre les représentations conjugales de chacun des partenaires au cours de la grossesse et des trois premiers mois de l'enfant influence la qualité de l'investissement parental.**

**Hypothèses opérationnelles de la Deuxième sous-hypothèse générale 2 :**

**HO 2.2.1.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un faible décalage entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Intégrées/ Equilibrées » à l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG).

**HO 2.2.2.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un décalage important entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Réduites/Désinvesties » ou « Non intégrées/Ambivalentes » à l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG).

**HO 2.2.3.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un faible décalage entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Intégrées/ Équilibrées » à l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R).

**HO 2.2.4.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un décalage important entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Réduites/Désinvesties » ou « Non intégrées/Ambivalentes » à l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R).

**HO 2.2.5.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un faible décalage entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront lors de l'observation filmée d'un temps de jeu triadique, des interactions faisant état d'une alliance triadique de bonne qualité (alliances « coopératives » ou « modérées »)

**HO 2.2.6.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un décalage important entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront lors de l'observation filmée d'un temps de jeu triadique, des interactions faisant état d'une alliance triadique de moins bonne qualité (alliances « collusives » ou « désordonnées »).

# RÉSULTATS



# Chapitre 5

## Cas cliniques

---



## V. Cas cliniques

### 5.1 La Famille C

# FAMILLE C

## Christophe et Cécile

---

<b>5.1 La Famille C.....</b>	<b>171</b>
5.1.1 Les histoires familiales de Christophe et Cécile.....	173
5.1.1.1 <i>Le génogramme de Christophe</i> .....	173
5.1.1.2 <i>Le génogramme de Cécile</i> .....	176
5.1.2. L'histoire de la rencontre de Christophe et Cécile. ....	179
5.1.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale.....	184
5.1.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	184
5.1.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	186
5.1.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	189
5.1.4 L'accès à la parentalité chez Christophe et Cécile .....	191
5.1.4.1 <i>Les représentations parentales en période prénatale et post-natale</i> .....	191
5.1.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille C</i> .....	199
5.1.5 Conclusion générale .....	200

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*



### **5.1.5 Conclusion générale**

L'histoire du lien conjugal de Cécile et Christophe semble se caractériser par une collusion phallique/ œdipienne avec une prédominance des modèles parentaux mais également par une collusion de type oral de par la dimension de dépendance infantile présente entre les deux partenaires. Le discours du couple se caractérise de manière générale par des affects en creux et un évitement des conflits et du monde interne.

**L'évolution du lien conjugal** au moment du devenir parent se caractérise de plusieurs façons chez Cécile et Christophe. Ainsi, on retrouve un décalage de plus en plus important entre les conjoints, notamment de par la difficulté de réaménagement de la relation par Christophe. En effet, celui-ci a montré que l'arrivée du bébé pouvait représenter le risque de perdre l'attention maternelle de Cécile dont il bénéficiait, en lien avec sa propre histoire générationnelle. Cécile, quant à elle, attend au contraire de cet événement un réaménagement du lien notamment par un renversement des rôles. Ainsi elle a pu exprimer son désir de voir Christophe prendre une place protectrice vis-à-vis d'elle. Une absence de changement est exprimée de manière générale par le couple. Alors que cette constance est souhaitée par Christophe, elle est plutôt mal vécue par Cécile et interrogée par elle lors des différents entretiens malgré des défenses importantes. Lors de la dernière étape, au troisième mois de leur bébé, le décalage entre les conjoints est particulièrement accentué.

**L'investissement de la parentalité** est assez long à se mettre en place pour le couple C et plus difficile pour Christophe que pour Cécile. Ainsi lors des entretiens individuels du septième mois de grossesse, le couple fait part de représentations plutôt pauvres chez Christophe (réduites/désinvesties) et sur un versant plus ambivalent chez Cécile (non intégrées/Ambivalentes) faisant part de contrôle et de défenses vis-à-vis de ses rêveries et fantaisies maternelles. Lors des entretiens individuels du troisième mois de l'enfant, Christophe présente toujours des représentations réduites alors que celles de Cécile sont beaucoup plus riches et investies.

Sur le plan de la coparentalité, l'entretien vidéo a montré une alliance triadique conflictuelle à l'œuvre chez la Famille C, révélatrice des difficultés conjugales mises en avant.

## FAMILLE G

### Guillaume et Géraldine

---

<b>5.2 La famille G</b> .....	<b>201</b>
5.2.1 Les histoires familiales de Guillaume et Géraldine.....	203
5.2.1.1 <i>Le génogramme de Guillaume</i> .....	203
5.2.1.2 <i>Le génogramme de Géraldine</i> .....	207
5.2.2 L'histoire de la rencontre de Guillaume et Géraldine.....	211
5.2.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	215
5.2.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	215
5.2.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	216
5.2.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	218
5.2.4 L'accès à la parentalité chez Guillaume et Géraldine .....	220
5.2.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	220
5.2.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille G</i> .....	230
5.2.5 Conclusion générale.....	231

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

### **5.2.5 Conclusion générale**

L'histoire du lien conjugal de Guillaume et Géraldine semble se caractériser par une collusion phallique/ œdipienne avec une prédominance des modèles parentaux dans une forme de contre-identification (de par les nombreux conflits familiaux) mais également dans une forme d'identification (de par la solidité des couples coparentaux chez les parents de Géraldine comme chez ceux de Guillaume). Nous avons ainsi pu relever un investissement mature, favorisant la stabilité, mais également une forme d'évitement des conflits, plus particulièrement chez Géraldine.

**L'évolution du lien conjugal** montre un décalage dans le couple plus marqué en début de grossesse, Guillaume exprimant plus de conflictualité que Géraldine, cette dernière faisant part d'une stabilité du lien de couple. Le décalage se réduit à la deuxième et troisième étape entre les conjoints malgré un passage vécu difficilement par Géraldine après la naissance de leur bébé lors de la reprise du travail de Guillaume. Le couple n'exprime que peu de changements au cours de la grossesse, Géraldine semblant d'autant plus dans l'évitement de la conflictualité que Guillaume. Cependant, le lien de couple est décrit moins positivement par Géraldine à la troisième étape, exprimant notamment une baisse de l'attention de Guillaume envers elle.

**L'investissement de la parentalité** chez Géraldine et Guillaume est globalement de bonne qualité surtout à la troisième étape de la recherche. Ainsi lors des entretiens individuels du septième mois de grossesse, Géraldine fait part de représentations maternelles « non intégrée/ambivalentes » et Guillaume de représentations « intégrées/ équilibrées ». La restriction exprimée par Géraldine à propos de ses représentations semble s'expliquer par un événement antérieur à la grossesse. Lors des entretiens individuels du troisième mois de l'enfant, le couple fait part de représentations riches et investies.

Sur le plan de la coparentalité, l'entretien vidéo a montré une alliance triadique coopérative à l'œuvre dans la Famille G.



## 5.3 La famille J

# FAMILLE J

## Jonathan et Julie

---

<b>5.3 La famille J.....</b>	<b>233</b>
5.3.1 Les histoires familiales de Jonathan et Julie .....	235
5.3.1.1 <i>Le génogramme de Jonathan</i> .....	235
5.3.1.2 <i>Le génogramme de Julie</i> .....	240
5.3.2 L'histoire de la rencontre de Jonathan et Julie .....	244
5.3.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	250
5.3.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	250
5.3.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	253
5.3.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	256
5.3.4 L'accès à la parentalité chez Jonathan et Julie .....	258
5.3.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	258
5.3.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille J</i> .....	269
5.3.5 Conclusion générale.....	270

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

### **5.3.5 Conclusion générale**

**L'évolution du lien conjugal** au moment du devenir parent se caractérise de plusieurs façons chez Jonathan et Julie. Ainsi, nous relevons une difficulté pour le couple à faire face aux changements provoqués par l'expérience du devenir parent, notamment sur la question de la différence des sexes, jusque-là évitée par le couple. Ainsi, la grossesse est difficile à vivre pour Julie aussi bien sur le plan corporel que sur le plan psychique. Le nouveau statut de femme enceinte vient remettre en cause l'investissement libidinal principalement axé sur les performances chez Jonathan et Julie. Le couple exprime également des changements dans la relation après la naissance de leur bébé, qui se caractérisent par une augmentation des conflits. Le décalage n'est pas tellement observé dans la dynamique de couple. Pour autant Julie exprime des ressentis plus négatifs à propos de la grossesse et des premières semaines avec son bébé.

**L'investissement de la parentalité** se caractérise par une rationalisation et une mise à distance importante de l'expérience du devenir parent. La différenciation des rôles parentaux est difficile à appréhendée par Julie. Ainsi lors des entretiens individuels du septième mois de grossesse, les deux conjoints font part de représentations plutôt pauvres et peu développées (« réduits/désinvesties »). Lors des entretiens individuels du troisième mois de l'enfant, nous relevons des représentations parentales un peu plus développées mais qui restent relativement pauvres dans l'ensemble. La différenciation des rôles de chacun provoquée par l'accès la parentalité semble toujours difficile à élaborer, Julie dans son rapport à la passivité et Jonathan vis-à-vis du symbolisme.

Sur le plan de la coparentalité, l'entretien vidéo a montré une « alliance triadique conflictuelle » à l'œuvre dans la Famille J.

## FAMILLE E

### Éric et Elise

---

<b>5.4 La famille E .....</b>	<b>271</b>
5.4.1 Les histoires familiales d'Éric et Elise.....	273
5.4.1.1 <i>Le génogramme d'Éric.....</i>	<i>273</i>
5.4.1.2 <i>Le génogramme d'Elise .....</i>	<i>277</i>
5.4.2 L'histoire de la rencontre d'Éric et d'Elise.....	281
5.4.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	287
5.4.3.1 <i>Les entretiens conjugaux.....</i>	<i>287</i>
5.4.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels.....</i>	<i>289</i>
5.4.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique .....</i>	<i>292</i>
5.4.4 L'accès à la parentalité chez Éric et Elise.....	294
5.4.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale.....</i>	<i>294</i>
5.4.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille E.....</i>	<i>305</i>
5.4.5 Conclusion générale.....	306

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

#### **5.4.5 Conclusion générale**

L'histoire du lien conjugal d'Éric et Elise semble se caractériser par une collusion de type orale, la fonction de soutien prenant une place importante dans leur couple, et se manifestant par une place plutôt maternante d'Elise. Nous avons cependant relevé qu'Éric avait pu prendre une place soutenante vis-à-vis d'Elise lors de périodes de vie difficiles.

**L'évolution du lien conjugal** chez Éric et Elise au moment du devenir parent se caractérise par une absence de changement exprimée vis-à-vis de la relation particulièrement pendant la grossesse. La dimension conflictuelle dans le couple est évitée par les conjoints, faisant écho pour chacun d'eux à leurs histoires familiales respectives marquées par les conflits. Pour autant, nous pouvons relever une modification des places de chacun des conjoints pendant la grossesse alors qu'Elise a dû prendre un rôle soutenant envers Éric, ce dernier vivant difficilement les mouvements psychiques du devenir père. Au troisième mois de leur bébé, le couple exprime toujours des difficultés à faire part de la dimension conflictuelle dans leur couple, même si elle est plus visible chez Elise. Le décalage semble se creuser au troisième mois de l'enfant entre les partenaires, Éric n'exprimant pas de difficultés contrairement à Elise. En revanche, ce dernier montre une baisse importante de son score d'ajustement dyadique. Le couple semble fait part d'une difficulté à dépasser son positionnement parfois infantile dans sa relation conjugale pour prendre sa place de père.

**L'investissement de la parentalité** d'Éric et Elise se caractérise, pendant la grossesse par la présence de représentations plutôt riches du côté d'Elise, même si nous relevons une connotation parfois négative vis-à-vis du bébé. Du côté d'Éric, nous pouvons souligner de plus grandes difficultés face à l'expérience de la paternité. Ses représentations sont assez hétérogènes et sont marquées par des descriptifs parfois très négatifs envers l'enfant. Lors des entretiens individuels du troisième mois de l'enfant, le couple fait part de représentations assez riches concernant leur bébé mais plus pauvres et ambivalentes sur eux même en tant que parents. Éric montre des difficultés dans son rôle de père, se dévalorisant et faisant part de nombreuses incertitudes.

Sur le plan de la coparentalité, l'entretien vidéo a montré une alliance triadique « désordonnée » dans laquelle nous relevons des grandes difficultés pour les parents à rentrer en contact avec leur bébé. La session de jeu montre une grande passivité des parents.

## FAMILLE A

### Alban et Amélie

---

<b>5.5 La famille A .....</b>	<b>307</b>
5.5.1 Les histoires familiales d'Alban et Amélie.....	309
5.5.1.1 <i>Le génogramme d'Alban</i> .....	309
5.5.1.2 <i>Le génogramme d'Amélie</i> .....	312
5.5.2 L'histoire de la rencontre d'Alban et Amélie .....	316
5.5.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	320
5.5.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	320
5.5.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	325
5.5.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	329
5.5.4 L'accès à la parentalité chez Alban et Amélie .....	331
5.5.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	331
5.5.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille A</i> .....	342
5.5.5 Conclusion générale.....	343

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

### **5.5.5 Conclusion générale**

L'histoire du lien conjugal d'Alban et Amélie semble se caractériser par une prédominance d'une forme collusive phallique/ œdipienne avec une prédominance des modèles parentaux. Le discours du couple se caractérise de manière générale par une position plus active d'Amélie, prenant le dessus dans les entretiens par rapport à Alban, plus en retrait.

**L'évolution du lien conjugal** au moment du devenir parent se caractérise par des changements dans la relation conjugale, évoqués par l'un et l'autre conjoint. Ainsi, Alban évoque dès la grossesse une difficulté à se sentir impliqué dans la grossesse d'Amélie, cette dernière prenant une position très active et parfois excluante vis-à-vis d'Alban. Amélie évoque également ce changement tout en montrant une difficulté à laisser de la place à Alban. Cette évolution se poursuit à la naissance de leur bébé, Amélie étant dans une relation très proche avec ce dernier et Alban se décrivant plutôt à une place plus en retrait. Le passage au statut de parents semble rendre difficile le maintien de l'investissement conjugal. En revanche, le couple exprime la dimension conflictuelle sans difficulté et ne montre pas vraiment de décalage dans les représentations de leur lien conjugal.

**L'investissement de la parentalité** montre un investissement important de la maternité chez Amélie, faisant preuve de représentations particulièrement riches sur l'enfant à naître. Alban exprime plus de difficultés, faisant part de représentations moins riches et pas toujours très fluides, et dans un registre plus ambivalent. Lors des entretiens individuels du troisième mois de l'enfant, Amélie fait part de représentations toujours riches et développées. Alban évoque également des représentations riches mais plus péjorative concernant ses propres caractéristiques en tant que père, toujours marquées par une ambivalence. Il exprime également sa difficulté à trouver sa place en tant que père.

Sur le plan de la coparentalité, l'entretien vidéo a montré une alliance triadique conflictuelle.



## 5.6 La famille M

# FAMILLE M

## Mathieu et Mélanie

---

<b>5.6 La famille M .....</b>	<b>345</b>
5.6.1 Les histoires familiales de Mathieu et Mélanie .....	347
5.6.1.1 <i>Le génogramme de Mathieu</i> .....	347
5.6.1.2 <i>Le génogramme de Mélanie</i> .....	351
5.6.2 L'histoire de la rencontre de Mathieu et Mélanie .....	354
5.6.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	362
5.6.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	362
5.6.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	368
5.6.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	372
5.6.4 L'accès à la parentalité chez Mathieu et Mélanie .....	374
5.6.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	374
5.6.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille M</i> .....	387
5.6.5 Conclusion générale .....	388

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

### **5.6.5 Conclusion générale**

L'histoire du lien conjugal de Mathieu et Mélanie semble se caractériser par une collusion phallique/ œdipienne avec une prédominance des modèles parentaux, qui se traduit au moment de leur rencontre par un rapprochement autour d'une opposition à ces modèles parentaux. Le discours du couple se caractérise de manière générale par l'expression des ressentis de façon assez fluide même si Mathieu a fréquemment recours à des mécanismes de défense tels que l'intellectualisation ou l'humour. La culpabilité et le dévouement constituent des thématiques récurrentes dans le couple, venant faire écho à leur place familiale respectives.

**L'évolution du lien conjugal** au moment du devenir parent se caractérise par un accordage mutuel du couple, exprimant des changements de la relation conjugale comme une étape dans leur cheminement conjugal. La conflictualité est de manière générale assez absente du discours du couple. La différenciation dans le couple face à l'expérience de la parentalité ne ressort pas beaucoup, Mathieu s'incluant dans une position féminine assez importante.

**L'investissement de la parentalité** se caractérise par une implication globalement assez riche chez Mathieu et Mélanie dans l'expérience de la grossesse et des premiers mois de leur bébé. Ainsi lors des entretiens individuels du septième mois de grossesse, Mélanie fait part de représentations plutôt riches, même si marquées par l'angoisse que nous pouvons mettre en partie en lien avec un événement familiale. Mathieu, quant à lui, éprouve plus de difficultés à se défaire de défenses encore très présentes qui donnent une impression très contrôlée de ses affects. Lors des entretiens individuels du troisième mois de l'enfant, l'authenticité est plus présente dans le discours de Mathieu, se laissant un peu aller à être surpris par l'expérience de la paternité. Mélanie fait part de représentations parentales riches et développées.

Sur le plan de la coparentalité, l'entretien vidéo a montré une alliance triadique « coopérative » à l'œuvre dans la Famille M.

## FAMILLE N

### Nicolas et Nadège

---

<b>5.7 La famille N .....</b>	<b>389</b>
5.7.1 Les histoires familiales de Nicolas et Nadège.....	391
5.7.1.1 <i>Le génogramme de Nicolas</i> .....	391
5.7.1.2 <i>Le génogramme de Nadège</i> .....	395
5.7.2 L'histoire de la rencontre de Nicolas et Nadège.....	398
5.7.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale.....	405
5.7.3.1 <i>Les entretiens conjugaux</i> .....	405
5.7.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels</i> .....	410
5.7.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique</i> .....	414
5.7.4 L'accès à la parentalité chez Nicolas et Nadège .....	416
5.7.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale</i> .....	416
5.7.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille N</i> .....	430
5.7.5 Conclusion générale.....	431

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

### **5.7.5 Conclusion générale**

L'histoire du lien conjugal de Nicolas et Nadège semble se caractériser par une collusion phallique/ œdipienne avec une prédominance des modèles parentaux. Le discours du couple apparaît comme rationalisé et désaffecté, surtout pour Nicolas.

**L'évolution du lien conjugal** au moment du devenir parent se caractérise par une absence globale de changement évoquée par le couple pendant la grossesse. Nicolas et Nadège expriment tout de même une relation plus sereine depuis le début de la grossesse. Le couple ne semble pas investir le passage à la parentalité de façon duelle mais plutôt individuellement. Les partenaires font part d'une absence de changement dans leur manière d'être en couple, c'est-à-dire chacun très indépendant l'un de l'autre. Au troisième mois de leur bébé, le décalage est très important dans le couple, Nadège évoquant des difficultés dans la relation, Nicolas plutôt une amélioration.

**L'investissement de la parentalité** : Nicolas et Nadège présentent des discours factuels et désaffectés en évoquant leur expérience de la parentalité. Ainsi lors des entretiens individuels du septième mois de grossesse, les partenaires font part de représentations plutôt réduites et désinvesties, avec une connotation négative de la parentalité, notamment par Nicolas. Celui-ci exprime particulièrement des difficultés de son passage de statut de fils à celui de père. Lors des entretiens individuels du troisième mois de l'enfant, les conjoints peuvent faire part de représentations un peu plus riches, mais encore assez inhibées et restreintes notamment concernant Nicolas même si la tonalité est globalement plus positive sur l'expérience de la paternité.

Sur le plan de la coparentalité, l'entretien vidéo a montré une alliance triadique conflictuelle à l'œuvre dans la Famille N.



## FAMILLE D

### Dominique et Delphine

---

<b>5.8 La famille D.....</b>	<b>433</b>
5.8.1 Les histoires familiales de Dominique et Delphine.....	435
5.8.1.1 <i>Le génogramme de Dominique.....</i>	<i>435</i>
5.8.1.2 <i>Le génogramme de Delphine.....</i>	<i>438</i>
5.8.2 L'histoire de la rencontre de Dominique et Delphine .....	442
5.8.3 L'évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale .....	450
5.8.3.1 <i>Les entretiens conjugaux.....</i>	<i>450</i>
5.8.3.2 <i>Les représentations du conjoint dans les entretiens individuels.....</i>	<i>455</i>
5.8.3.3 <i>Les résultats à l'Echelle d'Ajustement Dyadique .....</i>	<i>459</i>
5.8.4 L'accès à la parentalité chez Dominique et Delphine .....	461
5.8.4.1 <i>Les représentations parentales en périodes prénatale et post-natale.....</i>	<i>461</i>
5.8.4.2 <i>L'alliance triadique dans la famille D.....</i>	<i>470</i>
5.8.5 Conclusion générale .....	471

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

### **5.8.5 Conclusion générale**

L'histoire du lien conjugal de Dominique et Delphine semble se caractériser par la prédominance d'une forme collusive phallique/ œdipienne mais également d'une forme collusive plus oral à travers un lien parental/ infantile.

**L'évolution du lien conjugal** au moment du devenir parent se caractérise par une difficulté du couple à élaborer le dédoublement à venir de leur relation. Ainsi, Delphine exprime de l'angoisse quant à l'arrivée de l'enfant, et sur l'impact que l'arrivée du bébé aura sur le couple. L'investissement du conjugal et du parental semble s'articuler de façon antagoniste, la présence de l'un ne permettant pas la permanence de l'autre. Delphine se met ainsi plus en retrait lors de sa grossesse, éprouvant des difficultés à vivre cette expérience à deux. À la naissance de leur bébé, cette appréhension est toujours visible mais Delphine exprime cependant une diminution de ses angoisses et la réassurance de voir son lien de couple se retrouver après plusieurs mois d'effacement de son investissement amoureux. Le changement est évoqué par le couple mais principalement du côté de l'angoisse pour Delphine et de la banalisation du côté de Dominique. Après-coup, nous avons pu faire le lien entre l'investissement de la grossesse compliqué pour Delphine.

**L'investissement de la parentalité** se caractérise par des représentations pauvres et factuelles pendant la grossesse, teintées d'angoisse massives, parfois persécutives, pour Delphine et très rationalisées et banalisées du côté de Dominique. Le couple fait part d'une mise à distance importante avec l'expérience de la parentalité. Ainsi les entretiens individuels du septième mois de grossesse se caractérisent par des représentations majoritairement « réduites/désinvesties » pour Dominique comme pour Delphine. Lors des entretiens individuels du troisième mois de l'enfant, les représentations parentales de Delphine sont plus riches et spontanées, même si elle décrit une image d'elle-même en tant que mère plutôt dévalorisée. Les représentations exprimées par Dominique restent assez pauvres.

Sur le plan de la coparentalité, l'entretien vidéo a montré une alliance triadique coopérative à l'œuvre dans la Famille D.



# **Chapitre 6**

## **Résultats transversaux**

---



## **VI. Résultats transversaux**

### **6.1 Première hypothèse générale**

**HG1. Un réaménagement du lien conjugal jusque-là installé dans le couple s'effectue pendant la période du devenir parent.**

***Sous-hypothèse 1 :***

**HG 1.1. Un changement dans le lien conjugal des couples s'opère au cours des trois étapes de la recherche.**

***HO1.1.1. : Les représentations conjugales de chacun des conjoints sont changeantes au cours des trois entretiens semi-directifs conjugaux.***

***HO1.1.2. : Au cours des entretiens semi-directifs individuels de la deuxième étape (IRMAG-IRPAG) et de la troisième étape (« Entretien R » Père et Mère), le discours de chacun des conjoints à propos des représentations du partenaire change.***

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

***HO1.1.1. : Les représentations conjugales de chacun des conjoints sont changeantes au cours des trois entretiens semi-directifs conjugaux.***

***HO1.1.2. : Au cours des entretiens semi-directifs individuels de la deuxième étape (IRMAG-IRPAG) et de la troisième étape (Entretien R Père et Mère), le discours de chacun des conjoints à propos des représentations du partenaire change.***

Pour l'ensemble des couples, les représentations du lien conjugal se modifient au cours des trois étapes. Nous pouvons cependant relever que pour la moitié des couples, le changement dans les représentations conjugales apparaît dès la grossesse. Chez les quatre autres couples, deux d'entre eux ne font pas part de changement au troisième mois alors que les deux autres montrent un changement des représentations mais par un seul des conjoints.

***HO1.1.3. : Dans les trois entretiens semi-directifs de couple, le discours des conjoints montre une modification de l'organisation relationnelle du couple aux trois étapes de recherche.***

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

***HO1.1.3. : Dans les trois entretiens semi-directifs de couple, le discours des conjoints montre une modification de l'organisation relationnelle du couple aux trois étapes de recherche.***

Pendant la grossesse, la majorité des couples fait part d'un changement de l'organisation relationnelle conjugale. Ces changements peuvent venir d'un des partenaires ou bien des deux et peuvent être vécus difficilement ou au contraire comme un renforcement du couple. Pour deux couples, une absence de changement est rapportée.

Au troisième mois de l'enfant, l'ensemble des couples décrit des changements dans leur organisation relationnelle, certains dans une tonalité négative et d'autres plus positivement. La majorité des couples rapporte des difficultés relationnelles dans les semaines suivantes l'accouchement. Au moment de l'entretien du troisième mois de l'enfant, trois couples expriment avoir retrouvé une vie de couple alors que pour les cinq autres, l'équilibre entre le temps parental et le temps conjugal semble encore difficile à trouver.

***HO1.1.4. : Au cours des trois entretiens semi-directifs conjugaux, la dynamique de prise de parole des conjoints se modifie.***

Concernant la dynamique intersubjective des entretiens, nous n'avons pas relevé d'évolution importante entre les étapes de la recherche. En revanche, nous avons pu souligner des différences inter couples. Ainsi, certains couples (Famille C, G, J et D) font part d'une dynamique intersubjective plutôt adaptée, pouvant ajuster leurs discours respectifs. Pour d'autres couples (Famille E, M, N, E), la dynamique de prise de parole rend compte d'une plus grande ambivalence, ou d'une difficulté d'ajustement, l'un des conjoints étant beaucoup plus présent dans son discours ou bien encore lorsque les deux conjoints font part de discours très séparés, et non dans un véritable échange.

	<b>Dynamique intersubjective des entretiens de couple</b>	<b>Prise de parole plus fréquente par :</b>
Famille C	Ajustée	Cécile
Famille G	Ajustée	Géraldine
Famille J	Ajustée	Julie
Famille E	Non ajustée	Elise
Famille A	Ambivalente	Amélie
Famille M	Ambivalente	Mathieu
Famille N	Ambivalente	Nicolas
Famille D	Ajustée	Les deux conjoints

***HO1.1.5. : Les résultats relevés à l’Echelle d’Ajustement Dyadique montrent un score total de l’Harmonie conjugale différent à chaque étape de la recherche.***

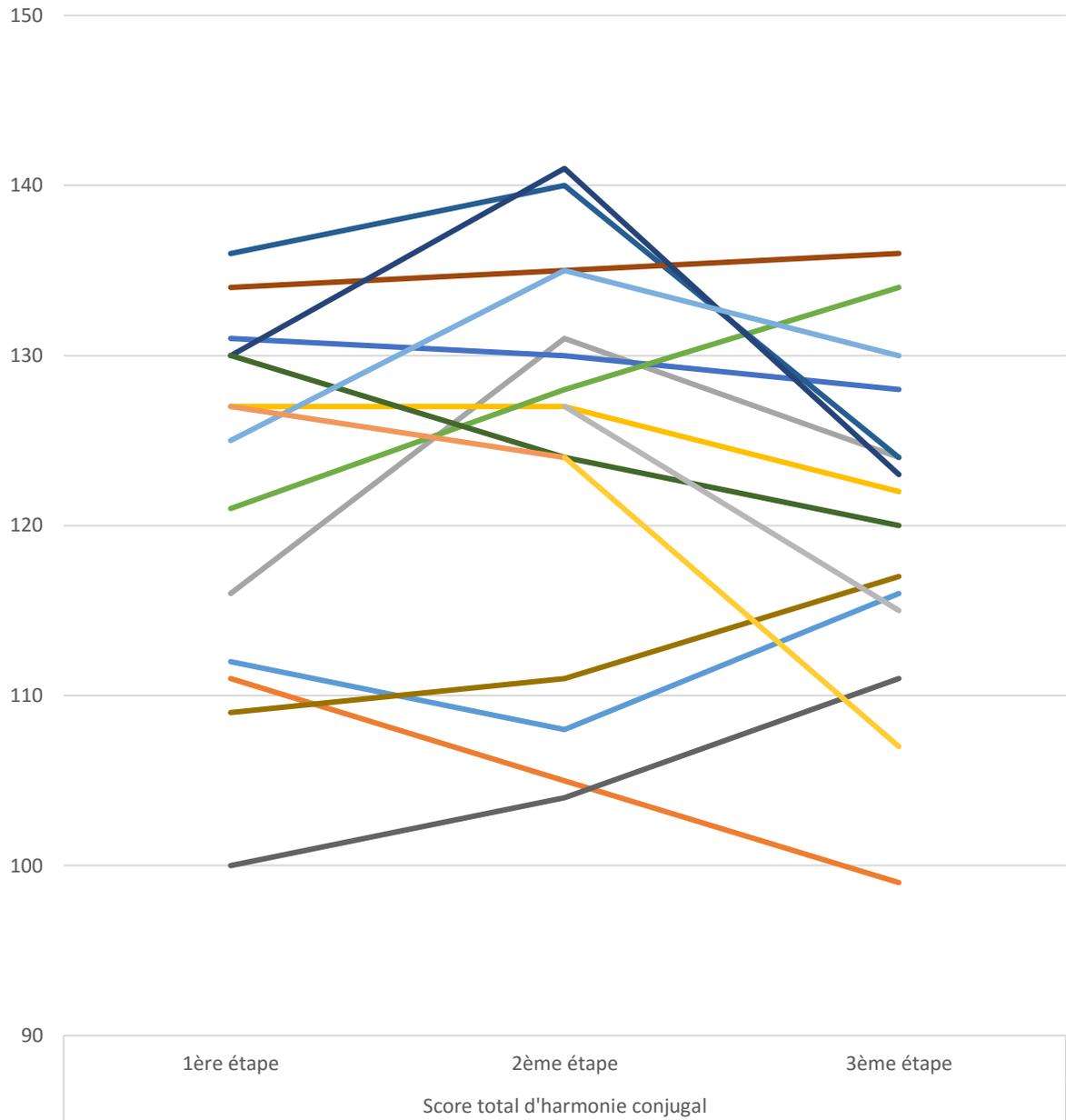
Le score à l’Echelle d’ajustement dyadique baisse à **la deuxième étape** (septième mois de grossesse) pour cinq sujets (Christophe, Cécile, Mathieu, Delphine et Amélie). Il augmente pour le reste des sujets sauf pour Géraldine dont le score reste stable. Une majorité des sujets montre donc une hausse du score de l’ajustement dyadique au septième mois de grossesse.

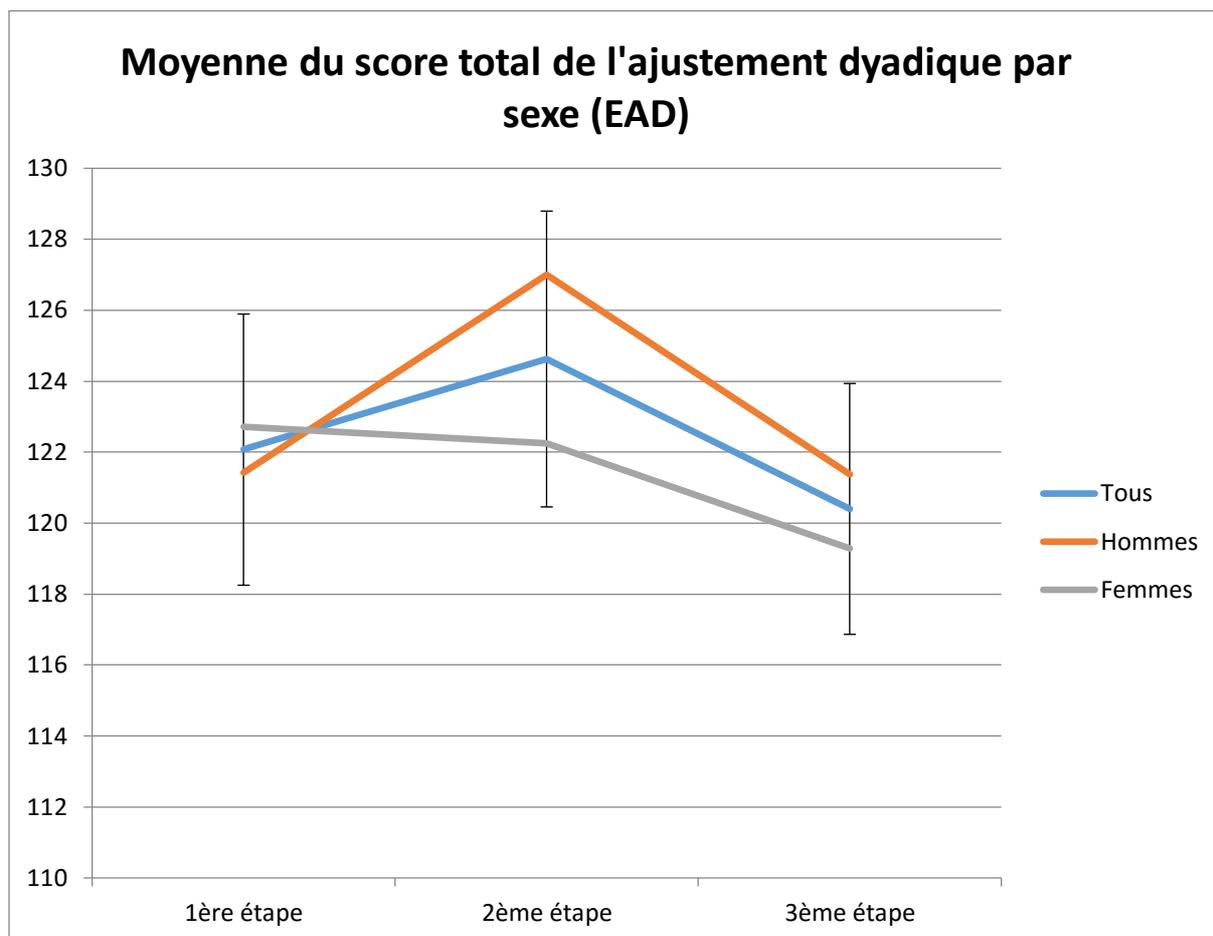
**À la troisième étape**, le score baisse pour dix sujets (Cécile, Guillaume, Géraldine, Mathieu, Éric, Dominique, Delphine, Alban, Jonathan et Julie). Ainsi, une majorité des sujets montre une baisse du score d’ajustement dyadique aux trois mois de l’enfant.

	<b>Score total d'ajustement dyadique (EAD)</b>		
	1ère étape	2ème étape	3ème étape
Christophe	112	108	116
Cécile	111	105	99
Guillaume	116	131	124
Géraldine	127	127	122
Mathieu	131	130	128
Mélanie	121	128	134
Éric	136	140	124
Elise	134	135	136
Nicolas	100	104	111
Nadège	109	111	117
Dominique	130	141	123
Delphine	130	124	120
Alban	125	135	130
Amélie	127	124	NR
Jonathan	NR	127	115
Julie	NR	124	107

<b>Ecart de scores</b>			
	Ecart de score entre la 1 <sup>ère</sup> et la 2 <sup>ème</sup> étape	Ecart de score entre la 2 <sup>ème</sup> et la 3 <sup>ème</sup> étape	Ecart de score entre la 1 <sup>ère</sup> et la 3 <sup>ème</sup> étape
Christophe	-4	+8	+4
Cécile	-6	-6	-12
Guillaume	+15	-7	+8
Géraldine	=	-5	-5
Mathieu	-1	-2	-3
Mélanie	+7	+6	+13
Éric	+4	-16	-12
Elise	+1	+1	+2
Nicolas	+4	+7	+11
Nadège	+2	+6	+6
Dominique	+11	-18	-7
Delphine	-6	-4	-10
Alban	+10	-5	+5
Amélie	-3	NR	NR
Jonathan	NR	-12	NR
Julie	NR	-17	NR

### Score total de l'ajustement dyadique conjugale par sujet (EAD)





En moyenne, nous relevons que les scores d'ajustement dyadique ont tendance à augmenter pour les hommes entre la première et la deuxième étape, alors qu'ils baissent très sensiblement chez les femmes. L'ensemble des scores baisse à la troisième étape, pour les femmes et pour les hommes. Les scores à la troisième étape sont plus faibles chez les femmes que chez les hommes.

Tout d'abord, nous avons effectué une ANOVA à mesures répétées en prenant le score total en tant que facteur intra-sujet ainsi que le facteur sexe (genre) en tant que facteur inter-sujet.

L'analyse inférentielle ne montre aucun effet significatif : le facteur global Score Total ainsi que l'interaction Score Total x Sexe n'atteignent pas le seuil significatif (respectivement,  $F(2,22) = 0.90, p = 0.42$  ;  $F(2,22) = 0.96, p = 0.4$ ). Ces résultats (**tableau 01**) indiquent que les différences de scores totaux observés à travers les trois étapes ne sont pas significatives, quel que soit le genre du sujet.

**Tableau 01** : ANOVA à mesures répétées pour l'ajustement dyadique en fonction du sexe.

	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	p
Score Total	57.03	2	28.51	0.899	0.422
Score Total x Sexe	60.72	2	30.36	0.957	0.400
Résidu	698.00	22	31.73		

Nous avons néanmoins réalisé par la suite une ANOVA à mesures répétées pour chaque dimension de l'échelle (Consensus, Expérience Affective, Cohésion, Satisfaction).

Ces analyses statistiques, reportées dans le tableau 02, ne montrent aucun résultat significatif.

**Tableau 02** : ANOVA pour chaque dimension de l'EAD.

	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	p
Consensus	30.11	2	15.06	1.153	0.334
Consensus x Sexe	39.34	2	19.67	1.507	0.244
Résidu	287.22	22	13.06		

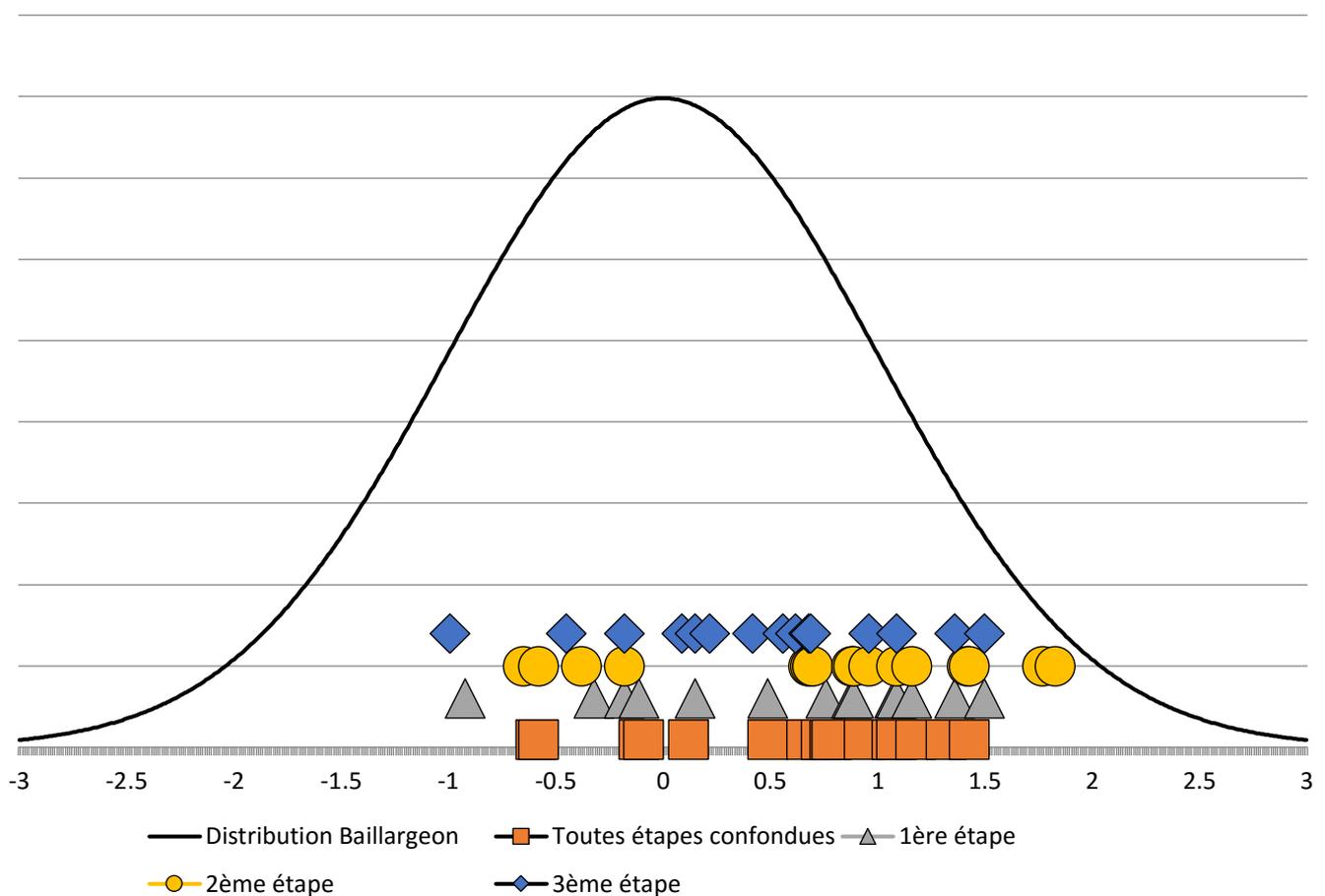
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	p
Exp. Aff.	0.488	2	0.244	0.469	0.632
Exp.Aff. x Sexe	0.078	2	0.039	0.075	0.928
Résidu	11.460	22	0.521		

	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	p
Satisfaction	15.374	2	7.687	2.676	0.091
Satis. x Sexe	1.220	2	0.610	0.212	0.810
Résidu	63.190	22	2.872		

	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	p
Cohésion	2.114	2	1.057	0.610	0.553
Cohésion x Sexe	1.190	2	0.595	0.343	0.713
Résidu	38.143	22	1.734		

Les analyses statistiques relatées jusqu'ici ne nous permettent pas de généraliser ces résultats à l'ensemble de la population, comme nous nous y attendions vu le faible nombre de sujets. Il serait donc intéressant d'augmenter le nombre de sujets afin d'observer si les variations des scores à l'EAD évoluent au cours de la grossesse et à la naissance de l'enfant, ainsi que d'observer si ces variations diffèrent d'un sexe à l'autre.

### Répartition des scores d'ajustement dyadique par étapes en fonction des normes de Baillargeon et al. (1986)



Comparée à la distribution des scores de l'étude effectuée par Baillargeon et son équipe (1986) lors de l'adaptation française, la majorité des sujets se situe globalement dans la partie supérieure des scores, indiquant une moyenne plus élevée que celle de Baillargeon.

La deuxième étape se caractérise par la scission entre deux groupes, l'un situé en-dessous de la moyenne et l'autre au-dessus. Cet écart n'est cependant pas significatif.

**HO1.1.5. : Les résultats relevés à l'Echelle d'Ajustement Dyadique montrent un score total de l'Harmonie conjugale différent à chaque étape de la recherche.**

Le score à l'Echelle d'Ajustement Dyadique montre une évolution se caractérisant par une baisse du score d'ajustement dyadique au troisième mois de l'enfant. Les scores sont dans l'ensemble plus élevés pour les hommes que pour les femmes, à partir du septième mois de grossesse.

**CONCLUSION Sous-hypothèse 1 : HG 1.1. Un changement dans le lien conjugal des couples s'opère au cours des trois étapes de la recherche.**

	<b>Changements des représentations conjugales</b>	<b>Changement dans l'organisation relationnelle</b>	<b>Changement dans le score total de l'ajustement dyadique (EAD)</b>	<b>CHANGEMENT GLOBAL</b>
<b>FAMILLE C</b>	Pas pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant (seulement pour Cécile)	Oui pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	H : baisse puis hausse F : baisse puis baisse	<b>PAS PENDANT GROSSESSE</b>
<b>FAMILLE G</b>	Oui pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Pas pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	H : hausse puis baisse F : stable puis baisse	<b>OUI</b>
<b>FAMILLE J</b>	NON	Oui pendant grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	H : baisse à la 3 <sup>ème</sup> étape F : baisse à la 3 <sup>ème</sup> étape	<b>NON</b>
<b>FAMILLE E</b>	NON	Oui pendant grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	H : hausse puis baisse F : hausse puis hausse	<b>NON</b>
<b>FAMILLE A</b>	Oui pendant grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Oui pendant grossesse  Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	H : hausse puis baisse F : baisse puis baisse	<b>OUI</b>
<b>FAMILLE M</b>	Oui pendant grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Oui pendant grossesse  Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	H : hausse puis hausse F : baisse puis baisse	<b>OUI</b>
<b>FAMILLE N</b>	Pas pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant (seulement pour Nadège)	Pas pendant la grossesse  Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	H : hausse puis hausse F : hausse puis hausse	<b>PAS PENDANT LA GROSSESSE</b>
<b>FAMILLE D</b>	Oui pendant grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Oui pendant grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	H : hausse puis baisse F : baisse puis baisse	<b>OUI</b>

**Sous-hypothèse 2 :**

**HG 1.2. La dynamique du lien conjugal au cours de la recherche se manifeste par un décalage progressif entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales**

***HO1.2.1. : Les représentations conjugales de chacun des conjoints se différencient de plus en plus au cours des trois entretiens semi-directifs conjugaux.***

***HO1.2.2. : Au cours des entretiens semi-directifs individuels de la deuxième étape (IRMAG-IRPAG) et de la troisième étape (Entretien R Père et Mère), le discours de chacun des conjoints à propos des représentations du partenaire se différencie de plus en plus.***

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

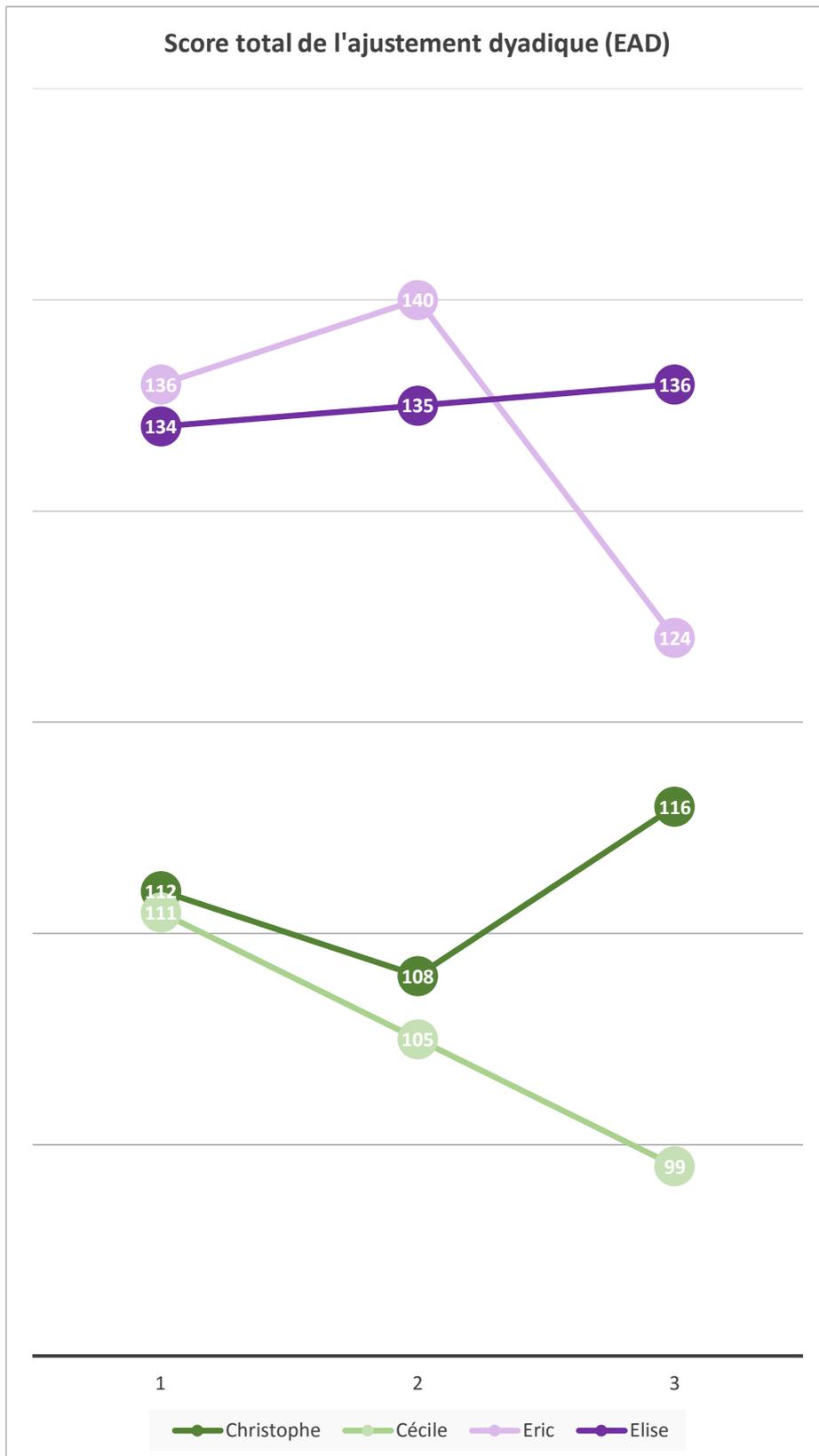
***HO1.2.1. : Les représentations conjugales de chacun des conjoints se différencient de plus en plus au cours des trois entretiens semi-directifs conjugaux.***

***HO1.2.2. : Au cours des entretiens semi-directifs individuels de la deuxième étape (IRMAG-IRPAG) et de la troisième étape (Entretien R Père et Mère), le discours de chacun des partenaires à propos des représentations du partenaire se différencie de plus en plus.***

La moitié des sujets présente un décalage dans les représentations de leur lien conjugal au cours de la recherche.

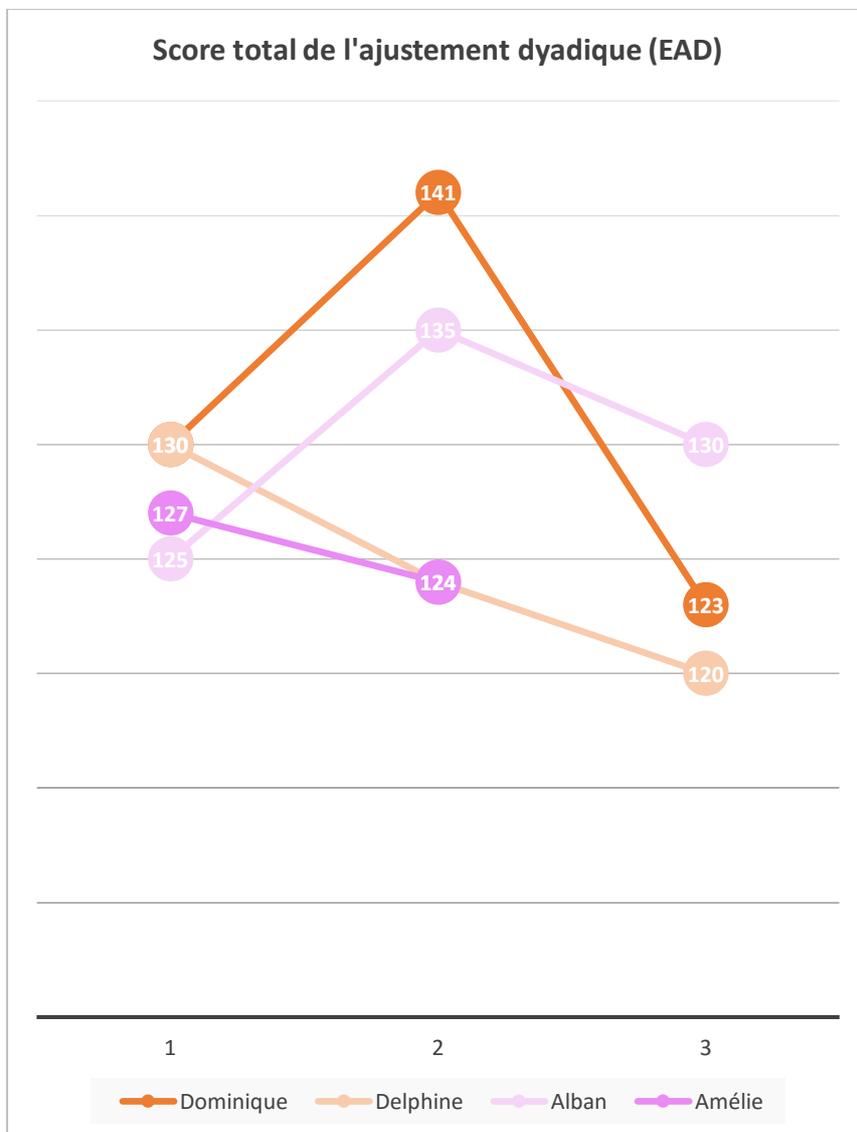
***HO1.2.3. : Les résultats relevés à l'Echelle d'Ajustement Dyadique montrent un décalage de plus en plus important entre les scores des conjoints à chaque étape de la recherche.***

Deux couples (Famille C et Famille E) montrent un décalage de plus en plus important à partir de leurs résultats d'ajustement dyadique à l'Echelle d'Ajustement Dyadique.

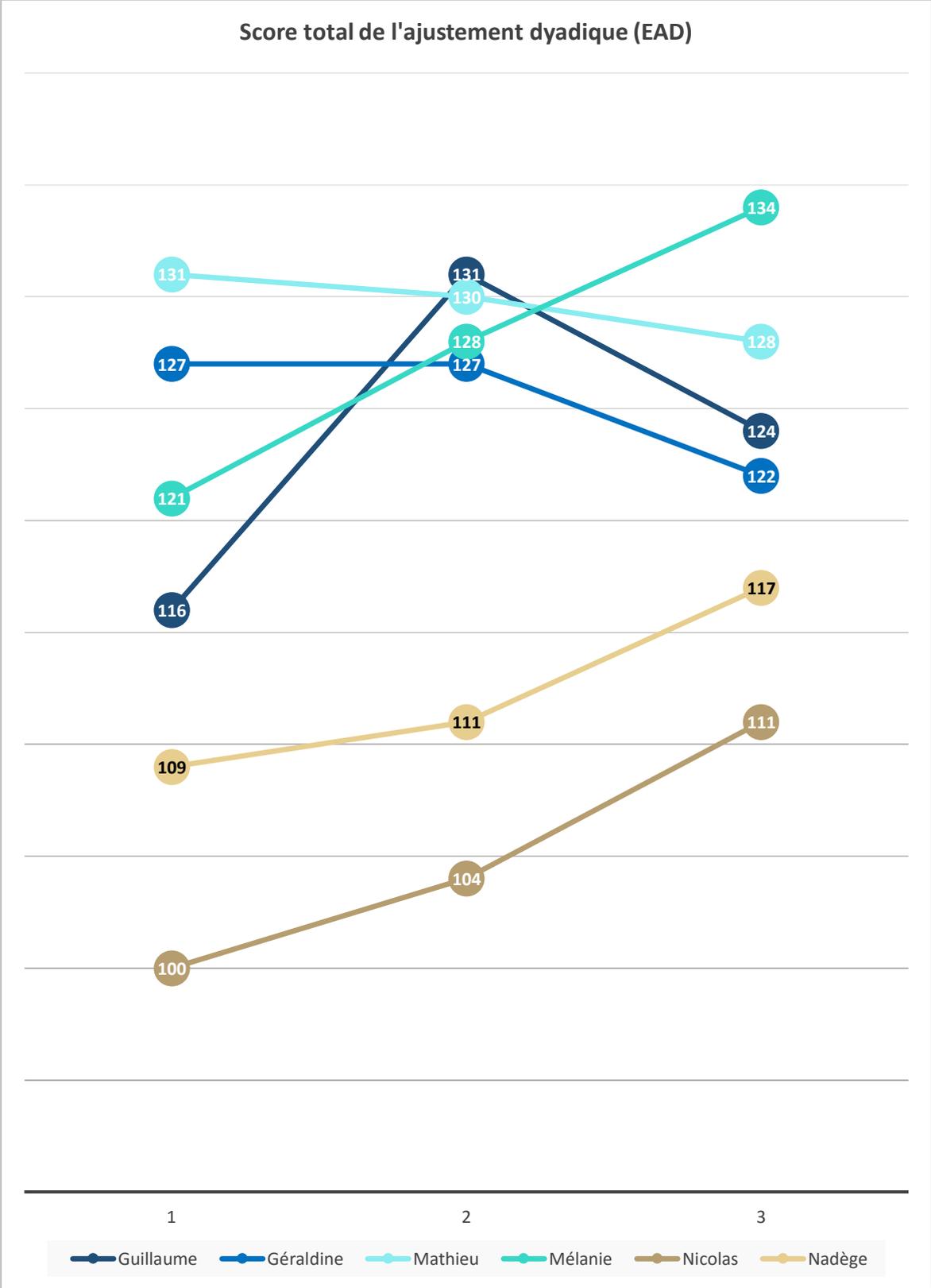


Deux couples (Famille D et Famille A) montrent un décalage mais seulement entre la première et la deuxième étape. Les scores se rapprochant à nouveau pour la famille D. Le score

d'Amélie à la troisième étape n'étant pas valable, nous ne pouvons que constater le décalage entre les deux premières étapes.



Trois couples présentent des résultats qui se rapprochent de plus en plus au cours des trois étapes. Il s'agit de la Famille G, de la Famille N et de la Famille M.



***HO1.2.3. : Les résultats relevés à l'Echelle d'Ajustement Dyadique montrent un décalage de plus en plus important entre les scores des conjoints à chaque étape de la recherche.***

Sur les huit couples de notre recherche, deux d'entre eux montrent un décalage de leur score total de l'ajustement dyadique de plus en plus important aux trois étapes. Trois autres couples montrent une tendance inverse avec un rapprochement progressif et deux autres couples montrent un décalage à la deuxième étape puis un rapprochement à la troisième étape.

***CONCLUSION Sous-hypothèse 2 : HG 1.2. La dynamique du lien conjugal au cours de la recherche se manifeste par un décalage progressif entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales***

	<b>Décalage dans les représentations conjugales de chaque partenaire</b>	<b>Décalage dans le score total de l'ajustement dyadique (EAD) entre les conjoints</b>	<b>DÉCALAGE GLOBAL</b>
<b>FAMILLE C</b>	Oui pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Oui pour les 2 étapes	<b>OUI</b>
<b>FAMILLE G</b>	Oui pendant la grossesse Pas au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Non : rapprochement progressif	<b>NON</b>
<b>FAMILLE J</b>	Pas de décalage	Oui à la troisième étape <i>(Données non complètes)</i>	<b>PLUTÔT NON (sauf échelle)</b>
<b>FAMILLE E</b>	Pas pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Oui pour les 2 étapes	<b>OUI</b>
<b>FAMILLE A</b>	Pas de décalage	Décalage à la 2 <sup>ème</sup> étape <i>(Données non complètes)</i>	<b>PLUTÔT NON</b>
<b>FAMILLE M</b>	Pas de décalage	Non : rapprochement progressif	<b>NON</b>
<b>FAMILLE N</b>	Pas pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Non : rapprochement progressif	<b>PLUTÔT OUI (sauf échelle)</b>
<b>FAMILLE D</b>	Pas pendant la grossesse Oui au 3 <sup>ème</sup> mois de l'enfant	Décalage à la 2 <sup>ème</sup> étape	<b>OUI</b>

**Conclusion HG1. Un réaménagement du lien conjugal jusque-là installé dans le couple s'effectue pendant la période du devenir parent.**

***Sous-hypothèse 1 :***

**HG 1.1. Un changement dans le lien conjugal des couples s'opère au cours des trois étapes de la recherche.**

***Sous-hypothèse 2 :***

**HG 1.2. La dynamique du lien conjugal au cours de la recherche se manifeste par un décalage progressif entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales.**

Pour l'ensemble des couples, nous relevons une évolution du lien conjugal au cours de la période périnatale. Cependant, deux couples montrent une absence globale de changements.

Nous remarquons ainsi que hormis pour un couple, la Famille D, les couples pour lesquels aucun changement n'a été rapporté par les conjoints dans leurs représentations conjugales montrent un décalage entre les partenaires plus important que pour les couples ayant fait part de modifications de leur lien conjugal pendant la grossesse.

Il semble ainsi que le réaménagement s'accompagne d'un décalage entre les conjoints et que l'on se situe plutôt du côté de la désorganisation du lien lorsque rien ne bouge dans le couple. Au contraire, lorsque le réaménagement se caractérise par une modification du lien, qu'elle soit positive ou négative, le lien de couple ne montre pas de décalage entre les partenaires, ce qui pourrait aller dans le sens d'une réorganisation du lien conjugal.

	<b>CHANGEMENT GLOBAL</b>	<b>DÉCALAGE GLOBAL</b>
<b>FAMILLE C</b>	<b>PAS PENDANT GROSSESSE</b>	<b>OUI</b>
<b>FAMILLE G</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>FAMILLE J</b>	<b>NON</b>	<b>PLUTÔT NON (sauf échelle)</b>
<b>FAMILLE E</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>
<b>FAMILLE A</b>	<b>OUI</b>	<b>PLUTÔT NON</b>
<b>FAMILLE M</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>FAMILLE N</b>	<b>PAS PENDANT LA GROSSESSE</b>	<b>PLUTÔT OUI (sauf échelle)</b>
<b>FAMILLE D</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>

## 6.2 Deuxième hypothèse générale

### **HG2. Le réaménagement du lien conjugal influence la dynamique du devenir parent.**

#### *Sous-hypothèse 1 :*

**HG 2.1.** La présence d'un changement dans le lien de couple au cours de la grossesse et des trois premiers mois de l'enfant influence la qualité de l'investissement parental.

*HO 2.1.1. Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par une absence ou un faible changement du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Réduites/Désinvesties » ou « Non intégrées/Ambivalentes » à l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG).*

*HO 2.1.2. Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un changement important du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Intégrées/ Équilibrées » à l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG).*

	CHANGEMENT GLOBAL	Représentations parentales prénatales	
		Femme	Homme
FAMILLE C	PAS PENDANT GROSSESSE	Non intégrées-ambivalentes	Réduites-désinvesties
FAMILLE G	OUI	Non intégrées-ambivalentes	Intégrées - équilibrées
FAMILLE J	NON	Réduites-désinvesties	Réduites-désinvesties
FAMILLE E	NON	Intégrées-équilibrées	Non intégrées-ambivalentes
FAMILLE A	OUI	Intégrées - équilibrées	Non intégrées-ambivalentes
FAMILLE M	OUI	Intégrées - équilibrées	Non intégrées-ambivalentes
FAMILLE N	PAS PENDANT LA GROSSESSE	Réduites-désinvesties	Réduites-désinvesties
FAMILLE D	OUI	Réduites-désinvesties	Réduites-désinvesties

**Conclusion HO 2.1.1 et HO 2.1.2 :** Pour les Familles C, J et N, l'hypothèse est validée. Excepté pour Cécile qui fait part de représentations prénatales « non intégrées/Ambivalentes », la majorité des sujets pour lesquels nous n'avons pas relevé de changement du lien conjugal durant la grossesse présente des représentations prénatales de type « réduites/désinvesties ».

De plus, chez les Familles G, E, A et M, l'hypothèse est partiellement validée, obtenant pour chaque couple un des conjoints avec des représentations prénatales « Non Intégrées/ Ambivalentes » et pour l'autre conjoint des représentations prénatales « Intégrées/équilibrées ».

Enfin, une famille ne valide pas l'hypothèse, la Famille D, chez laquelle Dominique et Delphine obtiennent des représentations « Réduites/désinvesties ». Nous pouvons souligner ici le caractère particulièrement angoissant et envahissant que nous avons mis en avant dans le couple vis-à-vis des changements imposés à la grossesse. Nous faisons l'hypothèse que cette angoisse constitue un facteur pouvant expliquer ce résultat différent.

**HO 2.1.3. Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par une absence ou un faible changement du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Réduites/Désinvesties » ou « Non intégrées/Ambivalentes » à l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R).**

**HO 2.1.4. Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un changement important du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Intégrées/ Equilibrées » à l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R).**

	CHANGEMENT GLOBAL	Représentations parentales postnatales	
		Femme	Homme
FAMILLE C	PAS PENDANT GROSSESSE	Intégrées - équilibrées	Réduites-désinvesties
FAMILLE G	OUI	Intégrées - équilibrées	Intégrées - équilibrées
FAMILLE J	NON	Réduites-désinvesties	Réduites-désinvesties
FAMILLE E	NON	Non intégrées-ambivalentes	Réduites-désinvesties
FAMILLE A	OUI	Intégrées - équilibrées	Intégrées - équilibrées
FAMILLE M	OUI	Intégrées - équilibrées	Non intégrées-ambivalentes
FAMILLE N	PAS PENDANT LA GROSSESSE	Non intégrées-ambivalentes	Réduites-désinvesties
FAMILLE D	OUI	Intégrées - équilibrées	Réduites-désinvesties

**Conclusion HO 2.1.3 et HO 2.1.4 :** Concernant les représentations post-natales, les hypothèses sont vérifiées pour trois Familles, A, J et G dont les conjoints font tous part de représentations postnatales « riches et investies », et pour lesquels nous avons mis en avant une évolution du lien conjugal dès la période de la grossesse.

Pour tous les autres couples, l'hypothèse n'est validée que partiellement, un des conjoints montrant des représentations pauvres ou ambivalentes pour les couples qui avaient montré des changements du lien conjugal dès la période de la grossesse. De plus, pour la Famille E et pour la Famille N, pour lesquels nous n'avions pas rapporté d'évolution du lien, hormis au troisième mois pour la famille N, les conjointes présentent néanmoins des représentations plutôt « riches et investies ».

**HO 2.1.5. Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un changement important du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront lors de l'observation filmée d'un temps de jeu triadique, des interactions faisant état d'une alliance triadique de bonne qualité (alliances « coopératives » ou « modérées »)**

**HO 2.1.6. Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par une absence ou un faible changement du lien de couple au cours des trois étapes de la recherche, montreront lors de l'observation filmée d'un temps de jeu triadique, des interactions faisant état d'une alliance triadique de moins bonne qualité (alliances « collusives » ou « désordonnées »).**

	<b>CHANGEMENT GLOBAL</b>	<b>Alliance triadique</b>
<b>FAMILLE C</b>	<b>PAS PENDANT GROSSESSE</b>	Conflictuelle/ collusive
<b>FAMILLE G</b>	<b>OUI</b>	Coopérative
<b>FAMILLE J</b>	<b>NON</b>	Conflictuelle/ collusive
<b>FAMILLE E</b>	<b>NON</b>	Désordonnée
<b>FAMILLE A</b>	<b>OUI</b>	Conflictuelle/ collusive
<b>FAMILLE M</b>	<b>OUI</b>	Coopérative
<b>FAMILLE N</b>	<b>PAS PENDANT LA GROSSESSE</b>	Conflictuelle/ collusive
<b>FAMILLE D</b>	<b>OUI</b>	Coopérative/ modérée

**Conclusions des hypothèses HO 2.1.5 et HO 2.1.6 :** Sur le plan de l’alliance triadique, nous remarquons une réponse positive à l’hypothèse. En effet, seulement un couple ne la valide pas, la Famille A, qui malgré l’expression de changement du lien conjugal dès la grossesse, montre une alliance triadique plutôt conflictuelle.

Pour les autres couples, nous relevons la présence d’alliance triadique « conflictuelle » chez les Familles J et E, pour lesquels aucun changement du lien conjugal n’était rapporté par les conjoints, et également chez les Familles C et N, pour lesquels une évolution du lien conjugal était rapportée mais uniquement au troisième mois de l’enfant.

En revanche, hormis la famille A, toutes les Familles pour lesquelles, une évolution du lien était rapportée tout au long de la recherche (Famille G, D, M), montrent une alliance triadique de type coopérative ou modérée.

**Sous-hypothèse 2 :**

**HG 2.2. La présence d'un décalage entre les représentations conjugales de chacun des partenaires au cours au cours de la grossesse et des trois premiers mois de l'enfant influence la qualité de l'investissement parental.**

**HG 2.2.1. Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un faible décalage entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Intégrées/ Équilibrées » à l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG).**

**HG 2.2.2. Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un décalage important entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Réduites/Désinvesties » ou « Non intégrées/Ambivalentes » à l'entretien individuel du septième mois de grossesse (IRMAG/IRPAG).**

	DÉCALAGE GLOBAL	Représentations parentales prénatales	
		Femme	Homme
FAMILLE C	OUI	Non intégrées-ambivalentes	Réduites-désinvesties
FAMILLE G	NON	Non intégrées-ambivalentes	Intégrées - équilibrées
FAMILLE J	PLUTÔT NON (sauf échelle)	Réduites-désinvesties	Réduites-désinvesties
FAMILLE E	OUI	Intégrées - équilibrées	Non intégrées-ambivalentes
FAMILLE A	PLUTÔT NON	Intégrées - équilibrées	Non intégrées-ambivalentes
FAMILLE M	NON	Intégrées - équilibrées	Non intégrées-ambivalentes
FAMILLE N	PLUTÔT OUI (sauf échelle)	Réduites-désinvesties	Réduites-désinvesties
FAMILLE D	OUI	Réduites-désinvesties	Réduites-désinvesties

**Conclusion HO 2.2.1 et HO 2.2.2 :** Concernant le lien entre le décalage des conjoints relevé et les représentations parentales, l'hypothèse est vérifiée pour seulement deux couples, ceux de la Famille D et de la Famille N. En effet, pour ces dernières, nous avons relevé que le décalage exprimé entre les conjoints de leurs représentations conjugales s'accompagnait de représentations parentales réduites-désinvesties.

**HO 2.2.3.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un faible décalage entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Intégrées/ Équilibrées » à l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R).

**HG 2.2.4.** Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un décalage important entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront des représentations maternelles/paternelles majoritairement « Réduites/Désinvesties » ou « Non intégrées/Ambivalentes » à l'entretien individuel du troisième mois de l'enfant (Entretien R).

	DÉCALAGE GLOBAL	Représentations parentales postnatales	
		Femme	Homme
FAMILLE C	OUI	Intégrées - équilibrées	Réduites- désinvesties
FAMILLE G	NON	Intégrées - équilibrées	Intégrées - équilibrées
FAMILLE J	PLUTÔT NON (sauf échelle)	Réduites- désinvesties	Réduites- désinvesties
FAMILLE E	OUI	Non intégrées- ambivalentes	Réduites- désinvesties
FAMILLE A	PLUTÔT NON	Intégrées - équilibrées	Intégrées - équilibrées
FAMILLE M	NON	Intégrées - équilibrées	Non intégrées- ambivalentes
FAMILLE N	PLUTÔT OUI (sauf échelle)	Non intégrées- ambivalentes	Réduites- désinvesties
FAMILLE D	OUI	Intégrées - équilibrées	Réduites- désinvesties

**Conclusion HO 2.2.3 et HO 2.2.4 :** Concernant les représentations post-natales, les hypothèses sont vérifiées pour quatre Familles (G, E, A, N). Ainsi dans les Familles G et A, dont le décalage n'est pas relevé entre les conjoints, les représentations sont « Investies-équilibrées » pour les deux conjoints. Pour les Familles E et N, un décalage avait été mis en avant entre les conjoints au fil de la grossesse. Les représentations post-natales chez ces couples sont « Réduites-désinvesties » ou « Non intégrées-ambivalentes ».

**HO 2.2.5.** *Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un faible décalage entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront lors de l'observation filmée d'un temps de jeu triadique, des interactions faisant état d'une alliance triadique de bonne qualité (alliances « coopératives » ou « modérées »)*

**HO 2.2.6.** *Les couples pour lesquels la dynamique du lien conjugal se manifeste par un décalage important entre les conjoints sur l'évolution de leurs représentations conjugales, montreront lors de l'observation filmée d'un temps de jeu triadique, des interactions faisant état d'une alliance triadique de moins bonne qualité (alliances « collusives » ou « désordonnées »).*

	DÉCALAGE GLOBAL	Alliance triadique
FAMILLE C	OUI	Conflictuelle/ collusive
FAMILLE G	NON	Coopérative
FAMILLE J	PLUTÔT NON (sauf échelle)	Conflictuelle/ collusive
FAMILLE E	OUI	Désordonnée
FAMILLE A	PLUTÔT NON	Conflictuelle/ collusive
FAMILLE M	NON	Coopérative
FAMILLE N	PLUTÔT OUI (sauf échelle)	Conflictuelle/ collusive
FAMILLE D	OUI	Coopérative/ modérée

**Conclusions des hypothèses HO 2.2.5 et HO 2.2.6 :** Sur le plan de l'alliance triadique, l'hypothèse est vérifiée pour cinq des huit couples. En effet, pour les Familles C, E, N pour lesquelles nous avons relevé un décalage entre les conjoints au fil de recherche, l'alliance triadique s'avère « conflictuelle » ou « désordonnée ». Pour la Famille G et la Famille M, l'alliance triadique est « coopérative » alors qu'une absence de décalage avait été relevée entre les conjoints.

**HG2. Le réaménagement du lien conjugal influence la dynamique du devenir parent.**

***Sous-hypothèse 1 :***

**HG 2.1. La présence d'un changement dans le lien de couple au cours de la grossesse et des trois premiers mois de l'enfant influence la qualité de l'investissement parental.**

***Sous-hypothèse 2 :***

***HG 2.2. La présence d'un décalage entre les représentations conjugales de chacun des partenaires au cours au cours de la grossesse et des trois premiers mois de l'enfant influence la qualité de l'investissement parental.***

L'hypothèse est particulièrement vérifiée pour l'alliance triadique mais également pour les représentations parentales postnatales. Sur le plan de l'alliance triadique, l'hypothèse est vérifiée pour cinq des huit couples et vérifiées pour quatre Familles (G, E, A, N) sur le plan des représentations postnatales.

En revanche, l'hypothèse est moins significative concernant les représentations parentales prénatales, seulement deux des couples répondant positivement à l'hypothèse.

# CONCLUSION



# **Chapitre 7**

## **Discussion théorico-clinique**

---



## VII. Discussion théorico-clinique

Lors de la présentation de nos résultats, nous avons volontairement réservé une place particulière à la présentation détaillée des cas cliniques des huit couples ayant participé à cette recherche. Le but de ces développements cliniques était de rendre compte de la dimension singulière de chaque famille, à travers les axes intrasubjectifs et intersubjectifs les composant. En effet, nous avons évoqué dans la revue de la littérature la dimension complexe de l'entité couple, composée de mouvements individuels intrasubjectifs, d'une dynamique groupale avec ses mouvements psychiques propres et également du matériel générationnel issu de l'articulation des deux lignées des partenaires. Au moment du devenir parent, toutes ces dimensions sont réactivées aussi bien sur le plan conjugal aussi bien que sur le plan individuel. Nous chercherons maintenant à rendre compte de la tentative de synthèse de ces illustrations cliniques afin d'en dégager, au-delà de la dimension singulière, des problématiques communes. Ainsi, nous souhaitons rendre compte d'une vue d'ensemble de ce travail en revenant sur les axes majeurs qui constituent cette recherche.

### 7.1 L'étude du lien conjugal en périnatalité, un défi de la recherche

Contrairement à la construction de la parentalité, nous avons évoqué dans ce travail de recherche la rareté des travaux de recherches cliniques psychanalytiques portant sur le lien conjugal, et plus particulièrement sur son réaménagement en période périnatale. Ainsi, malgré une littérature riche et fournie dans le domaine de la clinique du couple, peu de paradigmes de recherche existent autour de la conjugalité dans le domaine de la psychologie clinique, nécessitant notamment de se tourner vers la psychologie systémique. *L'Echelle d'Ajustement Dyadique* (Spanier, 1976 ; Baillageon, 1983) a notamment constitué un des outils d'inspiration systémique utilisé dans notre recherche, afin de rendre compte, de façon complémentaire, de l'évolution du lien conjugal en période périnatale. Leur analyse semble avoir été dans le sens des résultats cliniques de la recherche, montrant des similitudes entre l'évolution du lien conjugal exprimé à travers les entretiens, et les scores cotés à l'EAD.

Notre réflexion autour des approches d'étude possibles du lien conjugal s'est appuyée en grande partie sur les approches utilisées dans le domaine de la parentalité. Ainsi, notre attention s'est rapidement portée sur la notion de représentation, particulièrement utilisée en périnatalité. En effet, comme nous l'avons développé dans la revue de la littérature, les travaux de Stern (1989), Lebovici (1998) ou encore d'Ammaniti (1999) ont permis de décrire différentes catégories de représentations en périnatalité : les représentations de l'enfant à naître/ de l'enfant et des parents. Des outils ont ainsi été élaborés afin de mieux rendre compte de la construction et de l'évolution de ces représentations parentales. Ainsi, l'Entretien « R » et l'IRMAG/IRPAG que nous avons présentés dans notre méthodologie ont été repris et utilisés dans notre recherche pour étudier l'investissement parental. En nous appuyant sur la notion de représentation, nous avons ainsi cherché à comprendre comment celles-ci pouvaient s'exprimer et évoluer pendant la période

périnatale. C'est pourquoi nous avons choisi de construire une nouvelle échelle et de l'intégrer à l'Entretien R et à l'IRMAG/IRPAG afin d'avoir un axe d'analyse supplémentaire des représentations conjugales : il s'agit de l' « *Echelle du(de la) conjoint(e) en tant que partenaire amoureux(se)* ». Cette échelle, encore exploratoire, a ainsi permis de mieux rendre compte de la séparation des sous-systèmes parentaux et conjugaux dans ces deux outils, en se portant spécifiquement sur les caractéristiques du partenaire en tant que *conjoint* et non pas en tant que *personne* ou en tant que *futur parent/parent*. Il a été intéressant de constater que, bien que certains sujets ne faisaient pas état d'un changement de leurs représentations du conjoint dans leur discours lors des entretiens conjugaux et/ou individuels, ils montraient des cotations très différentes des caractéristiques de leur conjoint entre le septième mois de grossesse et le troisième mois de l'enfant. De plus, nous avons également souligné la fonction étayante que pouvait prendre l'échelle pour les sujets, les amenant souvent à associer spontanément sur certains items de l'échelle.

ECHELLE J : Traits personnels du conjoint en tant que PARTENAIRE CONJUGAL			ECHELLE J : Traits personnels de la conjointe en tant que PARTENAIRE CONJUGALE		
Passif	←————→	Actif	Passive	←————→	Active
Calmé	←————→	Excité	Calmée	←————→	Excitée
Agressif	←————→	Pacifique	Agressive	←————→	Pacifique
Replié sur soi	←————→	Ouvert	Repliée sur soi	←————→	Ouverte
Entreprenant	←————→	Timide	Entrepreneante	←————→	Timide
Gai	←————→	Triste	Gaie	←————→	Triste
Difficile	←————→	Facile	Difficile	←————→	Facile
Attirant	←————→	Peu attirant	Attirante	←————→	Peu attirante
Peu intelligent	←————→	Intelligent	Peu intelligente	←————→	Intelligente
Réceptif	←————→	Peu réceptif	Réceptive	←————→	Peu réceptive
Distant	←————→	Chaleureux	Distante	←————→	Chaleureuse
Indépendant	←————→	Dépendant	Indépendante	←————→	Dépendante
Séducteur	←————→	Peu séducteur	Séductrice	←————→	Peu séductrice
Vif	←————→	« Éteint »	Vive	←————→	« Éteinte »
Insouciant	←————→	Soucieux	Insouciante	←————→	Soucieuse
Fragile	←————→	Fort	Fragile	←————→	Forte
Jaloux	←————→	Pas jaloux	Jalouse	←————→	Pas jalouse
Protecteur	←————→	Protégé	Protectrice	←————→	Protégée
Décidé	←————→	Soumis	Décidée	←————→	Soumise

Dans notre recherche, nous souhaitons également rendre compte de l'histoire des couples rencontrés, à travers les étapes de vie et les crises traversées dans leur relation. Pour cela, nous avons ainsi eu recours à des représentations graphiques de frises chronologiques sur lesquelles nous avons mentionné tous les événements décrits par les couples comme importants dans leur relation. Cette frise chronologique s'est avérée être un outil particulièrement précieux et informatif.

En effet, la représentation graphique donne à voir des aspects supplémentaires de la dynamique du lien à l'œuvre. Chez certains couples, nous avons pu ainsi observer très nettement que certaines périodes de transition de la relation tel qu'un emménagement par exemple ou un mariage, pouvaient s'accompagner d'une crise conjugale. Ainsi, l'utilisation de cet outil nous semble également représenter un support privilégié pour la clinique quotidienne des familles. La représentation de l'histoire conjugale des parents que l'on reçoit constitue à notre sens un des éléments à explorer de façon plus approfondie.

Afin d'étudier plus précisément le réaménagement du lien conjugal, nous avons choisi de nous concentrer plus particulièrement sur deux aspects analysables à partir des représentations. D'une part, nous avons porté attention aux changements dans les représentations du lien conjugal de chacun des sujets aux différentes étapes de la recherche ; d'autre part nous avons également souhaité nous concentrer sur l'émergence d'un éventuel décalage entre les représentations du lien conjugal entre chacun des conjoints du couple. En effet, il ne s'agissait pas uniquement de voir si les représentations évoluaient, mais également comment elles évoluaient entre les conjoints. Les thématiques abordées pour l'étude des représentations conjugales se sont portées sur l'organisation temporelle de la relation du couple, la sexualité, les conflits ou encore les différences de personnalité entre chacun des conjoints. Enfin, nous avons souhaité porter une attention particulière à la dimension intersubjective des entretiens, en nous focalisant sur la dynamique de prise de parole entre les conjoints. En effet, cet axe d'analyse contribue à rendre compte de la dynamique intersubjective propre à l'entité couple que nous étudions. Pour comprendre les mouvements psychiques propres à cette entité, il nous a paru essentiel de rencontrer les sujets avant tout en couple. Cette rencontre à trois, entre les deux conjoints et le chercheur, a représenté une dimension très riche de l'analyse de la dynamique des couples. En effet, nous pouvons faire l'hypothèse que les liens triadiques établis avec le chercheur viennent faire écho aux liens triadiques du couple avec l'enfant à venir. Nous avons remarqué, d'un couple à l'autre, des dynamiques intersubjectives différentes, certains couples montrant des interactions très inégales lors des entretiens (dans la Famille A par exemple, Amélie parlant beaucoup plus qu'Alban), d'autres échangeant beaucoup entre eux ou encore d'autres faisant part d'une connivence particulière avec le chercheur (par exemple, Cécile qui s'appuyait sur nos questions pour faire parler son conjoint). Bien sûr, ces axes d'analyse du lien conjugal ne représentent qu'une partie infime des dimensions d'analyses possibles, dont l'élaboration et l'application dans des recherches futures restent encore un champ d'étude immense.

## **7.2 La transmission générationnelle dans le couple en période périnatale**

La réarticulation du matériel générationnel de chacun des conjoints au moment du devenir parent a constitué un axe majeur de nos analyses cliniques singulières. Ainsi, avec l'utilisation du génogramme, nous avons pu illustrer des éléments de la dynamique familiale à l'œuvre chez les sujets. Nous avons ainsi constaté à quel point le matériel générationnel des sujets venait faire écho

à celui de leur conjoint tel que l'avaient montré les auteurs cités dans la revue de la littérature (Morel, 1985 ; Eiguier, 2005 ; Benghozi, 2012). En période périnatale, cette réarticulation est particulièrement mise à l'épreuve par le jeu des identifications et des projections envers l'enfant à naître (Missonnier, 2009b). Ces résultats nous donnent à voir toute la perspective d'études sur cet entrecroisement à l'œuvre entre les éléments de transmission générationnelle au moment du devenir parent qui viennent constituer un des points de mire du réaménagement du lien conjugal. En effet, la transmission générationnelle ne peut assurément pas s'envisager dans une vision unilinéaire mais bien dans ce qu'elle met à jour de la construction du couple et du projet d'enfant de ce dernier.

### 7.3 L'anticipation conjugale périnatale

Pour l'ensemble des couples interrogés, nous retrouvons bien une évolution du lien conjugal, qui vient confirmer le bouleversement des mouvements intrapsychiques et intersubjectifs décrits au moment du passage à la parentalité, développés dans la revue de la littérature notamment à travers les concepts de « transparence psychique intersubjective » (Riand, 2010) qui viennent constituer une crise intersubjective du devenir parent.

De plus, nous avons pu mettre en avant chez certains couples, une évolution du lien rapporté uniquement par l'un des conjoints, généralement lors des entretiens individuels. Cette observation rejoint notre deuxième sous-hypothèse qui stipule la présence d'un décalage progressif entre les conjoints comme constituant le réaménagement conjugal à la période périnatale. En effet, en utilisant les représentations conjugales de chacun des conjoints pour rendre compte en partie de ce réaménagement du lien, nous devons porter une attention particulière aux différences et décalages qui pourraient ressortir entre les conjoints. À travers les résultats, nous avons pu mettre en évidence que les couples chez lesquels aucune évolution des représentations conjugales n'apparaissaient au moment de la grossesse, montraient un décalage plus important entre les conjoints dans leurs représentations conjugales, au moment du troisième mois de l'enfant. Il semblerait ainsi que plus le lien évolue précocement pendant la grossesse à travers l'évolution des représentations conjugales notamment, plus le décalage entre les conjoints serait faible. Or nous pouvons supposer que plus un décalage est faible, moins le lien se réaménage dans le sens d'une désorganisation.

Ainsi, nous pouvons faire part du premier constat de nos résultats qui concerne la **temporalité de l'évolution de ce lien conjugal**. En effet, nous avons pu remarquer que cette évolution du lien n'apparaissait pas au même moment chez tous les couples. Tandis que la moitié des couples fait part d'une évolution du lien dès la période de la grossesse, l'autre n'exprime aucun changement pendant la grossesse mais dans la période postnatale, au troisième mois de l'enfant. Or les résultats montrent que lorsque les conjoints rapportent une évolution dans leurs représentations conjugales dès la grossesse, ces dernières sont décrites plus positivement au troisième mois de l'enfant. De plus, nous avons également relevé que cette anticipation des

changements conjugaux est corrélée à un investissement parental de meilleure qualité particulièrement concernant les alliances triadiques.

Cette constatation quant à la meilleure évolution des couples faisant état d'un changement plus précoce nous pousse ainsi à nous intéresser à la notion de l'*anticipation*. Concept freudien peu étudié pendant longtemps jusqu'aux travaux de Missonnier (2001, 2003, 2012) qui s'est repenché sur les développements de Freud (Freud, 1900, 1923, 1926) en s'appuyant notamment sur le concept d'« angoisse signal ». Ainsi, le passage de l'« *angoisse originaire/traumatique* » à l'*angoisse signalée*, plus élaborée et permettant d'affronter des situations de crise s'effectue grâce à l'anticipation. En effet, avec les travaux de Vaillant (1992) sur les mécanismes de défense, l'anticipation a été décrite comme un mécanisme « adaptatif ». Les travaux de Ionescu (1997) vont également dans ce sens, à travers une définition rapportée par Missonnier (2009, 2012) et qui fait particulièrement écho à notre sujet :

Anticiper consiste, lors d'une situation de crise, à imaginer l'avenir : en expérimentant d'avance ses propres réactions comportementales ; en prévoyant les conséquences de ce qui pourrait arriver ; en envisageant différentes réponses ou solutions possibles (Ionescu, Jacquet, & Lhote, 1997, p. 159).

L'anticipation a ainsi été décrite comme un des processus organisateur de la parentalité à travers « *l'anticipation comportementale, émotionnelle et fantasmatique de cette séparation de la naissance, du paradoxe de l'altérité radicale du nouveau-né et de sa dépendance primaire à l'égard des parents* » (Missonnier, 2012, p. 59). Ainsi, l'anticipation périnatale à l'œuvre pendant la grossesse, élaborée à partir de l'histoire individuelle, conjugale et transgénérationnelle de chacun des devenant parents, peut être considérée comme un indicateur de la bonne évolution de la parentalité.

Au vu de nos résultats, nous pouvons donc bel et bien distinguer les couples en mesure d'anticiper les transformations de leur lien conjugal à venir et ceux pour lesquels la grossesse ne vient pas mettre au travail la dynamique intersubjective conjugale jusque-là installée. Ainsi **l'anticipation périnatale conjugale** pourrait se définir comme la capacité des conjoints, pendant la grossesse, à prévoir les changements à venir dans leur lien conjugal et à appréhender le processus de crise intersubjective inhérente à ces transformations du lien. En effet, nous faisons l'hypothèse que c'est bien de cette anticipation périnatale conjugale dont il s'agit au moment de la grossesse et qui vient impacter l'investissement de l'enfant et de la place parentale à venir. L'anticipation conjugale périnatale pourrait alors être considérée comme un indicateur de la qualité de l'investissement parental. Cette constatation vient notamment interroger la question clinique de la préparation à la naissance proposée aux futurs parents dans les maternités françaises et de la place accordée au lien conjugal dans cette préparation.

#### 7.4 Réaménagement du lien conjugal et alliance triadique parentale

Dans l'étude de nos huit cas cliniques, nous avons cherché à rendre compte du réaménagement du lien conjugal sur le temps de la grossesse et à la naissance de l'enfant, et à le mettre en lien avec le type d'alliance triadique constatée à l'observation vidéo d'un temps de jeu libre. Ainsi, sur l'axe de la coparentalité, les résultats montrent que chez les couples faisant part d'un réaménagement du lien de couple, une alliance triadique de bonne qualité est relevée, à savoir une alliance « coopérative » ou « modérée ». Deux situations de couples ont particulièrement attiré notre attention sur cet axe, la Famille D et la Famille E, présentant toutes deux des situations d'accès à la parentalité singulières.

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

Ainsi, que ce soit pour Delphine ou pour Éric, le passage à la parentalité s'est avéré périlleux comme nous l'avons décrit, notamment du fait de leurs propres histoires générationnelles. Pour ces deux familles, l'alliance triadique observée n'a pour autant pas du tout été la même. Ainsi, alors que pour la Famille E, l'observation vidéo montre un couple en difficulté avec son bébé, ne permettant pas de rendre compte d'une coparentalité adaptée (« désordonnée »), la Famille D, quant à elle, montre des interactions triadiques rendant compte d'une coparentalité souple et de qualité (« coopérative »). La Famille D avait fait part de changements dans la relation conjugale dès le début de la grossesse, contrairement à la Famille E dans laquelle toute conflictualité vis-à-vis du conjoint s'avérait impossible ou bien très coûteuse. Il nous semble ainsi que ces deux situations singulières viennent souligner la perspective d'une évolution plus positive de l'investissement parental, notamment à travers une alliance triadique de meilleure qualité, chez les couples pouvant élaborer une réorganisation du lien conjugal.

La possibilité d'une forme d'anticipation conjugale périnatale, permettant un réaménagement du lien conjugal allant dans le sens d'une réorganisation, constitue ainsi un axe à considérer pleinement dans l'étude du passage à la parentalité. En effet, nous avons pu constater que l'anticipation conjugale périnatale semblait représenter un facteur de l'élaboration d'une triadification précoce, mais également d'une triangulation postnatale de meilleure qualité. Ce constat vient également faire écho aux travaux portant sur la mise en place d'une coparentalité prénatale, ce que l'équipe de chercheurs de Lausanne a étudié plus particulièrement à travers le paradigme du *Jeu triadique prénatal* (Carneiro et al., 2006), et qui fait le lien avec la triangulation précoce.

## 7.5 Triadification précoce conjugale

Le constat de différences entre les couples nous a amené à nous intéresser plus particulièrement au projet d'enfant dans le couple. En effet, la prise en compte de l'anticipation pendant la grossesse des bouleversements psychiques du lien conjugal à venir pose la question de l'anticipation de ce bouleversement dès le projet d'enfant. À partir de nos résultats, chez deux des couples inclus dans la recherche, Guillaume et Géraldine d'une part, et Mathieu et Mélanie d'autre part, nous avons pu relever une forme de préparation qui semble avoir permis au couple la mise en place d'une **triadification précoce** et donc d'une anticipation des métamorphoses à venir dans le lien conjugal.

(...)

*Partie clinique non diffusée dans cette version en ligne dans l'optique de protéger la confidentialité des données.*

Une forme d'élaboration psychique de la triade semblait ainsi bien présente chez l'un et l'autre de ces couples. Nous pouvons souligner l'évolution favorable de la Famille G et de la Famille M à la fois sur le plan du conjugal mais également du parental, l'alliance triadique et les représentations parentales étant de bonne qualité chez ces couples. Cette constatation rejoint les travaux évoqués dans notre revue de la littérature, de Stoléru (1995) qui a mis en avant la présence d'une triade précoce chez les couples pour lesquels le désir d'enfant s'inscrit également comme un projet commun et non pas seulement comme un projet individuel.

Ainsi, plusieurs auteurs ont évoqué la fonction paternelle comme permettant l'élaboration d'une triadification. Cupa (1997) a ainsi décrit la double fonction du père, sur le plan de la triadification et sur le plan de la triangulation :

Si le père permet la triadification, c'est à dire le passage à un tiers terme et ses effets au niveau de la réalité, il permet aussi, par la triangulation, l'entrée dans le symbolique qui le constitue comme référent de la loi, mais aussi comme référentiel du transgénérationnel qui instaure l'historicisation de l'enfant (Cupa et al., 1997, p. 92)

Pour Golse, les éléments qui constituent la dimension intrapsychique de l'organisation triadique sont « *l'histoire infantile de la mère avec sa dimension de conflictualité névrotique et sa charge de processus transgénérationnels* » (Golse, 2003, p. 205). Pour l'auteur, la tiercéité résulte bien d'une fonction paternelle mais pas seulement, par tout ce qui fait fonction d'un écart, d'un espace, d'une différence entre le bébé et sa mère, et parfois même par la mère elle-même :

L'une des grandes questions du bébé à propos de la tiercéité, et donc de la future fonction paternelle, pourrait au fond se formuler de la manière suivante : « Qu'est-ce que cet espace qui n'est ni elle, ni moi ? » (Golse, 2003, p. 206).

Ainsi nous nous demandons dans quelle mesure la place de l'entité conjugale pendant la grossesse contribue à la construction de cette tiercéité et donc d'une triadification précoce. La tiercéité serait dans ce cas permise par la fonction paternelle mais également par une fonction

conjugale, en tant qu'entité différente de la relation coparentale et des mouvements névrotiques individuels de la mère. La triadification précoce rejoint aussi les développements d'Eiguer (1996) qui avait également décrit la présence d'un fantasme, chez certains couples d'un lien à trois existant dès la formation du couple :

Fantasmatiquement un lien à trois (car habité par le désir d'enfant), mais il est structurellement un lien à deux (animé par le plaisir de fonctionner à deux) (Eiguer, 1996, p. 33).

Les résultats de la recherche mettent ainsi en exergue les notions d'anticipation, de triadification précoce dans le réaménagement du lien. Ces dimensions à l'œuvre dans le réaménagement du lien conjugal semblent ainsi constituer des repères cliniques précieux dans l'accompagnement des couples au moment du devenir parent, afin de repérer au mieux les situations en fonction de la psychopathologie à l'œuvre et des couples tout-venant.

## **Chapitre 8**

### **Limites et perspectives de la recherche**

---



## **VII. Limites et perspectives de la recherche**

### **8.1 Les limites**

Une des premières limites à laquelle nous avons été confronté dans cette recherche, porte sur la quantité du matériel recueilli. Ainsi, pour répondre à nos objectifs, nous avons souhaité nous appuyer sur des données rendant compte de la dynamique conjugale, du matériel générationnel et également de l'investissement de l'enfant en périodes prénatale et postnatale. Ainsi, le protocole mis en place nous a permis de récolter un matériel riche et abondant. La quantité de matériel a parfois été déroutante pour l'analyse singulière de chaque couple et certains axes ont donc été plus développés que d'autres. Ainsi, un approfondissement de certains de ces axes serait intéressant à envisager dans des études futures. Nous pensons notamment à l'axe de la coparentalité prénatale et son lien avec la triadification précoce, dans une mise en perspective avec la relation conjugale.

La richesse du protocole et l'importance du matériel recueilli a également constitué une limite au recrutement d'un nombre plus important de sujets. Il serait ainsi intéressant de confronter nos résultats à des échantillons plus larges. La dimension sociale et culturelle étant particulièrement importante dans l'étude du couple, il serait également intéressant d'envisager d'étudier des cohortes plus diversifiées afin de prendre en compte cette dimension dans l'étude du couple en période périnatale.

La recherche menée avait vocation à se centrer sur les hommes et femmes en couple devenant parents. Aussi, l'absence d'éléments sur le développement de l'enfant à la naissance est un parti pris de la recherche qui mérite d'être discuté. La quantité de matériel sur l'aspect conjugal et sur l'aspect parental nous a semblé représenter un champ d'étude suffisamment large, ne nous donnant pas la possibilité de l'étendre au bébé. Cependant, il paraît tout à fait intéressant d'envisager de façon plus engagée l'impact du réaménagement conjugal sur le développement de l'enfant. Nous l'avons évoqué, les études ont en effet montré que les capacités du bébé de la prise de conscience de la triade étaient précoces, ce qui encourage les études dans ce sens. Les représentations par l'enfant de ses parents comme couple amoureux nous semblent également une thématique à explorer.

### **8.2 Les perspectives**

Les résultats de notre recherche nous ont permis de mettre en avant trois points qui attirent plus particulièrement notre attention. Le premier point concerne le vécu par les couples des premières semaines après le retour à domicile, une fois leur bébé né. En effet, cette période a été décrite par l'ensemble des couples rencontrés comme une période très difficile sur le plan de la relation conjugale. Dans une majorité des cas, ce moment de crise s'expliquait par le décalage très fort entre le père qui reprenait son activité professionnelle et la mère qui restait à la maison s'occuper du bébé. Sans exception, tous les couples décrivent ce moment comme à la source d'une

crise dans le couple. Au contraire, les couples qui ont bénéficié de la présence des deux membres pendant les premières semaines semblent avoir beaucoup mieux appréhendé ce passage. Il semble ainsi indispensable de nous pencher plus attentivement sur ce qui émane de la relation conjugale et de l'alliance triadique à cette période, à la fois à travers des études en psychologie clinique périnatale mais également sur un plan plus médical et sociétal. En effet, les remaniements à l'œuvre pendant cette période viennent questionner les conditions actuelles de mise en place des congés parentaux, et notamment de la question du congé de paternité, de plus en plus revendiqué. L'implication plus égalitaires des deux parents dans les premières semaines du bébé nous semble ainsi représenter une des conditions de construction de meilleure qualité du lien coparental et de la réorganisation du lien conjugal. Ce point reste à être développé dans des recherches ultérieures.

Le deuxième point mis en avant par nos résultats concerne la période à laquelle a été effectuée la troisième étape de notre recherche. En effet, nous avons souhaité rencontrer les couples au troisième mois de l'enfant, afin de se situer suffisamment loin de la naissance et des premiers remaniements du couple, tout en ne nous en éloignant pas afin de bénéficier d'un récit encore présent de la part des parents à propos de la naissance de leur bébé. Nos résultats ont cependant montré que la période des trois mois est une période particulièrement propice aux réaménagements dans le lien du couple, très fortement influencée pour certains couples par le reprise du travail de la mère et du début de la garde de l'enfant par une personne extérieure aux parents. Le manque de temps ne nous permettait pas d'envisager un protocole s'étalant plus longuement dans le temps, mais la mise en place de recherches ultérieures qui porteraient sur le réaménagement de la relation six mois ou un an après l'arrivée de l'enfant nous semblent tout à fait intéressantes et complémentaires.

Enfin, nous avons montré à travers nos résultats la présence pour certains couples d'une forme d'anticipation conjugale à l'œuvre participant de la construction de la triadification précoce. Cette forme d'anticipation nous semble ainsi faire écho à la question de la préparation des futurs parents actuellement proposée. En effet la dimension conjugale mériterait d'être plus présente à la fois dans la clinique des psychologues confrontés à des futurs parents mais également chez les professionnels de maternité, en proposant des temps de formation sur cette thématique. En effet, la relation conjugale, qui est encore très souvent mise de côté, car considérée comme du registre du privé ou de l'intime, a encore toute sa place à prendre dans la sphère que constitue la maternité.

# Bibliographie

---

- Abidin, R., & Brunner, J. (1995). Development of a parenting alliance inventory. *Journal of Child Clinical Psychology, 24*, 31-40.
- Abraham, N., & Torok, M. (1978). *L'Écorce et le noyau*. Paris : Flammarion, 1987.
- Aisenstein, M. (2000). *Michel Fain*. Paris : P.U.F.
- Ammaniti, M., Candelori, C., Pola, M., & Tambelli, R. (1999). *Maternité et grossesse*. P.U.F.
- André, J. (1995). *Aux origines féminines de la sexualité*. Paris, 2004 : PUF.
- André-Fustier, F., & Aubertel, F. (1997). La transmission psychique familiale en souffrance. In A. Eiguer, *Le générationnel. Approche en thérapie familiale psychanalytique*. (p. 107-150). Paris : Dunod, 2013.
- Anzieu, D. (1971). L'illusion groupale. *Nouvelle Revue de Psychanalyse, (4)*, 73-93.
- Anzieu, D. (1975). *Le groupe et l'inconscient : l'imaginaire groupal*. Paris : Dunod, 1999.
- Anzieu, D. (1986a). Introduction à l'étude des fonctions du moi-peau dans le couple. *Gruppo, Revue de Psychanalyse Groupale, n° 2*, 75-82.
- Anzieu, D. (1986b). La scène de ménage. *Nouvelle Revue de Psychanalyse, (33)*.
- Anzieu, D. (1987). *Le Moi-peau*. Paris : Dunod.
- Anzieu, D. (1993). Le moi-peau familial et groupal. *Gruppo, Revue de Psychanalyse Groupale, 9*, 9-18.
- Anzieu, D. (1996). La scène de ménage. In *Créer, détruire*. Paris : Dunod. 2012.
- Aponte, N. (1992). Present at the creation : The experience of men becoming first-time fathers. *Dissertation Abstract International, (B 52/09 : 4964)*.
- Assoun, P.-L. (1998). Le trauma amoureux, le « complexe de Werther ». *Le journal des psychologues, 159*.
- Aubert-Godard, A. (2004). Devenir père d'un enfant, un risque narcissique ? In M. Dugnat, *Devenir père, devenir mère* (p. 129-142). Toulouse : Erès.
- Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation : du pictogramme à l'énoncé*. Paris : Presses universitaires de France. 2003.
- Baillargeon, J., Dubois, G., & Marineau, R. (1986). Traduction française de l'Echelle d'ajustement dyadique. *Revue canadienne des sciences du comportement, 18(1)*, 25-34.
- Bécar, F. (2009). Remaniement psychique du couple et répétition traumatique : le passage de la

fusion à l'altérité. *Le Divan familial*, 2(23), 45-58.

Benedek, T. (1970). Fatherhood and providing. In T. Benedek & E. J. Anthony, *Parenthood. Its psychology and psychopathology* (p. 167-183). Boston: Little, brown and Company.

Benghozi, P. (2012). Paradoxalité du pacte d'alliance conjugal et remailage réciproque des contenants généalogiques de couple et de famille. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, (58), 105-120.

Bertrand, S. (2008). *Incidence du développement de la « conscience parentale de l'Autre-bébé » durant la grossesse sur la qualité des interactions précoces (0-3 mois)*. Paris Descartes.

Bibring, G. L. (1959). Some considerations of the psychological processes in pregnancy. *Psychoanal. Study Child*, (14), 113-121.

Bion, W. R. (1959). Attaques contre les liens. *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 25 (1982), 285-298.

Bion, W. R. (1961). *Recherches sur les petits groupes*. Paris : Presses universitaires de France. 2002.

Bion, W. R. (1962). *Aux sources de l'expérience*. Paris : P.U.F, 1991.

Blassel, J.-M. (2005). Le conjugal et le familial. *Dialogue*, no 169(3), 75-83.

Bleger, J. (1987). Le groupe comme institution et le groupe dans les institutions. In R. Kaës, *L'Institution et les institutions*. Paris : Dunod.

Bologne, J.-C. (2016). *Histoire du couple*. Paris : Perrin.

Bonnet, C., Garbinti, B., & Solaz, A. (2015). *INSEE : Les conditions de vie des enfants après le divorce* (Rapport INSEE Première No. 1536).

Bouregba, A. (2016). La fonction paternelle. In *L'Enfant et son parent* (p. 71-104). Paris : Dunod.

Bouvet, M. (1960). La clinique psychanalytique de la relation d'objet. *Revue française de psychanalyse*, 6(XXIV), 721-788.

Bouvet, M. (2006). *La relation d'objet*. Paris : P.U.F.

Bowlby, J. (1969). *Attachment and loss : Attachement 1*. London : Hogarth Press.

Braunschweig, D., & Fain, M. (1971). *Eros et Antééos : réflexions psychanalytiques sur la sexualité*. Paris: In Press édition, 2013.

Brinks, E. (1993). Meeting Over the Map : Madeleine de Scudery's Carte du Pays de Tendre and Aphra Behn's Voyage to the Isle of Love. *Restoration : Studies in English Literary Culture, 1660-1700*, 1(17).

Brusset, B. (2005). *Psychanalyse du lien : les relations d'objet*. Paris : Presses universitaires de France. 2007.

Burguière, A. (1994). La formation du couple. In C. Klapisch-Zuber, & M. Ségalen, *Histoire de la*

*famille Tome 3- le choc des modernités*. Paris: Armand-Colin.

Bydlowski, M. (1978). Les enfants du désir: le désir d'enfant dans sa relation à l'inconscient. *Psychanalyse à l'Universitaire*, 4(13).

Bydlowski, M. (1991). La transparence psychique de la grossesse. *Etudes Freudiennes*, 32, 135-142.

Bydlowski, M. (1997). *La dette de vie : itinéraire psychanalytique de la maternité* (6e éd. mise à jour). Paris, 2008: Presses universitaires de France.

Bydlowski, M. (2001). Le regard intérieur de la femme enceinte, transparence psychique et représentation de l'objet interne. *Devenir*, 13(2), 41-52.

Bydlowski, M., & Golse, B. (2001). De la transparence psychique à la préoccupation maternelle primaire. Une voie de l'objectalisation. *Le Carnet Psy*, (63), 30-33.

Caillot, J.-P., & Decherf, G. (1989). *Psychanalyse du couple et de la famille*. Paris, France: A.Psy.G éd.

Candelori, C. (1999). L'IRMAG, un instrument pour explorer les représentations pendant la grossesse. In M. Ammaniti, M. Pola, & R. Tambelli, *Maternité et grossesse*. Paris: P.U.F.

Carbonnier-Burkard, M. (2013). Luther et le mariage pour tous. *L'Histoire*, (386), 28-28.

Carneiro, C., Corboz-Warnery, A., & Fivaz-Depeursinge, E. (2006). The Prenatal Lausanne Trilogue Play: A New Observational Assessment Tool of the Prenatal Co-Parenting Alliance. *Infant Mental Health Journal*, 27(2), 207-228.

Chabert, C. (2009). Il était une fois... In *Désirs d'enfant* (p. 15-29). Presses Universitaires de France.

Chasseguet-Smirguel, J. (1975). *L'Idéal du Moi, Essai psychanalytique sur la « maladie d'Idéalité »* (Tchou). France.

Chiland, C. (1999). *Le sexe mène le monde*. Paris: Calmann-Lévy.

Chiland, C. (2006). *L'entretien clinique*. Paris: Presses universitaires de France.

Ciccone, A. (1999). *La transmission psychique inconsciente*. Paris: Dunod, 2012.

Ciccone, A. (2006). Partage d'expériences et rythmicité dans le travail de subjectivation. *Le Carnet PSY*, 109(5), 29-34.

Clavier, B. (2013). *Les fantômes familiaux : psychanalyse transgénérationnelle*. Paris: Payot & Rivages.

Cohen, R., & Weissman, S. (1984). The parenting alliance. In R. Cohen, B. . Cohler, & S. Weissman, *Parenthood : a psychodynamic perspective* (p. 33-49). New-York: Guilford.

Corboz-Warnery, A., Fivaz-Depeursinge, E., Gertsch-Bettens, C., & Favez, N. (1993). Systemic analysis of father-mother-baby interaction : The Lausanne triadic play. *Infant Mental Health*

*Journal*, 14, 298-316.

Cournut, J. (1997). Critique et éloge de la bisexualité. In A. Fine, D. Le Beuf, & A. Le Guen, *Bisexualité*. Paris: Presses Universitaires de France.

Cupa, D. (2004). Le Complexe de grossesse. In S. Missonnier, *La grossesse, l'enfant virtuel et la parentalité*. Paris: Presses Universitaires de France.

Cupa, D., Moinet, I., Chassin, F., Thoret, N., Bel, C., & Valdès, L. (1994). Devenir père ou la grossesse du père. *Revue de médecine psychosomatique*, 37/38, 85-106.

Cupa, D., Moinet, I., Thoret, N., & Valdès, L. (1997). Devenir père ou la grossesse du père. In D. Cupa & S. Lebovici, *En famille à l'hôpital, le nourrisson et son environnement*. Grenoble: La pensée sauvage.

Cuynet, P., & Mariage, A. (2004). Le dessin de l'arbre généalogique comme épreuve projective. *Le Divan familial*, 13(2).

Danon-Boileau, L. (2002). État amoureux. In A. De Mijolla, *Dictionnaire international de la psychanalyse* (p. 571-572). Paris: Calmann-Lévy, 2013.

Danon-Boileau, L., & Ody, M. (2002). Censure de l'amante. In A. De Mijolla, *Dictionnaire international de la psychanalyse* (p. 303-304). Paris: Calmann-Lévy, 2013.

David, C. (1967). Interventions sur l'Organisation œdipienne du stade génital (C.-J. Luquet-Parat). De la valeur mutative des remaniements post-œdipiens. *Revue française de psychanalyse*, (5-6).

David, C. (1971). *L'état amoureux : essais psychanalytiques*. Paris : Payot & Rivages. 2001.

David, C. (1992). *La bisexualité psychique*. Paris: Payot.

Dayton, C. J., Levendosky, A., Davidson, W. ., & Bogat, G. (2010). The child as held in the mind of the mother. The influence of prenatal maternal representations on parenting behaviors. *Infant Mental Health Journal*, (31), 220-241.

De Scudéry, M. (1654). *Clélie, histoire romaine*. Paris : Gallimard, 2006.

Deutsch, H. (1924). *Psychanalyse des fonctions sexuelles de la femme*. Paris, 1994: Presses Universitaires de France.

Diamond, M. (1986). Becoming a father : A psychoanalytic perspective on the forgotten parent. *Psychoanal Rev*, 4(73).

Dicks, H. V. (1967). *Marital tensions clinical studies towards a psychological theory of interaction*. London: Karnac Books.

Draper, J. (2003). Blurring, moving and broken boundaries : men's encounters with the pregnant body. *Sociology of Health and Illness*, 25(7), 743-767.

Ducouso-Lacaze, A. (2014). Questions pour la clinique psychanalytique à partir d'une situation d'homoparentalité. *Dialogue*, (203), 15-27.

- Dupré la Tour, M. (1987). Entre la peur de se perdre et l'angoisse de perdre l'autre. *Dialogue*, (95).
- Dupré la Tour, M. (2005a). L'organisation groupale du couple. In *Les crises du couple, leur fonction et leur dépassement*. Paris: Erès.
- Dupré la Tour, M. (2005b). Qu'est-ce qu'un couple ? In *Les crises du couple. Leur fonction et leur dépassement* (p. 35-50). Toulouse: Erès.
- Dupré la Tour, M. (2011). Le narcissique et l'objectal en thérapie de couple. *Dialogue*, 192(2), 109.
- Durieux, M. (2003). *Otto Kernberg*. Paris: P.U.F.
- Eiguer, A. (1983). *Un divan pour la famille*. Le Centurion.
- Eiguer, A. (1984). Le lien d'alliance, la psychanalyse et la thérapie de couple. In *La thérapie psychanalytique du couple*.
- Eiguer, A. (1987). *La parenté fantasmatique*. Paris: Bordas.
- Eiguer, A. (1996). Le couple, lien à trois ? *Dialogue*, (132).
- Eiguer, A. (1998). *Clinique psychanalytique du couple*. Paris: Dunod.
- Eiguer, A. (2005). Le couple questionné par l'héritage ancestral. *Le journal des psychologues*, 223, 26-31.
- Eiguer, A. (2006). Le couple et son héritage ancestral. In E. Granjon & A. Loncan, *La part des ancêtres*. Paris: Dunod, 2012.
- Erikson, E. . (1968). *Adolescence et crise : la quête de l'identité*. Paris: Flammarion, 1972.
- Estellon, V. (2010). Fonctionnements limites et psychopathologie de la vie quotidienne. In *Les Etats limites* (Vol. 3e éd. 2014, p. 15-32). Paris: Presses Universitaires de France.
- Favez, N. (2013). La transition à la parentalité et les réaménagements de la relation de couple. *Dialogue*, (199), 73-83.
- Favez, N., Fracarolo-Moutinot, F., & Tissot, H. (2013). *Naitre et grandir au sein de la triade : le développement de l'alliance familiale*. Bruxelles: De Boeck Supérieur.
- Favez, N., & Frascarolo, F. (2013). Le coparentage : composants, implications et thérapie. *Devenir*, 25(2), 73-92.
- Feinberg, M. (2002). Coparenting and the transition to parenthood : a framework for prevention. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 5(3), 173-195.
- Feinberg, M. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting : A framework for research and intervention. *Parenting : Science and Practice*, 3(2), 95-131.
- Feld-Elzon, E. (2010). Homoparentalité - Bisexualité - Tiercéité : impact du projet d'enfant et de l'IAD (insémination artificielle par donneur anonyme) sur la bisexualité. *Revue belge de*

*psychanalyse*, n° 56, 61-75.

Fivaz-Depeursinge, E. (2000). Le bébé et la triangulation. In M. Maury & M. Lamour, *Alliances autour du bébé : de la recherche à la clinique*. Paris: P.U.F.

Fivaz-Depeursinge, E., Fracarolo-Moutinot, F., & Corboz-Warnery, A. (1998). Évaluation de l'alliance triadique dans un jeu père-mère-bébé. *Devenir*, 10(4), 79-104.

Fivaz-Depeursinge, E., & Corboz-Warnery, A. (1999). *The primary triangle. A developmental systems view of mothers, fathers, and infants*. New-York: Basic Books.

Fivaz-Depeursinge, E., & Philipp, D. A. (2016). *Le bébé face au couple : accompagner les familles avec jeunes enfants*. Bruxelles: De Boeck Supérieur.

Foulkes, S. H., & Anthony, E. J. (1957). *Group psychotherapy : the psychoanalytic approach*. London : Penguin Books.

Fraiberg, S. (1975). *Fantômes dans la chambre d'enfants*. Paris, 2012 : PUF.

Freud, S. (1900). *L'interprétation des rêves*. Paris : P.U.F.

Freud, S. (1905). Trois essais sur la vie sexuelle. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. VI : 1901-1905* (P.U.F, 2006). Paris.

Freud, S. (1908). Des théories sexuelles infantiles. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. VIII : 1906-1908*. Paris: P.U.F, 2006.

Freud, S. (1909). Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. IX : 1909*. Paris: P.U.F, 2006.

Freud, S. (1910). D'un type particulier de choix d'objet chez l'homme. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. X : 1909-1910*. Paris, 2006: Presses Universitaires de France.

Freud, S. (1912). Du rabaissement le plus commun de la vie amoureuse. In *Psychologie de la vie amoureuse*. Paris : Payot & Rivages. impr. 2010.

Freud, S. (1914a). À partir de l'histoire d'une névrose infantile. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XIII : 1914-1915*. Paris: P.U.F, 2006.

Freud, S. (1914b). Pour introduire le narcissisme. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XII : 1913-1914*. Paris, 2005: Presses universitaires de France.

Freud, S. (1915a). Deuil et mélancolie. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XIII : 1914-1915* (P.U.F, 2006). Paris.

Freud, S. (1915b). Métapsychologie. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XIII : 1914-1915*. Paris: P.U.F, 2006.

Freud, S. (1915c). Remarques sur l'amour de transfert. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XII : 1913-1914*. Paris, 2005: Presses Universitaires de France.

Freud, S. (1919). Un enfant est battu. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XV : 1916-1920*.

Paris, 2006: Presses Universitaires de France.

Freud, S. (1920). Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XV : 1916-1920* (P.U.F, 2006). Paris.

Freud, S. (1921). Psychologie des masses et analyse du moi. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XVI : 1921-1923*. Paris: P.U.F, 2006.

Freud, S. (1923). Le Moi et le Ça. In *Essais de psychanalyse*. Paris: Payot et Rivage.

Freud, S. (1925). Conséquences psychiques de la différence des sexes. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XVII : 1923-1925*. Paris: P.U.F, 2006.

Freud, S. (1931). De la sexualité féminine. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XIX : 1931-1936*. Paris: P.U.F, 2006.

Freud, S. (1937). L'analyse finie et l'analyse infinie. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XX : 1937-1939* (p. 17-55). Paris : P.U.F, 2010.

Freud, S. (1939). L'homme moïse et la religion monothéiste. In *Œuvres complètes - psychanalyse - vol. XX : 1937-1939* (p. 81-218). Paris: P.U.F, 2006.

Geberowicz, B. (2005). *Le baby clash : le couple à l'épreuve de l'enfant*. Paris: Albin Michel.

Gerzi, S., & Berman, E. (1981). Emotional reactions of expectant fathers to their wives' first pregnancy. *British Journal of Medical Psychology*, (54), 259-265.

Giampino, S. (2006). Les parents sont aussi un homme et une femme. Ré-interroger les mots et leur portée. *Informations sociales*, (132), 6-12.

Gide, A. (1909). *La Porte étroite*. Paris, 2001: Gallimard.

Godelier, M. (2004). *Métamorphoses de la parenté*. Paris : Fayard.

Goethe. (1774). *Les souffrances du jeune Werther*. Paris, 1999: Librairie Générale Française.

Golse, B. (2003). Co-construction de la tiercéité et de la place du père par la mère et le bébé : impact sur nos modèles d'interventions thérapeutiques. In C. Anzieu-Premmeur & M. Pollak-Cornillot, *Les pratiques psychanalytiques auprès des bébés*. Paris: Dunod.

Granjon, E. (1987). Traces sans mémoires et liens généalogiques dans la constitution du groupe familial. *Dialogue*, 98, 10-16.

Granjon, E. (2010). La famille : un lieu pour s'approprier son histoire. In N. Presme, P. Delion, & S. Missonnier, *Quelles transmissions autour des berceaux ?* (p. 25-47). Paris: Erès.

Green, A. (1990). *Le complexe de castration*. Paris, 2011: P.U.F.

Grunberger, B. (1971). *Le Narcissisme : essais de psychanalyse*. Paris : Payot.

Guillaumin, J. (1979). *Crise, rupture, dépassement*. Paris, 1997 : Dunod.

Gutton, P. (2011). *La chambre des amants : la mère, le père, l'enfant*. Paris: Odile Jacob.

- Guyotat, J. (2005). Transmission - Filiation. *Recherches en psychanalyse*, 1(3), 115-119.
- Hefez, S., & Mingasson, L. (2006). L'heureux « évènement »: effet d'annonce. *Informations sociales*, 132(4).
- Hermont-Belot, R. (2016). La révolution du mariage civil. *L'Histoire*, (420).
- Hervé, M.-J., Lamour, M., Moro, M. R., Fivaz-Depeursinge, E., & Maury, M. (2000). Analyse des interactions triadiques précoces : co-construction des outils conceptuels et méthodologiques. In M. Maury & M. Lamour, *Alliances autour du bébé : de la recherche à la clinique* (p. 27-60). Paris: P.U.F.
- Houzel, D. (2002). Les enjeux de la parentalité. In L. Solis-Ponton, *La parentalité, défi pour le troisième millénaire*. Paris, 2016: Presses Universitaires de France.
- Houzel, D. (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Ramonville Saint Agne : Erès.
- Hurstel, F. (1985). Les changements dans la relations père-nourrisson en France : qui sont les pères qui paternent ? *Neuropsychiatrie de l'Enfance*, 33(2-3), 85-88.
- Ionescu, S., Jacquet, M., & Lhote, C. (1997). *Les mécanismes de défense, Théorie et Clinique*. Paris: Nathan, 2012.
- Jacobson, E. (1950). Development of the wish for a child in boys. *The Psychoanalytic Study of Child*, 5, 139-152.
- Jaïtin, R. (2002). Théories et méthodes de formation à l'école de Pichon Rivière (Buenos Aires). *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, (39), 141-179.
- Jaspard, M. (2005). *Sociologie des comportements sexuels*. Paris : La Découverte.
- Jessner, L., Weigert, E., & Foy, J. L. (1970). The development of parental attitudes during pregnancy. In E. J. Anthony & T. Benedek, *Parenthood* (p. 209-244). Boston : Little, brown and Company.
- Joubert, C. (2003) Les fonctionnements régressifs du lien de couple, ou du collage à la rupture. *Dialogue*, n° 161,(3), 105-117
- Kaës, R. (1976a). L'analyse transférentielle, fonction alpha et groupe conteneur. *L'évolution psychiatrique*, 2(XLI), 333-347.
- Kaës, R. (1976b). *L'appareil psychique groupal* (3e édition). Paris : Dunod.
- Kaës, R. (1979). *Crise, rupture et dépassement*. Paris : Dunod. 2004.
- Kaës, R. (1989). Le Pacte dénégatif dans les ensembles transsubjectifs. In A. Missenard, *Le négatif. Figures et modalités*. (p. 101-136). Paris : Dunod.
- Kaës, R. (1993). *Le groupe et le sujet du groupe*. Paris : Dunod.
- Kaës, R. (2009). *Les alliances inconscientes*. Paris: Dunod.

- Kaufmann, J.-C. (1988). *La Chaleur du foyer : analyse du repli domestique*. Paris: Méridiens-Klincksieck.
- Kernberg, O. (1980). *La personnalité narcissique*. Paris: Dunod, 2016.
- Kestenberg, J. (1956). On the development of maternal feelings in early childhood : observations and reflections. *Psychoanal. Study Child*, (11), 257-291.
- Klein, M. (1928). Les stades précoces du conflit œdipien. In *Essais de psychanalyse : 1921-1945*. Paris, 1968: Payot.
- Klein, M. (1932). *La psychanalyse des enfants*. Paris, 2009: P.U.F.
- Klein, M. (1934). Contribution à l'étude de la psychogenèse des états maniaco-dépressifs. In *Essais de psychanalyse* (p. 311-340). Paris: Payot, 1982.
- Klein, M. (1945). Le complexe d'Œdipe éclairé par les angoisses précoces. In *Le complexe d'Œdipe* (p. 53-145). Paris, 2006 : Payot & Rivages.
- Klein, M. (1946). Notes sur quelques mécanismes schizoïdes. In *Développements de la psychanalyse* (p. 274-300). Paris: P.U.F, 1966.
- Kleist, H. (1808). *Penthésilée*. Arles, 1999 : Actes Sud.
- Knibiehler, Y. (1991). Corps et cœurs. In G. Duby & M. Perrot, *Histoire des femmes en Occident*. Paris.
- Korff-Sausse, S. (2008). Au-delà du roc du biologique: le père contemporain. In D. Cupa, *Image du père dans la culture contemporaine* (p. 279-289). Paris: Presses Universitaires de France.
- Lacan, J. (1965). *Séminaire XII (1964-1965) : Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*. Association freudienne internationale, 2000.
- Lacas, P.-P. (1993). Du narcissisme individuel au narcissisme de couple : esquisse. *Dialogue*, (122).
- Laplanche, J., & Pontalis, J.-B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse* (5e édition Quadrige). Paris: Presses universitaires de France.
- Larané, A., & Grégor, I. (2013). E-book « Le mariage dans tous ses états ». Editions Herodote. Consulté à l'adresse <https://www.herodote.net>
- Lauru, D. (2001). Énamoration de transfert. In *Tomber en amour*. Toulouse: Erès.
- Laxenaire. (2004). La séduction dans la littérature. *Dialogue*, no 164(2), 3-12.
- Lebovici, S. (1998). *L'arbre de vie : éléments de la psychopathologie du bébé*. Toulouse: Erès, 2009.
- Lebovici, S., Golse, B., & Moro, M. R. (2009). L'approche psychiatrique du très jeune enfant et le développement de la psychiatrie périnatale. In S. Lebovici, *L'arbre de vie. Éléments de la psychopathologie du bébé*. Toulouse: Erès.
- Lebovici, S., & Lamour, M. (1997). Transmission intergénérationnelle et processus de

paternalisation-filiation. *Enfance*, 3, 435-441.

Lebrun, F. (1985). *Histoire des catholiques en France*. Paris: Hachette.

Lemaire, J.-G. (1975). Préface. In J. Willi, *La Relation de couple: le concept de collusion*. Lausanne, Suisse: Delachaux et Niestlé.

Lemaire, J.-G. (1979). *Le couple : sa vie, sa mort la structuration du couple humain*. Paris: Payot & Rivages.

Lemaire, J.-G. (1998). L'entretien clinique avec le couple et la famille. In C. Cyssau. Paris, 2003: In Press édition.

Leprince, C. (2011). La dynamique conflictuelle entre couple amoureux et couple parental. *Le Journal des psychologues*, (284), 41-43.

Luquet-Parat, C. J. (1967). L'organisation œdipienne du stade génital. *Revue française de psychanalyse*, (5-6).

Maher, D. (2008). Corrompre la perfection - de la Carte du Tendre aux Royaumes d'Amour. *Early Modern French*, 12 *Perfection*.

Margolin, G., Gordis, E., & John, R. (2001). Coparenting : A link between marital conflict and parenting in two-parent families. *Journal of Family Psychology*, 15(1), 3-21.

McHale, J. (2007). *Charting the bumpy road of coparenthood : Understanding the challenges of family life*. Washington, DC: Zero to three press.

McHale, J., Kazali, C., Rotman, T., Talbot, J., Carleton, M., & Lieberson, R. (2004). The transition to coparenthood : Parents'prebirth expectations and early coparental adjustment at 3 months postpartum. *Development and Psychopathology*, (16), 711-733.

McHale, J., Kuersten-Hogan, R., Lauretti, A., & Rasmussen, J. L. (2000). Parental reports of coparenting and observed coparenting behavior during the toddler period. *Journal of Family Psychology*, 14(2), 220-236.

McHale, J., & Rotman, T. (2007). Is seeing believing ? Expectant parents'outlooks on coparenting and later coparenting solidarity. *Infant Behavior and Development*, 30(1), 63-81.

Metral, M.-O. (1977). *Le mariage : les hesitations de l'Occident*. Paris: Aubier Montaigne.

Minuchin, S. (1974). *Familles en thérapie*. Ramonville Saint Agne: Erès, 1998.

Missonnier, S. (2001). Anticipation et périnatalité : prolégomènes théoriques. *Pratiques Psychologiques*, (1), 17-30.

Missonnier, S. (2003). *La consultation thérapeutique périnatale : un psychologue à la maternité* (2e édition). Toulouse: Érés.

Missonnier, S. (2004a). De la consultation thérapeutique parents/bébé selon S. Lebovici à la consultation thérapeutique anténatale. In S. Missonnier, B. Golse, & M. Soulé, *La grossesse*,

*l'enfant virtuel et la parentalité*. Paris: Presses Universitaires de France.

Missonnier, S. (2004b). L'enfant du dedans et la relation d'objet virtuel. In S. Missonnier, B. Golse, & M. Soulé, *La grossesse, l'enfant virtuel et la parentalité* (p. 119-144). Paris: Presses Universitaires de France.

Missonnier, S. (2008). Dépressivité et dépression paternelles périnatales. *Le Carnet PSY*, 129(7), 44-49.

Missonnier, S. (2009a). Dans le temple moderne de la fécondité. In *Devenir parent, Naitre humain* (p. 15-59). Paris : Presses Universitaires de France.

Missonnier, S. (2009b). Identifications, projections et identifications projectives dans les liens précoces : la partition prénatale. *Le Divan familial*, (22), 15-31.

Missonnier, S. (2012). Chapitre 3 - Anticipation, Angoisse signal et parentalité. In D. Mellier, *La vie psychique du bébé* (p. 43-66). Paris : Dunod.

Missonnier, S. (2016). Père et mère. Le refus de choisir. *Le Carnet Psy*, 2(196), 46-49.

Moatti, J., & Sirvin, R. (1998). *Les grands ballets du répertoire*. Paris: Larousse.

Molénat, F. (1992). *Mères vulnérables*. Paris : Stock.

Molière. (1665). *Dom Juan ou le festin de pierre*. Le livre de poche. 1999.

Money, J. (1986). *Lovemaps, Fantasmsexuels, « cartes » affectives et perversions*. Paris, 2009: Payot.

Morel, D. (1985). Choix du partenaire et généalogie. *Dialogue*.

Moro, M. R. (1998). *Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants*. Paris : Dunod.

Moro, M. R., Riand, R., & Plard, V. (2010). *Manuel de psychopathologie du bébé et de sa famille*. Grenoble : La pensée sauvage.

Moulay, M. (1987). *L'enfant imaginaire dans le couple séparé*. Paris V.

O'Dwyer de Macedo, H. (2005). L'amour véritable. *Topique*, no 90(1), 57-72.

Ogden, T. H. (2003). Une nouvelle lecture de l'origine de la théorie des relations d'objet. *L'année psychanalytique internationale*.

Parat, H. (2010). Hélène Deutsch, pionnière du féminin. *Revue française de psychanalyse*, 3(73).

Pasche, F. (1969). *A partir de Freud*. Paris: Payot. 1969.

Pasini, W. (2005). *Le couple amoureux*. Paris: Odile Jacob.

Payen, F. (2008). Revisiter l'œdipe en couple lors de l'arrivée d'un enfant. In *Le couple : conjoints, amants, parents : actes du colloque de l'AFCCC, 17 novembre 2007, Kremlin-Bicêtre*. Toulouse: Érès.

- Pedeinielli, J.-L. (1998). L'entretien de recherche. In C. Cyssau, *L'entretien clinique*. Paris: In Press édition.
- Pernoud, R. (1977). *Pour en finir avec le Moyen Âge*. Paris: Seuil.
- Perron, R. (2002). Représentation. In A. De Mijolla, *Dictionnaire international de la psychanalyse*. Paris: Calmann-Lévy, 2013.
- Pichon-Rivière, E. (1971). *De la psychanalyse à la psychologie sociale* (Galerna). Buenos Aires.
- Pichon-Rivière, E. (1985). *Teoria del vinculo* (Nueva Vision). Buenos Aires.
- Platon. (427 av. J.-C.). *Le Banquet*. Paris, 2007 : Flammarion.
- Pommier, G. (2002). L'altérité, c'est le sexe. *Cahiers de psychologie clinique*, 18(1), 99-111.
- Pontalis, J.-B. (1963). Le petit groupe comme objet, Paru dans Les Temps modernes, 1963, n° 211. In *Après Freud* (Gallimard). Paris (1993).
- Pragier, G., & Faure-Pragier, S. (1993). Une fille est analysée : Anna Freud. *Revue française de psychanalyse*, 2(57).
- Privat, P., Quelin, D., & Rouchy, J.-C. (2001). Psychothérapie psychanalytique de groupe. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2(37), 11-30.
- Prud'Homme, V. (2012). *Infanticide: une actualisation conjugale de problématiques singulières: problématique de mort d'enfants: analyse du parcours de vie des femmes*. Université Rennes 2.
- Quinodoz, J.-M. (2004). *Lire Freud : découverte chronologique de l'oeuvre de Freud*. Paris : Presses universitaires de France. 2013.
- Racamier, P.-C. (1961). La mère, l'enfant dans les psychoses du postpartum. *Evolution psychiatrique*, XXVI, 525-570.
- Racamier, P.-C. (1989). *Antoedipe et ses destins*. Paris: Editions du Collège de Psychanalyse Groupale et Familiale.
- Racamier, P.-C. (1992). *Le génie des origines*. Paris: Payot.
- Racamier, P.-C. (1995). *L'inceste et l'incestuel*. Paris, 2010: Dunod.
- Riand, R. (2010). Le couple et la famille à l'épreuve du devenir parent : l'art délicat du passage. In M.-R. Moro & V. Plard, *Manuel de psychopathologie du bébé et de sa famille* (p. 101-114). Grenoble: La pensée sauvage.
- Riand, R. (2012). Cancer et grossesse : impacts sur le couple et la parentalité. In A.-F. Lof, *Cancer et maternité* (p. 197-208). Paris: Erès.
- Ricœur, J.-P. (2007). Lacan, l'amour. *Psychanalyse*, (10), 5-32.
- Robert, P. (2015). Le couple : permanence et transformations. In *Crises et traumatismes à l'épreuve du temps*. Dunod.

- Robin, M., & Bergonnier-Dupuy, G. (2007). Évolution du regard des chercheurs en psychologie sur le couple et la famille. In *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles*. Paris: Erès.
- Rose, L. (2000). Fathers of full-term infants. In N. Tracey, *Parents of premature infants : their emotional world* (p. 105-116). London : Whurr Publishers.
- Ross, J. (1983). Father to the child : psychoanalytic reflections. *Psychoanal Rev*, 70(3), 301-320.
- Roussillon, R. (2004). La pulsion et l'intersubjectivité. *Adolescence*, 22(4), 735-753.
- Roussillon, R. (2012). Préface. Aller au bout de la crise : vers la métanoïa. In D. Zucker, *Penser la crise. L'émergence du soi* (p. 7-12). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.
- Rouyer, V. (2008). Coparentalité : un mythe pour quelles réalités ? *Empan*, (72), 99-105.
- Rouyer, V., & Huet-Gueye, M. (2012). La relation coparentale et le développement de l'enfant : apports de la recherche et perspectives cliniques. *Devenir*, 24(4), 329-343.
- Ruffiot, A. (1984). Le couple et l'amour. De l'originnaire au groupal. In A. Eiguer, I. Bérenstein, J. Pujet, C. Padron, S. Decobert, & M. Soulé, *La thérapie psychanalytique du couple*. Paris : Dunod.
- Schaeffer, J. (1997). *Le refus du féminin : la Sphinge et son âme en peine* (2e édition Quadrige). Paris : Presses universitaires de France.
- Schaeffer, J. (2002). Le parcours des antagonismes entre féminin et maternel. In L. Solis-Ponton, *La Parentalité*. P.U.F.
- Schaeffer, J. (2011). Le maternel et le féminin. In M. Dugnat, *Féminin, masculin, bébé* (p. 165-177). Erès.
- Schoppe-Sullivan, S. ., Mangelsdorf, S. ., Frosch, C. ., & McHale, J. (2004). Associations between coparenting and marital behaviours from infancy to a preschool years. *Journal of Family Psychology*, 18(1), 194-207.
- Sénécal, I., Saucier, J.-F., & Garon, R. (2013). Transition à la paternité et changements psychiques. Recension des écrits publiés entre 1950 et juin 2012. *Devenir*, 25(3), 159-202.
- Shulz, J. (2016). *Entre honte et culpabilité, méandres de la maternité chez la femme enceinte suite à une interruption médicale de grossesse*. Université Paris Descartes.
- Siegel, A. B. (1982). Pregnant dream : Developmental processes in the manifest dreams of expectant fathers. *Dissertation Abstract International*, (B 43/45 : 1639).
- Silvestre, M., & Miller, J.-A. (1993). Sur l'amour. In *Demain la psychanalyse* (p. 129-143).
- Smadja, É. (2011). *Le couple et son histoire*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Solis-Ponton, L. (2008). Le passage du couple conjugal au couple parental : un parcours semé de mines interpersonnelles. In *Actes du colloque AFCCC-IPSYC*. Toulouse: Dialogue.
- Sommantico, M., & Boscaïno, D. (2007). Génogramme et choix du partenaire en thérapie psychanalytique de couple. *Le Divan familial*, N° 18(1), 81-92.

- Soulé, M. (1982). L'enfant dans la tête. l'enfant imaginaire. Sa valeur structurante dans les échanges mère-enfant. In T. . Brazelton, B. Cramer, L. Kreisler, R. Schäppi, & M. Soulé, *La dynamique du nourrisson*. Paris: Les Éditions ESF.
- Soulié, M. (2006). Du féminin au maternel, du couple à la famille : constructives violences. In L'Escabelle, *Surprenante violence dans la nursery*. Erès.
- Spanier, G. B. (1976). Measuring dyadic adjustment : new scales for assessing the quality of marriage and similar dyads. *Journal of marriage and family*, 38, 15- 28.
- Stern, D. (1985). *Le monde interpersonnel du nourrisson*. Paris, 1989 : PUF.
- Stern, D., Robert-Tissot, C., Besson, G., Rusconi-Serpa, S., de Muralt, M., Cramer, B., & Palacio, F. (1989). « L'Entretien R », une méthode d'évaluation des représentations maternelles. In S. Lebovici & C. Mounoud, *L'Evaluation des interactions précoces entre le bébé et ses partenaires* (p. 151- 178). Paris: Eshel Editions.
- Stoléru, S. (1995). Le couple et le projet d'enfant : l'étape initiale du passage à la parentalité. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 43(4-5), 164-170.
- Tesone, J. E. (1988). L'inscription transgénérationnelle du désir parental dans le choix du prénom de l'enfant. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 36(11-12), 503-513.
- Tesone, J. E. (2013). *Dans les traces du prénom : ce que les autres inscrivent en nous*. Paris: P.U.F.
- Therrien, É. (2012). *La transmission intergénérationnelle chez le couple et ses limites* (phd). Université du Québec, Trois-Rivières.
- Théry, I. (2015). « L'engagement s'est déplacé du mariage vers la filiation » Parentalité, parenté et droit de l'enfant à savoir son origine. *Dialogue*, (207), 97-102.
- Trevarthen, C. (1979). Communication and cooperation in early infancy. A description of primary intersubjectivity. In M. Bullowa, *Before Speech : The Beginning of Human Communication*. London: Cambridge University Press.
- Trevarthen, C., & Aitken, J. K. (2003). Intersubjectivité chez le nourrisson : recherche, théorie et application clinique. *Devenir*, 15(4), 309- 428.
- Van der Leew, P.-J. (1958). The preoedipal phase of the male. *The Psychoanalytic Study of Child*, 13, 352- 374.
- Varescon, I. (2012). Différences entre éthique et déontologie. In O. Bourguignon, *Ethique et pratique psychologique*. Wavre, Belgique: Mardaga.
- Van Egeren, L. . (2003). Prebirth predictors of coparenting experiences in early infancy. *Infant Mental Health Journal*, 24(3), 278-295.
- Von Klitzing, K. (1999). Child development and early triadic relationships. *International Journal of Psycho-Analysis*, 80, 71- 89.

Weissman, S., & Cohen, R. (1985). The parenting alliance and adolescence. *Adolescent Psychiatry*, 12, 24-45.

Willi, J. (1975). *La Relation de couple: le concept de collusion*. Lausanne, Suisse: Delachaux et Niestlé.

Winnicott, D. W. (1956). La préoccupation maternelle primaire. In *De la pédiatrie à la psychanalyse* (Petite Bibliothèque Payot, p. 168-174). Paris.

Winter, J. P., & Mingasson, L. (2006). « Nous sommes des passeurs de vie » : le désir et l'enfant à venir. *Informations sociales*, 132(4), 46-52.

Zaouche-Gaudron, C. (2001). Interactions triadiques mère-enfant-accueillante. In M. Dugnat, *Observer un bébé avec attention ?* Paris: Erès.

Zenatti, C. (2008). Le couple : un cheminement psychique exigeant, débutant précocement. In *Colloque afccc-ipsyc*. Dialogue.

Zenatti, P. (2008). La chambre des époux. In *Colloque afccc-ipsyc*. Dialogue.

# Liste des illustrations

---

- ◆ **Page de couverture** : VAN EYCK Jan, vers 1390-1441, *Les Époux Amolfini*, 1434, peinture sur bois, 82,2 × 60 cm, Londres, National Gallery.
- ◆ **Page intérieure** : CHAGALL Marc, 1887-1985, *La Famille sur la chaise à Paris*, 1940, encre bleue sur papier, 32,3 × 25,4 cm, Collection particliuère.
- ◆ **Page 23**. Anonyme, *Portrait de Paquius Proculus*, Ier siècle, fresque, Musée archéologique national de Naples.
- ◆ **Page 26**. Anonyme, *Couple d'amoureux*, vers 1470, huile sur panneau de sapin, 62,5 x 40 cm, Musée de Cleveland (Etats-Unis). (Avers des *Amants trépassés*)
- ◆ **Page 26**. Anonyme, *Amants trépassés*, vers 1470, huile sur panneau de sapin, 62,5 x 40 cm, Strasbourg, Musée de l'Œuvre de Notre-Dame. (Revers du *Couple d'amoureux*)
- ◆ **Page 28**. Manuscrit de Heidelberg, *Chevalier et dame aux oiseaux*, enluminure, vers 1305-1340, Provincial Museum of Alberta (Canada).
- ◆ **Page 29**. Anonyme, *Portrait d'un couple*, vers 1610, 73 x 96 cm, Paris, Musée du Louvre
- ◆ **Page 31**. HOGARTH William, 1697-1764, *Le contrat de mariage*, 1743-1745, huile sur toile, 91 x 70 cm, appartient à la suite de tableaux intitulée *Le Mariage à la mode*, Londres, National Gallery.
- ◆ **Page 32**. LESUEUR Jean-Baptiste, 1749-1826, *Le Divorce (1795-1801)*, dessin, 36 x 53,5 cm, Paris, Musée Carnavalet.
- ◆ **Page 34**. Fromentin & cie, Paris (Lithographe). *Valse favorite de Giselle. Dansée par Mme Carlotta Grisi et Mr. Petipa* estampe) 1841, estampe, 24 x 18,5 cm, Paris, Bibliothèque Nationale de France.
- ◆ **Page 37**. CRANACH Lucas dit l'Ancien, 1472-1553, *Vénus et l'Amour*, 1531, huile, 176 x 80 cm, Bruxelles, Musées Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.
- ◆ **Page 41**. Anonyme, *Costume pour le rôle-titre de Dom Juan, dans la pièce de Molière*, XIXe siècle, gravure. Paris, Bibliothèque de la Comédie-Française.
- ◆ **Page 42**. JOHANNOT Tony, 1803-1852, illustration pour *Werther par Goethe, traduction Pierre Leroux, préface George Sand*, eau forte, 1845, Paris, Edition: Hetzel.
- ◆ **Page 50**. CHAUVEAU Francois, 1613-1676, *Carte du Tendre*, dans *Clélie, Histoire romaine (Première Partie)* de Madeleine de Scudéry, 1654, Paris, Augustin Courbé, Bibliothèque Nationale de France.
- ◆ **Page 53**. PIGERON Gérard, *Clivage de l'androgyn*e, 2005, oeuvre digitale.
- ◆ **Page 55**. TISCHBEIN Johann Heinrich Wilhelm, 1751-1829, *La mort de Penthésilée (Achill und Penthesilea)*, vers 1823, huile sur toile, 259 × 194 cm, Château de Eutin, Allemagne.
- ◆ **Page 64**. KLIMT Gustav, 1862-1918, *Le Baiser*, 1908-1909, huile et feuille d'or sur toile, 180 x 180 cm, Vienne Österreichische Galerie Belvedere, Palais du Belvédère.
- ◆ **Page 69**. KAHLO Frida, 1907-1954, *Mes grands-parents, mes parents et moi*, 1936, huile et tempera sur métal, 30,7 × 34,5 cm, New York, Museum of Modern Art.
- ◆ **Page 75**. CHAGALL Marc, 1887-1985, *La Branche*, 1956-1962, huile sur toile, Tsu, Mie Prefecture Art Museum, Japon.
- ◆ **Page 91**. DE SAINT PHALLE Niki, 1930-2002, *Portrait de Clarisse Rivers enceinte*, 1964, (visage et contours dessinés par RIVERS Larry, 1923-2002, Larry Rivers), collage, crayons de couleurs, pastels et feutres sur papier, 157 x 112 cm, Collection David et Isabelle Levy, Bruxelles.
- ◆ **Page 95**. École française, *Les Membres de la famille royale réunis autour du Dauphin né en 1781*, vers 1782-1783, huile sur toile, 96 x 128 cm, Château de Versailles.

- ◆ **Page 97.** MURILLO Bartolomé Esteban, 1618-1682, *La Sainte Famille à l'oiseau*, vers 1650, huile sur toile, 144 x 188cm, Madrid, Museo Nacional del Prado.
- ◆ **Page 99.** Maître du Haut Rhin. *Le doute de Joseph*, 1410-1420, huile sur panneau de sapin, 114 x 114 cm, Strasbourg, Musée de l'Œuvre de Notre-Dame.
- ◆ **Page 102.** KLIMT Gustav, 1862-1918, *Les Trois Âges de la femme*, 1905, huile sur toile, 180 x 180 cm, Rome, Galleria Nazionale d'Arte Moderna.
- ◆ **Page 105.** MANTEGNA Andrea, 1431-1506, *L'Adoration des Mages*, 1500, huile sur toile, 54,6 x 70,7 cm, Los Angeles, Paul Getty Museum.
- ◆ **Page 112.** CHAGALL Marc, 1887-1985 *La Famille aux deux bouquets dans la nuit*, 1978, 81 x 64,5 cm, Collection privée